# **Antoine Meillet**

Regards linguistiques et historiques sur sa vie et son œuvre

Robin Meyer, Sébastien Moret (éds)



## Études de Lettres

### Études de lettres

322 | 2023

### **Antoine Meillet**

Regards linguistiques et historiques sur sa vie et son œuvre

Robin Meyer et Sébastien Moret (dir.)



#### Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/edl/6438

DOI: 10.4000/edl.6438 ISSN: 2296-5084

#### Éditeur

Université de Lausanne

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2023

ISBN: 978-2-940331-83-3 ISSN: 0014-2026

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne

UNIL | Université de Lausanne

### Référence électronique

Robin Meyer et Sébastien Moret (dir.), *Études de lettres*, 322 | 2023, « Antoine Meillet » [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 18 décembre 2023. URL : https://journals.openedition.org/edl/6438 ; DOI : https://doi.org/10.4000/edl.6438

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

### INTRODUCTION DE LA PUBLICATION

Professeur à l'École pratique des hautes études et au Collège de France, célèbre comparatiste et spécialiste de quasiment toutes les langues indo-européennes, le Français Antoine Meillet (1866-1936) fut considéré comme un maître des études linguistiques. Aujourd'hui encore, il est, par ses travaux, presque unanimement reconnu comme une figure incontournable de la discipline linguistique.

Consacré à la vie et à l'œuvre de Meillet, ce numéro réunit des réflexions à la fois linguistiques et historiques, des réévaluations des apports de ses orientations significatives (la linguistique grecque, la linguistique arménienne, les études homériques) et des contributions abordant des aspects encore peu traités de son héritage.

A distinguished professor at the École pratique des hautes études and the Collège de France, Antoine Meillet (1866–1936) was a renowned comparatist and specialist in nearly all Indo-European languages. Widely regarded as a master of linguistic studies, his influence remains pervasive, and even today, his works elicit near-unanimous recognition, establishing him as an indispensable figure in the field of linguistics.

This issue is dedicated to exploring the life and contributions of Meillet. It brings together insightful linguistic and historical reflections, reassesses the impact of his seminal directions – such as Greek linguistics, Armenian linguistics and Homeric studies – and presents contributions that delve into lesser-explored facets of his enduring legacy.

### **SOMMAIRE**

#### Introduction

Robin Meyer et Sébastien Moret

### Regards linguistiques

ÀKINHTA KAI KEKINHMENA: notes sur les études d'Antoine Meillet sur le grec et l'indoeuropéen\*

Daniel Kölligan

Antoine Meillet et la langue homérique: au-delà du «Parryisme»\* Martina Astrid Rodda

Antoine Meillet, parrain de la linguistique arménienne\*

### Regards historiques

«J'avais rêvé un peu mieux.» Les désillusions du jeune Antoine, linguiste et voyageur en Arménie en 1891

Francis Gandon

Antoine Meillet et Matteo G. Bartoli: la langue comme outil de civilisation au service de l'idéologie nationale

Vladimir Jaboyedoff

Les comptes rendus doubles de Meillet

Hava Bat-Zeev Shyldkrot

Meillet historien de la linguistique

Sébastien Moret

*La voix de Meillet: sur deux enregistrements des* Archives de la parole Sébastien Moret et Robin Meyer

## Introduction

### Robin Meyer et Sébastien Moret

Le premier volume de *Linguistique historique et linguistique générale* paraît en 1921, il y a un peu plus de cent ans¹. Ce recueil, plusieurs fois réédité, regroupait des contributions d'Antoine Meillet remontant jusqu'à 1905, ainsi que deux textes de conférence inédits², qui orientaient sur les lignes directrices de l'œuvre du linguiste. À la fin de l'«Avertissement» qui ouvre l'ouvrage, son ambition est établie:

L'objet propre de ce recueil est de montrer comment tout en obéissant à certaines règles générales que déterminent les conditions universelles de toute langue, le changement linguistique est lié à des faits de civilisation et à l'état des sociétés qui emploient les langues considérées<sup>3</sup>.

Si Linguistique historique et linguistique générale «constitue» un «témoignage» du «rôle du fondateur de l'école française de grammaire comparée des langues indo-européennes dans le développement de la linguistique générale»<sup>4</sup>, il témoigne aussi de certaines diversités de l'œuvre du savant. D'une diversité des plateformes et des publics pour lesquels Meillet écrivait d'abord, puisque les articles réunis «ont été [pour certains] écrits pour le grand public, d'autres pour un public large mais curieux de science [...], d'autres pour les philosophes ou les sociologues»<sup>5</sup>. Mais aussi et surtout de la diversité des approches d'un Meillet qui, tout à la fois, entre «dans le détail des langues qu'il étudie» et «s'intéresse» «aux relations entre structures langagières et structures sociales et culturelles», considérant «des catégories grammaticales des langues indoeuropéennes, telles que le genre ou le duel, comme des effets des "conceptions" collectives des sociétés anciennes»<sup>6</sup>. Relevant la double composante du titre, c'est aussi ce que retient Alfred Ernout en rendant compte de l'ouvrage pour Le journal des savants en 1921:

Mettre en évidence les principes universels du langage d'une part, et d'autre part les conditions historiques et sociales qui ont déterminé le caractère propre de chaque langue, tel a été le double but poursuivi par le savant et qui justifie le titre de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui [...]<sup>7</sup>.

Il s'agit là, bien sûr, que d'une des diversités de l'œuvre de Meillet dans le champ de la linguistique; pour d'autres, il suffit de relire les titres de certaines de ses monographies: Altarmenisches Elementarbuch (1913), Caractères généraux des langues germaniques (1917),

- Le slave commun (1924) ou encore Aperçu d'une histoire de la langue grecque (1913) et Les langues dans l'Europe nouvelle (1918).
- Pour célébrer ce centième anniversaire, une journée d'étude consacrée à Antoine Meillet s'est tenue à l'Université de Lausanne le 9 juin 2022, avec un léger décalage pandémique. Organisée par Robin Meyer (Section des sciences du langage et de l'information) et Sébastien Moret (Section de langues et civilisations slaves et de l'Asie du Sud), cette journée a réuni des chercheurs et des chercheuses venant de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Israël et de Suisse, preuve de l'intérêt élargi que Meillet suscite encore aujourd'hui. Cette rencontre autour de Meillet souhaitait revenir sur l'héritage du linguiste, pour, d'une part, interroger d'un œil d'aujourd'hui certains acquis et certaines orientations de son œuvre et, d'autre part, faire ressortir de ses écrits des aspects et des idées encore peu abordés. Elle souhaitait aussi pouvoir faire dialoguer autour de l'œuvre de Meillet deux orientations de la linguistique, Robin Meyer étant spécialiste de linguistique indo-européenne et Sébastien Moret historien et épistémologue de la linguistique. Il y a donc eu des exposés centrés sur les travaux et les contributions de Meillet dans le domaine de la linguistique diachronique comparée et des exposés qui avaient une approche plus historique et épistémologique de l'œuvre, mais aussi de la vie du savant. En plus de représenter ces deux aspects de la recherche sur Meillet, les contributions se sont aussi penchées sur la question de la valeur actuelle de son œuvre, mettant en lumière le fait que, même au début du XXIe siècle, certaines de ses idées forment toujours la base de recherches innovatrices. Mais elles n'ont pas non plus hésité à rappeler les hypothèses ou les idées de Meillet réfutées depuis, signe que le progrès scientifique ne s'arrête pas avec un chercheur aussi réputé fût-il.
- Le présent numéro d'Études de lettres est le résultat de cette journée et des discussions qu'elle a suscitées. Dans la première partie, trois études visent à réexaminer le rôle spécifique qu'a joué Antoine Meillet pour la linguistique diachronique de trois langues en particulier: le proto-indo-européen, le grec et l'arménien.
- Le premier article, écrit par Daniel Kölligan, propose une perspective sur l'œuvre indoeuropéenne d'Antoine Meillet et sur les grands débats linguistiques pour lesquels ses contributions ont été et sont encore incontournables. En se penchant sur trois articles de Meillet portant sur la reconstruction indo-européenne, la langue homérique et le développement des conjonctions, D. Kölligan démontre que non seulement les questions et problèmes soulevés par Meillet, mais aussi fréquemment ses réponses et solutions, conservent leur pertinence même de nos jours. Bien que parfois exprimées en des termes quelque peu différents, ses idées restent souvent valables dans leur essence. De plus, la manière dont Meillet présente les données incite à une réinterprétation fructueuse, mettant en évidence la pérennité de sa contribution à la linguistique diachronique.
- C'est un thème déjà évoqué ci-dessus la langue homérique que reprend et examine plus en détail l'article de Martina Astrid Rodda. Le rôle de Meillet dans l'évolution de la théorie de l'oralité a été d'une importance capitale. Les recherches les plus récentes insistent sur la continuité intellectuelle entre Meillet et Milman Parry, mettant en lumière la contribution essentielle des idées du premier à l'œuvre du second. M. A. Rodda étudie l'influence des travaux de Meillet dans le façonnement du champ des études homériques, que ce soit de manière indépendante ou parallèle à l'œuvre de Parry. L'analyse se concentre sur les écrits de Meillet relatifs aux éditions homériques et sur la façon dont ces écrits se reflètent dans les débats éditoriaux contemporains. Ce

faisant, l'article met en évidence l'importance de l'héritage intellectuel de Meillet dans le domaine des études homériques, allant au-delà de la simple relation professeur-élève entre Meillet et Parry.

- À côté des études indo-européennes et grecques, Meillet est l'un des personnages les plus importants dans l'histoire de la linguistique arménienne. Dans son article, Robin Meyer réexamine les contributions de Meillet dans ce domaine et le compare au père de la linguistique arménienne, Heinrich Hübschmann. Il s'avère que les contributions arménologiques de Meillet ont eu un impact plus profond et plus durable tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et qu'elles continuent d'exercer une influence significative encore aujourd'hui. En particulier, R. Meyer souligne le rôle crucial de Meillet dans l'évolution de plusieurs sous-disciplines au sein de la linguistique et de la philologie arméniennes, notamment l'étymologie, la reconstruction et la phonologie historique, la syntaxe diachronique, les études sur les contacts linguistiques et la traduction. Il en résulte qu'en raison de la pertinence continue de son travail, Meillet mérite une reconnaissance comparable à celle de son homologue allemand, à savoir le titre de «parrain» de la linguistique arménienne.
- Les quatre contributions qui forment la deuxième partie du recueil, d'orientation historico-épistémologique, reviennent sur le rôle plus global d'Antoine Meillet au sein de la linguistique du XX<sup>e</sup> siècle en s'appuyant sur des œuvres soit plus personnelles (journaux, correspondances), soit «mineures» (comptes rendus), soit plus générales.
- Dans sa contribution, Francis Gandon documente la première rencontre du jeune Antoine Meillet avec la langue arménienne. Au cours d'un voyage de trois mois dans le Caucase en 1891, Meillet exprime régulièrement dans sa correspondance et son journal son mécontentement. Rien ne semble lui plaire. Adoptant une position d'intellectuel impartial, il garde ses distances vis-à-vis des tensions et des conflits entre les Arméniens, les Turcs et les Russes. Pour F. Gandon, cela révèle un double paradoxe. D'une part, son voyage semble avoir été décevant, ce qui contraste avec son rôle et sa carrière ultérieurs en tant que spécialiste incontesté de l'arménien. D'autre part, il y a une contradiction entre sa vision initiale de la langue comme objet neutre et apolitique et la manière dont il la considérera plus tard: comme un «objet social». La linguistique évolue pour se rapprocher de la sociologie, créant une tension difficile à expliquer, qui ressemble davantage à une division analytique qu'à une impasse méthodologique.
- Vladimir Jaboyedoff aborde les positions que l'on peut appeler glottopolitiques d'Antoine Meillet en les mettant en parallèle avec celles du linguiste italien Matteo G. Bartoli. Les deux chercheurs revendiquaient une certaine perméabilité entre la linguistique et les domaines extralinguistiques et considéraient la langue comme étroitement liée à une civilisation. Au début du XX° siècle, ces idées communes structurent non seulement les cadres théoriques linguistiques de Meillet et de Bartoli, mais influencent également leurs positions dans le domaine (socio-)politique, positions qui, à leur tour, reflètent les contextes dans lesquels ils travaillent et les airs du temps nationaux dans lesquels ils évoluent.
- Dans son article, Hava Bat-Zeev Shyldkrot se propose d'analyser certains comptes rendus écrits par Meillet, en se concentrant sur ceux recensant des publications consacrées aux langues romanes et plus particulièrement au français. Dans cette démarche, elle met en lumière le concept de «compte rendu double» qui se rapporte aux ouvrages que Meillet a évalués à plusieurs reprises. H. Bat-Zeev Shyldkrot examine les raisons pour lesquelles un même livre a pu faire l'objet de plus d'une recension et

met en évidence l'importance que Meillet accordait à certains sujets ou chercheurs, contribuant ainsi à définir le paysage de la linguistique de son époque. L'article souligne en filigrane la pertinence des comptes rendus de Meillet pour l'analyse de ses conceptions.

- La contribution de Sébastien Moret examine les textes d'historien de la linguistique d'Antoine Meillet. Si son «Aperçu du développement de la grammaire comparée» et son article «Ce que la linguistique doit aux savants allemands» sont bien connus, d'autres textes existent pour rendre compte de la vision que Meillet avait de l'histoire de la linguistique, de son développement et de son orientation. Plus largement, comme le montre S. Moret, ces textes rétrospectifs permettent également de restituer certaines conceptions épistémologiques de Meillet, notamment l'idée qu'il se faisait de la science et de ses serviteurs.
- Pour clore le recueil, les éditeurs raniment une partie de la personne d'Antoine Meillet, à savoir sa voix qui n'a pas été définitivement effacée de l'histoire. Il en subsiste aujourd'hui encore une trace sous la forme de deux enregistrements sonores datant de 1927, réalisés dans le cadre du projet des *Archives de la parole* et accessibles via Gallica. Ces enregistrements sur disque double-face nous font entendre la voix délicate de Meillet alors qu'il discute de «L'histoire des langues» et de «La carte linguistique du monde». Ces deux productions orales n'ont pas été incluses dans les répertoires bibliographiques de son œuvre et sont donc retranscrites ici pour la première fois. Elles permettent de compléter l'image du savant et de ses idées, Meillet y proclamant notamment l'importance de la langue orale pour le travail du linguiste.
- 15 Cette présentation se terminera par quelques mots de remerciement. Aux participants et participantes de la journée d'étude d'abord, pour leurs apports scientifiques de qualité et pour avoir accepté de mettre par écrit leurs propos dans le cadre du présent recueil. À la Section de langues et civilisations slaves et de l'Asie du Sud, ainsi qu'au Centre de linguistique et des sciences du langage, tous deux à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, pour avoir soutenu financièrement la journée Meillet. À la revue Études de lettres pour avoir accepté d'en publier les actes. Enfin à Florence Bertholet, de la rédaction de la revue et rédactrice responsable de ce numéro, pour sa disponibilité, son efficacité et le gros travail éditorial et de mise en forme effectué. Qu'elle trouve ici l'expression de nos sincères remerciements.

### **BIBLIOGRAPHIE**

ERNOUT, Alfred, «[Compte rendu de:] A. Meillet, Linguistique historique et linguistique générale, 1921», Le journal des savants, 5 (1921), p. 205-214 et 6 (1921), p. 258-264.

MEILLET, Antoine, Linguistique historique et linguistique générale, Paris, H. Champion, 1958.

MEILLET, Antoine, «Le genre grammatical et l'élimination de la flexion» [1919], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 199-210.

MEILLET, Antoine, «La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes», in *Linguistique* historique et linquistique générale I, Paris, H. Champion, 1958, p. 211-229.

MEILLET, Antoine, «Le nom de l'homme», in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 272-280.

RAGOT, Pierre, «Introduction», in A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale. Tome 1* (1921-1926) et tome 2 (1936), édition préparée, présentée et indexée par Pierre Ragot, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 7-65.

TESTENOIRE, Pierre-Yves, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet: Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry», *Histoire Épistémologie Langage*, 44/2 (2022), p. 79-100.

### **NOTES**

- 1. Pour un petit survol historique de cet ouvrage, ainsi que de son deuxième tome, voir P. Ragot, «Introduction», p. 58-61.
- 2. A. Meillet, «La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes» et «Le nom de l'homme».
- 3. A. Meillet, Linguistique historique et linguistique générale, p. viii.
- 4. P. Ragot, «Introduction», p. 8.
- 5. A. Meillet, Linguistique historique et linguistique générale, p. vii.
- **6.** P.-Y. Testenoire, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 80. Voir, par exemple, A. Meillet, «Le genre grammatical et l'élimination de la flexion», p. 201 *sq.*: «Le sens dans lequel se fait la simplification est déterminé par la mentalité des sujets parlants. Le progrès de la civilisation détermine un progrès de la pensée abstraite, et, au cours du développement des langues indo-européennes, on voit les catégories grammaticales concrètes disparaître peu à peu, tandis que les catégories qui répondent bien aux catégories abstraites de la pensée se maintiennent et se développent.»
- **7.** A. Ernout, «[Compte rendu de:] A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, 1921», p. 205.

### **AUTEURS**

### **ROBIN MEYER**

Université de Lausanne

#### SÉBASTIEN MORET

Université de Lausanne

# Regards linguistiques

# ÀKINHTA KAI KEKINHMENA: notes sur les études d'Antoine Meillet sur le grec et l'indo-européen\*

Daniel Kölligan

### NOTE DE L'AUTEUR

\* L'expression en grec au début du titre de l'article peut se traduire par «Immobile et en mouvement». Mes remerciements à l'expert anonyme et au Prof. Dr. Éric Dieu (Toulouse/Würzburg) pour les discussions et la correction de la version française. Les abréviations utilisées dans l'article peuvent être résolues ainsi: alb. = albanais; allem. = allemand; arm. = arménien; av. = avestique; fr. = français; gall. = gallois; germ. = germanique; got. = gotique; gr. = grec; gr. myc. = grec mycénien; i.-e. = indo-européen; irl. = irlandais; lat. = latin; lat. vulg. = latin vulgaire; let. = letton; lit. = lituanien; m. pers. = moyen perse; oss. = ossète; parth. = parthe; proto-celt. = proto-celtique; proto-iir. = proto-indo-iranien; russ. = russe; skr. = sanskrit; sl. = slave; sogd. bouddh. = sogdien bouddhique; tock. B = tockarien B; v. angl. = vieux anglais; véd. = védique; vha. = vieux haut allemand; v. irl. = vieil irlandais; v. norr. = vieux norrois; v. pers. = vieux perse; v. sl. = vieux slave.

### Introduction

Il est impossible de traiter de l'ensemble de l'œuvre scientifique d'Antoine Meillet sur le grec et l'indo-européen dans cette brève contribution¹. En nous concentrant sur trois articles traitant respectivement une question de reconstruction indo-européenne, une question de langue homérique et un phénomène plus général de linguistique diachronique, on essaiera de montrer que non seulement les questions posées par Meillet, mais aussi beaucoup de réponses qu'il donne, sont encore pertinentes aujourd'hui, sinon de dicto, du moins fréquemment de sensu. Comme on le verra,

maintes fois ce n'est pas le contenu proprement dit de la démonstration, mais la richesse et l'exactitude de l'observation qui sont à noter dans ses publications, par exemple quand il parle des adjectifs en -to- en latin et en grec dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* de 1913:

L'adjectif en \*-to- du type du latin tentus existe en grec; c'est le type de τατός; mais il n'y tient qu'une petite place, alors que les adjectifs de ce genre se sont multipliés dans la plupart des autres langues. Il est demeuré dans les composés comme ἄιστος ἄγνωτος (lat. ignotus), δύσκριτος, εὕβατος, αὐτόματος, οù il était ancien et où il n'était pas remplaçable; il a été formé dans des composés même pour des verbes dérivés: εὐχάριστος, ἀμύθητος, πολυδάκρυτος, etc.; Platon a donc écrit ὅσα ἀκίνητα καὶ κεκινημένα «tout ce qui est immobile et tout ce qui se meut»; où il oppose διεφθαρμέναι à ἀδιάφθαρτοι².

Cela invite à supposer la même corrélation de forme composée \* $^{\circ}$ -X- $^{\circ}$ -to- vs forme simple en \*- $mh_1$ no- pour le proto-indo-européen (PIE), un fait que Meillet discutera plus explicitement en 1929 dans sa contribution pour le *Donum natalicium Schrijnen*<sup>3</sup>.

### Les occlusives dorsales de l'indo-européen

Suivant la position qui semble majoritaire aujourd'hui, il y avait trois séries d'occlusives en proto-indo-européen. Presque toutes les langues filles n'en préservent que deux, avec l'exception possible du louvite<sup>4</sup>, selon le schéma suivant: un groupe de langues perd la distinction entre les palatales et les vélaires (avec l'exemple du numéral «cent» en latin, type dit «centum»), l'autre celle entre les vélaires et les labio-vélaires (type «satem», forme correspondante en avestique). Dans le second groupe, les palatales se développent généralement en affriquées et/ou sifflantes:

```
centum satem

*\hat{k} > k * \hat{k} > \text{skr. } \hat{s}, av. s etc.

*k > k * k > k

*k^{\mu} > k^{\mu} * k^{\mu} > k
```

4 On arrive à ce schéma par la comparaison de formes, dans diverses langues, qui ne permettent pas d'opérer avec seulement deux types de correspondances:

```
skr. k: gr. lat. k: germ. h, p. ex., «sang; chair»: skr. kraviṣ-: gr. κρέας: lat. cruor: vha. Hrō skr. ś: gr. k lat. k: germ. h, p. ex. «cent»: skr. śatam: gr. ἑ-κατόν: lat. centum: got. Hund skr. k: gr. t lat. qu: germ. н, p. ex., «qui»: skr. kaḥ: gr. τις: lat. quis: got. ньаѕ
```

Pourtant, dès le début des études indo-européennes, la question de savoir s'il serait possible de réduire cette reconstruction apparemment déséquilibrée à un système d'opposition binaire fut largement débattue. Ainsi, dans la première version de son Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen (1886), K. Brugmann opérait avec seulement deux séries d'occlusives \*k<sub>1</sub> (\*k) et \*k<sub>2</sub> (\*k), et A. Schleicher (Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, 1876) posait /k/ et /k, en supposant que la palatale /k/ était le résultat d'un développement secondaire avant /r/. Pourtant, on trouve /k/ aussi dans d'autres positions, p. ex., dans \*kmtóm «100» (voir supra) et \*klei- «(s')incliner, (s')appuyer» (lat. clinō, v. angl. hlinian, gr. κλίνω, skr. śrayate), etc. Par conséquent, des chercheurs comme Bugge, Osthoff, et Bezzenberger ont supposé l'existence d'une troisième série d'occlusives en PIE, les vélaires simples /k g g<sup>h</sup>/, position acceptée dans la deuxième édition du Grundriss de Brugmann et Delbrück.

Dans son article de 1894 intitulé «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes», Meillet résuma cette discussion et présenta le système de correspondances dans le tableau suivant (tab. 1), reproduit aussi dans une forme renouvelée par Lubotsky (tab. 2, ici traduit en français):

		skr.	iran.	slav.	lit.	urm.
Groupe { oriental. }	β	$\overset{c}{k}$ (resp. $c$ )	$\stackrel{s}{k} (\text{resp.}c)$	$k \text{ (resp. } \vec{e})$	sz k	$\stackrel{\mathcal{S}}{kh}(\operatorname{et} h)$
Current	α'	gr. X	germ. $h(\gamma)$	celt.		ital.
Groupe ( occidental.	β	π (resp. 1		( irl. 0 / gall. p		lat. qu ombr. p

Tab. 1 — Correspondances des vélaires entre le groupe oriental et occidental des langues indoeuropéennes. Tiré de: A. Meillet, «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indoeuropéennes», p. 277.

		skr.	av.	v. pers.	sl.	lit.	arm.
langues	α	ś	s	θ	s	š	s
orientales	β	k/c	k/c	k/c	k/č	k	k'/č'
		gr.	germ.	irl.	gall.	italique	
langues	ά	κ	h/g	k	k	с	
occidentales	β	π/τ/κ	њ/w	k	р	qu/p	

Tab. 2 — Schéma d'A. Meillet renouvelé par A. Lubotsky. Tiré de: A. Lubotsky, «Reflexes of Proto-Indo-European \*sk in Indo-Iranian», p. 25.

Il s'opposa à l'hypothèse d'une troisième série d'occlusives vélaires simples en PIE en remarquant que:

L'existence de  $k_3$  [c.-à-d. de la vélaire simple] n'est supposée que pour expliquer la correspondance  $\alpha'\beta$  [c.-à-d. italique k: sanskrit k]. Si l'on réussit à rendre compte de  $\alpha'\beta$  par des lois de détail, l'unique raison qui fait poser  $k_3$  s'évanouit<sup>5</sup>.

Selon lui, il faudrait plutôt étudier les cas qui paraissent témoigner de l'existence d'une vélaire simple en détail pour trouver les règles de distribution qui auraient causé le développement d'une palatale ou labio-vélaire en vélaire simple, p. ex. après /u/ et avant /r/, où /k/ est fréquent (sur ce point, Meillet suivait les idées de F. de Saussure dans son *Mémoire* p. 161), opérant ainsi avant la lettre avec l'idée de phonème et allophone(s) qui peuvent se développer en nouveaux phonèmes. C'est donc le but que se propose cet article, qui commence par séparer les cas évidemment *einzelsprachlich*, p. ex., ceux où il peut y avoir eu une dissimilation de l'articulation vélaire dans des formes redoublées comme gr. γέργερος «luette, gorge»: skr. *gargara*- «harpe», qui pourraient, selon Meillet, remonter à une racine \*g<sup>u</sup>er-. Pourtant, comme il y a aussi des formes bâties sur des racines avec labio-vélaire et redoublement mais sans dissimilation comme gr. βέβαιος de PIE \*g<sup>u</sup>eh<sub>2</sub>-, on est obligé de «supposer l'existence d'une forme non redoublée au moment de l'action de la loi» , solution évidemment *ad hoc*.

- Pour le germanique, Meillet suppose un développement \*k<sup>μ</sup> > \*k/\_t, \_o, \_#, p. ex. dans vha. queran «se lamenter» vs kara «lamentation», c.-à-d., \*g<sup>μ</sup>er- vs \*g<sup>(μ)</sup>or-. Mais en vieux norrois on a kvára (verbe faible) «cliqueter» et en vha. kerran avec développement de qu- > k- en alémanique; kvára présuppose une forme \*g<sup>μ</sup>or- sans dissimilation de l'articulation labiale. Aujourd'hui queran et kara sont généralement expliquées comme remontant à deux racines différentes, germ. \*karō «souci», got. kara, v. angl. cearu, m. pers. zryg «peine», oss. zaryn «chanter», gr. γῆρυς «voix», c.-à-d., PIE \*ģeh<sub>2</sub>-r-, et \*g<sup>μ</sup>erH-, lit. gùrti «s'écrier», gr. Hesych. δερίαι «malédiction(s)».
- Par cette règle de dissimilation de l'articulation labiale, les formes suivantes constitueraient des correspondances régulières: got. haidus «forme, apparence» (cf. allemand -heit): skr. ketú- «signal», quasi \*kuoitú-; got. haims «maison»: lit. kiemas < \*kuoimo-. Mais pour d'autres formes, on est contraint de formuler des hypothèses supplémentaires, plus ou moins ad hoc, comme dans le cas de βέβαιος (voir supra), p. ex., got. qildan «payer», si l'on veut le rapprocher de gr. τέλθος «dette, paiement» (Call.), PIE \* $g^{uh}$ eldh-, aurait /g-/ par analogie avec le parfait gald < \* $(g^{uh}e)g^{uh}$ oldh-. Mais, comme le montre le mycénien (dialecte néanmoins non «disponible» pour la recherche avant 1952) te-re-ta /telestās/ bâti sur le thème en -s- visible dans τέλος «dette», la racine de τέλθος est plutôt PIE \* $telh_2$ -. Ou dans le cas de got. kalds «froid» et slave de l'Est goloti qui pourraient remonter à une racine avec degré /o/, \*guol, en regard de lat. gelu qui devrait être plutôt \*quelu/velu. La solution de Meillet est fondée sur le fait que /e/ devient /o, u/ devant /lu, lo, la/ (comme dans famulus à côté de familia), donc gelu ne peut pas avoir un /e/ hérité: le /e/ doit être analogique, p. ex. de gelidus - explication certainement correcte et maintenue jusqu'à présent<sup>7</sup>. En tout cas, il reste le problème du /g/ initial: Meillet suppose qu'il est analogique de glacies «glace» (où le groupe  $*g^{u}$ ldonnerait /gl/ comme dans glans «érable»: gr. βάλανος). Meillet argumente de façon semblable pour  $k^{\mu}$  et  $g^{\mu}$  en latin:  $k^{\mu}$  donne k / 0, C, donc incola: inquilinus; cottidie < \*quōtidiē etc., tandis que \*guo donne vo- p. ex. dans vorō «dévorer»: gr. βορά «pâture, nourriture». Meillet suppose une restitution de  $^*q^{u}o$  à partir de formes en  $^*q^{u}e$ , mais parfois il est difficile de montrer des formes pertinentes. La chronologie des développements serait donc:

```
1 *k^{u}o > *ko, *g^{u}o > *go *k^{u}e, *g^{u}e

2 *ko, *go \rightarrow *g^{u}o *k^{u}e, *g^{u}e

3 co, *g^{u}o > vo- que, ve
```

- Problème comparable dans lat. formus «chaud»: skr. gharma-, où l'on devrait avoir lat.  $*g^{uh}or- > *g^hor- > **hormus$ , et pour lequel Meillet suppose une influence de furnus «fourneau»: skr. ghṛṇá- «chaleur» ( $*g^{uh}rno-$ ). En celtique, le passage de  $*k^uo > *ko$  serait reconnaissable dans la préposition v. irl.  $co- < *k^uo-$ . Le cas problématique de v. irl. ingen «ongle» (proto-celt.  $*ang^u\bar{n}\bar{n}$ ) vs lat. unguis serait explicable par le contact de /g/ avec la nasale suivante, ce qui, pourtant, dans cette forme alphathématique qu'est  $*ang^u\bar{n}\bar{n}$ , paraît difficile à admettre (cf. aussi en ancien gallois eguin et en moyen gallois ewin). Même le mot pour la vache est problématique dans cette hypothèse («Le mot bó est très difficile», p. 281); Meillet propose une forme apophonique  $*q_eu-/*q_eu-$
- 2 C'est avec raison que Meillet rejette des formes «expressives» comme preuve de l'existence de /k/ simple, par exemple dans des noms propres comme lat. *Acca*, skr. *Akkā*, gr. ἀκκώ, ou dans des formes onomatopéiques comme gr. Κόκκυξ, skr. *Kóka*-«coucou». Pour d'autres formes, il suppose un changement par étymologie populaire: p. ex., gr. κρανίον «crâne» (cf. got. *Hairni* «crâne», vha. *hirni* «cerveau») aurait servi de

modèle pour κέρνος «vase de terre» au lieu de \*τέρνος, cf. skr. caru «chaudron», v. norr. huerna, PIE \*k²er-². Mais il est probable que κέρνος est un mot emprunté³. Dans λοιγός «fléau, malheur», apparenté à lit. ligà «maladie», /g/ serait analogique de λυγρός «fâcheux, triste», λευγαλέος «malheureux, triste», etc. D'autre part, Meillet rejette des étymologies – fausses selon lui – comme celle de lat. carpo «cueillir» qui ne devrait pas être rapproché de lit. kířpti «couper», gr. καρπός «fruit», et de la famille de vha. herbiest, v. angl. hærfest «automne»; celle de gr. μῆχος et v. sl. mogǫ, got. mag «je peux», et skr. maghám «richesses»; ou encore celle de lit. kampas «coin» et lat. campus «champ», gr. κάμπτω «courber» à cause de la divergence sémantique. Si le verbe grec dérive d'une racine avec \*k²- initial et devrait donc avoir la forme \*πάμπτω, Meillet suppose «quelque influence récente, cf. γαμψός "recourbé"»¹0. Par ailleurs, la connexion entre gr. κῆρυξ «héraut» et skr. kārú- «poète» est douteuse («on ne saurait affirmer que skr. kārúṣ "poète" [...] et gr. κήρυξ "héraut" soient parents», p. 283)¹¹¹. De cette manière, la liste des possibles correspondances du type «[k₃]» se réduit sensiblement, selon Meillet.

En ce qui concerne la phonétique de  $*k_1$  et  $*k_2$  (les «labiovélaires»), il remarque que la représentation labiale de \*k, (et non comme des sons palatalisés) que l'on peut observer parfois en grec, comme dans éolien πέσσυρες «4» et πήλυι «loin», montre que le processus est indépendant de celui qui est visible dans sanskrit ca «et»; en plus, il montre que l'hypothèse de Hoffmann<sup>12</sup> selon laquelle ces formes remonteraient à des formes avec \*k, μ initiale (c.-à-d. avec deux phonèmes) est impossible, car on a gr. πέντε, lat. quinque, mais got. fimf, et non \*\*Himf. Pour le latin, cela implique que «les labiales latines semblent provenir d'emprunts aux dialectes voisins» (p. ex. dans bos, popina etc.). Meillet propose aussi une solution pour le problème de la non-palatalisation de  $*g_2$ avant /\_i, p. ex. βίος, skr. jīva- par opposition à ἀδελφός: skr. sagarbha- (processus qui inclut, pour lui, aussi  $*k_2$ , donc  $\tau$ í $\varsigma$  aurait /t/ par analogie avec le génitif  $\tau$ éo): la prononciation de /e/ était plutôt /ye/, comme en arménien moderne au début du mot. Le fait que \*k2 doit être entendu comme un seul phonème et non pas comme une combinaison de \*k et \* $\mu$  (comme le voulait Hoffmann) est déduit du fait que \*k, n'allonge pas la syllabe par position dans les textes métriques, et que dans les langues filles \*k, est représenté comme une occlusive simple, non géminée, à la différence d'une vraie combinaison de deux phonèmes comme  $^*k$ , $\mu$  dans skr. aśva-, gr. ἴππος. Meillet essaie de démontrer l'articulation labiale de  $k_2$  par des alternances de  $g_2^{(h)}$  avec u au début du mot, mais avec des étymologies qui ne pourraient plus guère être admises aujourd'hui, comme gr. βούλομαι: got. wiljan, skr. váras «mieux» ou gr. ἑλεῖν «prendre», ἀλίσκομαι: lit. galiù «je peux», arm. kalay «je pris» (aoriste), etc. Meillet lui-même remarque que «sans doute beaucoup de ces rapprochements sont cherchés loin, et tous sont contestables». D'autre part, un argument valide semble être le fait qu'il n'y a pas d'exemples sûrs de  $*k_2$ u, ce qui s'explique si  $*k_2$  était lui-même  $*k^\mu$  – par opposition à la combinaison \*k,u qui était possible (skr. aśva-, etc.).

Pour les exceptions apparentes à ce système binaire, Meillet propose une série de règles supplémentaires, par exemple l'aspiration bloque la palatalisation de  ${}^*k_{_1}$  dans des cas comme skr. khid- «déchirer»: arm. xtir «différence»: gr. σχίζω «fendre» et skr. skhálati «trébucher»: arm. sxalem «faillir» (Meillet rejette la connexion avec gr. σφάλλω «faire trébucher» comme peu convaincante d'un point de vue sémantique); même inhibition dans le groupe /sk<sub>1</sub>/ > /sk/, par exemple dans skr. skambhá- «meneau», en contraste avec la palatalisation secondaire dans ácha, v. sl. ješte; skr. chinátti, gr. σκίδνημι, lat. scindō, c.-à-d., \*ske/i- > cha/i-. Des cas qui semblent aller dans le sens d'une vélaire simple sont dus, selon Meillet, à l'analogie avec des formes avec /s/, par exemple v. sl. skopiti, lit. kapóti, gr. κόπτω; lit. ker̃džius / sker̃džius «berger», etc. Pour la correspondance skr. kraviṣ-: gr. κρέας, skr. kratu-: gr. κράτος, etc., Meillet suppose que / r/ bloque la palatalisation (\* $k\dot{r} > kr$ ), comme dans v. sl. svekr $\bar{b}$  vs skr. śváśura- «beaupère». Pourtant, cela implique une série d'explications analogiques et parfois ad hoc, p. ex. skr. ájra- vs gr. ἄγρος par analogie avec le verbe aja- «mener», skr. śraddhā- vs lat. crēdō par analogie avec \*śrd- «cœur» (remplacé par hrd- en skr., mais cf. la situation plus ancienne dans av. zərəd-: zrazdā-). V. sl. krava «vache», russ. korova < \*koruā, lit. kárve devraient avoir \*s/š (cf. skr. śŕńga- «corne») - Meillet propose une analogie avec \*krendo- > \*krendo- (cf. vha. hrind, allem. Rind). Dans des cas avec /kl/ et /kl/, il voit une différence de l'articulation de /l/ selon la voyelle qui suit (comme en latin où /l/ avait deux articulations, palatale et vélaire, selon le contexte, cf. la remarque sur l'allophonie supra, p. 22), donc gr. κλέος «gloire»: skr. śravas et v. sl. slovo < \*kleuo- avec [λ], mais lit. klausýti «entendre» de \*klou- avec [L]; gr. κλέπτω et v. sl. po-klopъ pourraient dans ce cas remonter à \*klep/klop-. Des formes comme v. sl. klenz «érable»: v. norr. hlyn «id.», et lit. klevas «id.», attestées seulement dans l'ouest du domaine indo-européen, sont expliquées comme des emprunts à une langue substrat; pour d'autres cas apparemment en conflit avec son système comme skr. śroni- «hanche», lit. šlaunis «cuisse, hanche» < \*kleuni- par opposition à v. norr. hlaun «derrière, fesses» < \*k@louni-, il suppose un paradigme apophonique \*kleu/klou- avec généralisation secondaire d'une des variantes. Pour les suffixes apparemment à vélaire simple comme skr. -ka- et gr. -κο-, Meillet constate qu'il n'y pas d'équations fiables, que dans beaucoup de cas skr. -ka- peut représenter \*-k<sup> $\mu$ </sup>0- et gr. -κο- \*k0 et qu'il pourrait avoir eu une simplification de \*k<sup> $\mu$ </sup>/\_\_s en position finale du mot, ce qui pourrait avoir influencé d'autres formes du paradigme. L'absence de -πo- comme suffixe en grec est expliqué par une généralisation de \*k, à partir des cas où il semble que \*k, et \*k, sont utilisés comme des variantes libres, par exemple, lit. pìlkas et pálšas «gris» (alb. plak «vieil homme»).

Bien que, comme indiqué au début, le raisonnement de Meillet n'ait pas été accepté unanimement, les partisans de l'idée d'une opposition binaire originelle en proto-indo-européen ne manquent pas. Par exemple, A. Lubotsky en 2001 prit position explicitement en faveur de l'explication de Meillet, suivant les idées d'autres chercheurs comme Steensland et Kortlandt<sup>13</sup>: il essaie de montrer qu'il n'y a pas de preuve concluante en faveur d'une distinction entre \*sk et \*sk dans les langues satam. Pour le balto-slave, il remarque qu'on a une seule représentation en \*sk, qui peut être modifiée par la loi RUKI en baltique, p. ex. lit. skaidýti «diviser», skíesti (-džiu) «diluer» (gr. σχίζω, skr. chid-) à côté de ieškóti «chercher» (skr. ichati). La situation complexe de l'indo-iranien est représentée dans le tableau suivant:

proto-indo- iranien	sanskrit	avestique	vieux perse	exemples
*č	с	с	с	skr., av., v. persca «et»
*ć	ś	s	θ	skr. víś- «clan», av. vīs- «maison», v. pers. viθ- «maison (royale)»
*sk	sk	sk	sk	skr. skambhá- «colonne», av. fraskəmba- «portique»
*sč	śc	sc	s	skr. paścá, av. pasca, v. pers. pasā «après, plus tard»
*sć-	ch-	S-	θ-	skr. chadáyati, av. saδaiieiti, v. pers. θadaya- «apparaître»
*-sć-	-ch-	-s-	-s-	skr. prcháti, av. pərəsaite, v. pers. aprsam «demander»

Tab. 3 — Développement de \* $\hat{k}$ , \* $k^y$  et des groupes sK en indo-iranien selon A. Lubotsky («Reflexes of Proto-Indo-European \*sk in Indo-Iranian», p. 30, traduit).

La question ouverte ici est l'origine de \*sc et \*sc qui, selon la majorité des chercheurs, suivant les idées de Bezzenberger, remontent respectivement à \*sk par palatalisation secondaire et à \*sk; au contraire, pour Zubatý¹⁴, Meillet, et Lubotsky, \*sć vient de \*sk avant voyelle antérieure, tandis que \*sč est un développement secondaire. Pour le premier cas, il cite des exemples comme skr. chand «apparaître» (chadáyati, aoriste achān, etc.), av. saδaiieiti «apparaît», v. pers. θad- «paraître» de \*skend-, où la palatalisation aurait été généralisée pour éviter l'homonymie avec skand «sauter»; on pourrait mettre en relation soit skr. pf. śāśad- «être supérieur, l'emporter», gr. κέκασμαι, i.-e. \*(s)kend-, soit cand- «luire», lat. candēre, i.-e. \*(s)kend-; à l'intérieur du mot on aurait des cas comme skr. icháti «il cherche», lit. ieškóti, vha. eisca, etc. avec généralisation régulière de la variante palatale dans les présents dits thématiques (p. ex. pacati «cuisiner» < \*peku-e/o-). En revanche, les cas pour \*sč sont, selon Lubotsky, rares et étymologiquement incertains, p. ex., skr. ścut- «goutter» (RV 8x, ścotanti), ghṛtaścúta- «dripping with ghee», madhuścuta-, à côté de cyut «id.» (Sū+) et ścyut (JB), stoká- «goutte» par métathèse de \*skotá-, attesté trois fois dans le RV dans la phrase stoká ścotanti «les gouttes gouttent» qui pourrait représenter \*stokās cotanti, peut-être i.-e. \*skeut- «raser» (lit. skùsti, skutù), ce qui n'est pas convaincant pour le sens. La variante śc- pourrait avoir été tirée de formes à redoublement, comme dans la 3e personne du pluriel saścati «ils suivent» de sac-. Le développement de \*sk > proto-iir. \*sč > \*sć (> skr. ch, av. s) au début du mot et après voyelle avant /e, i/ serait bloqué par une occlusive précédente, p. ex., dans vrścáti «couper» < \*urśsketi (cf. par contraste gacchati < \*gumsketi). Les diverses formes dans un groupe de mots étymologiquement apparentés s'expliqueraient donc comme suit, p. ex. dans le cas de \*(s)kend-: \*kend- > \*čand-, skr. candrá- «brillant»; \*skend- > \*sćand- > chand-. Après cela eut lieu le développement de formes analogiques, c.-à-d., candra, par addition de /s/: ścandrá- «brillant», \*sćand-, par soustraction de /s/: \*c´and- > s´a(n)d- (s´a´sad-, etc.). Pourtant, il reste des questions ouvertes dans le cadre de ce scénario, p. ex. la justification d'un degré /e/ dans un adjectif en -ro-, où l'on attendrait un degré zéro, et, plus important, l'addition et la soustraction apparemment libre de /s/15. Un fait peut-être pertinent ici est que *ścandra*-n'est attesté que dans des composés, donc il pourrait s'agir d'une forme issue d'un sandhi interne des composés.

### Le duel chez Homère

- Dans son article sur «L'emploi du duel chez Homère et l'élimination du duel» de 192116, Meillet observe que la distribution des formes du pluriel et du duel est apparemment arbitraire: «l'emploi du duel est capricieux et incohérent chez Homère» (p. 145) et même «un groupe tel que λ 211 φίλας περὶ χεῖρε βαλόντε a quelque chose de choquant» (p. 146). Dans des cas individuels tels que ὄσσε «les deux yeux», il paraît que la concordance de nombre varie sans règle (à part peut-être les contraintes métriques), p. ex. pluriel du prédicat dans A 200 δεινὼ δέ οἱ ὄσσε φάανθεν, singulier dans M 466 πυρὶ δ΄ ὄσσε δεδήει et duel dans la formule A 104 ὄσσε δέ οἱ πυρὶ λαμπετόωντι ἔῖκτην, qui peut être un archaïsme («Le duel n'apparaît que dans la formule fixée, évidemment ancienne»). Variation semblable dans le numéral 2, qui ne dispose pas de formes spécifiques de génitif et de datif chez Homère, où l'on trouve le nom./acc. dans ces fonctions syntaxiques, p. ex. K 253 τῶν δύο μοιράων, κ 515 δύω ποταμῶν ἐριδούπων, N 407 δύω κανόνεσο' ἀραρυῖαν, par contraste p. ex. avec d'autres auteurs comme Pindare, qui utilise N. 8.48 δυοῖν. Selon Meillet, la forme attendue serait \*δυουν/δυοιυν (cf. arc. ἰ μέσουν τοῖς Διδύμοιυν, IG V.2, IPArk 13, Orchomenos, IVe s. av. J.-C.), οù la double présence de /u/ aurait été perçue comme gênante, comme peut le suggérer l'absence de l'accusatif attendu de υἰύς «fils» et la préférence pour le nominatif υἰός chez Homère. Mais, en tout cas, une forme \*δυοιιν serait métriquement acceptable,  $\cup i^a \cup V / \cup i^a i^a C / \#.$
- 19 En ce qui concerne le cas du nom du «pied», Meillet remarque qu'«à côté de très nombreux exemples de ποδῶν et de πόδεσσι, ποσσί, ποσί, il y a huit exemples seulement de ποδοῖιν» (p. 149). En fait, les chiffres sont les suivants:

ποδῶν	23	ποσσίν	20
ποσί	19	πόδεσσι	17
ποσίν	30	πόδεσσιν	11
ποσσί	23	ποδοῖιν	8

Tab. 4 — Attestation des formes de pluriel et de duel du nom du «pied» chez Homère.

20 Cela pourrait impliquer que généralement la forme du duel est récessive, mais il faudrait, bien sûr, distinguer les cas où le pluriel dénote une dualité de celles où ce n'est pas le cas. Naturellement, Meillet évoque aussi les nécessités métriques pour justifier l'utilisation d'une forme du pluriel à la place d'un duel, p. ex. p. 157: «Devant ἑταῖροι, l'épithète ἐρίηρες ne pourrait figurer au duel», donc on a des cas comme N 421-3:

τὸν μὲν ἔπειθ΄ ὑποδύντε δύω ἐρίηρες ἑταῖροι,
Μηκιστεύς, Ἐχίοιο πάις, καὶ δῖος Ἀλάστωρ,
νῆας ἔπι γλαφυρὰς φερέτην βαρέα στενάχοντα
«Sous lui se glissent ensuite deux braves compagnons,
Mécistée, fils d'Echios, et le divin Alastor.
Ils l'emportent aux nefs creuses, tous deux poussant de lourds sanglots.» (trad. P. Mazon)

Bien entendu, cette explication n'est pas pertinente dans les cas où une forme de duel et de pluriel seraient métriquement identiques, p. ex. A 328:

Μυρμιδόνων δ' ἐπί τε κλισίας καὶ νῆας ἰκέσθην / ἵκοντο. «Ils arrivent aux baraques et aux nefs des Myrmidons.» (trad. P. Mazon)

22 Pour la phrase (δύω) ἐρίηρες ἑταῖροι, il est tentant de supposer une forme plus ancienne avec digamma, c.-à-d. \*δύω ἐρίηρε ϝεταῖροι ου \*δύω ἐρίηρε ϝεταίρω, qui, après la chute de /w/, aurait été remaniée avec une forme à consonne finale, ἐρίηρες ἑταῖροι (Il. 2x), ἐρίηρας ἐταίρους (Il. 1x); et même ἐρίηρος ἑταῖρος (Il. 1x), probablement avec flexion secondaire comme thème en -o- par contrainte formulaire, cf. un cas semblable comme Ποσειδάωνα/-ι (ϝ)ἄνακτα#/-ι# (10x) >> Ποσειδάωνος ἄνακτος# (1x). Meillet (p. 161) cite des cas possiblement inverses, c.-à-d., avec flexion de duel secondaire après la chute de /w/ (M 367):

έσταότες Δαναοὺς ὀτρύνετον ἶφι μάχεσθαι «Restez ici, tous deux, à ce poste, ... pour entraîner les Danaens à bien mener le franc combat.» (trad. P. Mazon)

- 23 Cette ligne pourrait remonter à une version plus ancienne \*ὀτρύνετε ϝἷφι μάχεσθαι. Pourtant, la connexion traditionnelle de ἑταἷρος avec ἕτης (él. ϝέτης) «membre de clan, citoyen» n'est pas retenue aujourd'hui par nombre de chercheurs, parce que la langue homérique, apparemment, ne présente pas de trace de digamma<sup>17</sup>.
- L'usage apparemment erratique du duel est expliqué par Meillet comme le résultat d'un mélange dialectal dans la langue épique: pendant que certains *aoidoi* parlaient un dialecte où le duel était encore vivant, pour d'autres c'était déjà une catégorie morte et ils l'utilisaient de façon assez arbitraire. Cependant, il est remarquable que dans la discussion des formes du duel et du pluriel, Meillet commence par les formes des noms non animés, et traite ensuite les animés où, comme il le dit clairement, l'utilisation des formes du duel est plus fréquente, p. ex. dans  $\Xi$  281-285:

Τὼ βήτην Λήμνου τε καὶ Ἰμβρου ἄστυ λιπόντε ἡέρα ἐσσαμένω ῥίμφα πρήσσοντε κέλευθον. Ἰδην δ΄ ἰκέσθην πολυπίδακα μητέρα θηρῶν Λεκτόν, ὅθι πρῶτον λιπέτην ἄλα· τὼ δ΄ ἐπὶ χέρσου βήτην, ἀκροτάτη δὲ ποδῶν ὕπο σείετο ὕλη. «Ils laissent là les villes de Lemnos et d'Imbros. Vêtus d'une vapeur, ils sont rapides à achever leur route. Ils atteignent ainsi l'Ida aux mille sources, cette mère des fauves, à Lectos, où d'abord ils quittent la mer. Les voilà qui font route par terre maintenant, et la cime des bois s'émeut sous leurs pieds.» (trad. P. Mazon)

Donc, sa présentation des données implique une différence entre les noms animés et les noms non animés – chose qu'il ne discute pas lui-même, mais qui est probablement un facteur important dans la distribution des formes. Comme discuté par Hillyard<sup>18</sup>, l'utilisation des formes du duel chez Homère, bien que facultative par contraste par exemple avec le sanskrit où elle est obligatoire quand on fait référence à deux entités,

obéit largement à l'«échelle d'animéité» (angl. animacy scale), c.-à-d., les formes plus hautes dans l'«échelle d'animéité» sont utilisées plus fréquemment au duel: (prédicat de) 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> personne > pronoms (1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> personne) > noms propres > noms communs pour parenté > référent humain > r. animé > r. non animé<sup>19</sup>. Selon lui, la distribution des formes du duel et du pluriel dans les douze premiers chants de l'*Iliade* est la suivante, selon les classes de mots (tab. 5) et la nature du référent (tab. 6):

catégorie	duel %	pluriel %
noms	23	77
pronoms	75	25
verbes (choix possible entre DU et PL)	77	23
δύω, δύο + nom	75	25
ἄμφω	100	-

Tab. 5 — Distribution du duel et du pluriel entre les différentes classes de mots.

nombre	pronom	pronom 2 <sup>e</sup>	pronom	parenté/nom propre	humain, non parenté	animé, non humain	inanimé
duel	84	85	71	61	56	16	12
pluriel	16	15	29	39	44	84	88

Tab. 6 — Distribution du duel et du pluriel selon la nature du référent.

Bien que, dans chaque cas particulier, nombre de facteurs puissent être en jeu pour ce qui concerne le choix du duel ou du pluriel, la distribution générale semble obéir à la tendance universelle de marquer des distinctions plus rigoureusement dans les parties plus élevées de l'échelle de l'animéité. Cette distribution est implicite dans le traitement du sujet par Meillet.

## Grammaticalisation, renouvellement, etc.

Dans son article sur «Le renouvellement des conjonctions» de 1915, Meillet discute une apparente contradiction dans l'histoire de cette classe de mots: comme elles font partie de la structure grammaticale d'une langue, on s'attendrait à ce qu'elles soient historiquement stables, comme les pronoms personnels, mais le fait est que l'on voit beaucoup d'exemples de disparition et de remplacement de conjonctions dans les langues indo-européennes, p. ex. PIE \*kue «et» et \*ue «ou» ont disparu dans leur majorité. D'autre part, on voit des cas d'innovations comme gr. ἴνα qui n'est pas hérité du PIE. Mais, comme Meillet le souligne, le manque de correspondances formelles n'implique pas que la classe elle-même n'existait pas dans la proto-langue – un

important point méthodologique de reconstruction. Selon lui, la perte cyclique des conjonctions est connectée à celle de leur valeur «expressive» qui signale l'attitude du parlant vers le contenu de la proposition, par exemple «[d]es conjonctions françaises comme et, ou, que, si, etc., sont d'usage courant. Mais elles n'ont aucune valeur sentimentale» (p. 15). Il y a donc une tendance au renouvellement de ces mots, par exemple par l'addition d'autres mots, comme et puis, et alors, et après, et de plus, et puis alors, fr. ou: ou bien, ital. o et ossia, etc. ou par remplacement. Ce que Meillet décrit ici est donc un procès du type de la «main invisible» qui opère dans d'autres processus cycliques comme celui de la négation (cycle de Jespersen, fr. \*ne > ne ... pas > pas du tout > du tout ...), ou des adjectifs qualificatifs comme en allemand †knorke, super, cool, geil, mega ..., traité en détail par Keller 20. Un autre point important noté par Meillet est la question du volume du mot (allem. Wortumfang), connectée selon lui avec l'absence ou la présence d'une valeur expressive qui diminuerait avec la perte de poids phonétique, p. ex. dans PIE \*eti «en plus, de là», (gr. ἔτι, skr. áti) > lat. et > fr. <et> [e], probablement un ablatif en \*-ti du démonstratif \*h,e- «celui», cf. arm. abl. sg. -oy < \*-o-ti, ou PIE \*epi «sur, au-dessus, en plus» > arm. classique ew [eu] «et», arm. médiéval et moderne <ow> [u]<sup>21</sup>. Comme on l'a déjà dit, à côté de la perte totale d'un mot, il y a la possibilité d'un renouvellement par exemple par dérivation, comme dans le latin vulgaire qui utilise des formes diminutives à l'origine comme substitut pour des formes simples devenues trop courtes, p. ex., lat. vulg. AUREM à AURICULAM > fr. oreille, APEM à APICULAM > fr. abeille, etc. La réduction phonétique de ces «mots accessoires» est due, selon Meillet, à leur prononciation plus rapide que celle des mots lexicaux:

Or les mots accessoires tendent à se prononcer plus vite que les mots principaux, et leurs éléments constituants, plus réduits par là même, sont plus sujets à s'altérer. C'est ce qui est arrivé quand l'ancien arménien ew a passé à  $u^{22}$ .

Cela pourrait impliquer la supposition d'une sphère de langue où la régularité des changements phonétiques, des *Lautgesetze*, n'est pas pertinente, et donc libre pour toute sorte de spéculation: la grammaticalisation comme «black box» de la reconstruction. Mais peut-être est-il suffisant d'opérer *more iuvenigrammatico* en supposant des règles spéciales pour ce type de mots, par exemple dans le cas de la proclise ou de l'enclise<sup>23</sup>.

Ce processus de renouvellement est visible aussi dans les pronoms relatifs dans les langues indo-européennes, p. ex. pour PIE \*(H)io- on trouve des cas d'«élargissement» en grec ὄς à ὅσπερ, ὅστις, en slave *i-že* et arménien *o-r*, et des cas de remplacement par d'autres mots, comme le pronom démonstratif (allemand *der*, *die*, *das*), anaphorique + particule (gotique *iz-ei*), démonstratif combiné avec le relatif (v. pers. *haya-/taya- <\*so-/to-+io-*), indéfini/interrogatif comme en latin et hittite (\*kui-) ou par une particule sans flexion comme en grec moderne που, originellement «où». Le concept de «bridging contexts» est mentionné par Meillet sous le terme de «phrases ambiguës» (p. 19), il s'agit dans ce cas de phrases interrogatives subordonnées à une phrase matrice où le pronom interrogatif peut être réinterprété comme marquant la subordination ellemême – ce serait donc un cas d'«hypoanalyse» comme défini par Croft:

Dans l'hypoanalyse, l'auditeur réanalyse une propriété sémantique/fonctionnelle contextuelle comme une propriété inhérente à l'unité syntaxique. Dans la réanalyse, la propriété inhérente au contexte (souvent le contexte grammatical [...]) est alors attribuée à l'unité syntaxique, et l'unité syntaxique en question acquiert ainsi un nouveau sens ou une nouvelle fonction<sup>24</sup>.

Reste la question de savoir ce qu'il y a d'expressif dans un pronom relatif. Ce n'est pas le pronom lui-même, mais le contexte pragmatique où à la place d'un seul on a deux actes d'illocution, une proposition et une question, par exemple «Il voulaient savoir (cela): Qu'est-ce qu'il fait?» devient «Il voulaient savoir (qu'est) ce qu'il faisait». On voit ici la source de diverses grammaticalisations possibles dépendant de la stratégie rhétorique, comme dans les pronoms interrogatifs issus de phrases focalisées du type «qui est celui qui» (cf. en français même «qu'est-ce que»), cf. v. sl.  $k \bar{\nu} to < k^{\bar{\nu}} os ... tod$  «qui est celui qui », tock. B  $k_{u} se < k^{\bar{\nu}} os ... so$  «Qui est celui (qui...)», arm. o(v), pl.  $oyk' < k^{\bar{\nu}} os ... jos$  «qui est celui qui ...» = gr.  $\pi o\tilde{\iota} o\varsigma$ , etc.<sup>25</sup>, ou dans des conjonctions causales développées à partir d'une question rhétorique suivie de la réponse, p. ex., lat. qua re «par quelle chose» > quare «pourquoi» > fr. car «parce que»<sup>26</sup>:

non es eques; quare? non sunt tibi milia centum.

Vous n'appartenez pas à l'ordre des chevaliers. Pourquoi? Vous n'avez pas 10 000 sesterces $^{27}$ .

Arguit Thomam quare incredulus fuisset.

Il attaque Thomas parce qu'il avait été incrédule<sup>28</sup>.

Un autre point important discuté déjà par Meillet est celui de la stabilité diachronique de traits grammaticaux avec possible remplacement des morphèmes. Il dit à ce propos:

Il suffit que la catégorie grammaticale du relatif et des conjonctions existe pour que le développement d'un relatif nouveau et de conjonctions nouvelles en soit facilité d'une manière essentielle<sup>29</sup>.

Cela implique au moins deux questions: premièrement, un morphème nouveau remplace-t-il son prédécesseur dans absolument toutes ses fonctions? Parfois, cette idée est formulée sous le titre de «renewal» avec la succession des futurs du latin classique (laudabo) et vulgaire (laudare habeo > fr. je louerai) jusqu'aux langues romanes modernes (fr. je vais louer) comme Paradebeispiel, mais il n'est pas clair qu'il y ait toujours une interaction étroite entre l'ancienne et la nouvelle construction. La position opposée est celle de «détermination par la source» (de la grammaticalisation), angl. source determination, qui suppose que le développement fonctionnel d'un grammème est déterminé par le sens, les contraintes, etc. de la construction d'où il provient<sup>30</sup>. Deuxièmement, s'il y a renouvellement de catégories d'un côté, d'où et comment se développent des catégories nouvelles, par exemple un nouveau système de cas (comme dans le tokharien et le vieux lituanien) ou un tempus futurum dans une langue qui pendant des siècles avait vécu sans cette catégorie, comme l'allemand moderne? Est-ce toujours le contact avec d'autres langues?

C'est en 1904-1905 dans son article fameux «Comment les mots changent de sens» que Meillet parlait de l'évolution de formes lexicales vers des formes grammaticales, procès baptisé «grammaticalisation» en 1912 dans l'article «L'évolution des formes grammaticales». Dans l'article discuté ici, Meillet utilise le terme de nouveau apparemment encore comme néologisme:

L'élément qui figure à la jonction de deux phrases tend à devenir un simple outil grammatical: il se «grammaticalise» pour ainsi dire $^{31}$ .

Au tout début des études de ce type de phénomène linguistique, on ne peut pas s'attendre à trouver la solution de toutes les questions ouvertes depuis, et si Meillet dit que:

Les origines des conjonctions sont d'une diversité infinie, on le sait. Il n'y a pas d'espèce de mot qui ne puisse livrer des conjonctions. Le verbe même en fournit, comme lat. uel, igitur ou licet<sup>32</sup>.

35 On penserait peut-être plutôt à des voies de grammaticalisation (angl. grammaticalisation paths) plus fréquentes que d'autres. Mais Meillet souligne aussi le phénomène de source determination mentionné ci-dessus:

Les mots nouveaux qui rendent une même notion, tout en étant absolument divers, ont souvent au fond le même sens originel: lat. et, arm. ew, sl. i, gr.  $\kappa\alpha i$  n'ont rien à faire étymologiquement les uns avec les autres; mais le sens d'aussi y transparaît encore d'une manière évidente dans les formes anciennes de chacune de ces langues et n'a tout à fait disparu qu'avec le temps; il est très visible en latin classique, en arménien classique, en vieux slave, en grec ancien<sup>33</sup>.

Et parlant de renouvellement et d'affaiblissement sémantique, Meillet décrit ce que l'on appelle aujourd'hui le cycle de Jespersen – ce qui est remarquable aussi parce que le livre d'Otto Jespersen, *Negation in English and Other Languages*, fut publié en 1917, soit après l'article de Meillet:

Cet exemple montre assez à lui seul que, dans l'étymologie des particules et mots accessoires de phrases, le sens initial des mots considérés est ce qui importe le moins: il n'y a rien de commun entre les sens initiaux – du reste très différents – de pas, point, rien, personne, jamais et la négation. Tous ces mots n'en sont pas moins pleinement négatifs aujourd'hui<sup>34</sup>.

37 Finalement, Meillet souligne que le contexte syntaxique peut être décisif pour l'évolution fonctionnelle d'une forme, ce qu'il démontre par la particule slave da pour laquelle il suppose un sens premier «ainsi» et qui est utilisée comme particule d'exhortation avant un impératif, comme conjonction subordonnante pour introduire des propositions finales et conditionnelles (comme l'allemand so «si»), et comme particule affirmative comme lat. sic > ital. si et v. sl. takъ «tel» > pol. tak «oui».

### Conclusion

Ce bref aperçu de trois articles de Meillet devrait montrer suffisamment qu'on peut (et devrait) étudier ses travaux encore aujourd'hui avec profit. Certaines positions qu'il défend ont été reprises de nos jours, comme la question de savoir s'il existait deux ou trois séries d'occlusives vélaires en indo-européen. Bien que sur certains points le raisonnement de Meillet soit quelque peu daté, l'arrangement même des matériaux peut mener le lecteur attentif à de nouvelles découvertes (comme dans le cas des formes de duel chez Homère). Dans la discussion de phénomènes plus généraux, beaucoup d'observations sont encore pertinentes aujourd'hui, comme l'observation de développements cycliques, la question du renouvellement et de la détermination par l'origine d'une construction. Il va de soi qu'il ne s'agit pas d'accepter verbatim dicta magistri, mais beaucoup de ses vues et arguments restent valides et donc, pour citer un de ses exemples repris dans l'introduction, comme le disent Platon et Plutarque, il n'est pas nécessaire de «mouvoir ce qui est immobile»<sup>35</sup>.

### **BIBLIOGRAPHIE**

BEEKES, Robert Stephen Paul, Etymological Dictionary of Greek, Leiden, Brill, 2010.

BRUGMANN, Karl, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Vol. 1: Einleitung und Lautlehre, Straßburg, Trübner, 1886.

BRUGMANN, Karl, DELBRÜCK, Berthold, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 2. Aufl., Straßburg, Trübner, 1897-1916.

BYBEE, Joan L., PERKINS, Revere D., PAGLIUCA, William, *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

CHEUNG, Johnny, Etymological Dictionary of the Iranian Verb, Leiden, Brill, 2007.

CROFT, William, Explaining Language Change: An Evolutionary Approach, Harlow/New York, Longman, 2000.

CUNY, Albert, Le nombre duel en grec, Paris, C. Klincksieck, 1906.

EWAia = MAYRHOFER, Manfred, Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen, Heidelberg, Winter, 1992-2001.

HACKSTEIN, Olav, «From Discourse to Syntax: The Case of Compound Interrogatives in Indo-European and Beyond», in *Proceedings of the 15th Annual UCLA Indo-European Conference, Los Angeles, November 7-8, 2003*, ed. by Karlene Jones-Bley, Martin E. Huld, Angela Della Volpe, Miriam Robbins Dexter, Washington, Institute for the Study of Man, 2004, p. 257-298.

HACKSTEIN, Olav, «Rhetorical Questions and the Grammaticalization of Interrogative Pronouns as Conjunctions in Indo-European», in *Per Aspera ad Asteriscos. Studia Indogermanica in honorem Jens Elmgård Rasmussen sexagenarii Idibus Martiis anno MMIV*, ed. by Adam Hyllested, Anders Richard Jørgensen, Jenny Helena Larsson, Thomas Olander, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft, 2004, p. 167-186.

HACKSTEIN, Olav, «Neuhochdeutsch Wieso: Sprachgeschichte und Typologie», in *Indogermanistik – Germanistik – Linguistik*, hrsg. von Maria Kozianka, Rosemarie Lühr, Susanne Zeilfelder, Hamburg, Kovač, 2004, p. 93-106.

HILL, Eugen, KÖLLIGAN, Daniel, SCHEUNGRABER, Corinna, FROTSCHER, Michael, «The Development of Prefixation in Time and Space – Ditropic Clitics and Prosodic Realignment in Dialects of Indo-European», *Transactions of the Philological Society*, 117/2 (2019), p. 157-198.

HILLYARD, Nicholas, «The Typology of the Dual in Homer», in *Topics in Comparative Philology and Historical Linguistics. Oxford University Working Papers in Linguistics, Philology & Phonetics. Vol. 11*, ed. by Daniel Kölligan, Ranjan Sen, Oxford, University of Oxford, 2006, p. 62-76.

HIMMELMANN, Nikolaus P., REINÖHL, Uta, «Renewal: A Figure of Speech or a Process sui generis?», *Language*, 93/2 (2017), p. 381-413.

HOFFMANN, Otto, «Zur indogermanischen lautlehre», Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, 18 (1892), p. 149-159.

HYLLESTED, Adam, JOSEPH, Brian D., «Albanian», in *The Indo-European Language Family – A Phylogenetic Perspective*, ed. by Thomas Olander, Cambridge, Cambridge University Press, 2022, p. 223-245.

JESPERSEN, Otto, Negation in English and Other Languages, København, Høst, 1917.

KELLER, Rudi, Sprachwandel. Von der unsichtbaren Hand in der Sprache, Tübingen, Francke, 1990.

KÖLLIGAN, Daniel, «Armenian o(v)», in Topics in Comparative Philology and Historical Linguistics. Oxford University Working Papers in Linguistics, Philology & Phonetics. Vol. 11, ed. by Daniel Kölligan, Ranjan Sen, Oxford, University of Oxford, 2006, p. 110-121.

KORTLANDT, Frits, «I.-E. Palatovelars before Resonants in Balto-Slavic», in *Recent Developments in Historical Phonology*, ed. by Jacek Fisiak, The Hague, Mouton, 1978, p. 237-243.

LUBOTSKY, Alexander, «Reflexes of Proto-Indo-European \*sk in Indo-Iranian», *Incontri Linguistici*, 24 (2001), p. 25-57.

MEILLET, Antoine, «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes», *Mémoires de la Société de linquistique de Paris*, 8 (1894), p. 277-304.

MEILLET, Antoine, «Comment les mots changent de sens» [1905-1906], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 230-271 et 507.

MEILLET, Antoine, «L'évolution des formes grammaticales» [1912], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 130-148.

MEILLET, Antoine, Aperçu d'une histoire de la langue grecque, Paris, Hachette, 1913.

MEILLET, Antoine, «Le renouvellement des conjonctions», Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, (1915), p. 9-28.

MEILLET, Antoine, «L'emploi du duel chez Homère et l'élimination du duel», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 22 (1921), p. 145-164.

MEILLET, Antoine, «Les adjectifs grecs en -τος», in Donum natalicium Schrijnen. Verzameling van opstellen door oud-leeringen en bevriende vakgenooten opgedragen aan mgr. prof. dr. Jos. Schrijnen bij gelegenheid van zijn zestigsten verjaardag, 3 Mei 1929, uitg. door Stephan W. J. Teeuwen et al., Nijmegen/Utrecht, N. v. Dekker & van de Vegt, 1929, p. 635-639.

MELCHERT, Harold Craig, «PIE Velars in Luvian», in *Studies in Memory of Warren Cowgill*, ed. by Calvert Watkins, Berlin/New York, De Gruyter, 1987, p. 182-204.

MELCHERT, Harold Craig, «Luvo-Lycian Dorsal Stops Revisited», in *The Sound of Indo-European 2. Papers on Indo-European Phonetics, Phonemics and Morphophonemics*, ed. by Roman Sukac, Ondrej Sefcik, Munich, LINCOM, 2012, p. 206-218.

NUSSBAUM, Alan, «\*Jocidus: An Account of the Latin Adjectives in -idus», in *Compositiones Indogermanicae in memoriam Jochem Schindler*, ed. by Heiner Eicher, Hans Christian Luschützky, Praha, Enigma Corporation, 1999, p. 377-419.

PEDERSEN, Holger, «Die Gutturale im Albanesischen», Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, 36 (1900), p. 277-340.

PETIT, Daniel, «Le comparatisme et les langues classiques: d'Antoine Meillet à aujourd'hui», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 265-290.

SCHLEICHER, August, Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, 4. Aufl., Weimar, Böhlau, 1876.

SILVERSTEIN, Michael, «Hierarchy of Features and Ergativity», in *Grammatical Categories in Australian Languages*, ed. by Robert M. W. Dixon, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies, 1976, p. 112-171.

STEENSLAND, Lars, Die Distribution der urindogermanischen sogenannten Gutturale, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1973.

VINE, Brent, «On Dissimilatory r-loss in Greek», in *Indogermanistik und Linguistik im Dialog: Akten der XIII. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft vom 21. bis 27. September 2008 in Salzburg*, hrsg. von Thomas Krisch, Thomas Lindner, Wiesbaden, Reichert, 2011, p. 1-17.

ZUBATÝ, Josef, «Die altindische tenuis aspirata palatalis», Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, 31 (1892), p. 9-22.

### **NOTES**

- 1. Cf. D. Petit, «Le comparatisme et les langues classiques» pour l'œuvre d'Antoine Meillet sur les langues classiques.
- 2. A. Meillet, Aperçu d'une histoire de la langue grecque, p. 34.
- **3.** A. Meillet, «Les adjectifs grecs en  $-\tau \circ \varsigma$ ».
- **4.** Cf. la discussion de H. C. Melchert, «PIE Velars in Luvian» et «Luvo-Lycian Dorsal Stops Revisited». En plus, H. Pedersen («Die Gutturale im Albanesischen») a essayé de montrer que l'albanais retient un triple reflexe des occlusives avant voyelle palatale (position acceptée p. ex. par A. Hyllested, B. D. Joseph, «Albanian»), et aussi l'arménien, langue du type «satem», montre des restes des labio-vélaires, p. ex. dans awcanem «oindre», cf. lat. unguō, -ere, skr. anákti
- **5.** A. Meillet, «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes», p. 278 **6.** *Ibid.*, p. 279.
- 7. Cf. p. ex. A. Nussbaum, «\*Jocidus», p. 387.
- **8.** Cf. la même polysémie de «crâne» et «coupe» dans lat. vulg. *testa*: fr. *tête*, et allem. *Kopf* «tête» de lat. vulg. *cuppa*.
- **9.** Cf. avec le même sens κέρχνος et κερχνίον attestés à Éleusis.
- **10.** Peut-être le sens primitif était-il «tournant», d'où «coin» (lit.) et «(fin du) champ», cf. allem. Ort «place, village» < germ. \*uzda- «cime, fin». Une racine \*kamp- se trouve aussi en iranien: parth. 3° personne du pluriel nkmbynd / nikambend/, sogd. bouddh. pk'np- «détourner», nk'np- «courber, soumettre» etc. (cf. J. Cheung, Etymological Dictionary of the Iranian Verb, p. 229). Comme la structure de la racine est irrégulière pour l'indo-européen, on a supposé des mots substrats; ou un présent à nasale de \*keh,p- «prendre» (lat. capio, gr. κάπτω, let. kàmpju, kàmpt), \*kh,-n(e)-p-?
- **11.** Plus récemment, la connexion est admise p. ex. dans *EWAia* 1. p. 340 *sq.* suivant Forssman qui suppose \**krāru* de *KAR<sup>i</sup>* «faire l'éloge», véd. *carkarmi* etc., allem. *Ruhm*, cf. aussi B. Vine, «On dissimilatory r-loss in Greek», p. 13.
- 12. O. Hoffmann, «Zur indogermanischen lautlehre».
- **13.** L. Steensland, *Die Distribution der urindogermanischen sogenannten Gutturale*; F. Kortlandt, «I.-E. Palatovelars before Resonants in Balto-Slavic».
- 14. J. Zubatý, «Die altindische tenuis aspirata palatalis».
- **15.** A. Lubotsky («Reflexes of Proto-Indo-European \*sk in Indo-Iranian», p. 49) dit à ce propos: «the exact mechanism escapes me».
- **16.** Cf. aussi la thèse de doctorat d'A. Cuny, *Le nombre duel en grec*, dirigée par A. Meillet, M. Bréal et V. Henry.
- 17. Cf. p. ex. R. S. P. Beekes, Etymological Dictionary of Greek, p. 473, 475.
- 18. N. Hillyard, «The Typology of the Dual in Homer».

- 19. M. Silverstein, «Hierarchy of Features and Ergativity».
- 20. R. Keller, Sprachwandel.
- **21.** Normalement, c'est vu comme un développement phonétique de [iw] ou [ju] à [u] (cf. la citation de Meillet *infra*, p. 33), mais on manque d'autres exemples sûrs, et on pourrait supposer que arm. *ow* remonte à la variante \**opi* (gr. myc. *o-pi*, gr.  $\dot{o}\pi$ ío $\sigma$  $\omega$  etc.), tandis que *ew* continue \**epi*. **22.** A. Meillet, «Le renouvellement des conjonctions», p. 17.
- **23.** E. Hill, D. Kölligan, C. Scheungraber, M. Frotscher, «The Development of Prefixation in Time and Space Ditropic Clitics and Prosodic Realignment in Dialects of Indo-European».
- **24.** W. Croft, *Explaining Language Change*, p. 216 *sq.*: «In hypoanalysis, the listener reanalyzes a contextual semantic/functional property as an inherent property of the syntactic unit. In the reanalysis, the inherent property of the context (often the grammatical context [...]) is then attributed to the syntactic unit, and so the syntactic unit in question gains a new meaning or function.»
- **25.** Cf. O. Hackstein, «From Discourse to Syntax» et «Rhetorical Questions and the Grammaticalization of Interrogative Pronouns as Conjunctions in Indo-European»; D. Kölligan, «Armenian o(v)».
- **26.** Cf. O. Hackstein, «From Discourse to Syntax», «Rhetorical Questions and the Grammaticalization of Interrogative Pronouns as Conjunctions in Indo-European» et «Neuhochdeutsch Wieso».
- 27. Suet. Tib. 59.
- 28. Peregr. Aeth. 40.2.
- 29. A. Meillet, «Le renouvellement des conjonctions», p. 21.
- **30.** Cf. la définition par J. L. Bybee, R. D. Perkins, W. Pagliuca, *The Evolution of Grammar*, p. 9: «the source meaning uniquely determines the grammaticalization path that the gram will travel in its semantic development». Voir aussi la discussion dans N. P. Himmelmann, U. Reinöhl, «Renewal».
- 31. A. Meillet, «Le renouvellement des conjonctions», p. 21.
- **32.** Ibid.
- 33. Ibid., p. 26.
- 34. Ibid., p. 21 sq.
- **35.** Platon, *Lois* 913b: ἐπὶ πολλοῖς γὰρ δὴ λεγόμενον εὖ τὸ μὴ κινεῖν τὰ ἀκίνητα. «La règle "Tu ne déplaceras pas l'immobile" s'applique à juste titre à de nombreux cas.»

### **RÉSUMÉS**

Prenant comme exemples trois articles d'Antoine Meillet sur une question de reconstruction indo-européenne, sur une question de langue homérique et sur le développement des conjonctions, cet article montre que non seulement les questions abordées par Meillet, mais fréquemment aussi ses réponses sont encore pertinentes aujourd'hui, sinon toujours *de dicto*, du moins souvent *de sensu*, et que même sa présentation des données invite à une relecture profitable.

Using three articles by Antoine Meillet as examples to address questions of Indo-European reconstruction, the Homeric language and the development of conjunctions, this article demonstrates that not only are the questions posed by Meillet still relevant today, but often so

are his responses, if not always *de dicto*, at least often *de sensu*, and that even his presentation of the data invites a fruitful re-examination.

### **INDEX**

**Mots-clés :** reconstruction, occlusives dorsales indo-européennes, nombre duel, conjonctions, grammaticalisation

Keywords: reconstruction, Indo-European dorsal stops, dual number, conjunctions, grammaticalisation

### **AUTEUR**

### DANIEL KÖLLIGAN

Université Julius-Maximilian de Würzburg

# Antoine Meillet et la langue homérique: au-delà du «Parryisme»\*

Martina Astrid Rodda

### NOTE DE L'AUTEUR

\* L'auteur tient à remercier les organisateurs de la Journée Meillet à Lausanne pour les excellentes discussions scientifiques. Roxane Kamaroudis-Tambrun a traduit cet article en français et je lui en suis très reconnaissant. Je remercie également le Dr Blaž Zabel pour avoir partagé des documents inédits sur la world literature et Matija Murko, ainsi que la Prof. Constanze Güthenke et les participants au séminaire «History of Classical Scholarship» à Oxford pour leurs contributions. Une expertise anonyme a offert des commentaires généreux et utiles.

### Meillet, Parry et un héritage longtemps débattu

- Un article sur la contribution d'Antoine Meillet aux études homériques ne peut débuter sans aborder au moins brièvement la question de son rôle décisif dans les prémices du développement de la théorie de l'oralité et, plus précisément, de l'importance de son influence sur les travaux de Milman Parry. Cette question a reçu des réponses très diverses à différents stades de la réception des travaux de Parry; elle a également été abordée dans plusieurs contributions récentes, c'est pourquoi notre résumé ici sera relativement court et suivra souvent ce que d'autres ont dit plus tôt et mieux que nous¹.
- L'histoire est à peu près la suivante: à la fin des années 1920, un Américain du nom de Milman Parry, alors doctorant à Paris, soutient que non seulement la langue des poèmes homériques est faite d'unités répétées appelées formules, mais que celles-ci font à leur tour partie d'un système cohérent de diction traditionnelle, ce qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle les poèmes ont été élaborés par des aèdes

transmettant leur poésie oralement<sup>2</sup>. Parry trouvera un moyen d'étayer ses arguments sur la nature orale de la poésie homérique en la comparant à une tradition orale vivante, celle des *guslari* yougoslaves; son travail sera malheureusement interrompu par sa mort prématurée en 1935, mais il sera poursuivi par son confrère Albert Lord<sup>3</sup>.

- Il peut être utile de résumer ici certains aspects clés de la pensée de Milman Parry. Parry soutient que, pour des raisons cognitives, la poésie orale ne peut être composée en mettant bout à bout des mots isolés, mais uniquement à l'aide de groupes de mots ou d'expressions préétablis pour créer la structure métrique recherchée lorsqu'ils sont combinés. La définition parryenne classique de la formule la décrit comme «une expression qui est régulièrement employée, dans les mêmes conditions métriques, pour exprimer une certaine idée essentielle» Parry entend par «idée essentielle» le noyau sémantique de l'expression, ce qu'il reste après avoir écarté toute expansion stylistique: «quand le matin vint» pour ἦμος δ'ἠριγένεια φάνη ῥοδοδάκτυλος Ἡώς (littéralement: «quand l'aube aux doigts roses, née le matin, apparut»). Ce qui fait d'une phrase répétée une formule, c'est son caractère prêt à l'emploi pour la composition, qui dépend strictement du fait que la formule apparaisse toujours avec la même valeur métrique.
- Les formules ont tendance à se regrouper en systèmes de formules, c'est-à-dire en groupes d'expressions ayant la même valeur métrique et partageant d'autres traits similaires de pensée et de mots. Ces groupes d'expressions étaient disponibles en tant que systèmes et de façon consciente pour l'aède, qui devait sûrement les reconnaître comme quelque chose de différent des expressions isolées. Les systèmes de formules de la poésie orale se caractérisent par leur extension et leur économie; l'extension est le nombre de formules dans un système, tandis que l'économie consiste à éviter les expressions entièrement substituables, c'est-à-dire les expressions exprimant la même idée essentielle dans la même forme métrique (il n'est pas nécessaire de mémoriser du contenu inutile et redondant). Ces traits sont caractéristiques de la poésie orale et n'apparaissent jamais à des taux comparables dans les œuvres non orales:

On se trouve ainsi en présence d'un système de formules, composé d'un ensemble de systèmes plus petits et dont le caractère nous empêche de façon absolue d'y voir l'œuvre d'un poète individuel<sup>5</sup>.

Dans cette version de l'histoire, les deux paragraphes qui précèdent sont un résumé du travail individuel et radicalement novateur de Parry. Il s'est peut-être appuyé sur les intuitions d'autres universitaires avant lui (en remontant jusqu'à Friedrich August Wolf et Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison)<sup>6</sup>, mais son œuvre est fondamentalement le résultat de son propre coup de génie, génie qui restera souvent incompris, excepté de quelques rares privilégiés qui lui ont porté attention, pendant quelques décennies après sa mort. Dans l'introduction de l'édition de 1971 des œuvres complètes de son père, Adam Parry (lui-même universitaire, spécialiste d'Homère entre autres et lui aussi condamné à une mort prématurée), présente cette version du développement de la théorie des formules:

It could fairly be said that each of the specific tenets which make up Parry's view of Homer had been held by some former scholar. Thus the dependence of the given word, especially of the ornamental adjective, on necessities of metre rather than considerations of meaning, had been observed by Heinrich Düntzer; Antoine Meillet had stated, though he had not set out to prove, that all Homeric poetry is made up of formulae; while the formulary structure of contemporary illiterate poetry had been stated by earlier researchers (e.g. A. van Gennep); so had the unfixed nature of illiterate poetry, its freedom from any true sense of verbatim repetition (M. Murko).

Even the term "oral" as applied to a kind of poetry, and a sharp differentiation of that kind of poetry from anything composed in writing, is to be found in Marcel Jousse. [...] The professor at Paris whose ideas were most in harmony with Parry's own was Antoine Meillet (1866-1936), who was primarily a linguist, and as such more disposed to see the language of Homer as the product of a tradition than most straight Homerists. Meillet gave Parry confidence in following out his intuition that the structure of Homeric verse is altogether formulary; but he cannot be said to have vitally affected the direction of his thought.

Il est largement reconnu qu'Adam Parry avait tendance à décrire le travail de son père comme étant plus unique, innovant et isolé qu'il ne l'était en réalité<sup>8</sup>; il a également minimisé les parallèles avec les études allemandes antérieures<sup>9</sup>. Si bien que sa présentation finit par entrer en contradiction avec la vision de la situation qu'avait Milman Parry lui-même. Dans l'avant-propos de son ouvrage *Cor Huso: A Study of Southslavic Song*, qui ne sera finalement pas publié, Parry père dresse un tableau qui ne saurait être que trop familier à de nombreux étudiants qui font de la recherche: un directeur de recherche vous explique votre travail et vous découvrez qu'il a tout à fait raison et qu'il le comprend mieux que vous – ainsi qu'un autre scénario tristement réaliste: vous pensez qu'une conférence n'est pas pertinente pour votre travail et que vous pouvez l'ignorer, alors qu'il s'avère plus tard qu'elle aurait été d'une importance capitale:

My first studies were on the style of the Homeric poems and led me to understand that so highly formulaic a style could be only traditional. I failed, however, at the time to understand as fully as I should have that a style such as that of Homer must not only be traditional but also must be oral. It was largely due to the remarks of my teacher M. Antoine Meillet that I came to see, dimly at first, that a true understanding of the Homeric poems could only come with a full understanding of the nature of oral poetry. It happened that a week or so before I defended my theses for the doctorate at the Sorbonne Professor Mathias Murko of the University of Prague delivered in Paris the series of conferences which later appeared as his book La Poésie populaire épique en Yougoslavie au début du XX<sup>e</sup> siècle. I had seen the poster for these lectures but at the time I saw in them no great meaning for myself. However, Professor Murko, doubtless due to some remark of M. Meillet, was present at my soutenance and at that time M. Meillet as a member of my jury pointed out with his usual ease and clarity this failing in my two books. It was the writings of Professor Murko more than those of any other which in the following years led me to the study of oral poetry in itself and to the heroic poems of the South Slavs<sup>10</sup>.

7 Dans L'épithète traditionnelle dans Homère<sup>11</sup>, Milman Parry cite Les origines indoeuropéennes des mètres grecs comme un moment crucial dans l'articulation des idées existantes sur la formularité dans l'épopée homérique:

L'hexamètre n'est pas, comme le vers de chanson et comme le vers iambique, un mètre populaire, employé dans des genres populaires. C'est un mètre savant, manié par des spécialistes, les aèdes qui composaient des épopées, les savants qui composaient des poèmes didactiques.

C'est un vers où tout est artificiel et traditionnel: le vocabulaire, plein de mots archaïques; la grammaire, où les vieilles formes se maintiennent à côté des nouvelles, et où se rencontrent des formes éoliennes à côté de formes ioniennes; le phonétisme, mêlé de formes de dates diverses et de parlers divers.

L'épopée homérique est toute faite de formules que se transmettaient les poètes. Qu'on prenne un morceau quelconque, on reconnaît vite qu'il se compose de vers ou de fragments de vers qui se retrouvent textuellement dans un ou plusieurs passages. Et même les vers dont on ne retrouve pas les morceaux dans un autre passage ont aussi le caractère de formules, et ce n'est sans doute que par hasard qu'ils ne sont pas conservés ailleurs. Il est vrai, par exemple, que le vers A 554:

άλλὰ μάλ' εὕκηλος τὸ φράζεαι, ἄσσ' ἐθέλησθα ne se lit pas dans le reste de l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*; mais c'est qu'il n'y a pas eu d'autre occasion de l'employer. L'épopée homérique est une poésie de gens de métier, faite avec des formules apprises, et qu'il aurait été malaisé de composer autrement, avec le vers traditionnel qu'on y employait¹².

- Le passage de Meillet contient le mot «formule» et une définition implicite, sinon explicite, de celle-ci comme un «morceau» répété d'un vers; il couvre les compétences techniques des chanteurs, le caractère artificiel et traditionnel du matériau poétique et, de façon plus frappante, l'idée que tout est formulaire chez Homère, même lorsqu'un morceau n'est attesté qu'une seule fois. Il est difficile de voir dans l'intention implicite de cette citation autre chose que la reconnaissance par Milman Parry lui-même que l'influence d'Antoine Meillet a été significative dans l'élaboration de ce qui allait devenir la théorie des formules. De même, il est clair que ce que Meillet expose ici est le fondement des théories de Parry, plutôt qu'un exemple précoce de celles-ci: il y a une différence évidente entre cette esquisse et le travail extensif de définition, de collecte de données et d'étude comparative interlittéraire mené plus tard par Parry. Il convient de noter que, dans le contexte de la thèse, Parry semble avoir choisi ce passage pour soutenir que son propre travail défendra les vues de Meillet contre ses détracteurs, résolvant en quelque sorte la question de la formularité homérique une fois pour toutes 13.
- Il devrait être clair à ce stade que si quelques escarmouches dans les guerres frontalières Meillet-Parry ont eu lieu, l'étendue de la question est surtout de savoir dans quelle mesure le travail de Meillet a été fondamental pour Parry plutôt que de s'interroger sur un quelconque conflit d'attribution. Bien qu'il soit nécessaire d'aborder ce sujet dans un article sur Meillet et les études homériques, la majeure partie de notre article s'écartera de ce sujet pour explorer une autre question: dans quelle mesure le travail de Meillet reste-t-il pertinent, ou peut-être devrait-il rester pertinent, pour les études homériques au-delà de son influence sur Parry?

# Biographie intellectuelle de Meillet et Parry: quelques éléments de contexte

- Parry commence son travail sur Homère en comparant la diction des poèmes homériques à celle de la poésie qui leur succède, pour des raisons essentiellement esthétiques, sous la direction de George Calhoun à Berkeley; il se rend à Paris pour étudier avec Victor Bérard qu'il pensait sympathique à ses intérêts, mais finit par étudier avec Aimé Puech qui l'oriente à son tour vers son collègue Antoine Meillet: «And this is where Parry's story really begins.»<sup>14</sup>
- Thérèse de Vet soutient spécifiquement que l'histoire de Parry commence par sa rencontre avec le structuralisme en la personne de Meillet<sup>15</sup>. Elle implique Parry dans une critique plus large du structuralisme; plus précisément, elle voit la principale lacune de la théorie de Parry dans sa tentative d'appliquer une approche structuraliste à un système linguistique diachronique. Pour ce faire, Parry a dû intégrer le structuralisme dans une «semi-evolutionary roadmap of mentalités, in which orality gives way to literacy in a progressive and irreversible process that impoverishes the oral singer's abilities to compose in performance»<sup>16</sup>. L'autrice utilise ces points pour développer une critique de la théorie orale, dont les lacunes remontent à la mauvaise

compréhension ou mauvaise utilisation du structuralisme par Parry; bien que sa vision de la théorie orale elle-même soit dépassée, elle peut encore valoir la peine d'être abordée par le chercheur oraliste. Plus récemment et de façon plus systématique, Blaž Zabel a replacé le travail de Parry dans le contexte des théories de la world literature, offrant un complément et un contrepoint nécessaires à la critique structuraliste de Thérèse de Vet<sup>17</sup>.

Quoi qu'il en soit, Aimé Puech et ses collègues plus littéraires ne semblaient pas comprendre l'originalité et l'importance des thèses de Parry; seuls Meillet et Pierre Chantraine ont vraiment saisi «le caractère étonnamment moderne de l'entreprise de Parry: étudier comment "fonctionne" un texte, en faisant abstraction de tout le reste» 18. Selon Charles de Lamberterie, Parry a repris trois principes clés de l'enseignement de Meillet: il faut une base méthodologique solide dans la philologie du texte avant de pouvoir faire des affirmations linguistiques; la langue homérique est artificielle et condense en elle-même plusieurs étapes diachroniques, elle ne peut donc pas être étudiée de manière synchronique à la manière de Saussure; toute la langue homérique est formulaire, même lorsqu'une phrase n'est attestée qu'une seule fois, cela est dû à un manque de preuves et non pas à un statut différent. Le compte rendu de Meillet des thèses de Parry présentera, comme nous le verrons, les idées de Parry au moins partiellement comme une justification de ce que Meillet lui-même avait dit sur ces points; d'autre part, personne ne conteste la prétention de Parry d'avoir introduit la formularité dans le domaine littéraire du style 19.

L'article de Pierre-Yves Testenoire sur Meillet et l'anthropologie linguistique de l'oralité apporte une contribution essentielle à cette discussion: grâce à une analyse détaillée et riche de l'interaction entre l'enseignement de Meillet et les travaux de Jean Paulhan et de Marcel Jousse, ainsi que de Parry, il place solidement le cas de ce dernier dans le contexte d'une série d'étudiants de Meillet qui allaient par la suite apporter d'importantes contributions dans le domaine des études sur la poésie orale dans une perspective ethnographique au sens large. Comme P.-Y. Testenoire le note lui-même, le projet suivant de Parry après son départ de Paris, la documentation des traditions orales sud-slaves, est bien plus une entreprise anthropologique modelée sur la tradition américaine; mais Meillet conserve la reconnaissance d'avoir mis Parry sur cette voie en lui recommandant d'étudier les travaux de Matija Murko<sup>20</sup>.

### Meillet et le texte homérique

- Voilà pour l'histoire intellectuelle, une histoire dans laquelle le travail de Meillet est principalement considéré en fonction de celui de Parry ou, plus généralement, de ses anciens étudiants. Reste à savoir ce qu'il est advenu des recherches de Meillet sur Homère: présentent-elles un intérêt en elles-mêmes pour les spécialistes actuels d'Homère, en particulier ceux qui abordent le texte du point de vue littéraire, plutôt que de celui d'un linguiste intéressé par les comparaisons entre les langues indoeuropéennes, par exemple?<sup>21</sup>
- Les trois *Companions* ou manuels en langue anglaise sur les poèmes homériques les plus récents ne contiennent que peu de traces du travail de Meillet. Le *New Companion to Homer*<sup>22</sup> cite de lui une triade quelque peu prévisible d'ouvrages clés, tous présentant un intérêt comparatif plus large: *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, la 8º édition de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* et enfin la 5º édition de

la Grammaire comparée des langues classiques écrite avec Joseph Vendryes. Cette sélection trahit peut-être l'importance accordée par ce manuel aux questions de langue et de forme<sup>23</sup>: presque toutes ces citations apparaissent dans le chapitre de Martin L. West sur le mètre homérique et dans celui d'Egbert Bakker sur le discours homérique. Antoine Meillet est, comme on pouvait s'y attendre, également mentionné comme celui qui a présenté Milman Parry à Matija Murko, l'initiant ainsi aux études comparatives sur l'oralité.

- On ne trouve pas plus de références à Meillet dans les manuels de langue anglaise: le Cambridge Companion to Homer ne le cite pas une seule fois, pas plus que la traduction anglaise des Prolégomènes au Basler Kommentar<sup>24</sup>. On peut supposer que cela est dû en partie à une réticence à citer des ouvrages non anglophones dans des publications qui sont avant tout destinées à la population étudiante du Royaume-Uni et des États-Unis, mais cela n'explique pas l'absence de Meillet dans le Basler Kommentar.
- 17 Le risque est de considérer le travail de Meillet comme n'étant pas nécessairement quelque chose qu'un homériste devrait connaître, ni même comme pertinent pour les linguistes travaillant sur Homère. La suite de cet article propose un contrepoint à ce point de vue, en partant des écrits de Meillet sur un sujet qui devrait tenir à cœur aux classicistes les plus traditionnels: comment éditer le texte d'Homère.
- Meillet, dont les intérêts allaient bien au-delà d'une vision étroite de la linguistique, est revenu à plusieurs reprises sur la manière dont les textes classiques devraient être édités. Son point de vue est, du moins en apparence, celui d'un utilisateur, plutôt que celui d'un éditeur: explicitement, il s'intéresse à ce qui rend l'édition d'un texte classique utilisable et utile pour un linguiste, mais cela dissimule un argument implicite sur les responsabilités d'un éditeur vis-à-vis d'un public qui ne partage pas la même connaissance du processus de critique textuelle et même des langues anciennes dans leur ensemble. À cet égard, les intérêts de Meillet sont tout à fait d'actualité dans notre discours contemporain sur la centralité de l'enseignement des langues et sur la manière dont les universitaires qui placent la connaissance des langues anciennes au centre de leur travail peuvent se comporter de manière responsable vis-à-vis d'un public varié<sup>25</sup>.
- Dans un texte pour l'Association Guillaume Budé, Meillet a décrit (et c'est d'une grande utilité pour nous aujourd'hui) ce qu'il pensait que les éditeurs d'œuvres classiques devraient faire lorsqu'ils traitent des textes «bien élevés» qui ne sont pas comme ceux d'Homère, c'est-à-dire des textes qui ont pour source un original unique plutôt qu'une tradition instable et protéiforme, ainsi que la raison pour laquelle les deux sont des catégories distinctes:

Les besoins du linguiste en matière d'éditions varient avec la nature des textes. Il faut envisager deux types distincts. Il y a d'une part les ouvrages qui ont été fixés une fois par une «édition» et qui, au cours de leur transmission, n'ont subi que des altérations fortuites ou des changements destinés, dans la pensée de ceux qui reproduisaient ou corrigeaient le texte, à restaurer le texte initial: tel est le cas de la plupart des œuvres grecques et latines de l'antiquité dont s'occupe avant tout l'Association Guillaume Budé. Il y a, d'autre part, des textes flottants dont la forme et le fond ont été adaptés aux besoins des générations successives: tel est le cas des chansons de geste françaises par exemple. Dans ce second cas, le texte initial n'est pas restituable, et le seul genre d'édition utilisable pour le linguiste est l'édition diplomatique. On n'envisagera ici que le premier cas<sup>26</sup>.

Nous reviendrons plus tard sur la question de savoir si le texte homérique doit être édité d'une manière qui n'ignore pas son développement oral et ses fluctuations

potentielles – une question qui résonne d'une façon étonnamment étroite avec les débats des chercheurs autour des éditions d'Homère près d'un siècle après Meillet. Pour l'instant, il est important de noter que si Meillet envisage ici le cas des «textes flottants», il omet visiblement toute mention à Homère (dont le nom n'apparaît pas du tout dans le petit texte<sup>27</sup>). La «plupart» des textes grecs et latins, dit-il, ont un original fixe que nous pouvons tenter de reconstruire; le seul exemple fourni de «textes flottants» est médiéval, et non antique<sup>28</sup>. Meillet semble ici évoquer la possibilité que certains auteurs antiques aient également un texte instable et il n'est pas déraisonnable de supposer que l'allusion ici est faite à Homère (en particulier à la lumière d'autres travaux); mais le lecteur doit se faire le complice du chercheur pour arriver à cette déduction.

Si l'on se limite à des textes littéraires bien élevés et figés, les exigences de Meillet sont les suivantes: ils doivent être présentés le plus clairement possible, car les linguistes ne sont pas toujours des spécialistes de la langue en question et peuvent utiliser les textes pour rechercher des informations spécifiques ou même des formes de mots; les corrections éditoriales doivent être marquées de manière à ne pas être confondues avec la tradition, dont il faut rendre compte rigoureusement. Par ailleurs, Meillet met en garde contre l'édition de textes dans le but de reconstituer l'état vrai de la langue au moment de leur composition, car cela les rend inexploitables pour les linguistes. Un texte de Platon édité pour être similaire aux inscriptions attiques contemporaines n'ajouterait aucune connaissance linguistique à ce que nous savons déjà grâce aux inscriptions elles-mêmes<sup>29</sup>. Nous devons tenir compte à la fois de la possibilité que les auteurs littéraires attestent d'un stade ou d'un usage différent de la langue par rapport à d'autres sources contemporaines, mais aussi de l'idée que les théories sur l'évolution de la langue sur lesquelles se fonde le travail éditorial peuvent être erronées et pourraient créer des exemples trompeurs.

Nous résumons ici les remarques de l'article de 1923 non seulement parce qu'elles présentent un intérêt légitime en elles-mêmes, mais aussi parce que le texte d'Homère, comme Meillet lui-même en était conscient, entre presque systématiquement en conflit avec cette approche. En effet, dans un article précédent, Meillet avait exposé ses intérêts et ses attentes concernant une édition d'Homère; là encore, il s'agit explicitement d'un ensemble de *desiderata* pour une édition d'Homère à l'intention des linguistes<sup>30</sup>.

Le postulat est essentiellement le même que celui de l'article pour l'Association Budé de 1923: il existe une tension entre l'édition de textes dans l'intérêt du grand public et dans l'intérêt de la linguistique historique. Le grand public a besoin de textes lisibles, dans lesquels la tradition a été corrigée là où cela était nécessaire. Pour le linguiste, en revanche, les corrections, avec leur clarté artificielle, sont dangereuses, car elles risquent d'influencer le lecteur, même si elles sont clairement signalées:

Ce dont a besoin le philologue, c'est d'avoir un recueil aussi complet et aussi clair que possible de toutes les données traditionnelles, sans aucune addition qui les trouble. [...] Plus d'une fois, grammairiens et linguistes ont été, par là, induits à raisonner sur des corrections d'éditeurs comme si c'étaient des données positives<sup>31</sup>.

24 Il est encore une fois primordial de ne pas mélanger les corrections éditoriales et les données transmises. Si on compare ce passage à la liste détaillée qu'il fournira dans l'article de 1923 sur une série d'auteurs, Meillet n'offre ici aucun exemple de cette situation, comptant à nouveau sur la complicité du lecteur qui pourrait probablement fournir ses propres exemples s'il le souhaitait.

Pour expliquer que le texte d'Homère constitue un contre-exemple de ce principe de non-intervention éditoriale<sup>32</sup>, l'argument de Meillet n'est pas (encore) qu'il y a des singularités dans sa composition, mais plutôt que l'histoire de la transmission du texte homérique est brouillée par une distance inhabituellement longue entre la (les) version(s) de l'auteur et nos manuscrits les plus anciens; cette longue distance implique également des quantités importantes de travail éditorial antique. Dans ce cas, le travail de l'éditeur moderne peut débarrasser le texte d'un grand nombre d'influences fallacieuses: nous pouvons et devons essayer de restaurer un stade linguistique antérieur du texte afin de pouvoir l'évaluer correctement en tant que source de données linguistiques.

26 Ce travail éditorial consiste principalement à rétablir les conventions d'écriture originales, comme la *scriptio continua*, l'orthographe des voyelles longues et brèves dans les alphabets grecs archaïques ou l'écriture instable des consonnes géminées³³. Par exemple, la pratique de la *scriptio continua* a conduit à des erreurs dans la division des mots: l'adjectif inexistant ὀκρυόεις / ὀκρυοέσση est né de la division erronée d'une phrase contenant l'adjectif κρυόεις précédé d'un génitif en -00³⁴. Si l'on continue avec le génitif de radical -0-, le raccourcissement de certaines terminaisons en hiatus peut être expliqué non pas comme une irrégularité du mètre archaïque, mais simplement comme une erreur introduite dans la tradition manuscrite par un changement dans les conventions d'écriture: παρὰ δ' ἀλφίτου ἱεροῦ ἀκτήν (*Il.* 11.631), qui nécessite deux abréviations en hiatus, était «simplement» écrit à l'origine παραδαλφιτοιεροακτην en *scriptio continua* et prononcé ἀλφίτο' ἱεροῦ ἀκτην avec élision du génitif en -00³⁵. Le thème crucial de cette reconstitution est la régularité: dans l'ensemble, nous nous retrouvons avec une version de la langue homérique dans laquelle les exceptions sont nettement moins fréquentes qu'elles n'avaient été décrites.

Mais quelque chose ne va pas dans ce discours: des caractéristiques d'écriture telles que la scriptio continua et l'orthographe indifférenciée des voyelles longues et courtes auraient, bien qu'à un degré différent, affecté la plupart des textes grecs transmis depuis l'âge archaïque et classique. Selon Meillet, la profondeur diachronique de la langue homérique aurait amplifié les effets déformants de ces conventions; plus encore, les éditeurs qui ont dirigé la réécriture du texte homérique selon de nouvelles conventions graphiques n'auraient pas été des locuteurs fiables de la langue qu'ils essayaient d'éditer, contrairement au grec attique classique.

Il n'y a que peu ou pas d'indication que tout cela ait un rapport avec l'oralité ou la formularité; il semble que les idées de Meillet à cet égard, même si elles sont antérieures à Parry, se soient développées après cet article<sup>36</sup>. Au contraire, lorsque Meillet évoque le milieu social dans lequel les poèmes ont été interprétés, il décrit les poètes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* comme les héritiers d'une «tradition lettrée»<sup>37</sup>. Il s'intéresse occasionnellement à la façon dont les chanteurs auraient prononcé des sons spécifiques – ce qui pourrait ressembler à une ouverture sur l'oralité, mais n'est en fait présenté que dans le but de reconstruire des étapes antérieures de la langue et de dater des changements de sons spécifiques. Le chanteur antique prononçait-il le digamma intervocalique, par opposition au digamma initial? Meillet le suggère et se dédit aussitôt en l'espace d'un paragraphe<sup>38</sup>.

L'article est truffé d'exemples qu'il ne vaut pas la peine de discuter ici, mais l'argument principal de Meillet est clairement réaffirmé à intervalles réguliers: nous devrions en fait reconstruire le texte d'Homère autant que possible:

Le texte a été si remanié par les copistes et les réviseurs, qu'on ne peut tenir pour sûr que ce qui est garanti par la métrique. Et toute forme ionienne-attique qui se trouve constamment dans des conditions où l'on peut lui substituer une forme plus ancienne et éolienne doit être tenue en principe, sinon pour fausse, du moins pour douteuse<sup>39</sup>

Il convient de souligner que ces conclusions, qui semblent aux antipodes des principes de l'article pour l'Association Budé de 1923 (les linguistes ont besoin que les éditeurs fassent le moins d'hypothèses possible sur le texte), reposent en fait exactement sur la même pensée: nous ne devons pas imposer de présupposés critiques à notre texte avant de commencer l'analyse linguistique, que ces présupposés proviennent de critiques modernes ou d'éditeurs anciens. Le travail éditorial défendu par Meillet consiste finalement à dépouiller le plus possible le texte des traces de ces présupposés. Meillet prend également soin de rappeler au lecteur que son projet de reconstruction a avant tout une valeur heuristique, puisqu'il rappelle au linguiste qu'il doit s'interroger sur les données éditoriales qu'il a sous les yeux:

Restituer un texte aussi différent dans la forme extérieure de celui des Alexandrins, et plus encore des manuscrits, peut apparaître comme une hypothèse téméraire. Mais, si elle se donne pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un simple instrument de travail ne prétendant à aucune valeur par soi-même, et enseignant à douter du texte traditionnel souvent plus qu'à rien affirmer sur le texte originel, cette hypothèse sera le meilleur moyen de déterminer ce que vaut le témoignage du texte homérique en matière de langue et d'en étudier la grammaire<sup>40</sup>.

Les principes éditoriaux de Meillet sont en résonance, mais aussi en distance avec une édition qu'il pouvait difficilement ignorer en rédigeant l'article de 1918<sup>41</sup>, à savoir l'*iliade* de van Leeuwen (1912-1913)<sup>42</sup>. Van Leeuwen «corrige» les données manuscrites pour compenser les effets des mêmes phénomènes examinés par Meillet, tels que la confusion entre *e* et *o* courts et longs et la perte du digamma initial. Il regroupe toutes ces interventions éditoriales sous le titre commun de «multa quae ad orthographia spectant»<sup>43</sup>, présentant ses choix comme des corrections évidentes qui ne devraient pas encombrer l'apparat critique. On ne trouve pas ici de discussion sur l'histoire linguistique du texte, mais un renvoi au manuel de diction épique de l'auteur, qui offre un compte rendu de l'état de la linguistique homérique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>.

La mention du remplacement des formes éoliennes ci-dessus pourrait également sembler familière aux linguistes homériques, car le processus envisagé par Meillet est celui d'une évolution scribale dans laquelle les formes ioniennes remplacent progressivement les formes éoliennes chaque fois que la métrique le permet. En fait, c'est précisément ce que Parry suggérera plus tard par l'idée de la (re)composition en performance: la nouveauté chez Parry sera de soutenir qu'il s'agit d'un phénomène inhérent à une tradition orale, par opposition à quelque chose qui se produit dans la transmission écrite, une démarche scientifique qui va de pair avec sa redéfinition de la formule en tant que caractéristique orale<sup>45</sup>. D'autre part, le récent regain d'intérêt pour le concept de performance scribale et son rôle dans la normalisation de la forme linguistique des textes oraux et non oraux trouve un ancêtre peut-être surprenant chez Meillet<sup>46</sup>.

- Un autre élément de l'article de 1918 qui étonnera l'homériste «traditionnel» est la façon dont sa réflexion sur les principes éditoriaux pour Homère semble s'intégrer presque parfaitement dans le débat sur les éditions critiques les plus récentes d'Homère. La dichotomie entre une édition d'Homère que Meillet décrit comme «purement traditionnelle» 47, retraçant uniquement l'histoire de la tradition manuscrite jusqu'à un archétype, et une édition qui tente une reconstruction linguistique remontant jusqu'à nos sources manuscrites les plus anciennes, résume presque parfaitement les différences méthodologiques entre les deux éditions critiques les plus récentes de l'*Iliade*, à savoir celles d'Helmut van Thiel et de Martin L. West<sup>48</sup>.
- 34 Alors que l'édition d'Helmut van Thiel se contente de reconstituer l'étape la plus ancienne de la tradition manuscrite à partir des données en notre possession, l'objectif plus ou moins explicite de Martin L. West est de reconstruire la version d'auteur du texte qu'il attribue au «un[us] [...] prim[us] poeta» de l'Iliade<sup>49</sup>. En pratique, cela conduit West sur une voie qui, de façon remarquable, est parallèle aux desiderata méthodologiques de Meillet pour une édition linguistique d'Homère<sup>50</sup>. Bon nombre des exemples abordés par Meillet se retrouvent chez West: il se penche sur les problèmes causés par la copie du texte en alphabet attique; bien qu'il ne se donne pas pour but de reconstruire systématiquement le texte écrit en continu, il présente brièvement ses arguments en faveur de la restauration du génitif en -00, en se fondant en partie sur la preuve d'une division des mots mal interprétée dans la scriptio continua<sup>51</sup>. West et Meillet relient tous deux les données métriques et la linguistique historique pour aborder la question de la reconstruction en quatrième pied des infinitifs en -εμεν dans la mesure du possible: tous deux pensent qu'il est correct de restaurer une forme dactylique, bien qu'ils parviennent en fin de compte à des conclusions différentes basées sur une vision différente de l'histoire de l'infinitif en -ειν<sup>52</sup>.
  - Le fait que l'Iliade de West soit à la fois une tentative de reconstruction linguistique et un projet d'édition textuelle a engendré un débat bien connu autour de son édition lorsqu'elle a été publiée pour la première fois. Dans un échange quelque peu virulent de critiques de la Bryn Mawr Classical Review, Gregory Nagy a attaqué Martin L. West pour avoir tenté de produire un texte d'Homère qui aspire à être plus aristarchéen que l'édition d'Aristarque lui-même: West et Aristarque partagent le même objectif, celui de reconstruire les ipsissima verba du poète originel de l'Iliade, mais contrairement à Aristarque, qui était au moins un éditeur modéré, West fait confiance à son propre jugement plutôt qu'aux manuscrits53. Il s'agit là, bien entendu, d'un objectif fondamentalement différent de l'édition «linguistique» d'Homère de Meillet, qui, elle, visait à fournir de meilleurs outils au linguiste faisant des recherches sur l'histoire du grec et qui était clairement envisagée comme un exercice intellectuel plutôt que comme le schéma directeur d'un texte réellement publiable. La réponse de West à la critique de Nagy est peut-être plus conforme aux lignes directrices de Meillet: contrairement à Meillet, West considère (ou prétend considérer) la tradition orale comme faisant partie du décor, mais affirme que l'innovation linguistique est beaucoup plus susceptible d'avoir été introduite par les copistes et devrait donc être supprimée autant que possible dans une tentative de restaurer «l'original»:

If we want to get back to the original – and that is what I want – we must endeavour to identify the corruptions of the written tradition. "Oral poetics" is a red herring. Yes, constant modernization is characteristic of the oral poetic tradition; but that does not mean we have to accept all the modernizations we find in the written tradition, because written traditions also modernize<sup>54</sup>.

## Coda: Meillet après Parry

Nous ne nous exposerons sans doute pas à la controverse en affirmant que feu le professeur West n'était pas un oraliste. Comme nous avons tenté de le démontrer plus haut, Meillet ne l'était pas non plus en 1918. Le point de vue de Meillet sur ce à quoi devrait ressembler un texte d'Homère «linguistiquement utile» a-t-il changé après avoir été exposé aux idées de Milman Parry, ainsi qu'à travers l'évolution de ses propres pensées sur le sujet entre 1918 et 1928? Nous savons bien que Meillet a retravaillé son analyse de la langue homérique dans la troisième édition («entièrement revue, corrigée et augmentée») de son Aperçu d'une histoire de la langue grecque en se fondant sur les nouveaux développements de la théorie de l'oralité<sup>55</sup>. Au lieu de revenir sur ce texte, nous nous concentrerons brièvement sur le compte rendu des thèses de Parry à la Sorbonne que Meillet a rédigé pour le Bulletin de la Société de linguistique de Paris<sup>56</sup>; comme nous le verrons, ce texte ne se contente pas de commenter le travail de Parry et son originalité par rapport aux idées de Meillet lui-même, mais revient également sur les principes de l'article de 1918 sur la manière d'éditer le texte d'Homère.

Le récit de Meillet reconnaît d'emblée que la contribution de Parry est essentielle non seulement à la compréhension du style d'Homère par l'érudit classique, mais aussi à la compréhension de la langue d'Homère par le linguiste; une nuance que Parry lui-même, qui avait commencé par travailler sur le style de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, a dû explorer:

Ces deux thèses de doctorat, soutenues à Paris par un helléniste américain, sont à considérer pour le linguiste parce que le caractère de la langue homérique y est exactement reconnu. Le style oral homérique s'oppose, de par son principe même, au style des littératures écrites modernes. [...] l'aède homérique chante devant un public; sa matière est traditionnelle, et sa langue ne l'est pas moins<sup>57</sup>.

Meillet terminera son récit par une affirmation directe, quoique modestement articulée, de l'utilité de l'ouvrage de Parry: «On a seulement voulu montrer ici combien le livre de M. Milman Parry est suggestif pour le linguiste.»<sup>58</sup>

D'autre part, Meillet revendique très clairement avoir contribué au développement d'une théorie orale des épopées homériques: il rappelle au lecteur ses propres théories sur l'hexamètre, «mal adapté à la structure du grec», et déclare sans détour que l'idée que la langue d'Homère est faite de formules est en fait la sienne: «C'est ce qui m'a fait dire que la langue homérique est toute formulaire; cette affirmation a scandalisé certains philologues; mais elle répond à une réalité certaine, évidente pour qui a le sens du style homérique.» Bien que cette phrase puisse être lue comme une réponse directe aux affirmations de Parry concernant l'innovation scientifique, nous devons nous rappeler que Parry lui-même avait cité précisément ce passage dans sa thèse (comme discuté supra, p. 48 sq.): la ligne d'influence intellectuelle est, au moins à ce stade, incontestée entre le superviseur et le supervisé.

Meillet explique également en quoi les recherches de Parry devraient venir modifier l'approche du texte homérique en tant que texte par les linguistes, invitant inévitablement à une comparaison avec l'article de 1918:

Pour utiliser le texte homérique, le linguiste doit donc penser constamment à deux principes:

1° La diction épique était sans cesse adaptée aux habitudes du récitant et des

auditeurs, par suite constamment modernisée dans la mesure où le vers le permettait.

- 2° Elle comprenait un jeu de formules, les unes rigidement fixées, les autres approximatives qui conservaient des archaïsmes<sup>60</sup>.
- 41 Par exemple, le vers *Il.* 4.433 Τρῶες δ', ὡς τ' ὅιες πολυπάμονος ἀνδρὸς ἐν αὐλῆ conserve des formes archaïques à la fois dans ὅιες et πολυπάμονος, un mot qui réapparaît au vers 5.613 (ναῖε πολυκτήμων πολυλήϊος, ἀλλά ἑ μοῖρα) sous une forme modernisée: πολυκτήμων, à partir de πολυπάμων, forme plus archaïque. Il ne s'agit pas seulement pour Meillet de soutenir qu'il faut reconstruire la forme éolienne, en partant du principe qu'elle est plus archaïque; il reconnaît aussi qu'un élément linguistique comme πολυπάμονος ἀνδρὸς, qui n'apparaît qu'une seule fois dans le texte qui nous a été transmis, peut en fait parfaitement être considéré comme une formule et être utilisé comme élément isolé d'un ensemble de preuves pour reconstruire l'évolution de la langue épique. Nous trouvons ici les germes d'une branche productive de la recherche linguistique sur Homère.
- Les principes de l'article de 1918 selon lesquels l'approche du texte d'Homère par le linguiste devrait consister à essayer de reconstruire le stade le plus ancien de son développement linguistique ne sont pas rejetés, mais transformés. Nous sommes toujours en train de reconstruire le stade le plus archaïque du texte: la formularité fournit un outil pour le faire plus efficacement, tandis que reconnaître que les poèmes homériques sont un produit de la tradition orale permet une compréhension beaucoup plus fine des phénomènes linguistiques qui ont généré le texte tel que nous le lisons au travers de la tradition manuscrite. Ce sont là des points que les travaux ultérieurs de Parry et la longue tradition oraliste qui lui a succédé ont mis en évidence, mais Meillet les expose spécifiquement dans le cadre du projet de la linguistique historique.
- Nous espérons avoir réussi à montrer à quel point Antoine Meillet mérite d'être lu non seulement en tant que linguiste (ce que nous devrions incontestablement faire, de nombreuses contributions dans ce volume en témoignent), mais aussi en tant que chercheur qui a préfiguré et influencé certaines des voies les plus fertiles de la recherche oraliste et non oraliste sur Homère; non seulement en tant que professeur de Parry, mais comme quelqu'un qui a été capable de voir et de développer les idées de la théorie orale dès ses débuts. Les observations de Meillet sur l'édition textuelle et la responsabilité éditoriale sont toujours pertinentes dans les débats actuels sur la manière d'éditer Homère. En résumé, «On a seulement voulu montrer ici combien l'œuvre de M. Antoine Meillet est suggestive pour le classiciste.»

#### **BIBLIOGRAPHIE**

ANDERSEN, Øivind, HAUG, Dag T. T. (eds), Relative Chronology in Early Greek Epic Poetry, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

BIERL, Anton, LATACZ, Joachim, OLSON, Stuart D. (eds), Homer's Iliad: The Basel Commentary.

Prolegomena, translated by Benjamin Millis, Sara Strack, Berlin/Boston (MA), De Gruyter, 2015.

CASSIO, Albio Cesare (a cura di), *Storia delle lingue letterarie greche*, Seconda edizione, Firenze, Le Monnier università, 2016.

CERQUIGLINI, Bernard, Éloge de la variante: histoire critique de la philologie, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

CHADWICK, John, «The Descent of the Greek Epic», *The Journal of Hellenic Studies*, 110 (1990), p. 174-177.

CHANTRAINE, Pierre, *Grammaire homérique, Tome 1: Phonétique et morphologie*, nouvelle édition revue et corrigée par Michel Casevitz, Paris, C. Klincksieck, 2013.

CONYBEARE, Catherine, GOLDHILL, Simon, «Philology's Shadow», in *Classical Philology and Theology: Entanglement, Disavowal, and the Godlike Scholar*, ed. by Catherine Conybeare, Simon Goldhill, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, p. 1-11.

DODDS, Eric Robertson, PALMER, Leonard Robert, GRAY, Dorothea, «Homer», in Fifty Years (and Twelve) of Classical Scholarship, ed. by Maurice Platnauer, 2nd ed. (being Fifty Years of Classical Scholarship revised with appendices), Oxford, Blackwell, 1968, p. 1-49.

EGGERT, Paul, The Work and the Reader in Literary Studies: Scholarly Editing and Book History, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

FICK, August, Die homerische Odyssee in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt, Göttingen, R. Peppmüller, 1883.

FINKELBERG, Margalit, «Oral Theory and the Limits of Formulaic Diction», *Oral Tradition*, 19 (2004), p. 236-252.

FOWLER, Robert L., *The Cambridge Companion to Homer*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

GRAZIOSI, Barbara, HAUBOLD, Johannes, «The Homeric Text», Ramus, 44 (2015), p. 5-28.

HARLOE, Katherine, Winckelmann and the Invention of Antiquity: History and Aesthetics in the Age of Altertumswissenschaft, Oxford, Oxford University Press, 2013.

HAUG, Dag T. T., Les phases de l'évolution de la langue épique: Trois études de linguistique homérique, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2002.

HOEKSTRA, Arie, Homeric Modifications of Formulaic Prototypes: Studies in the Development of Greek Epic Diction, Amsterdam, N. V. Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1965.

HOEKSTRA, Arie, The Sub-Epic Stage of the Formulaic Tradition: Studies in the Homeric Hymns to Apollo, to Aphrodite and to Demeter, Amsterdam/London, North-Holland Publishing Company, 1969.

JANKO, Richard, Homer, Hesiod and the Hymns: Diachronic Development in Epic Diction, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

JANKO, Richard, «Review of *A New Companion to Homer*, by Ian Morris and Barry B. Powell», *Bryn Mawr Classical Review*, 1998.05.20, en ligne: <a href="https://bmcr.brynmawr.edu/1998/1998.05.20/">https://bmcr.brynmawr.edu/1998/1998.05.20/</a>.

JANKO, Richard, «Review of Hearing Homer's Song. The Brief Life and Big Idea of Milman Parry, by Robert Kanigel», Bryn Mawr Classical Review, 2021.11.27, en ligne: <a href="https://bmcr.brynmawr.edu/2021/2021.11.27/">https://bmcr.brynmawr.edu/2021/2021.11.27/</a>.

KANIGEL, Robert, Hearing Homer's Song. The Brief Life and Big Idea of Milman Parry, New York (NY), Alfred A. Knopf, 2021.

KIPARSKY, Paul, «Sonorant Clusters in Greek», Language, 43 (1967), p. 619-635.

LAMBERTERIE, Charles de, «Milman Parry et Antoine Meillet», in *Hommage à Milman Parry: le style* formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité poétique, éd. par Françoise Létoublon, Amsterdam, J. C. Gieben, 1997, p. 9-22.

LATACZ, Joachim, «Tradition und Neuerung in der Homer-Forschung: Zur Geschichte der Oral Poetry-Theorie», in *Homer: Tradition und Neuerung*, hrsg. von Joachim Latacz, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1979, p. 25-44.

LATACZ, Joachim (Hrsg.), Homers Ilias: Prolegomena, Berlin/New York, De Gruyter, 2009.

LEEUWEN, Jan van, Enchiridium dictionis epicae, Lugduni Batavorum, Sijthoff, 1894.

LEEUWEN, Jan van, Homeri carmina: cum prolegomenis, notis criticis, commentariis exegeticis, Lugduni Batavorum, Sijthoff, 1912-1917.

LORD, Albert B., *The Singer of Tales*, Cambridge (MA)/London, Harvard University Press, 2000 [1960].

LUDWICH, Arthur (ed.), Homeri Carmina, Pars I: Ilias, Lipsiae, Teubner, 1902.

MEILLET, Antoine, «Sur une édition linguistique d'Homère», Revue des études grecques, 31 (1918), p. 277-314.

MEILLET, Antoine, «Ce que les linguistes peuvent souhaiter d'une édition», Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1 (1923), p. 33-37.

MEILLET, Antoine, Les origines indo-européennes des mètres grecs, Paris, Presses Universitaires de France, 1923.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère: Essai sur un problème de style homérique, 1928 et Les formules et la métrique d'Homère, 1928», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 29 (1928-1929), p. 100-102.

MEILLET, Antoine, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3<sup>e</sup> éd. entièrement revue, corrigée et augmentée, Paris, Hachette, 1930.

MORRIS, Ian, POWELL, Barry (eds), A New Companion to Homer, Leiden/New York/Cologne, Brill, 1997.

MOST, Glenn W., «Karl Lachmann (1793-1851): Reconstructing the Transmission of a Classical Latin Author», *History of Humanities*, 4 (2019), p. 269-273.

NAGY, Gregory, Poetry as Performance: Homer and Beyond, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

NAGY, Gregory, «Review of *Homeri Ilias*. Recensuit / Testimonia Congessit M. L. West. Volumen Prius, Rhapsodias I-XII Continens», *Bryn Mawr Classical Review*, 2000.09.12, en ligne: <a href="https://bmcr.brynmawr.edu/2000/2000.09.12/">https://bmcr.brynmawr.edu/2000/2000.09.12/</a>.

NAGY, Gregory, Homer's Text and Language, Urbana (IL), University of Illinois Press, 2004.

NARDELLI, Jean-Fabrice, «Review of *Homeri Ilias*. Recensuit / Testimonia Congessit M. L. West. Volumen Prius, Rhapsodias I-XII Continens», *Bryn Mawr Classical Review*, 2001.06.21, en ligne: <a href="https://bmcr.brynmawr.edu/2001/2001.06.21/">https://bmcr.brynmawr.edu/2001/2001.06.21/</a>.

PARRY, Adam, «Introduction», in *The Making of Homeric Verse: The Collected Papers of Milman Parry*, ed. by Adam Parry, Oxford, Clarendon Press, 1971, p. ix-lxii.

PARRY, Adam (ed.), The Making of Homeric Verse: The Collected Papers of Milman Parry, Oxford, Clarendon Press, 1971.

PARRY, Milman, L'épithète traditionnelle dans Homère: Essai sur un problème de style homérique, Thèse principale (Docteur-ès-Lettres), Paris, 1928, en ligne: <a href="http://nrs.harvard.edu/">http://nrs.harvard.edu/</a> urn-3:hul.ebook:CHS\_Parry.LEpithete\_Traditionnelle\_dans\_Homere.1928>.

PARRY, Milman, *Les formules et la métrique d'Homère*, Thèse complémentaire (Docteur-ès-Lettres), Paris, 1928, en ligne: <a href="http://nrs.harvard.edu/">http://nrs.harvard.edu/</a>

 $urn-3: hul.ebook: CHS\_Parry M. Les\_Formules\_et\_la\_Metrique\_d\_Homere. 1928 >.$ 

PARRY, Milman, «Studies in the Epic Technique of Oral Verse-Making. I. Homer and Homeric Style», *Harvard Studies in Classical Philology*, 41 (1930), p. 73-148.

PARRY, Milman, «Studies in the Epic Technique of Oral Verse-Making. II. The Homeric Language as the Language of an Oral Poetry», *Harvard Studies in Classical Philology*, 43 (1932), p. 1-50.

PASSA, Enzo, «L'epica», in *Storia delle lingue letterarie greche*, a cura di Albio Cesare Cassio, seconda edizione, Firenze, Le Monnier Università, 2016, capitolo IV.

PERSON, Raymond F., «Harmonization in the Pentateuch and Synoptic Gospels: Repetition and Category-Triggering within Scribal Memory», in *Repetition, Communication and Meaning in the Ancient World*, ed. by Deborah Beck, Leiden, Brill, 2021, p. 318-357.

PICKENS, Rupert T., «Jaufré Rudel et la poétique de la mouvance», *Cahiers de civilisation médiévale*, 20 (1977), p. 323-337.

PLATT, Arthur, «[Compte rendu de:] A. Meillet, Les origines indo-européennes des mètres grecs, 1923», The Classical Review, 38 (1924), p. 20-22.

PUECH, Aimé, «Compte rendu de Jan van Leeuwen 1912-1913», Revue des études grecques, 27 (1914), p. 205-207.

READY, Jonathan L., Orality, Textuality, and the Homeric Epics: An Interdisciplinary Study of Oral Texts, Dictated Texts, and Wild Texts, Oxford, Oxford University Press, 2019.

REECE, Steve, «The Myth of Milman Parry: Ajax or Elpenor?», Oral Tradition, 33 (2019), p. 115-142.

ROSENMEYER, Thomas G., «The Formula in Early Greek Poetry», Arion: A Journal of Humanities and the Classics, 4 (1965), p. 295-311.

SAUSSY, Haun, The Ethnography of Rhythm: Orality and its Technologies, New York (NY), Fordham University Press, 2016.

SCHIRONI, Francesca, *The Best of the Grammarians: Aristarchus of Samothrace on the Iliad*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press, 2018.

SLINGS, Simon R. (ed.), Plato: Respublica, Oxford, Clarendon Press, 2002.

TESTENOIRE, Pierre-Yves, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet: Jean Paulhan, Marcel Jousse, Milman Parry», Histoire Épistémologie Langage, 44/2 (2022), p. 79-100.

THIEL, Helmut van (ed.), Homeri Ilias, Hildesheim, Olms-Weidmann, 1996.

THOMAS, Rosalind, *Literacy and Orality in Ancient Greece*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

THREATTE, Leslie, *The Grammar of Attic Inscriptions, vol. I: Phonology*, Berlin/New York (NY), De Gruyter, 1980.

VET, Thérèse de, «Parry in Paris: Structuralism, Historical Linguistics, and the Oral Theory», Classical Antiquity, 24 (2005), p. 257-284.

VIEILLEFOND, Jean-René, «Compte rendu de Pierre Chantraine 1942», Revue des études grecques, 55 (1942), p. 366-368.

WEST, Martin L., Greek Metre, Oxford, Clarendon Press, 1982.

WEST, Martin L., «The Rise of the Greek Epic», The Journal of Hellenic Studies, 108 (1988), p. 151-172.

WEST, Martin L., «The Descent of the Greek Epic: A Reply», *The Journal of Hellenic Studies*, 112 (1992), p. 173-175.

west, Martin L. (ed.), Homeri Ilias. Volumen prius, rhapsodias I-XII continens, Stuttgart/Leipzig, Teubner, 1998.

west, Martin L., «The Iliad - H. Van Thiel: *Homeri Ilias*. (Bibliotheca Weidmanniana, 2.) Pp. Xviii + 492. Hildesheim, Zurich et New York: Georg Olms, 1996. Cased, DM 98 (papier, DM 39.80). ISBN: 3-487-09459-2 (3-487-09460-6 Pbk).», *The Classical Review*, 48 (1998), p. 1-2.

west, Martin L., «West on Nagy and Nardelli on West», *Bryn Mawr Classical Review*, 2001.09.06, en ligne: <a href="https://bmcr.brynmawr.edu/2001/2001.09.06/">https://bmcr.brynmawr.edu/2001/2001.09.06/</a>>.

wolf, Friedrich August, *Prolegomena to Homer* (1795), transl. by Anthony Grafton, Glenn W. Most, James E. G. Zetzel, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1986.

ZABEL, Blaž, Homeric Epic and World Literature: A Comparative Study of Method, PhD dissertation, Durham University, 2020.

ZABEL, Blaž, «[Compte rendu de:] R. Kanigel, *Hearing Homer's Song. The Brief Life and Big Idea of Milman Parry*, 2021», *The Classical Review*, 72 (2022), p. 365-366.

#### **NOTES**

- 1. Ch. de Lamberterie («Milman Parry et Antoine Meillet») et Th. de Vet («Parry in Paris») abordent la relation entre Parry et Meillet, ainsi que le contexte plus large de la Sorbonne pendant le doctorat de Parry; plus récemment, P.-Y. Testenoire («Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 79) a considéré les travaux de Jean Paulhan, Marcel Jousse et Milman Parry comme «une des manifestations concrètes de l'ambition portée par Meillet de faire dialoguer la linguistique avec l'ethnographie». Nous reviendrons plus en détail sur ces contributions.
- 2. Les deux thèses de doctorat en français (M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère et Les formules et la métrique d'Homère) dans lesquelles les idées de Parry ont été développées pour la première fois, ont été par la suite adaptées en anglais pour former les deux premiers chapitres de l'édition de référence de ses œuvres rassemblées (A. Parry [ed.], The Making of Homeric Verse). Les thèses de Paris ont ensuite été retravaillées pour former deux articles en anglais, tous deux intitulés «Studies in the Epic Technique of Oral Verse-Making», dans lesquels nombre de ses idées sont développées plus avant. Les textes originaux de tous les travaux de Parry, y compris les thèses françaises, sont reproduits sur le site web du Center for Hellenic Studies; l'adresse URL de chacun d'entre eux est indiquée dans les entrées bibliographiques respectives.
- **3.** On trouvera une version de cette histoire intellectuelle (que nous avons abrégée de manière assez permissive) chez A. B. Lord, *The Singer of Tales*, une autre chez A. Parry dans son introduction à *The Making of Homeric Verse*, sur laquelle nous reviendrons bientôt. On trouvera également une biographie de Milman Parry chez R. Kanigel, *Hearing Homer's Song*, bien qu'il faille

noter les objections faites par R. Janko, «Review of *Hearing Homer's Song*» et B. Zabel, «[Compte rendu de:] R. Kanigel, *Hearing Homer's Song. The Brief Life and Big Idea of Milman Parry*, 2021». S. Reece («The Myth of Milman Parry») se focalise sur les dernières années de Parry, ainsi que sur sa mort (cet article discute longuement du suicide et des spéculations sur le suicide).

- 4. M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère, p. 16.
- 5. *Ibid.*, p. 22. Le niveau de similarité sémantique qui fait qu'un système de formules peut être pris en compte semble être assez bas dans la définition de Parry: les expressions ὀλέκοντο δὲ λαοί, ἀρετῶσι δὲ λαοί, et δαινῦτό τε λαός [les soldats périssaient / prospèrent / banquetaient] constituent un système (M. Parry, «Studies in the Epic Technique of Oral Verse-Making I», p. 84 sq.), même si leurs significations vont de «être tué» à «organiser un banquet» (on pourrait soutenir que ces formules expriment l'idée essentielle «les soldats accomplissent une activité collective»). Parry décrit régulièrement la relation entre les formules en affirmant que l'expression A «est comme» l'expression B la définition de ce qui constitue exactement ce «comme» se résumant à une liste d'exemples –; de même, aucune définition explicite n'est fournie pour ce qui compte comme une «idée similaire» (ou même une «idée essentielle»).
- **6.** À propos de Wolf, Villoison, Christian Gottlob Heyne et un autre débat passionnant, bien que nettement plus tendu, sur la primauté des idées et des méthodes entre l'étudiant et le professeur, voir l'introduction à F. A. Wolf, *Prolegomena to Homer (1795)*, ainsi que K. Harloe, *Winckelmann and the Invention of Antiquity*, chap. 5-6, et B. Zabel, *Homeric Epic and World Literature*.
- 7. A. Parry, «Introduction», p. xxii sq.; nous soulignons.
- 8. On retrouve la même séparation entre les contributions linguistiques de Meillet et le travail indépendant de Parry dans une revue de l'érudition homérique datant du milieu du siècle passé (E. R. Dodds, L. R. Palmer, D. Gray, «Homer»). Dans deux sous-chapitres distincts, L. R. Palmer (p. 17-19) discute de l'approche linguistique de Meillet à l'égard du texte homérique (que nous aborderons plus en détail *infra*, p. 56-61), tandis qu'E. R. Dodds (p. 13) présente la découverte de l'oralité comme «mainly if not entirely due to a gifted American scholar, Milman Parry», mentionnant Düntzer et Murko comme les principales influences de Parry, mais pas Meillet.
- 9. Voir J. Latacz, «Tradition und Neuerung in der Homer-Forschung».
- **10.** A. Parry (ed.), *The Making of Homeric Verse*, p. 439; nous soulignons.
- **11.** M. Parry, *L'épithète traditionnelle dans Homère*, p. 9 sq.; la citation de Parry commence au troisième paragraphe de l'extrait ci-dessous, avec «L'épopée homérique», et se termine au milieu du dernier paragraphe avec «mais c'est qu'il n'y a pas eu d'autre occasion de l'employer».
- 12. A. Meillet, Les origines indo-européennes des mètres grecs, p. 61. Également abordé récemment par P.-Y. Testenoire, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», qui souligne que si le concept de formule en tant qu'élément récurrent du vers homérique n'était pas nouveau, l'accent mis par Meillet sur la formule en tant qu'élément de l'art des poètes, transmis d'un aède à l'autre, constitue un changement d'accent significatif. Sur les perturbations causées par les théories de l'oralité et de la formule dans la critique littéraire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, voir l'ouvrage récent de H. Saussy, *The Ethnography of Rhythm*.
- 13. Parry cite la critique hostile d'Arthur Platt sur *Les origines*, selon laquelle Meillet «hardly seems to have thought out his views very profoundly», et, se référant spécifiquement au passage cité ci-dessus, «things are said about the epic on p. 61 which make one stare» (A. Platt, «[Compte rendu de:] A. Meillet, *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, 1923», respectivement p. 20 et p. 22).
- 14. Th. de Vet, «Parry in Paris», p. 264.
- **15.** P.-Y. Testenoire («Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 92 n. 31) s'oppose fermement à l'image d'«un Meillet structuraliste» que donne Thérèse de Vet et aux détails de son récit historique, tout comme le fait H. Saussy, *The Ethnography of Rhythm*, p. 184 n. 81.
- 16. Th. de Vet, «Parry in Paris», p. 261.

- 17. B. Zabel, Homeric Epic and World Literature.
- 18. Ch. de Lamberterie, «Milman Parry et Antoine Meillet», p. 11.
- 19. Ibid., p. 16-21.
- 20. Voir P.-Y. Testenoire, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 95 pour plus de références sur la tradition anthropologique américaine allant de Franz Boas à Milman Parry en passant par Alfred Louis Kroeber. Blaž Zabel termine actuellement un projet sur Matija Murko à l'Université de Ljubljana, qui devrait déboucher sur des travaux passionnants, notamment concernant sa relation avec Meillet (B. Zabel, communication personnelle avec l'auteur, février 2023).
- **21.** À propos des travaux comparatifs de Meillet en linguistique grecque, voir la contribution de Daniel Kölligan dans ce volume.
- **22.** I. Morris, B. Powell (eds), *A New Companion to Homer*, qui est bien entendu à présent le plus ancien des trois.
- **23.** Peut-être à tort, comme Richard Janko le suggère dans une critique plutôt hostile dans la *Bryn Mawr Classical Review* (R. Janko, «Review of *A New Companion to Homer*»).
- **24.** R. L. Fowler, *The Cambridge Companion to Homer*; A. Bierl, J. Latacz, S. D. Olson (eds), *Homer's Iliad: The Basel Commentary: Prolegomena* l'édition originale allemande de ce dernier volume (J. Latacz [Hrsg.], *Homers Ilias: Prolegomena*) ne contient pas non plus de citations de Meillet, bien entendu.
- 25. Voir par exemple P. Eggert, *The Work and the Reader in Literary Studies*. Sur l'histoire et les politiques d'édition de textes dans les études classiques en général, voir G. W. Most, «Karl Lachmann (1793-1851)»; C. Conybeare, S. Goldhill, «Philology's Shadow», pour donner quelques exemples récents dans un domaine beaucoup plus vaste.
- 26. A. Meillet, «Ce que les linguistes peuvent souhaiter d'une édition», p. 33; nous soulignons.
- 27. Les exemples viennent plutôt de Platon, Pétrone, Corinna, Théocrite, Plaute.
- **28.** Sur la comparaison entre les chansons de geste françaises et Homère, voir *G.* Nagy, *Poetry as Performance*, p. 7-38, qui cite à son tour R. T. Pickens, «Jaufré Rudel et la poétique de la mouvance» et B. Cerquiglini, *Éloge de la variante*. Une fois de plus, Meillet préfigure une ligne de recherche importante pour les études homériques et la philologie.
- 29. Cet exemple se trouve aussi dans l'article de 1918 sur le texte d'Homère discuté ci-dessous, ce qui nous fait penser qu'il n'est pas choisi au hasard. Il pourrait renvoyer à des choix relatifs à l'orthographe de la diphtongue -ει- dans des mots comme μείγνυμι, ἕμειξα, ἕτεισα, qui sont attribués à Burnet dans la préface de son édition de *La République* par S. R. Slings (*Plato: Respublica*, p. xvii); nous n'avons pas été en mesure de trouver une référence précise chez Burnet ou chez qui que ce soit d'autre et, à notre connaissance, Meillet ne discute pas de cette question spécifique ailleurs. La référence répétée peut aussi être simplement due au fait que Meillet avait repensé à son propre article de 1918 sur les éditions d'Homère et l'avait relu avant d'écrire son texte pour l'Association Guillaume Budé.
- 30. A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère».
- 31. Ibid., p. 278.
- **32.** Il faut souligner ici que ce principe est présenté exclusivement du point de vue de ce qui rendrait une édition la plus utile à un linguiste; Meillet se garde bien, là encore, de transgresser les frontières disciplinaires en avançant des arguments sur la pratique éditoriale en général. Il pourrait aussi s'agir, bien sûr, d'une position rhétorique.
- **33.** En ce qui concerne les conventions d'écriture, en particulier à Athènes, voir l'abondante documentation chez L. Threatte, *The Grammar of Attic Inscriptions* et, en ce qui concerne les poèmes homériques, R. Thomas, *Literacy and Orality in Ancient Greece*.
- **34.** Ces expressions constituent l'élément de preuve le plus solide en faveur de l'hypothèse selon laquelle un génitif en -oo a été utilisé une hypothèse qui va à l'encontre de certaines de nos hypothèses sur l'évolution phonologique du grec. La question demeure controversée: D. T. T.

Haug (Les phases de l'évolution de la langue épique) a le plus largement défendu l'existence de -oo en tant que forme intermédiaire du génitif de radical -o-, sur la base d'une hypothèse phonologique formulée par P. Kiparsky, «Sonorant Clusters in Greek»; voir aussi les échanges sur le sujet entre M. L. West, «The Rise of the Greek Epic», J. Chadwick, «The Descent of the Greek Epic» et M. L. West, «The Descent of the Greek Epic». De bons résumés du point de vue traditionnel peuvent être trouvés chez A. C. Cassio (a cura di), Storia delle lingue letterarie greche et P. Chantraine, Grammaire homérique.

- 35. A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 280.
- **36.** La situation est très différente dans les deux sources de 1923 que nous avons citées plus haut: le plus substantiel *Les origines indo-européennes des mètres grecs* et le court article pour l'Association Budé. La version de l'histoire racontée à plusieurs reprises par Marcel Jousse, citée par P.-Y. Testenoire («Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 87 sq.) voit Meillet présenter sa nouvelle conception de la formularité lors d'une conversation avec Jousse lui-même en 1922 ou 1923.
- 37. A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 313. Le passage est passionnant et mérite d'être cité dans son intégralité, car il souligne que si Meillet présente son projet de restauration éditoriale comme scientifique, linguistique et purement utilitaire, il est aussi très sensible à ses effets sur l'appréciation esthétique: «Il apparaît ainsi [grâce au travail de restauration linguistique, MAR] que la versification homérique était plus légère et moins grossière qu'elle n'apparaît à voir le texte traditionnel. L'essai fait pour restaurer le texte originel aboutit à donner une idée de la technique du poète plus favorable que celle que suggérait le texte traditionnel. Faits pour une société aristocratique par des poètes ayant hérité d'une tradition lettrée, les poèmes homériques avaient une versification délicate.» Une fois de plus, Meillet semble tenté de transgresser les frontières disciplinaires du côté des littéraires. Rien d'innovant ni d'audacieux, en revanche, dans le pluriel «poètes».
- **38.** A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 287. Pour un compte rendu actuel de l'évolution du digamma, voir E. Passa, «L'epica».
- 39. A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 290.
- **40.** *Ibid.*, p. 303. Cette attitude scientifique prudente, comme le montre la note 37, vacille parfois en faveur de l'idée que cette édition linguistique rend en fait mieux justice au(x) poète(s) original(aux).
- 41. Je remercie la personne qui a réalisé l'expertise anonyme de m'avoir signalé cette référence.
- **42.** J. van Leeuwen, *Homeri Carmina* I-II, suivie en 1917 par l'*Odyssée*. Le premier volume de l'édition de l'*Iliade* contient les prolégomènes que nous allons aborder ici. A. Puech («Compte rendu de Jan van Leeuwen 1912-1913») ne traite pas des choix linguistiques de l'éditeur, se concentrant plutôt sur sa position fortement anti-wolfienne.
- **43.** J. van Leeuwen, Homeri Carmina I, p. viii sqq.
- **44.** J. van Leeuwen, *Enchiridium dictionis epicae*. Ce texte ne fut pas, à notre connaissance, examiné dans les comptes rendus de la *Revue des études grecques*. En discutant la *Grammaire homérique* de Chantraine, J.-R. Vieillefond («Compte rendu de Pierre Chantraine 1942», p. 366) critique l'*Enchiridium* comme «bâti sur les conceptions *a priori* de van Leeuwen première manière [et] reposa[nt] sur un texte arbitrairement remanié».
- 45. L'argument de Parry est le mieux développé dans M. Parry, «Studies in the Epic Technique of Oral Verse-Making II». Le projet de restauration des formes éoliennes a été poursuivi de la manière la plus célèbre par A. Fick, Die homerische Odyssee in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt. L'idée que le changement linguistique peut être retracé à travers l'évolution des prototypes de formules est au cœur des travaux d'A. Hoekstra, Homeric Modifications of Formulaic Prototypes et The Sub-Epic Stage of the Formulaic Tradition, et finalement de R. Janko, Homer, Hesiod and the Hymns; une grande partie de ces idées ont été revisitées par Ø. Andersen, D. T. T. Haug (eds), Relative Chronology in Early Greek Epic Poetry.

- **46.** À propos de la performance des scribes, voir J. L. Ready, *Orality, Textuality, and the Homeric Epics*; R. F. Person, «Harmonization in the Pentateuch and Synoptic Gospels». Voir aussi H. Saussy, *The Ethnography of Rhythm*, sur les chevauchements entre texte oral et texte écrit au sein de la dichotomie construite par les universitaires.
- **47.** A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 278, se référant à A. Ludwich (ed.), *Homeri Carmina*.
- **48.** Tous deux ont également édité l'*Odyssée*, mais nous nous concentrerons ici principalement sur l'*Iliade* de West (son édition de l'*Odyssée*, publiée à titre posthume et avec une introduction incomplète, est moins utile pour la comparaison). À propos de l'*Iliade* de van Thiel, voir la critique de M. L. West, «The Iliad H. Van Thiel», qui tient manifestement compte des choix éditoriaux de West lui-même. Une discussion beaucoup plus sophistiquée que la nôtre sur le texte d'Homère et sur la manière dont l'interprétation et l'édition peuvent se croiser, de manière destructive ou constructive, est proposée par B. Graziosi, J. Haubold, «The Homeric Text».
- 49. M. L. West (ed.), Homeri Ilias, p. v.
- **50.** Il est sans doute clair que nous ne plaidons pas ici en faveur d'une influence directe.
- **51.** M. L. West (*Homeri Ilias*, p. xxxiii *sq.*) fait écho à A. Meillet, «Sur une édition linguistique d'Homère», p. 279 *sq.*, comme nous l'avons vu plus haut. West imprime par exemple ἐπιδημίοο κρυόεντος dans son *Iliade* (9.64), où seul ἐπιδημίου ὀκρυόεντος célèbre pour son non-respect des règles métriques est attesté; voir ci-dessus la note 34 pour plus de détails.
- 52. M. L. West, Homeri Ilias, p. xxx sq. L'argument est que les dactyles sont préférés à la diérèse bucolique, une tendance qui deviendra quasiment une règle dans la poésie hellénistique et une loi, communément appelée loi de Naeke, chez Callimaque (M. L. West, Greek Metre, p. 154 sq.); l'infinitif archaïque -εμεν devrait donc être préféré à -ειν dans cette position (devant un mot commençant par une voyelle, bien sûr, car il est non métrique devant une consonne). Le choix de West de ne pas rétablir systématiquement le -εμεν dans le quatrième pied repose sur l'argument selon lequel le -ειν transmis peut en fait dissimuler un -εhεν archaïque, qui aurait la même valeur métrique préférentielle. C'est une question méthodologique intéressante de se demander pourquoi la forme reconstruite ἐπιδημίοο κρυόεντος devrait être imprimée, alors qu'elle n'a jamais été attestée, tandis que les terminaisons -εhεν ou -εεν ne sont jamais imprimées, mais on laisse au lecteur (ou au linguiste) le soin de les substituer par -ειν quand cela est possible. À une époque où les éditions critiques sont souvent numérisées pour être utilisées dans de vastes corpus, un manque de cohérence de ce type peut affecter de manière significative l'analyse quantitative.
- **53.** G. Nagy, «Review of *Homeri Ilias*». Sur le travail éditorial d'Aristarque, voir l'exposé récent et approfondi de F. Schironi, *The Best of the Grammarians*. Les opinions de Nagy sur le texte d'Homère, y compris ses considérations sur l'*Iliade* de West, sont rassemblées chez G. Nagy, *Homer's Text and Language*. Le long examen de l'*Iliade* de West proposé par J. F. Nardelli («Review of *Homeri Ilias*») est nettement plus favorable au projet de West, qu'il qualifie même de «révolutionnaire» par rapport aux éditions précédentes d'Homère.
- 54. M. L. West, «West on Nagy and Nardelli on West».
- **55.** A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3e édition, tel que discuté par Ch. de Lamberterie, «Milman Parry et Antoine Meillet», p. 16, et P.-Y. Testenoire, «Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 95 sq.
- **56.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère: Essai sur un problème de style homérique, 1928 et Les formules et la métrique d'Homère, 1928».
- **57.** *Ibid.*, p. 100
- **58.** *Ibid.*, p. 102. On notera le parallèle avec l'article de 1918: en tant que linguiste, Meillet ne cesse d'invoquer la notion d'utilité comme pour s'autoriser à commenter des questions littéraires et éditoriales.

**59.** Les deux citations sont tirées de A. Meillet, «[Compte rendu de:] M. Parry, *L'épithète traditionnelle dans Homère: Essai sur un problème de style homérique*, 1928 et *Les formules et la métrique d'Homère*, 1928», p. 100. Sur la question de la proportion exacte de formules dans le texte homérique et la manière dont elle a façonné la théorie des formules orales et le clivage ultérieur entre les parrystes «puristes» et les parrystes «modérés» («hard and soft Parryists»: Th. G. Rosenmeyer, «The Formula in Early Greek Poetry»), voir l'excellent compte rendu critique de M. Finkelberg, «Oral Theory and the Limits of Formulaic Diction».

**60.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère: Essai sur un problème de style homérique, 1928 et Les formules et la métrique d'Homère, 1928», p. 101. P.-Y. Testenoire («Les recherches sur la poésie orale autour d'Antoine Meillet», p. 94) remarque à juste titre que le compte rendu va bien au-delà de l'argument encore timide de Parry sur l'oralité dans ses thèses.

#### RÉSUMÉS

Le rôle d'Antoine Meillet dans le développement de la théorie de l'oralité fut décisif: les contributions les plus récentes soulignent la continuité intellectuelle entre Meillet et Milman Parry, et le rôle essentiel que les idées du premier ont joué dans l'œuvre du second. Notre article examine dans quelle mesure les travaux de Meillet ont contribué à façonner le domaine des études homériques indépendamment ou parallèlement à Parry, en nous concentrant sur les écrits de Meillet sur les éditions homériques et sur la manière dont ceux-ci se reflètent dans des débats éditoriaux récents. Ce faisant, nous cherchons à montrer l'importance de l'héritage intellectuel de Meillet pour les études homériques au-delà du discours sur Meillet en tant que professeur de Parry.

Antoine Meillet played a decisive role in the development of oral-formulaic theory: recent scholarship emphasises the intellectual continuity between Meillet and Milman Parry and the crucial influence of Meillet's ideas on Parry's work. This article explores the extent to which Meillet's work has contributed to shaping the field of Homeric studies independently or in parallel with Parry, focusing on Meillet's writings on Homeric editions and how they resonate in recent editorial debates. In doing so, it aims to highlight the significance of Meillet's intellectual legacy for Homeric studies beyond the discourse surrounding Meillet as Parry's professor.

#### INDEX

**Mots-clés**: théorie de l'oralité, Milman Parry, éditions critiques, texte homérique, histoire de l'érudition classique

**Keywords:** oral-formulaic theory, Milman Parry, critical editions, Homeric text, history of classical scholarship

# **AUTEUR**

#### MARTINA ASTRID RODDA

Merton College, University of Oxford

# Antoine Meillet, parrain de la linguistique arménienne\*

**Robin Meyer** 

#### NOTE DE L'AUTEUR

\* Je suis très reconnaissant à Sébastien Moret et à Charles de Lamberterie pour leurs remarques lors de ma conférence qui m'ont permis de compléter et préciser cet article; toutes les erreurs et omissions sont, bien sûr, miennes.

#### Introduction

- En comparaison d'autres traditions linguistiques de langues indo-européennes, comme celles du sanskrit, du latin ou du grec ancien, le traitement scientifique de l'arménien classique est relativement jeune: bien qu'il y eût des travaux au siècle des Lumières, comme celui de Johann Joachim Schröder<sup>1</sup>, c'est l'Allemand Heinrich Hübschmann qui lança l'étude sérieuse et scientifique de cette langue en la découplant des langues iraniennes et en lui attribuant une branche indépendante dans la famille indo-européenne.
- Cette découverte donna l'impulsion à la recherche en linguistique arménienne surtout qu'elle soulevait autant de questions qu'elle en résolvait –, et valut à Hübschmann le titre de «père de la linguistique arménienne». Bien qu'il soit encore considéré, et même vénéré, en tant que fondateur de la discipline, Hübschmann n'est pas le chercheur le plus influent des 150 dernières années. Ce titre appartient à Antoine Meillet, linguiste français et touche-à-tout philologique. Ce sont ses contributions, ses notes et même ses questions irrésolues qui informent encore les linguistes du XXI<sup>e</sup> siècle qui travaillent sur l'arménien.
- Le but de cette contribution sera de confirmer, en traçant ses influences multiples, pourquoi Meillet fut un personnage de premier ordre dans la linguistique arménienne

et pourquoi il mérite donc le titre, sinon de «père», assurément de «parrain» de ce domaine. Cette proposition sera étayée en prenant en compte plusieurs perspectives: l'estime qui lui était attribuée de son vivant; les chercheurs qu'il forma; l'ampleur et l'influence générale de son œuvre; et l'actualité et la pertinence continues de ses pensées même plus que quatre-vingts ans après son décès. À cette fin, l'article sera divisé en quatre sections qui traitent, dans l'ordre, du personnage de Meillet et de ses réussites en général; de ses recherches diverses dans trois domaines de la linguistique arménienne, à savoir les questions lexicales et étymologiques; ses idées sur l'interaction de l'arménien avec d'autres langues; et ses études sur la syntaxe de l'arménien.

Afin d'éviter des répétitions de détails et des explications déjà décrites par d'autres auteurs, notamment dans l'ouvrage *Meillet aujourd'hui* publié en 2006, nous nous limiterons aux points les plus saillants pour la compréhension du rôle d'Antoine Meillet dans l'histoire de la linguistique arménienne des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. De plus, au lieu de relever uniquement les réussites scientifiques du maître, le but secondaire de cet article sera de souligner que même des questions ouvertes, des solutions partielles ou des solutions qui, après considération ultérieure ou la découverte de nouvelles données, s'avèrent être erronées, sont bénéfiques, voire essentielles, pour l'avancement d'un champ de recherche.

# Antoine Meillet, explorateur de l'arménien

- Alors que les intérêts linguistiques et philologiques de Meillet étaient variés, comme le démontrent clairement les différents articles de ce volume et l'ouvrage de 2006, l'arménien occupe une place spéciale dans sa vie et ses recherches; ce fait, déjà mis en relief par É. Benveniste² et Ch. de Lamberterie³, devient de plus en plus évident au vu du nombre de citations de ses articles et livres vers la fin du XX° et au début XXI° siècle dans la recherche en linguistique arménienne: dans son livre sur les liens entre le grec et l'arménien, J. Clackson⁴ cite seize différentes publications de Meillet; dans son magnum opus sur le nom en arménien biblique, B. A. Olsen⁵ s'y réfère à trente-quatre reprises; H. K. Martirosyan⁶ dans son dictionnaire étymologique même soixante et une fois; et, dans le livre le plus récent, nous incluons encore treize travaux différents⁵.
- Les contributions de Meillet à la recherche en linguistique arménienne restent fondamentales, soit en représentant toujours, presque un siècle plus tard, l'état actuel de la recherche sur un sujet particulier, soit en constituant le point de départ de nombreuses explorations nouvelles dans telle ou telle direction. Cependant, déjà de son vivant, Meillet fut reconnu comme coryphée du domaine. Le père de la linguistique arménienne lui-même, H. Hübschmann, en se référant à l'Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique (1903), exprime son estime comme suit:
  - Si A. Meillet, le vrai représentant de la grammaire comparée et arménienne en France, entreprend d'écrire une esquisse de la grammaire arménienne du point de vue linguistique, on peut attendre sans doute qu'il produise quelque chose d'excellent<sup>8</sup>.
- L'admiration était réciproque: Meillet loue à plusieurs reprises son collègue allemand, en exprimant sa révérence à Hübschmann lui-même en tant que «maître incontesté des études de linguistique arménienne», ainsi qu'à son œuvre, «un modèle de précision philologique et de correction linguistique»<sup>10</sup>.

- De même, l'autre expert de linguistique arménienne et parfois adversaire scientifique de Meillet, le Danois Holger Pedersen, lui attribua une place dans le panthéon arménologique à côté de Hübschmann: «Les travaux de M. Meillet sont, après les œuvres de M. Hübschmann, le point de départ le plus indispensable à toute étude de linguistique arménienne»<sup>11</sup>. Comme on l'a vu au début de cette partie, cette constatation de Pedersen est toujours d'actualité.
- Parmi ses nombreux élèves, dont les linguistes É. Benveniste, G. Dumézil et A. Martinet, ce fut l'Arménien Hrač'eay Ačarean, éditeur du *Dictionnaire étymologique de l'arménien* (HAB)<sup>12</sup>, qui souligna le plus clairement la place qu'occupait son ancien maître dans ses propres recherches:

Après la mort de Hübschmann, c'est M. Meillet, mon ancien professeur de linguistique, qui est devenu la plus grande autorité en linguistique arménienne, qui même aujourd'hui reste une autorité mondiale de la linguistique générale. En 35 ans de correspondance, j'ai reçu de lui divers conseils, vérifié par son intermédiaire de nombreuses étymologies, reçu son approbation ou son refus, que je mentionne souvent dans mon dictionnaire<sup>13</sup>.

- Érudit reconnu de son vivant, maître vénéré de la génération suivante et auteur de dizaines d'articles auxquels se réfèrent toujours les chercheurs et chercheuses même un siècle plus tard, Antoine Meillet mérite sans doute le titre de «parrain» de la linguistique arménienne. Cependant, en lui attribuant cette distinction, se pose la question des raisons de son influence. Pourquoi Meillet est-il devenu (et reste-t-il) plus influent que Hübschmann ou Pedersen, les deux autres grands noms de son époque?
- La suite de cet article sera donc consacrée à la résolution de cette question, en nous appuyant sur les indices qui se trouvent dans les recherches de Meillet, en particulier dans l'ampleur de ses intérêts, sur ses grandes découvertes, ainsi que sur les premières explications qu'il donna (mais qui se révélèrent parfois erronées) à certains points mystérieux complexes. Dans ce sens, son approche est peut-être résumée dans l'ancien proverbe «qui ne tente rien n'a rien».

# Le lexique et l'étymologie

- Le commentaire cité ci-dessus d'Ačarean a mentionné l'étymologie comme l'un des domaines dans lesquels Meillet excellait. Dans nombre de petites études<sup>14</sup> ou dans des articles de type *varia*<sup>15</sup>, il proposa de nouvelles explications, signala des problèmes avec des points déjà résolus et discuta les enjeux de telle ou telle approche. Deux exemples doivent suffire pour éclairer la valeur actuelle de ses propositions.
- Parmi les étyma que discute Meillet, il y a le composant \*uηջ- (\*ałj-) «brouillard, crépuscule», présent par exemple dans les composés uηρωης (ałjatj) «brouillard» ou uηρωίνιης (ałjamułj) «ténèbres»¹6. Sur la base de ce dernier exemple, qu'il présente comme un redoublement (alternance de la voyelle, type uպun uպnın [spar spur] «entièrement», avec addition de m- au début de mot ou substitution de la consonne initiale à m-, type 2ηqu'nq [šogmog] «médisant, délateur»), il arrive au composant \*uηջ- (\*ałj-). Ensuite, il le relie au grec ἀχλῦς «brume; ténèbres» et au vieux prussien aglo «pluie», tout en supposant qu'il s'agit d'un mot thématique en -i-, dont le -j- en arménien est le résultat de la palatalisation de \*-gh- avant voyelle antérieure, analyse qui produit par conséquent une forme reconstruite \*alghi-¹¹.

- Malgré les doutes d'un petit nombre de chercheurs¹³, cette étymologie de base représente aujourd'hui la forme consensuelle, mais uniquement pour le proto-arménien. Les cognats en grec et vieux prussien indiquent qu'une métathèse a eu lieu (proto-arménien \*-lgʰ < proto-indo-européen \*-gʰl-); ce type de changement est bien établi, par exemple եղբայր (elbayr) «frère» < \*bʰréh₂tēr. Prenant en considération de plus les conventions de notation de la théorie laryngale, l'étymon au niveau p.-i.-e. se manifeste donc comme \*h₂egʰl-. Reste la question de la résolution du thème divergent (-i- en arménien, -u- ailleurs): omettant la possibilité d'un thème en -i- secondaire, la proposition la plus nette est celle d'un locatif fossilisé en -i-¹9, qui explique à la fois la différence thématique et établit l'environnement nécessaire pour la palatalisation de \*-gʰ-.
- 15 Ce bref exposé démontre nettement l'ingéniosité de Meillet et sa connaissance profonde de l'arménien et des autres langues indo-européennes qui lui permettaient de remarquer l'application de deux types de redoublement, les conditions nécessaires pour la palatalisation de la vélaire aspirée, ainsi que les cognats dans d'autres langues. Cette explication enrichit par conséquent la compréhension (et la banque d'exemples) de plusieurs processus diachroniques entre le proto-indo-européen et l'arménien classique. En même temps, Meillet, dans ses étymologies souvent très succinctes, ne touche pas à toutes les questions encore ouvertes, comme le thème dans ce cas-ci; ces dernières furent relevées ultérieurement par des chercheurs et des chercheuses, ce qui explique d'une certaine façon la pertinence continue et la fréquence des citations de l'œuvre de Meillet.
- En même temps, le deuxième exemple illustre qu'en dépit de ses connaissances prodigieuses et sa pénétration du matériau, même Meillet ne réussit pas toujours à trouver la bonne solution. L'une des étymologies désormais abandonnées est celle de qnutu (govem) «louer» et des mots liés, qu'il met en connexion avec le latin faveō «louer», le vieux slave d'église gověti «vénérer, être dévot» et d'autres <sup>20</sup>. Cette connexion évoque une reconstruction de forme \*gwhou- pour la racine, résultat attendu pour une vélaire labialisée et aspirée<sup>21</sup>. Déjà remise en question par Pedersen pour des raisons de régularité de changement<sup>22</sup> et malgré d'autres propositions postérieures<sup>23</sup>, govem appartient sans doute au groupe des mots empruntés au moyen iranien occidental, source d'innombrables influences lexicales, morphologiques et même syntaxiques<sup>24</sup>. H. Ačarean (HAB, I.582b) le lie au moyen persan gōw- <gw-> «dire, parler», au sogdien γwβ- «louer» et au vieux perse gaub- «se dire; professer», qui reflètent les formes iraniennes de l'étymon d'origine sans que la langue spécifique d'origine puisse être établie.
- Bien sûr, cet exemple d'une explication moins adroite ne diminue pas le statut du maître. Au contraire, son approche, qui s'appuyait sur les données disponibles au moment de l'écriture, était entièrement valable, même si elle s'est finalement révélée incorrecte. De telles erreurs mettent en relief à la fois la pratique de la méthode scientifique une théorie prometteuse rejetée par suite de nouvelles découvertes et l'importance de revenir de temps en temps sur d'anciennes propositions pour réévaluer leur valeur.

# L'arménien et d'autres langues

Meillet lui-même prouva cette nécessité d'actualisation en 1912, en revenant sur la question de l'influence des langues iraniennes sur l'arménien. Là, il souligna les défis auxquels les études de Hübschmann avaient été confrontées et remarqua à quel point de nouvelles données permettent une révision d'une situation plus spécifique:

[L]'aristocratie parthe a exercé une action considérable dont la langue porte le témoignage. [... A]u moment où Hübschmann publiait ses *Persische Studien* (1895), on n'avait pas encore le moyen de bien distinguer les parlers du Sud-Ouest de ceux du centre et du Nord, au moins en ce qui concerne les formes anciennes de ces dialectes. [...]

L'influence qui s'est exercée en Arménie étant parthe, c'est sous la forme du Nord que les mots doivent apparaître, et les particularités des emprunts s'expliquent alors d'une manière saisissante. Chacune des caractéristiques phonétiques notables du pehlevi manichéen du Nord se retrouve dans les anciens emprunts de l'arménien à l'iranien<sup>25</sup>.

C'est la publication des textes découverts à Tourfan par F. C. Andreas et d'autres qui permit à Meillet de faire une nouvelle évaluation de l'origine des emprunts iraniens en arménien. Les critères proposés n'ont pas changé au fil du temps: ce sont toujours les différents reflets en moyen iranien du nord-ouest (= parthe) et du sud-ouest (= moyen perse) d'un nombre de sons hérités du vieil iranien. Dans l'article cité, Meillet liste sept différences clés, ici représentées dans le tableau 1; les exemples donnés ne sont pas exclusivement ceux cités par Meillet, qui n'aurait parfois pas pu accéder à des correspondances si claires.

En se servant de nouveaux textes en moyen perse et en parthe, qui n'étaient pas disponibles auparavant, Meillet était en mesure de signaler plus précisément l'origine des emprunts arméniens. Les correspondances consonantiques indiquent clairement la prévalence des sons attribuables au parthe, même si parfois les indices ne sont qu'indirects: dans les cas où manquent les mots correspondants en parthe, des formes divergentes en moyen perse ou même en farsi suffisent pour constater qu'elles n'étaient pas le modèle pour les emprunts arméniens. De plus, certains exemples illustrent l'importance de la Nebenüberlieferung, «l'attestation secondaire», des mots iraniens autrement inconnus en arménien; dans le tableau 1, l'exemple de ὑḥph (nirh) «sommeil» illustre bien ce point.

moyen perse	parthe	arménien
h	s	ປູໂນເນນ (vnas) «dommage», cp. moyen perse wināh <wn'h>, farsi گناه (gunāh)</wn'h>
d	z	щшրզ (parz) «pur, propre», ср. farsi پالودن (pālūdan) «purifier, filtrer» < moyen perse *pārūdan <p'rwdn></p'rwdn>
у	δ	բուրաստան (burastan) «jardin, verger» < pth. bōδestān <bwdyst'n></bwdyst'n>
1	rd	վшրդ (vard) «fleur, rose» < parthe wār <w'r>, cp. géorgien ვარდი (vardi), mais farsi گل(gol)</w'r>
s	hr	նիրհ (nirh) «sommeil», cp. sanskrit nidrā⊠ < proto-indo-iranien *HnidráH

d-	b-	ршրшщшն (barapan) «portier» < parthe barbān brb'n>, cp. moyen perse darbān <drb'n>, farsi دربان (darbân)</drb'n>
st	št	հրեշաակ (hreštak) «ange, messager» < parthe frēštag <fryštg>, cp. moyen perse frēstag <frystg></frystg></fryštg>

Tab. 1 - Différences consonantiques entre moyen perse et parthe.

Cette constatation du lien particulier entre l'arménien et le parthe ne fut pas, évidemment, la fin de l'histoire sur ce sujet. Bien au contraire, un nombre considérable de chercheurs et de chercheuses ont consacré leurs recherches à l'actualisation et à l'augmentation des connaissances sur ce lien; il faut sous ce rapport mentionner surtout les travaux de Giancarlo Bolognesi. Ce dernier réussit non seulement à stratifier les emprunts parthes dans deux couches chronologiques (sans que les *termini post* ou *ante quos* soient connus exactement)<sup>26</sup>, mais aussi à établir et à expliquer l'existence des *Doppelentlehnungen* («emprunts doubles»)<sup>27</sup>. On voit donc à nouveau que l'œuvre de Meillet a été essentielle pour l'établissement et le développement d'une sous-discipline de la linguistique arménienne: la recherche sur les contacts.

22 Enfin, il faut ajouter que même concernant des aspects de la linguistique et de la philologie arméniennes qui ne l'occupaient pas trop, Meillet était perspicace et visionnaire. Dans la préface de son *Altarmenisches Elementarbuch* (1913), il fait la remarque suivante sur la traduction de textes grecs en arménien, traductions fondamentales pour le développement de la littérature scientifique et philosophique en arménien et parmi les premières traductions en général:

Dans certaines traductions d'œuvres philosophiques du grec, qui [...] commencent déjà au VIe (ou Ve?) siècle, on trouve quelques particularités grammaticales [...]; le lexique de ces traductions, qui est une reproduction servile des mots grecs, exerça une grande influence sur les auteurs plus tardifs; l'arménien classique ne connaît rien de ce type<sup>28</sup>.

Ces propos concernent la création de calques, c'est-à-dire de traductions morphème par morphème des mots grecs en arménien, alors même que d'autres mots natifs avec (presque) la même signification existaient déjà. La proximité du vocabulaire (et souvent aussi de la structure) de certaines versions arméniennes par rapport à leurs originaux grecs peut être facilement illustrée sur la base d'exemples tirés de la τέχνη γραμματική (L'art de la grammaire), attribuée au grammairien du IIe s. av. J.-C. Denys de Thrace, l'un des premiers textes profanes traduits en arménien. Là, l'exemple du mot grec ἐνέργεια «activité; voix active» démontre bien une formation morphologiquement inhabituelle pour l'arménien: il est rendu en arménien morphème par morphème, donc comme ներգործութիւն (nergorcut'iwn), où le préfixe ներ- (ner-) correspond au grec èv-«dans, à l'intérieur» (cp. arm. utppn [nerk'o] «sous, dans»), tandis que le substantif αρηδ (gorc) «travail, action» est considéré comme l'équivalent du grec ἔργον et le suffixe abstrait arm. -nlphlû (-ut'iwn) sert à refléter le grec -ια. Bien que l'arménien «standard» n'hésite pas à composer des mots, il le fait rarement à l'aide de préfixes tels que θtp- (ner-), mais utilise plutôt d'autres éléments nominaux ou verbaux29. En revanche, le concept du grec Cυλλαβή «syllabe» n'est pas exprimé par une seule traduction, mais peut être rendu par ywuq (vang) «son, voix; syllabe», փաղառութիւն (pʻałarutʻiwn) ou շաղաշար (šałašar) «entrelacé, uni; syllabe», sans qu'une distinction sémantique se manifeste étroitement dans le grec ou l'arménien30;

les traductions de ce mot indiquent également qu'à côté du calque, l'extension sémantique est l'autre grand moyen de traduire les termes grecs qui n'ont pas d'équivalent immédiat en arménien, permettant ainsi la création d'un vocabulaire technique arménien et d'un métalangage linguistique.

L'étude de ces traductions, résumées sous l'appellation Յունաբան դպրոց (Yunaban dproc', «école hellénisante») depuis le livre fondateur de H. Manandyan³¹, est devenue au cours du XXe siècle une autre sous-discipline de la linguistique et de la philologie arméniennes dont l'apogée (relativement) récent est la compilation effectivement encyclopédique des grécismes en arménien rédigée par G. Muradyan³². Le fait que Meillet, sans avoir contribué au développement de ce champ de recherche en tant que tel, prévit la pertinence des différences fondamentales entre l'arménien autochtone et l'arménien de traduction une quinzaine d'années avant la parution du premier traité systématique met en relief à nouveau ses connaissances hors pair des moindres détails de la langue arménienne.

# Les études syntaxiques

- La recherche sur la syntaxe diachronique de l'arménien représente l'un des domaines dans lesquels Meillet était pionnier. Ses études, datant du tournant du siècle, discutent, entre autres sujets, du rôle et de la place des démonstratifs, des règles d'accord de l'adjectif, de l'emploi des cas, des formes personnelles des verbes et du pluriel des substantifs<sup>33</sup>. Dans ses articles, Meillet décrit exhaustivement le comportement de l'arménien classique qui, en comparaison avec d'autres langues indo-européennes, manifeste parfois des structures moins clairement liées au niveau de la langue mère commune et plus complexes. Deux exemples, les accords morphosyntaxiques nominal et verbal, suffiront comme illustration.
- Dans le cadre du système nominal, et contrairement à d'autres langues indoeuropéennes anciennes et modernes, l'imposition de l'accord morphosyntaxique entre le substantif et l'adjectif n'est que faiblement respectée en arménien classique. Alors qu'en latin, en grec ancien et en sanskrit, les adjectifs et les noms s'accordent en cas, en nombre et en genre dans la plupart des circonstances, l'arménien ancien ne suit ce modèle qu'à un certain point: ainsi, seuls les adjectifs qui suivent le nom s'accordent obligatoirement, mais ceux qui le précèdent ne le font que facultativement et pas forcément dans toutes les catégories nominales<sup>34</sup>:
  - (1) փատաւք մեծաւք
    pʻaʻrawkʻ mecawkʻ
    gloire.INS.PL grand.INS.PL
    «avec grande gloire»
    (2) մեծ ցասամբը
    mec cʻasambkʻ
    grand colère.INS.PL
    «avec grande colère»
    (3) մեծաւ պաղատանաւք
    mecaw pałatanawkʻ
    grand.INS supplication.INS.PL
    «avec de grandes supplications»
- Malgré cette absence de marquage d'accord obligatoire, il y a d'autres manifestations au niveau des phrases nominales, par exemple celles marquées comme complément

d'objet direct spécifique par le proclitique  $q=(z=)^{35}$ . Ce manque d'accord morphosyntaxique s'explique facilement, selon Meillet, par l'amuïssement et la chute ultérieure de la consonne finale en proto-arménien. Ces changements entraînaient la perte des anciennes formes casuelles et la refonte du système nominal, dans le cadre de laquelle l'ancienne obligation d'accord fut également perdue<sup>36</sup>.

- 28 En liant de manière aisée et claire ces développements phonétiques avec des idiosyncrasies morphosyntaxiques de l'arménien, Meillet démontre une capacité analytique qui lui permit d'avoir une vision d'ensemble sans pareil de cette langue et qui fit de lui le chercheur idéal pour entreprendre l'écriture d'une grammaire comparée de cette langue, un exploit qu'il accomplit en 1903<sup>37</sup>.
- Dans son Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, Meillet explore aussi, entre autres, la structure du parfait périphrastique, innovation de l'arménien qui ne remonte pas au proto-indo-européen. À la base, cette construction fait une distinction entre les sujets des verbes intransitifs, qui se trouvent au nominatif comme dans le reste du système verbal, et les sujets des verbes transitifs, pour lesquels le génitif est prescrit. Les exemples suivants illustrent bien cette dichotomie:

```
(4) bl ppbl wij np ni pp li wiwghwi ew ibrew ayl ok' oč' ēr mnac'eal
et quand autre inde.nom.sg neg être.3sg.pst rester.ptcp
jwqqtu
y=azgē=n
de=clan.abl.sg=det
«Et quand personne ne restait plus de son clan, ...» (P'awstos Buzand, Buzandaran Patmut'iwnk' III.9)
(5) pwqnlu wuhwuwi zwphu qnpotwi t
bazum anhamar č'aris gorceal ē
beaucoup innombrable mal.acc.pl faire.ptcp être.3sg.prs
ătip
jer
2Pl.gen
«Tu as fait d'innombrables maux.» (Łazar P'arpec'i, Patmut'iwn Hayoc' III.36)
```

A côté des sujets – np (ok') «personne» au nominatif dans (4), ձեր (jer) «vous» au génitif dans (5) –, cette construction du parfait se compose d'un participe en -եալ (-eal) et parfois d'une forme fossilisée de la copule (3SG). Pour les verbes transitifs, la combinaison d'un sujet au génitif avec une forme verbale non personnelle, donc pas en accord avec le sujet, représente une énigme complexe d'étiologie pour la linguistique arménienne. Comme presque attendu à ce point, c'est Meillet qui offrit la première tentative d'explication:

[L]e participe en -eal -եալ [contient le] suffixe \*-lo- qui répond au -lo- du participe des temps composés du slave: nes-lù jesmi «j'ai porté», littéralement «je suis porteur»; l'emploi, au premier abord étrange, du génitif [...] provient sans doute de ce que les participes en -eal -եալ représentent d'anciens substantifs: nora bereal  $\bar{e}$  նորա քերեալ է «il a porté» a dû signifier originairement «il y a porter de lui», c'est-à-dire que l'infinitif et le participe seraient des formations également nominales, mais de structure distincte³8.

Cette théorie, en dépit de sa simplicité et de son élégance, fut réfutée par G. Deeters<sup>39</sup> qui invoqua l'incompatibilité de la proposition avec l'absence d'une structure parallèle intransitive du type  $\[ unim \] \[ un$ 

dans le parfait intransitif, mais nom d'action dans le parfait transitif et là seulement, sans qu'on discerne non plus de raison à cette répartition»<sup>40</sup>.

La question de l'origine de la construction du parfait périphrastique continue à tourmenter le monde de la linguistique diachronique arménienne jusqu'à aujourd'hui. Un nombre non négligeable d'autres explications furent avancées lors de cette période, s'essayant à trouver des solutions internes<sup>41</sup> ou externes<sup>42</sup>. Toutes, sauf la plus récente, ont été rejetées pour diverses faiblesses, omissions ou inexactitudes<sup>43</sup>. C'est donc la proposition de Meillet qui amena divers linguistes à entreprendre différentes approches au cours du siècle précédent, illustrant encore une fois le caractère fondateur de ses thèses, même celles qui furent réfutées encore de son vivant.

Enfin, même au-delà des sujets dont il traita en détail, Meillet démontre aussi, dans le champ de la syntaxe diachronique de l'arménien, sa connaissance quasi universelle de cette langue. Concernant l'influence du grec sur l'arménien, il remarqua non seulement que dans des textes profanes traduits, traités ci-dessus, le lexique et la composition des mots complexes suivent celle du grec, mais, de plus, que même au niveau de la traduction de la Bible (raison pour laquelle l'écriture arménienne fut inventée) les traces du grec se retrouvent partout:

Évidemment, la traduction des Saintes Écritures est complètement servile. Les auteurs des textes originaux et encore attestés, qui sont peu nombreux, imitèrent cette langue des traductions; leur culture était pareillement grecque ou syriaque. Les formes grammaticales employées sont bien sûr correctes et ne prêtent pas à des doutes; cependant la structure des propositions peut toujours démontrer des influences de langues étrangères; il faut donc se tenir sur ses gardes et prendre en compte les textes originaux autant que possible<sup>44</sup>.

34 Un exemple de l'Évangile de Jean permettra d'examiner la proximité structurelle des deux versions dont parle Meillet; il est entendu que l'arménien respecte ses propres règles grammaticales, en ayant un article enclitique et non pas un article préposé comme le grec, et qu'il y a d'autres petites différences comme l'utilisation de cas spécifiques, dans notre cas un ablatif arménien, h uhqpuût (i skzbanē) «au commencement», au lieu du datif du grec, ἐν ἀρχῆ.

(6) ἐν ἀρχῆ ἦν ὁ λόγος à début.dat.sg être.3sg.pst det.nom.sg.m mot.nom.sg.m καὶ ὁ λόγος ἦν πρὸς CONJ DET.NOM.SG.M mot.NOM.SG.M être.3SG.PST chez τὸν θεόν καὶ θεὸς DET.ACC.SG.M dieu.ACC.SG.M CONJ dieu.NOM.SG.M ἦν ὁ λόγος. être.3SG.PST DET.NOM.SG.M mot.NOM.SG.M (7) ի սկզբանէ էր Քանն, եւ i skzbanē ēr Ban=n ew à début.ABL.SG être.3SG.PST mot.NOM.SG=DET CONJ Քանն էր առ Աստուած, եւ Ban=n ēr ar Astuac ew mot.nom.sg=det être.3sg.pst chez dieu.acc.sg conj Աստուած էր Քանն Astuac er Ban=n dieu.nom.sg être.3sg.pst mot.nom.sg=DET «Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.» (Jean 1:1)

- L'arménien suit donc l'ordre des constituants et même, pour la plupart du temps, l'ordre des mots de l'original grec, sans abandonner entièrement les règles fondamentales de la grammaire arménienne comme l'accord entre les prépositions et les substantifs aux cas particuliers. En comparaison avec l'école hellénisante susmentionnée, la traduction de la Bible ne viole la grammaire qu'au niveau idiomatique. Les propos de Meillet ne doivent donc pas être pris au pied de la lettre; en même temps, des études linguistiques et même des manuels du XX<sup>e</sup> siècle s'appuyèrent beaucoup sur le matériau de la bible arménienne malgré cet avertissement<sup>45</sup>. Parfois, cette tendance se poursuit même au XXI<sup>e</sup> siècle en dépit de plusieurs études <sup>46</sup> explicitant les différences non négligeables entre l'arménien biblique et l'arménien autochtone.
- 36 Cependant, il y a assez d'exemples qui mettent en relief ce que Meillet avait à l'esprit quand il disait que la traduction de la Bible était «servile». L'exemple suivant l'illustre in extremis.

(8) Καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς CONJ INT être.3SG.PST DET.NOM.SG.M Jésus.NOM.SG.M ώσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος comme an.GEN.PL 30 commencer.PTCP.PRS.ACT.NOM.SG.M ων ως ένομίζετο être.ptcp.prs.act.nom.sg.m comme croire.3sg.pst.pass υίός Ίωσηφ... fils.nom.sg.m Joseph.gen.sg.m (9) Եւ ինքն Յիսուս էր ամաց իբրեւ ew ink'n Yisus ēr amac' ibrew CONJ INT Jésus être.3SG.PST an.GEN.PL comme երեսնից սկսեալ, որոց որպես եւ eresic' skseal oroc' orpēs ew 30.GEN.PL commencer.PTCP.PF REL.GEN.PL comme aussi կարծէր, որդի Յովսեփայ ... karcēr ordi Yovsep'av ... croire.3SG.PST fils Joseph.GEN.SG «Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença [son ministère], étant, comme on le croyait, fils de Joseph ...» (Luc 3:23)

Comme dans les exemples (6) et (7), il y a des différences dans l'ordre des mots qui sont dues à la grammaire arménienne. Or, la divergence la plus frappante consiste en la traduction du participe grec ὧν «étant» par un pronom relatif au génitif pluriel nnng (oroc') «desquels» en arménien, ce qui rend la traduction totalement incompréhensible. Cette erreur résulte de la dépendance excessive des traducteurs arméniens à la version grecque, dans le sens où, évidemment, la forme valait plus que le sens: car l'erreur s'explique facilement en rappelant la proximité phonétique et graphique du grec ὧν / ΄ρ:n/, participe déjà évoqué, et ὧν /hɔ:n/. Ce dernier, qui est le génitif pluriel du pronom relatif, correspond donc exactement à la forme arménienne et suggère ainsi que la traduction provient de la méprise des deux formes citées<sup>47</sup>. Au moins dans cet exemple-ci, la traduction arménienne de la Bible était donc plus que «servile», puisque l'erreur résultant de la mauvaise traduction du texte est restée dans les manuscrits et les versions imprimées jusqu'à ce jour.

Il est bien évident que les idées et les vues de Meillet sur la syntaxe diachronique de l'arménien ne constituèrent pas à chaque fois en même temps le début et la fin des considérations sur le sujet concerné; après tout, il fallait que ce champ de recherche se

développe, d'autant plus que le domaine de la syntaxe diachronique était encore dans les limbes au temps de Meillet. Dans ce contexte, ses contributions doivent donc être comprises comme de premières tentatives d'exploration dans un domaine auparavant négligé. Les études, les progrès et les nouvelles questions issues de ces efforts initiaux témoignent sans équivoque de l'importance des travaux de Meillet pour cette sous-discipline aussi.

#### **Conclusions**

- Cet article ne se veut pas comme un récit exhaustif de la carrière et de l'œuvre arménologique d'Antoine Meillet c'est un exploit déjà réalisé de manière admirable par Ch. de Lamberterie en 2006. Il a plutôt comme objectif de mettre en évidence le rôle unique que ce maître de la linguistique arménienne a joué dans la création de cette discipline.
- Comme l'un des derniers universalistes, Meillet a émis, dans ses travaux sur l'arménien ainsi que dans le cadre de ses études sur d'autres langues indo-européennes, des idées plus ou moins développées sur diverses questions qui se sont avérées fondamentales pour les générations suivantes de chercheurs et de chercheuses. Comme les exemples donnés ci-dessus l'ont démontré, il n'est pas important de savoir si Meillet avait raison ou tort, si ses traités étaient exhaustifs et indépassables ou non: ce qui importe, c'est le fait que ses études et remarques furent des points de départ pour d'autres érudits, qui reprirent un problème seulement partiellement résolu ou enrichirent une constatation avec de nouvelles données.
- Avec sa vision panoramique de la linguistique arménienne et indo-européenne en général et avec ses diverses propositions, Meillet réussit donc à influencer foncièrement non seulement ses propres élèves, mais aussi son domaine entier pour des décennies. Par conséquent, alors que Heinrich Hübschmann reste sans aucun doute et avec raison le «père» des études scientifiques en linguistique arménienne, Antoine Meillet mérite de la même façon, à vrai dire, au vu de sa productivité énorme et vaste, du nombre des sujets auxquels il toucha et de la pertinence continue de ses perspectives, même presque un siècle après sa disparition, le titre de «parrain» de cette discipline.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

AČAŘEAN, Hrač'eay, NERSISYAN, M. G., Hayeren Armatakan Bararan (HAB) [Dictionnaire étymologique de l'arménien], Erevan, Erevani Hamalsarani Hratarakč'ut'yun, 1971-1979.

ADONTZ, Nicholas, *Denys de Thrace et les commentateurs arméniens* (trad. du russe), Louvain, Imprimerie Orientaliste, 1970.

BENVENISTE, Émile, «La construction passive du parfait transitif», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 48/1 (1952), p. 52-62.

BENVENISTE, Émile, «Avant-propos», in Antoine Meillet, Études de linguistique et de philologie arméniennes I: Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1962, p. i-iii.

BOLOGNESI, Giancarlo, «La stratificazione del lessico armeno nell'opera di J. J. Schröder», in Energeia und Ergon: sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie. Studia in honorem Eugenio Coseriu, vol. II, hrsg. von Jörn Albrecht, Jens Lüdtke, Harald Thun, Tübingen, Narr, 1988, p. 561-571.

CLACKSON, James, The Linquistic Relationship between Armenian and Greek, Oxford, Blackwell, 1994.

CLACKSON, James, «The Technē in Armenian», in *Dionysius Thrax and the Technē grammatikē*, ed. by Vivien Law, Ineke Sluiter, Münster, Nodus Publikationen, 1995, p. 121-133.

COULIE, Bernard, «Style et traduction: réflexions sur les versions arméniennes de textes grecs», Revue des études arméniennes, 25 (1994), p. 43-62.

DEETERS, Gerhard, Armenisch und Südkaukasisch. Ein Beitrag zur Frage der Spachmischung, Leipzig, Verlag der Asia Major, 1927.

HÜBSCHMANN, Heinrich, «Meillet, A., Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique. Vienne, 1903, Impr. des PP. Mékhitaristes. (XX, 116 S. Gr. 8) Frcs. 6», Literarisches Centralblatt für Deutschland, (1902), p. 1732-1733.

JENSEN, Hans, Altarmenische Grammatik, Heidelberg, Carl Winter, 1959.

LAFONTAINE, Guy, COULIE, Bernard, *La version arménienne des discours de Grégoire de Nazianze: tradition manuscrite et histoire de texte*, Leuven, Peeters, 1983 (Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium: Subsidia 446).

LAMBERTERIE, Charles de, «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 147-190.

LAMBERTERIE, Charles de, «De la Grèce à l'Arménie, et d'Homère à la Bible: Transpositions culturelles dans la version arménienne de la grammaire de Denys de Thrace», in *Armenia through the Lens of Time: Multidisciplinary Studies in Honour of Theo Maarten van Lint*, ed. by Federico Alpi, Robin Meyer, Irene Tinti, David Zakarian, Leiden, Brill, 2022, p. 161-184.

LOHMANN, Johannes, «Ist das idg. Perfektum nominalen Ursprungs?», Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, 64 (1937), p. 42-61.

MANANDYAN, Hakob, Hunaban dproc'∂ ew nra zargac'man šrj̃anner∂: k'nnakan usumnasirut'iwn, Vienna, Mkhit'arean Tp, 1928.

MARTIROSYAN, Hrach K., Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon, Leiden/Boston, Brill, 2010.

MEILLET, Antoine, «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes», *Mémoires de la Société de linquistique de Paris*, 8 (1894), p. 277-304.

MEILLET, Antoine, «Étymologies», Indogermanische Forschungen, 5 (1895), p. 329-331.

MEILLET, Antoine, «Varia», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 9 (1896), p. 149-159.

MEILLET, Antoine, «Compte rendu de Hübschmann, Heinrich (1897) Armenische Grammatik. I Theil, Armenische Etymologie. II Abtheilung, Die syrischen und griechischen Lehnwærter im altarmenischen und die echtarmenischen Wærter», Revue critique d'histoire et de littérature, 29 novembre 1897, p. 385-389.

MEILLET, Antoine, «Étymologies arméniennes», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 10 (1898), p. 274-282.

MEILLET, Antoine, «Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien I», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 11/6 (1899-1900), p. 369-388.

MEILLET, Antoine, «Étymologies arméniennes», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 11 (1900), p. 390-401.

MEILLET, Antoine, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, Vienne, Imprimerie des PP. Mékhitaristes, 1903.

MEILLET, Antoine, «Étymologies arméniennes», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 12 (1903), p. 428-431.

MEILLET, Antoine, «Arm. cicałim», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 13 (1905), p. 375.

MEILLET, Antoine, «Arm. hawasar», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 14 (1908), p. 479.

MEILLET, Antoine, «Arm. khakor», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 15 (1909), p. 339-340.

MEILLET, Antoine, «Arm. lsem», Mémoires de la Société de linquistique de Paris, 15 (1909), p. 338.

MEILLET, Antoine, «Sur les mots iraniens empruntés par l'arménien», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 17 (1911-1912), p. 142-150.

MEILLET, Antoine, Altarmenisches Elementarbuch, Heidelberg, C. Winter, 1913.

MEILLET, Antoine, «Arménien çiwkh», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 18 (1913), p. 377.

MEILLET, Antoine, «Chute de consonnes finales en arménien», Mémoires de la Société de linguistique de Paris, 22 (1920), p. 57-60.

MEILLET, Antoine, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, Vienne, Imprimerie des PP. Mékhitaristes, 1936 (2° édition entièrement remaniée).

MEILLET, Antoine, Études de linguistique et de philologie arméniennes I: Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1962.

MEYER, Robin, «Syntactical Peculiarities of Relative Clauses in the Armenian New Testament», Revue des études arméniennes, 38 (2018), p. 35-83.

MEYER, Robin, «Alignment Change and Changing Alignments: Armenian Syntax and the First "Death" of Parthian», in *Ancient Indo-European Languages between Linguistics and Philology. Contact, Variation, and Reconstruction*, ed. by Michele Bianconi, Marta Capano, Domenica Romagno, Francesco Rovai, Leiden, Brill, 2022, p. 211-233.

MEYER, Robin, «Armenian Morphosyntactic Alignment in Diachrony», in *Alignment and Alignment Change in the Indo-European Family*, ed. by Eystein Dahl, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 277-299.

MEYER, Robin, «The Armenian Version of the τέχνη γραμματική: A Linguistically Uncomfortable Compromise», in *Armenia & Byzantium without Borders*, ed. by Emilio Bonfiglio, Claudia Rapp, Leiden, Brill, 2023, p. 39-61.

MEYER, Robin, Iranian Syntax in Classical Armenian. The Armenian Perfect and Other Cases of Pattern Replication, Oxford, Oxford University Press, 2023.

MEYER, Robin, «Translation and Transmission in the Armenian New Testament: A Note on Luke 3:23», *Indogermanische Forschungen*, 128/1 (2023), p. 65-82.

MEYER, Robin, «Die "Präfixaufnahme" von z= im Altarmenischen», *Armeniaca*. *International Journal of Armenian Studies*, 2 (2023), p. 41-58.

MEYER, Robin, «Languages in Contact: Armenian and Iranian», in *Armenian Linguistics*, ed. by Alessandro Orengo, Irene Tinti, Leiden, Brill, (sous presse) (Handbook of Oriental Studies 23.2).

MONDON, Jean-François R., GRABAR. PPUPUP. An Introduction to Classical Armenian, Munich, LINCOM, 2012.

MURADYAN, Gohar, Grecisms in Ancient Armenian, Leuven, Peeters, 2012.

OLSEN, Birgit Anette, The Noun in Biblical Armenian. Origin and Word-Formation, with Special Emphasis on the Indo-European Heritage, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 1999.

PEDERSEN, Holger, *Les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien*, Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri, 1905.

SCHMIDT, Karl Horst, «Ergativkonstruktion und Aspekt», in *Studia linguistica in honorem Vladimiri I. Georgiev*, éd. par Kristalina Colakova, Sofia, Academy of Sciences, 1980, p. 163-171.

SCHMITT, Rüdiger, «Iranisches Lehngut im Armenischen», Revue des études arméniennes, 17 (1983), p. 73-112.

SCHRÖDER, Johann Joachim, Aramean lezuin gandzi, Hoc est: Joh. Joachimi Schröderi Thesaurus Linguae Armenicae, Antiquae Et Hodiernae: Cum varia Praxios materia, cujus elenchum sequens pagella exhibet, Amsterdam, 1711.

STEMPEL, Reinhard, *Die infiniten Verbalformen des Armenischen*, Frankfurt a.M./Bern/New York, Peter Lang, 1983.

THOMSON, Robert W., An Introduction to Classical Armenian, Delmar (NY), Caravan Books, 1989 [1975].

TINTI, Irene, «Notes on the Armenian Names for the Syllable», in *Proceedings of the First Workshop on the Metalanguage of Linguistics. Models and Applications (University of Udine - Lignano, March 2-3, 2012)*, ed. by Vincenzo Orioles, Raffaella Bombi, Marica Brazzo, Roma, Il Calamo, 2012, p. 167-185.

тимануан, Èteri G., «Существует ли эргатив в индоевропейских языках? [Y a-t-il un cas érgatif dans les langues indo-européennes?]», in *Proceedings of the Eleventh International Congress of Linguists*, *Bologna-Florence*, *Aug. 28 - Sept. 2*, 1972, ed. by Luigi Heilmann, Bologna, Il Mulino, 1974, p. 957-961

weitenberg, Jos J. S., «Infinitive and Participle in Armenian», Annual of Armenian Linguistics, 7 (1986), p. 1-26.

#### **NOTES**

- **1.** Cf. J. J. Schröder, *Aramean lezuin gandzi* et, sur ce sujet, G. Bolognesi, «La stratificazione del lessico armeno nell'opera di J. J. Schröder».
- 2. É. Benveniste, «Avant-propos».
- 3. Ch. de Lamberterie, «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet».
- 4. J. Clackson, The Linguistic Relationship between Armenian and Greek.
- 5. B. A. Olsen, The Noun in Biblical Armenian.
- 6. H. K. Martirosyan, Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon.

- 7. R. Meyer, Iranian Syntax in Classical Armenian.
- **8.** H. Hübschmann, «Meillet, A., Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique. Vienne, 1903, Impr. des PP. Mékhitaristes. (XX, 116 S. Gr. 8) Frcs. 6», p. 1732: «Wenn A. Meillet, der eigentliche Vertreter der vergleichenden und armenischen Grammatik in Frankreich, es unternimmt, einen Abriß der armenischen Grammatik vom sprachwissenschaftlichen Standpunkt zu verfassen, so läßt sich von ihm erwarten, daß er etwas Vorzügliches leistet.»
- 9. A. Meillet, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique (1936), p. 7.
- **10.** A. Meillet, «Compte rendu de Hübschmann, Heinrich (1897) Armenische Grammatik. I Theil, Armenische Etymologie. II Abtheilung, Die syrischen und griechischen Lehnwærter im altarmenischen und die echtarmenischen Wærter», p. 385.
- 11. H. Pedersen, Les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien, p. 26.
- **12.** H. Ačarean, M. G. Nersisyan, Hayeren Armatakan Bararan (HAB) [Dictionnaire étymologique de l'arménien].
- 13. HAB, p. 15։ «Հիւբշմանի մահից յետոյ հայ լեզուաբանութեան մեծագոյն հեղինակութիւնը եղաւ Meillet, լեզուաբանութեան ուսուցիչս, որ եւ այսօր ընդհանուր լեզուաբանութեան համաշխարհային հեղինակե։ 35 տարիների թըղթակցութեամբ բազմատեսակ ցուցումներ եմ ստացել իրանից, իր միջոցով ճշտել բազմաթիւ ստուգաբանութիւններ, ստացել իր հաւանութիւնը կամ մերժումը, որ եւ յաճախ յիշաաակում եմ բառարանիս մեջ։»
- **14.** Par exemple, parmi beaucoup d'autres, A. Meillet, «Arm. cicalim», «Arm. hawasar», «Arm. khakor», «Arm. lsem» et «Arménien çiwkh».
- **15.** Par exemple, parmi de nombreux autres, A. Meillet, «Étymologies», «Varia», «Étymologies arméniennes» (1898, 1900 et 1903).
- 16. A. Meillet, «Étymologies arméniennes» (1898), p. 279.
- 17. A. Meillet, «Étymologies arméniennes» (1900), p. 392.
- **18.** Pour des objections, voir H. K. Martirosyan, *Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon*, p. 38 avec bibliographie.
- 19. Comparez la proposition de J. Clackson (*The Linguistic Relationship between Armenian and Greek*, p. 223 n. 98) pour <code>wjq (ayg) «matin» < \*hs(e)us(s)i et la discussion dans H. K. Martirosyan (Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon, p. 98) de <code>wwinlpgp (anurjk') «rêve, vision» < \*h, nōr-i-o- (avec thématisation d'un locatif fossilisé).</code></code>
- 20. A. Meillet, «De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes», p. 280.
- **21.** Comparez par exemple le nom quu (gan) «rossée, bagarre» < \*gwhṇ-(n)i- (HAB, s.v.; H. K. Martirosyan, Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon, p. 198).
- **22.** H. Pedersen trouva à redire sur le traitement de \*-u-/-w-, qui selon lui ne devint arm. -v- qu'à la fin du mot, mais -g- dans l'environnement intervocalique. La formation verbale en arménien prévue par Meillet aurait donc dû produire \*\*gogem. Pedersen note par la suite qu'une connexion avec *faveō* n'est possible que sur la base d'une dérivation dénominale et propose *govem* «louer» < gov «louange» (H. Pedersen, *Les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien*, p. 199).
- **23.** Comparez H. K. Martirosyan, *Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon*, p. 226 avec bibliographie.
- **24.** Pour un aperçu de ces influences, voir R. Meyer, «Languages in Contact»; R. Schmitt, «Iranisches Lehngut im Armenischen».
- 25. A. Meillet, «Sur les mots iraniens empruntés par l'arménien», p. 142 sq.
- 26. Cf. R. Meyer, «Alignment Change and Changing Alignments».
- 27. À côté du mot բարապան (barapan) «portier» d'origine parthe (cité ci-dessus), l'arménien connaît aussi la forme դարապան (darapan), emprunté au moyen perse. Dans le champ lexical des termes administratifs, de tels doublets sont bien établis, par exemple aussi pour սպարապետ (sparapet) / սպայապետ (spayapet) «commandant en chef» ou մովպետ (movpet) / մոգպետ (mogpet) «grand prêtre». Il s'agit en effet de termes empruntés déjà au

- cours de la domination arsacide et puis supplantés (ou au moins mis en concurrence) par des équivalents sassanides après la chute de la dynastie arsacide en 428 apr. J.-C.
- 28. A. Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, p. 4: «In einigen Übersetzungen philosophischer griechischer Werke, welche [...] bis in das 6. (oder 5.?) Jahrhundert reichen, findet man einige grammatische Besonderheiten [...]; der Wortschatz dieser Übersetzungen, der eine sklavische Nachbildung griechischer Wörter ist, hat auf die späteren Schriftsteller einen großen Einfluß geübt; das klassische Armenisch kennt nichts dieser Art.»
- 29. Des compositions normales se servent habituellement de plusieurs éléments autrement indépendants et les combinent avec une voyelle au milieu, par exemple pumphlum (barekam) «ami» < bari-a-kam < bari «bon» et kam «désir, souhait»; ou шյրπιδի (ayruji) «cavalerie» < ayr «homme» et ji «cheval». Au sujet de la traduction de la τέχνη γραμματική, voir N. Adontz, Denys de Thrace et les commentateurs arméniens; J. Clackson, «The Technē in Armenian»; Ch. de Lamberterie, «De la Grèce à l'Arménie, et d'Homère à la Bible»; R. Meyer, «The Armenian Version of the τέχνη γραμματική».
- **30.** Pour une discussion plus détaillée de la différence structurelle entre ces trois termes, voir I. Tinti, «Notes on the Armenian Names for the Syllable».
- 31. H. Manandyan, Hunaban dproc'ə ew nra zargac'man šrjannerə.
- 32. G. Muradyan, Grecisms in Ancient Armenian.
- **33.** Tous ces articles sont réunis dans un volume collectif sous la direction d'Émile Benveniste; voir A. Meillet, Études de linguistique et de philologie arméniennes I.
- **34.** Ceci est une simplification; pour les détails, voir A. Meillet, «Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien I». Les exemples cités se trouvent passim dans les Buzandaran Patmut'iwnk' (Epic Histories, une histoire de l'Arménie du V° siècle).
- **35.** Ce proclitique peut être répété plusieurs fois pour marquer l'objet lui-même, des adjectifs et d'autres phrases nominales qui le décrivent, ainsi que même des propositions subordonnées; voir R. Meyer, «Die "Präfixaufnahme" von z= im Altarmenischen».
- 36. Voir A. Meillet, «Chute de consonnes finales en arménien».
- 37. Une deuxième édition, entièrement remaniée, fut publiée en 1936, l'année de la mort de Meillet. Les changements consistent dans une mise à jour de certains passages, surtout sur le consonantisme et les types des présents, prenant en compte tous les développements linguistiques depuis 1902; ceci dit, certains problèmes demeuraient (voir plus bas).
- 38. A. Meillet, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique (1936), p. 129.
- **39.** G. Deeters, Armenisch und Südkaukasisch, p. 80.
- 40. É. Benveniste, «La construction passive du parfait transitif», p. 58.
- **41.** É. Benveniste, «La construction passive du parfait transitif»; R. Stempel, *Die infiniten Verbalformen des Armenischen*; J. J. S. Weitenberg, «Infinitive and Participle in Armenian».
- **42.** J. Lohmann, «Ist das idg. Perfektum nominalen Ursprungs?»; R. Meyer, *Iranian Syntax in Classical Armenian*; K. H. Schmidt, «Ergativkonstruktion und Aspekt»; E. G. Tumanyan, «СУЩЕСТВУЕТ ЛИ ЭРГАТИВ В ИНДОЕВРОПЕЙСКИХ ЯЗЫКАХ? [Y a-t-il un cas érgatif dans les langues indo-européennes?]».
- **43.** Pour un résumé succinct, voir R. Meyer, «Armenian Morphosyntactic Alignment in Diachrony»; le fait que la dernière proposition n'a pas encore été rejetée est très possiblement dû à sa relative nouveauté.
- **44.** A. Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, p. 3: Die Übersetzung der heiligen Schrift ist ja ganz sklavisch. Die Verfasser der wenigen originalen erhaltenen Texte haben diese Sprache der Übersetzungen nachgeahmt, und ihre Kultur war auch griechisch oder syrisch. Die angewendeten grammatischen Formen sind natürlich korrekt und geben zu keinem Zweifel Anlaß; aber die Struktur der Sätze kann immer von den fremden Sprachen beeinflußt worden sein; man muß daher stets auf der Hut sein und die Originale soviel wie möglich berücksichtigen.

- **45.** La grammaire de H. Jensen (*Altarmenische Grammatik*) n'utilise guère d'exemples non bibliques et les manuels de R. W. Thomson (*An Introduction to Classical Armenian*) et J.-F. R. Mondon (*GRABAR*. QPUPUP. An Introduction to Classical Armenian) se basent pareillement surtout sur les évangiles et d'autres textes bibliques.
- **46.** Voir, entre autres, B. Coulie, «Style et traduction»; G. Lafontaine, B. Coulie, *La version arménienne des discours de Grégoire de Nazianze*; R. Meyer, «Syntactical Peculiarities of Relative Clauses in the Armenian New Testament».
- 47. Cf. R. Meyer, «Translation and Transmission in the Armenian New Testament».

### RÉSUMÉS

Alors que Heinrich Hübschmann est généralement considéré comme le fondateur de la linguistique arménienne moderne, les travaux d'Antoine Meillet dans ce domaine ont eu, durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, et ont encore un impact plus profond et continu. Cet article examine son rôle dans le développement d'un nombre de sous-disciplines au sein de la linguistique et de la philologie arméniennes, notamment l'étymologie, la reconstruction et la phonologie historique, la syntaxe diachronique, les études de contact des langues et de traduction. En raison de la pertinence continue de son travail, Meillet mérite la même reconnaissance que son collègue allemand, à savoir celle de «parrain» de la linguistique arménienne.

While Heinrich Hübschmann is generally regarded as the founder of modern Armenian linguistics, Antoine Meillet's work in this field has had a more profound and enduring impact throughout the twentieth century and continues to do so. This article examines Meillet's role in the development of various sub-disciplines within Armenian linguistics and philology, including etymology, reconstruction and historical phonology, diachronic syntax, and language contact and translation studies. Due to the ongoing relevance of his contributions, Meillet deserves the same recognition as his German counterpart, namely that of the "godfather" of Armenian linguistics.

#### **INDEX**

**Mots-clés**: linguistique diachronique, Antoine Meillet, linguistique arménienne, école hellénisante, parthe

Keywords: historical linguistics, Antoine Meillet, Armenian linguistics, Hellenizing School,

Parthian

#### **AUTEUR**

#### **ROBIN MEYER**

Université de Lausanne

# Regards historiques

# «J'avais rêvé un peu mieux.» Les désillusions du jeune Antoine, linguiste et voyageur en Arménie en 1891

#### Francis Gandon

- 1 En 1891 et 1903, Meillet entreprend deux voyages en Arménie, connus par trois documents principaux:
  - Le journal de 1891, dépouillé et édité par nos soins, avec l'aide posthume de G. Dumézil, qui en avait tenté une première lecture, superficielle, inachevée, mais néanmoins précieuse (désormais J91)¹.
  - La correspondance avec la cousine Berthe Esbaupin, éditée par Martiros Minassian en 1987 (désormais LB)<sup>2</sup>.
  - Le journal du voyage au Caucase, 1903, édité par Anne-Marguerite Fryba-Reber, à la suite de l'ensemble du journal parisien, désormais J03<sup>3</sup>.
- 2 L'ensemble a été réuni en un volume chez Lambert-Lucas en 2014<sup>4</sup>. Nous nous intéresserons essentiellement au premier voyage, le plus significatif à tous égards.
- Quelles connaissances Meillet a-t-il en 1891 de la langue arménienne? Il a suivi les cours d'Auguste Carrière à l'École des langues orientales, de 1887 à 1890, apprenant à la fois l'arménien moderne et la philologie de la langue. Ces connaissances, il les étoffe par un séjour dans l'Ordre Mekhitariste de Vienne<sup>5</sup> pendant l'hiver 1890-1891, à l'époque le foyer le plus important de la culture arménienne en Occident. Entretemps, il a pu remplacer Saussure en 1889-1890 pour son cours de grammaire comparée. Son premier voyage se fait dans le cadre d'une mission de trois mois.
- En 1903, il bénéficiera d'une nouvelle mission en Arménie russe, après avoir obtenu en 1902 une chaire d'arménien moderne à l'École de hautes études (il y remplace Carrière). Autant le premier séjour est empoisonné par des considérations de carrière (qui, de Duvau<sup>6</sup> ou de lui, obtiendra de succéder à Saussure? Finalement, ils se partageront le poste<sup>7</sup>) empoisonné à tel point que «[m]a résolution de suicide était à peu près

absolue, surtout si j'avais dû entrer dans l'enseignement secondaire»<sup>8</sup>; autant le séjour de 1903 est serein (Duvau aura d'ailleurs le bon goût de mourir en juillet, et Meillet lui consacrera une notice nécrologique).

- Le cadre étant posé, je me propose d'articuler cet article suivant un double contraste:
- 1) Le contraste entre un désenchantement dû à l'attitude des locuteurs (qui rend les échanges rudimentaires), à la faiblesse des données (partant la réalisation embryonnaire du programme fixé), et la sommité que deviendra Meillet en matière d'arménologie, qui confine à une véritable passion, lors même qu'il n'entreprendra plus aucun voyage, et ignorera définitivement l'Arménie turque.
- 2) Le contraste entre une apathie géopolitique neutralité étonnante quant aux conflits latents, aveuglement quant aux rapports de force, partant aux conflits qui «travaillent» sourdement le Caucase et la conception de la langue comme fait d'essence sociologique<sup>10</sup> dans l'optique de Durkheim. C'est un contraste, soulignons-le, absolument frappant. Toutefois, malgré nombre de préjugés (relevés par Minassian), ce premier voyage (il a 24 ans) joue incontestablement un rôle cathartique dans la future carrière du linguiste.

# Meillet, linguiste voyageur

## 1.1. Meillet, linguiste modérément voyageur

- On appréciera la relative brièveté du premier séjour en en regardant l'itinéraire (voir annexe 1, *infra* p. 121 *sq.*): Meillet passa environ trois mois en «terres arméniennes». Le second séjour sera encore plus bref: du 24 juin au 20 août 1903<sup>11</sup>. Les voyages ultérieurs de Meillet se limiteront à l'Europe, Saint-Pétersbourg constituant, semble-t-il, la limite extrême d'une dromomanie bien modeste. Rien en effet à voir avec Benveniste se déplaçant d'Iran et d'Afghanistan au Nord-Ouest américain et à l'Alaska; ou encore avec le disciple Dumézil hantant le Caucase, la Russie, l'Ossétie, le Pérou, familier de langues aussi exotiques que le tcherkesse et l'abkhaze (sans compter le chinois et le suédois). Un Dumézil enseignant à Varsovie, Istanbul, Uppsala, Princeton, Chicago et Los Angeles. On peut évoquer aussi Sylvain Lévi et le Japon. Curieusement, répétons-nous, ce premier séjour jouera pourtant un rôle cathartique, Meillet orientant définitivement sa carrière.
- Mais qu'est-ce que l'«Arménie» en 1891? Sans remonter jusqu'à l'Ourartou, que baignaient trois mers (la Caspienne, la mer Noire et la Méditerranée), le territoire, fortement réduit, de l'Arménie historique ne cessera d'être écartelé entre Ottomans et Perses¹², ensuite entre Ottomans et Russes¹³. Une importante communauté habite d'autre part Tiflis [l'actuelle Tbilissi] en Géorgie. Le premier voyage se partage entre Tiflis (un bon mois) pour la pratique de la langue, Etchmiazdine, la capitale spirituelle (même durée) pour l'étude des manuscrits, et Aschtarak (trois semaines) pour celle du dialecte. Curieusement, l'intérêt de Meillet pour ce dialecte est d'origine littéraire: la lecture (avec velléité de traduction) de *Question de pain* (1880) de Prochiantz (1837-1907), qui traite de la vie villageoise dans la plaine d'Ararat¹⁴.
- Le second séjour se limitera pour l'essentiel à Etchmiadzine, après un bref séjour à Choucha (ou Chouchi) (Karabagh, actuellement sous occupation azérie).

#### 1.2. Deux linguistes voyageurs: Saussure et Meillet

- Il peut être intéressant d'établir un parallèle entre le premier voyage de Meillet en Arménie et celui de Saussure en Lituanie, onze ans plus tôt, pour mieux faire apparaître l'originalité de la démarche du premier.
- 12 C'est en 1880 la chose est connue depuis 1997<sup>15</sup> que Saussure, peu après sa soutenance, se rend en Lituanie pour quelques mois. Il a suivi à Leipzig les cours de Leskien, tout en s'appuyant sur les travaux de Schleicher, d'abord, et ensuite de Kurschat, auteur d'une grammaire parue en 1876.
- 13 Les analogies ne manquent pas:
  - Arménie et Lituanie constituent des nations éclatées, ici entre Prusse et Russie, là entre Empire ottoman et Russie (la partie russe ayant été gagnée sur la Perse). Saussure ne fera qu'une incursion d'un jour dans la partie russe<sup>16</sup>; Meillet ignorera toujours la partie turque (sauf deux jours à Constantinople).
  - Les deux chercheurs ont presque le même âge: 23 ans pour Saussure, 24 pour Meillet. Leurs études de l'arménien et du lituanien ont identiquement duré trois ans.
  - L'un et l'autre s'intéressent de façon privilégiée à la dialectologie et au folklore: tant Meillet que Saussure recueillent dictons et chansons. Un certain paradoxe apparaît, avec cette curiosité saussurienne pour la linguistique «externe», et l'immersion de Meillet à Aschtarak, alors qu'il vilipende la pauvreté linguistique des citadins, et considère l'arménien des journaux comme du «charabia»<sup>17</sup>. Précisons que son séjour rustique ne lui apportera guère de supplément d'âme linguistique, la communication étant particulièrement elliptique: les femmes, par exemple, ne s'adressent pas à l'étranger dans les campagnes arméniennes.
  - Les deux langues présentent un caractère spécial, mais divergeant: graphié seulement au XVI<sup>e</sup> siècle, estimé particulièrement conservateur <sup>18</sup>, le lituanien est, pour l'indoeuropéaniste, la «langue des ancêtres». Le Genevois établit ainsi des listes de correspondance entre mots lituaniens et sanscrits. Ce en quoi le voyage en Lituanie n'est guère original: c'est une sorte de séance prolongée de travaux pratiques (indoeuropéanistes). Pour savoir quelle langue parlaient nos ancêtres, il faut «écouter un paysan lituanien» avait coutume de dire Meillet dans une formule rappelée par D. Petit au cours de l'exposé précité du 21 septembre 2012.
- Il en va tout autrement de l'arménien, qui manifeste une hétérodoxie certaine. D'abord dans l'exotisme de ses règles de mutation. Qu'on pense au fameux exemple IE \*dwo-arm. erku, «deux», base de la «loi de Meillet». Ensuite en ce qu'il constitue une branche autonome (et non un rameau de l'indo-iranien). Ce qu'établit Meillet avec Hübschmann<sup>19</sup>. Le premier explique enfin l'étrangeté des règles par l'existence d'un substrat non indo-européen: l'«ourartou», à qui on aurait imposé la langue. Écoutons à ce propos R. Grousset (qui, soulignons-le, est historien, non linguiste):

Meillet, – dont on connaît la prudence en ces matières – ne doute pas que «l'arménien porte dans sa structure, tant phonétique que morphologique, une forte influence caucasique». Il discerne dans l'arménien, à partir de l'indo-européen commun, «de grandes modifications de sons, notamment des pertes de consonnes, de nombreuses disparitions de syllabes, un glissement analogue à celui du germanique», toutes mutations qui s'accompagnent de «ressemblances de sons et de grammaire avec le géorgien et les autres langues pré-aryennes du Caucase». «La direction, concluait-il, dans laquelle a évolué sur le sol arménien la morphologie indo-européenne, est toute particulière et due sans doute à ce que l'arménien est, dans une large mesure, un parler indo-européen adopté par des populations de

langues caucasiques.» Il conclut, d'après un autre ouvrage: «L'arménien est une langue indo-européenne, mais les tendances nouvelles qui s'y font jour sont dues à ce que c'est de l'indo-européen employé par une population qui a changé de langue et dont le parler antérieur était du caucasique méridional.»<sup>20</sup>

Spécificité de l'arménien toujours, avec de complexes chevauchements d'isoglosses:

Dans le sein de la famille indo-européenne une ligne d'isoglosses la classe [la langue arménienne] dans le groupe oriental ou groupe du çatam qui comprend aussi l'indo-iranien, le slave, le baltique et l'albanais, tandis que le groupe occidental ou du centum comprend le grec, l'italique, le celtique et le germanique. Toutefois d'autres lignes d'isoglosses donneraient d'autres regroupements. Par exemple l'isoglosse du traitement de l'o bref indo-européen place l'arménien avec le grec, l'italique et le celtique, tandis que l'indo-iranien, le slave, le baltique, l'albanais et le germanique présentent un comportement différent<sup>21</sup>.

Ailleurs, à propos de la racine *alam* «moudre», Meillet fait remarquer que «l'indoiranien, le grec et l'arménien se servent d'une même racine, et les trois langues s'opposant au groupe du nord-ouest, qui se sert de \*melo»<sup>22</sup>. Il poursuit:

Ce fait est un de ceux qui peuvent servir à marquer la situation de l'arménien parmi les dialectes indo-européens. Il confirme ce que l'on savait déjà: l'arménien repose sur des parlers contigus à ceux qui ont fourni l'indo-iranien et le grec; il est assez éloigné du germanique et de l'italo-celtique<sup>23</sup>.

- À côté de ces particularités, l'arménien aurait gardé un grand nombre d'archaïsmes du vieux dialecte indo-européen commun perdu par les autres langues, ce qui le rapprocherait de langues telles que le tokharien et le hittite<sup>24</sup>. Si l'on met entre parenthèses nombre de données techniques, l'arménien apparaît donc comme de l'indo-européen imposé à une époque très ancienne à un substrat caucasique, le caucasique jouant aussi le rôle d'adstrat influençant la langue. Le contraste avec le lituanien est manifeste.
- Autre facteur de divergence: l'écriture. Il s'agit là d'une différence cardinale au point de vue de l'intérêt pour la langue et la méthode d'analyse. De manifestation écrite récente, donc moins «pollué», le lituanien illustre une langue à manifestation essentiellement phonique qui constitue pour Saussure un idéal épistémologique. Fondamentale, au contraire, pour Meillet l'écriture de l'arménien. On sait que l'invention de son alphabet, qui démarre au début du VIe siècle, est due à Mesrop Machtots, avec, pour objectif, de traduire la Bible (ce sera chose faite en 434-436)<sup>25</sup>. Il s'agit d'un alphabet de trente-six lettres, à base grecque, avec des caractères sémitiques. Deux lettres supplémentaires seront ajoutées à la fin du XIIe siècle. Elle s'écrit de gauche à droite et note les voyelles considérées comme l'«âme» de la langue contrairement au syriaque et aux autres langues sémitiques. Elle est pour Meillet comme un modèle de relation biunivoque lettre-son:

Le système de l'alphabet arménien [...] est un chef-d'œuvre. Chacun des phonèmes du phonétisme arménien est noté par un signe propre, et le système est si bien établi qu'il a fourni à la nation arménienne une expression définitive du phonétisme, expression qui s'est maintenue jusqu'à présent sans subir aucun changement, sans avoir besoin d'obtenir aucune amélioration, car elle était parfaite dès le début<sup>26</sup>.

Bien entendu, le linguiste ne trouve pas son compte dans ce dithyrambe. Une biunivocité inchangée ne signifie qu'une chose: que la langue arménienne n'aurait pas évolué en quinze siècles. L'affirmation est d'ailleurs en contradiction avec le projet d'étudier au couvent d'Etchmiadzine l'ancienne orthographe des manuscrits arméniens. Comment, enfin, imaginer Meillet mettant entre parenthèses le principe cardinal du changement linguistique? Nous nous sommes ouvert de cette aporie à la professeure Anaïd Donabedian, qui propose une solution d'une rare élégance; nous en donnons la teneur ci-après:

Il existe une autre explication [que la fixité de la langue], décrite par Feydit<sup>27</sup> dans des termes parfois maladroits, mais juste dans l'esprit:

La correspondance biunivoque n'est bien entendu pas totale aujourd'hui, mais sur une période aussi longue, elle reste remarquable. L'hypothèse de Feydit est que les créateurs de l'alphabet, qui ont travaillé dans différentes régions du pays (la tradition hagiographique et historiographique fait état de longues années d'expérimentation de l'écriture avant son adoption définitive) avant probablement des caractéristiques dialectales différentes, et donc des différences phonétiques fortes (dans certains dialectes, certaines des lettres étaient homophones, dans d'autres, c'étaient d'autres; dans certains dialectes, certaines lettres ne se prononçaient pas, dans d'autres, si; dans certains dialectes, certaines lettres se prononçaient différemment que dans d'autres - en réalité, il faut transposer ce raisonnement à l'articulation entre phonologie et phonétique). [Les créateurs de l'alphabet] ont véritablement travaillé sur la phonologie de la langue par-delà les variations phonétiques, en sorte que chacun puisse prononcer à sa façon cette écriture selon la phonétique de son dialecte, mais que cela demeure une écriture commune. Ainsi, ayant pris en compte un potentiel de variation phonétique dialectale très large dès le début, l'écriture intégrait aussi une partie des changements phonétiques diachroniques à venir, ce qui fait qu'elle est restée d'une grande plasticité. Ainsi, les lettres n'ont pas nécessairement conservé la même prononciation qu'au Ve siècle (tout comme elles n'avaient peut-être pas de prononciation universelle dès le début, c'est l'hypothèse de Feydit), mais l'inventaire phonologique a peu changé, et est resté assez proche de l'inventaire des grammèmes (la réforme orthographique introduite au début de l'Union soviétique a cherché à restaurer un rapport quasi idéal entre phonologie et écriture, et le fait même que cette réforme ait été envisagée montre que ce rapport avait malgré tout changé)28.

19 L'aspect fascinant de cette description est qu'elle recoupe dans une large mesure la méthodologie même de Meillet, qui ne distingue pas la description d'une langue d'un comparatisme entre ses variantes (outre d'un comparatisme entre langues cousines). Ainsi le français est-il l'intégrale de ses variantes locales, intégrale mise en relation avec un comparatisme entre langues romanes<sup>29</sup>... ou même indo-européennes: c'est le cas du pléonasme aujourd'hui présent dans toutes ces langues.

## 2. Meillet, une linguistique des contrastes

- 20 Rappelons le double contraste signalé d'entrée de jeu.
  - Le premier est celui entre le désenchantement du séjour de 1891 («J'avais rêvé un peu mieux», écrit-il à sa cousine<sup>30</sup>), dû au caractère rudimentaire des échanges et des données, et les vues supérieures sur la langue, dont nous avons eu un échantillon, et la pratique même du professeur Meillet dont l'arménien imprégnera la plupart des études linguistiques, même là où on ne l'attend pas.
- 21 Le second est celui entre une ignorance quasi volontaire de la situation géopolitique du Caucase et la conception future d'une linguistique étroitement associée à la sociologie.

# 2.1. Premier contraste: des échanges et des données décevants (donc un programme compromis) vs une arménologie ultérieure omniprésente

- Mais quel est son programme? On peut le reconstruire.
  - Traduction de Question de pain de Prochiantz (1880);
  - Écriture d'un essai sur la littérature arménienne moderne;
  - Traduction de chansons populaires en vue d'un recueil (l'une est la version caucasienne de la Balade des dames du temps jadis);
  - Traduction de fables (dont une évoque très précisément la tragédie d'Alceste);
  - Étude du dialecte d'Aschtarak [sur les dialectes arméniens, écrit-il le 13 juillet<sup>31</sup>];
  - Étude de l'orthographe ancienne dans les manuscrits d'Etchmiadzine.
- Le programme était, comme on le voit, ambitieux, mais seul le dernier point donnera lieu à deux études<sup>32</sup>. Pourquoi? La faiblesse des échanges est surtout due à l'attitude des locuteurs vis-à-vis de leur langue. Les Arméniens ne veulent pas ou ne savent pas parler l'arménien. La langue des journaux est du «charabia». Même son premier professeur «[parle] constamment russe»<sup>33</sup>. Quant aux femmes, en dehors des villes, elles ne parlent pas du tout. Pendant son séjour à Aschtarak, il n'aura pas l'occasion de dire un mot à la maîtresse de maison<sup>34</sup>.
- Comble de malchance, quand il entend de l'arménien (constamment invité<sup>35</sup>, ses contacts linguistiques, riches et variés, englobent forcément l'arménien, notamment lors de soirées «culturelles» à Tiflis), il constate une impossibilité à se faire comprendre: «Les mots que je connais quand ils sont écrits, je ne les reconnais plus prononcés»<sup>36</sup>. Les habitudes prises dans l'acquisition du «matériel premier» nuisent à sa pratique. Il se fait l'impression d'être comme un «histologiste»<sup>37</sup> qui voudrait devenir «peintre»<sup>38</sup>.
- La pratique du russe ne vient que marginalement d'une politique voulue de russification, même si elle existe<sup>39</sup>: menaces sur les écoles arméniennes, loi sur les mariages mixtes, risque de mainmise sur les biens du couvent d'Etchmiadzine en 1903; pourtant elle vient moins, disais-je, d'une telle politique que de l'adhésion spontanée des Arméniens à une forme de civilisation qui leur paraît occidentale. J'ajouterai: d'une forme de protectorat qui les garderait précisément de la volonté toujours latente d'extermination du voisin turc, de ses cousins azerbaïdjanais et de leurs voisins tatars. Mais à cela, Meillet est aveugle.
- Ce qui indispose finalement Meillet est cette russolâtrie diffuse des Arméniens. Le tsarévitch échappe-t-il à un attentat au Japon? Deux Arméniens sont heureux de lui annoncer la «bonne nouvelle», forme de loyalisme qui le «choque»<sup>40</sup>. Un orchestre russe joue-t-il de la musique militaire? Comment trouvez-vous «notre musique?»<sup>41</sup>, interroge un Arménien qui lui répond ensuite «da» quand Meillet lui pose une question en arménien<sup>42</sup>. Ou encore: «Assisté à un concert donné par un Arménien chez des Arméniens. Presque pas un mot d'Arménien [sic]. Les écrivains Arméniens parlent Russe [sic].»<sup>43</sup>
- 27 À quoi s'ajoute la faiblesse des matériaux disponibles par rapport au programme prévu. D'abord la faiblesse de la littérature arménienne moderne: «[A]ucun écrivain arménien n'est vraiment bien artiste.»<sup>44</sup>

- Pourtant, les hommes de lettres, souvent journalistes, ne manquent pas: Khatchatour Abovian, Schirvanzadé<sup>45</sup>, Raffi, Sundoukian, Prochiantz, Ardzrouni<sup>46</sup>... De Perd Prochiantz, il envisage, comme on l'a dit, de traduire *Question de pain*, projet vite abandonné. Il en retient surtout la forme dialectale qu'il tente de retrouver pendant un séjour d'un mois (écourté à trois semaines) dans la plaine d'Ararat. Or ce dialecte ne présente pas le «genre d'intérêt qu'on lui attribuait»<sup>47</sup>. Pourtant, le 23 juillet, il prend des «notes sur un intéressant dialecte»<sup>48</sup>. L'article qu'il envisage «se cuit peu à peu dans [s]a tête»<sup>49</sup>, mais ne verra pas le jour.
- Bien plus, lui fait-on miroiter la présence d'une inscription sur le sommet de l'Aragatz? Une excursion lui donne l'occasion d'en entreprendre l'ascension (même s'il s'arrête, en proie à une forte fièvre, à une demi-heure du sommet) pour découvrir que l'inscription s'avère l'invention d'un «bonhomme», qui espérait qu'il parlerait de la chose sans la voir<sup>50</sup>. Pendant sa randonnée, il constate que les prêtres hôtes sont des «paysans qui savent tout juste lire»<sup>51</sup>.
- Si les jugements concernant la littérature sont souvent plus nuancés, et parfois louangeurs, Minassian approuve Meillet de n'avoir pas mené à bien sa traduction de Prochiantz: le public français ne l'aurait pas appréciée<sup>52</sup>.
- Notre voyageur se plaint de ne pas rencontrer de véritables philologues. On prend au sérieux les divagations à la Ménage de Nicolas Marr dans sa grammaire et son compte rendu du livre d'un certain Thomson sur le dialecte de Tiflis<sup>53</sup>. «Les Arméniens que j'ai vu faire de la philologie semblent: 1° incapables de distinguer le vrai du faux; 2° incapables de rien trouver par eux-mêmes»<sup>54</sup>. Ailleurs, c'est un spécialiste du grabar (arménien classique) qui ignore le locatif<sup>55</sup>.
- On s'arrêtera toutefois sur la figure de Galoust Ter-Mkrtchian (1860-1958), rencontré en 1891 au monastère d'Etchmiadzine. Meillet retrouvera en 1903 ce «jeune» homme «malade», paralysé en dessous de la taille, ancien étudiant en économie politique à Paris, et devenu l'un des plus grands philologues arméniens de son temps<sup>56</sup>. Les deux savants correspondront par la suite régulièrement. En 1909, précise Minassian<sup>57</sup>, c'est Frédéric Macler, professeur d'arménien aux Langues orientales, qui fera sa connaissance au couvent. Il le mentionnera dans son Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque, qui lui devra beaucoup.
- Quant au projet de traduire des chansons populaires en vue d'un recueil, il tombe à l'eau faute de matériau. Meillet précise que l'une est la version caucasienne de la *Ballade des dames du temps jadis.* Il en va de même pour les fables (dont une évoque très précisément la tragédie d'Alceste)<sup>58</sup>.
- Concernant le couvent d'Etchmadzine<sup>59</sup>, il ne contient au premier regard que des choses «insignifiantes» sur l'orthographe. Le manuscrit le plus ancien remonte au X<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. À force de recherches seront découverts des trésors cachés puisque l'un et l'autre séjour donneront matière à au moins deux études<sup>61</sup>. Son premier séjour à Etchmiadzine lui permet de très vraisemblablement rencontrer Komitas, qui deviendra un spécialiste de la technique du *khaz* (le neume arménien, qui remonterait au XI<sup>e</sup> siècle) et une sommité en matière musicale...
- Toujours à Etchmiadzine, il se confie à l'éternelle cousine: «Autant un texte écrit me dit autant la conversation me dit peu»<sup>62</sup>. Ce qui porte un éclairage très différent sur ses difficultés de communication. (Peut-être n'insiste-t-il pas trop, se décourage-t-il très vite?) Même les textes (romanesques) écrits lui paraissent souvent obscurs<sup>63</sup>.

- Ce passif dans la communication et la culture semble dessiner en creux son ambition future (du moins selon ce qu'il écrit à Berthe): étudier l'arménien du seul point de vue de la linguistique; ni littérature (sans valeur) ni philologie, pour laquelle il s'estime mal préparé. «Vive la linguistique!»<sup>64</sup> conclut-il<sup>65</sup>.
- Ce désenchantement contraste avec une carrière future presque constamment informée d'arménien. Meillet «auquel il faut toujours revenir en matière d'arménologie» 6, reste, on l'a dit, une référence actuelle. À s'en tenir à la bibliographie établie par É. Benveniste et complétée par P. Swiggers en 2006, il n'est guère d'année que Meillet n'ait marquée d'une publication portant, de près ou de loin, sur l'arménien. Dans un nombre non négligeable de cas, plusieurs articles sont publiés: trois (sur quatre) en 1890, trois en 1913, six en 1920, deux en 1927, quatre (sur sept) en 1936... On sait par ailleurs qu'en 1913 il publiera, en allemand dans le texte 8, à la demande de Streitberg, un Altarmenisches Elementarbuch de 212 pages à Heidelberg. Si les comptes rendus sont trop nombreux pour être mentionnés, une autre difficulté vient du fait que nombre de remarques concernant l'arménien sont disséminées dans des études à première vue sans rapport. Ch. de Lamberterie en donne de savoureux exemples:

Qui songerait, par exemple, à trouver une remarque de grande portée sur la distribution des phonèmes  $\dot{r}$  [r grasseyé, [ $\emph{B}$ ] uvulaire] et  $\emph{r}$  dans des thèmes en - $\emph{n}$ -( $\emph{ga\dot{r}n}$ ,  $\emph{ga\dot{r}in}$  «agneau», avec - $\dot{\emph{r}}$ - dans tout le paradigme, mais  $\emph{lea\dot{r}n}$ ,  $\emph{lerin}$  «montagne», avec une alternance  $\dot{\emph{r}}$  /  $\emph{r}$  ) à la fin d'une étude consacrée au vocalisme du superlatif en indo-européen? De la même manière, c'est dans un article consacré au verbe latin que l'on trouvera l'explication d'un fait de supplétisme lexical en arménien moderne occidental ( $\emph{kac'i}$  «j'allais», mais  $\emph{k}\theta nac'$  «il alla»). De même encore le contraste entre les finales - $\emph{n}$  de  $\emph{tasn}$  «dix» et - $\emph{an}$  de  $\emph{metasan}$  «onze»,  $\emph{erkotasan}$  «douze», etc., est expliqué à l'occasion d'un développement sur des faits latins comparables ( $\emph{decem}$  en regard de  $\emph{undecim}$ ,  $\emph{duodecim}$ ). Le groupe si riche et si instructif que constituent le substantif  $\emph{het}$  (< i.e. \* $\emph{pedo-}$ ) «trace de pas» et les termes qui en dérivent ( $\emph{aysuhetew}$  «désormais»,  $\emph{orovhetew}$  «puisque»,  $\emph{yet}$  «après»,  $\emph{hetewim}$  «s'ensuivre», etc.) est étudié en détail dans un article consacré à la préposition grecque  $\emph{ne}\delta \alpha$ ; Meillet y montre que, comme souvent, la prise en considération de l'arménien jette une vive lueur sur la préhistoire des données grecques<sup>69</sup>.

#### Avant de commenter plus largement:

Dans ses ouvrages généraux, il est assez rare que Meillet aborde des points qui concernent en propre l'arménien. Ainsi, dans l'Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, l'arménien ne joue aucun rôle particulier, et il ne pouvait d'ailleurs en être autrement si l'auteur voulait que le livre réponde à son objet. De même, dans Les langues dans l'Europe nouvelle - livre qui est en grande partie, on le sait, un ouvrage de circonstance - l'arménien ne joue qu'un rôle assez modeste, encore que l'on y trouve cà et là quelques notations suggestives. En revanche une large place est accordée à l'arménien dans Les dialectes indo-européens, et surtout dans La méthode comparative en linguistique historique; Meillet cite notamment à plusieurs reprises le traitement i.e. \*dw- > arm. erk-, auquel il accorde à juste titre une valeur exemplaire pour montrer qu'en grammaire comparée les ressemblances n'ont aucun caractère probant, et que seules comptent les correspondances. [...] On voit ainsi que l'œuvre de Meillet dans le domaine des études arméniennes déborde largement l'Elementarbuch, l'Esquisse et les deux volumes des Études. Et il convient en outre d'ajouter les très nombreux comptes rendus - près de 140 -, parus pour la plupart dans la Revue critique, le Bulletin de la Société de Linguistique, la Revue des études arméniennes ou le Journal asiatique, plus rarement dans des périodiques arméniens70.

Or, cette «loi de Meillet» (i.e. *dwo* > arm. *erku*) mentionnée ci-dessus par Lamberterie, l'auteur en avait pressenti une version voisine, le 2 mai, sur le bateau russe reliant Constantinople et Batoum, dans une phrase de réveil à la André Breton:

2 mai. J'ai dû avoir un mal de mer la nuit en dormant. J'étais assommé et brouillé ce matin en m'éveillant. Je n'ai presque rien fait, ni remarqué d'intéressant. J'ai trouvé ce matin en m'éveillant que  $\mbox{thu}$  (ereay) = ioudaios (chute de  $\mbox{u}$ ;  $\mbox{r} = d$ ), sans voir comment j'étais arrivé à cela<sup>71</sup>.

On ne saurait mieux souligner le rôle souterrain et séminal du voyage de 1891 dans l'arménologie future du linguiste, arménologie dont la bibliographie est strictement impossible<sup>72</sup>, par excès de matériau, et ceci quoi qu'en dît Meillet.

## 2.2. Une apathie géopolitique contrastant avec une linguistique d'inspiration sociologique

- 40 On connaît l'intérêt ultérieur de Meillet pour la sociologie. Il se manifeste par le texte «Comment les mots changent de sens»<sup>73</sup> destiné à *L'Année sociologique* de Durkheim, à laquelle il apportera désormais une collaboration régulière. La langue est traitée comme un «fait social», soumis à des rapports de forces, des alternances de ruptures et de continuités. Les notions d'emprunt et de langue dominante sont cardinales. Ainsi seront analysés les rapports entre la Grèce et la Rome antiques: de véritables histoires sociales sont connexes aux relations linguistiques. De même est décrit le bilinguisme roman-germanique avec, toujours, le concept de rapport de force entre communautés.
- De façon étonnante, le jeune Meillet n'imagine pas l'Arménie comme un objet problématique, ni qu'il en va de même de sa population et de sa langue. C'est un objet neutre disposé parmi d'autres objets, aussi neutres, sans considération de rapports de tensions (sinon sur un mode superficiel, l'influence russe). Il est par exemple surprenant qu'à Tiflis il n'ait pas entendu parler de la naissance, l'année précédente, de la Fédération des révolutionnaires arméniens, Dachnak, et ceci bien qu'il ait «examin[é]» les «mouvements nationalistes» qu'il trouve «très faible[s]»<sup>74</sup>.
- 42 Ainsi, Meillet ne subodore-t-il nullement en 1891 que trois ans plus tard (1894-1895) auront lieu, dénoncés par Saussure<sup>75</sup>, des massacres de grande ampleur (200'000 victimes) dus au sultan Abdul Hamid, qui y gagnera le surnom de «grand Saigneur». En 1903, après un séjour à Choucha (Karabakh) du 11 au 15 juillet, il note: «Les voix des fusils. Inutile de discuter»<sup>76</sup>, sans la moindre prescience de la guerre arméno-tatare<sup>77</sup> qui y éclatera moins de deux ans plus tard (1905-1907, 15'000 morts), ni le moindre rappel des massacres de 1894-1895. On se perd en conjectures sur la portée de la remarque conclusive du Journal de 1903: «[...] [J]e n'ai pas vu seulement des choses mais des hommes.»<sup>78</sup>
- L'aveuglement encore plus cru à l'imbrication de l'historique et du linguistique apparaît avec une étude, en 1904, sur l'arménien de Cilicie<sup>79</sup> qui disparaîtra de la manière la plus simple qui soit: par l'éradication de sa population. D'abord par les massacres d'Adana de 1909 (15'000 victimes), puis par l'exode de sa population en 1921, quand la France renoncera à son mandat sur ce qui était alors le nord de la Syrie; enfin, et pour faire bonne mesure, par l'exode de la population résiduelle du sandjak d'Alexandrette dernier lambeau de la Petite Arménie des croisades –, quand A. Briand décidera de l'abandonner aux Turcs. Quant à l'arménien d'Anatolie, il disparaîtra également de façon très simple: par le quasi-génocide de sa population. Pourtant nous

sommes en plein dans une linguistique des rapports de force! Or Meillet se contente de renvoyer dos à dos, par des pirouettes<sup>80</sup>, Russes et Turcs!<sup>81</sup> Autre aveuglement, quant à la dimension religieuse, pourtant cardinale. Son attitude est celle de l'intellectuel librepenseur qu'il dit être<sup>82</sup>. Ainsi, il semble qu'une linguistique des conflits ne soit vraiment intéressante que si elle renvoie à un lointain passé. Prenons l'exemple du vocabulaire chrétien de l'Arménie issu du parthe:

Pour rendre compte du vieux fonds du vocabulaire chrétien chez les Arméniens, il faudrait connaître les langues dont se servaient, en pays iranien du Nord, les chrétiens de l'époque arsacide. Alors sans doute, on verrait d'où viennent des mots mystérieux comme sarkawag «diacre», vardapet «maître», karapet «précurseur», mkrtem «je baptise», zatik «Pâques» et comment s'explique la forme de noms originairement grecs comme ekelec'i «église» et het'anos [«païen»]<sup>83</sup>.

- Ces contacts linguistiques inséparables des rapports de force l'intéressent dans la mesure où ils relèvent d'un lointain passé: la tutelle exercée par les Parthes sur l'Arménie de 66 av. J.-C. à 387 apr. J.-C. Parfois un doute: et si Meillet ne souhaitait avoir affaire qu'à une langue morte? Il manque certes un chapitre à l'article de 1906: «Comment les mots perdent leur sens par défaut de locuteurs»<sup>84</sup>.
- Le rôle d'éveil joué par le voyage de 1891 est en contraste frappant avec l'apathie géopolitique dont Meillet fait montre, et continuera à faire montre par ailleurs: certes, il protestera notamment contre le traité de Lausanne de 1923<sup>85</sup>, ce qui constitue un minimum.
- Sa conception d'une linguistique sociologique est pourtant incontestable: elle s'ouvrira même en direction d'une mythologie comparée (voir la chaire éponyme obtenue pour Dumézil) qui s'affranchira du socle linguistique (par exemple des paronomases comme Ouranos/Varuna, brahmane/flamen ne constitueront plus un prérequis indispensable). Le paradoxe n'en est que plus frappant avec la langue comme objet problématique<sup>86</sup>. Et s'il y avait, dans ce périple de 1891, plus que l'attitude d'un intellectuel hautain? S'il y avait les germes d'une énigmatique et troublante schize?

### **BIBLIOGRAPHIE**

BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava, «Antoine Meillet et les langues romanes», in Antoine Meillet et la linguistique de son temps, dir. par Sylvain Auroux, Histoire Épistémologie Langage, 10/2 (1988), p. 35-51.

BENVENISTE, Émile, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 38/1 (1937), p. 43-68.

BERGOUNIOUX, Gabriel, LAMBERTERIE, Charles de (dir.), *Meillet aujourd'hui*, Leuven/Paris, Peeters, 2006.

FEHR, Johannes, Saussure entre linguistique et sémiologie, Paris, PUF, 2000.

FEYDIT, Frédéric-Armand, Considérations sur l'alphabet de Saint Mesrop et recherches sur la phonétique de l'arménien, Vienne, Mechitharisten-Buchdrückerei, 1982.

FRYBA-REBER, Anne-Marguerite, «Antoine Meillet, le chroniqueur et le voyageur à la lumière de deux manuscrits inédits», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 3-19.

GANDON, Francis, La morale du linguiste, Limoges, Lambert-Lucas, 2011.

GANDON, Francis (éd.), Meillet en Arménie, Limoges, Lambert-Lucas, 2014.

GROUSSET, René, Histoire de l'Arménie des origines à 1071, Paris, Payot, 1973.

HÜBSCHMANN, Heinrich, «Ueber die Stellung des Armenischen im Kreise der indogermanischen Sprachen», Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der Indogermanischen Sprachen, 23/1 (1877), p. 5-49.

LAMBERTERIE, Charles de, «Meillet et l'arménien», in Antoine Meillet et la linguistique de son temps, dir. par Sylvain Auroux, Histoire Épistémologie Langage, 10/2 (1988), p. 217-234.

LAMBERTERIE, Charles de, «Sur la loi de Meillet», *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 142/3 (1998), p. 881-905.

LAMBERTERIE, Charles de, «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 147-189.

MARIÈS, Louis (Père), «Le sens qu'avait Antoine Meillet de l'arménien classique», in *Une cérémonie consacrée* à la mémoire du Professeur Antoine Meillet, Paris, Imprimerie Arax, 1937, p. 28-49.

MEILLET, Antoine, «Observations sur la graphie de quelques anciens manuscrits de l'Évangile arménien», *Journal asiatique*, II (1903), p. 487-507.

MEILLET, Antoine, «Remarques sur la Grammaire de l'arménien de Cilicie de J. Karst», *Zeitschrift für armenische Philologie*, II (1904), p. 18-28.

MEILLET, Antoine, «De quelques évangéliaires arméniens accentués», in *Recueil de mémoires orientaux*, Paris, Imprimerie nationale/Ernest Leroux Éditeur, 1905, p. 133-168.

MEILLET, Antoine, «Le Traité de Lausanne», Revue des études arméniennes, III (1923), p. 97-98.

MEILLET, Antoine, «Remarques étymologiques», Revue des études arméniennes, IV/1 (1924), p. 1-6.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] André N. Mandelstam, La Société des nations et les puissances devant le problème arménien, Paris (Pédone), 1926», Revue des études arméniennes, VII/1 (1927), p. 205.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Gerhard Deeters, *Armenisch und Sudkaukasich. Ein Beitrag zur Frage der Sprachmischung*, Leipzig, 1927», *Revue des études arméniennes*, VII/2 (1927), p. 306-313.

MEILLET, Antoine, «Le mot ekelec'i», Revue des études arméniennes, IX/1 (1929), p. 131-136.

MEILLET, Antoine, «Lettre d'Antoine Meillet de l'Institut» [1936], in *Célébration solennelle du quinzième centenaire de la traduction arménienne de la Bible*, Paris, Ernest Leroux, 1938, p. 18-19.

MEILLET, Antoine, «Comment les mots changent de sens» [1905-1906], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 230-271.

MEILLET, Antoine, *Lettres de Tiflis et d'Arménie. Du 29 avril au 3 août 1891*, présentées, annotées et publiées par Martiros Minassian, Vienne, Publication Mekhitariste, 1987.

STOUMEN, Denis, «Les populations russophones d'Ukraine: une minorité linguistique?», in *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle*, éd. par Carmen Alén Garabato, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, p. 153-165.

swiggers, Pierre, «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet: additions et corrections», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 339-354.

### **ANNEXES**

## Annexe 1. Saussure en Lituanie, Meillet en Arménie. Calendrier et itinéraire des voyages

Saussure en Lituanie, 1880 (d'après l'exposé de Daniel Petit)

- Départ entre le 18 et le 23 juillet 1880
- Séjour à Paskalwen entre le 23 juillet et le 5 août
- Séjour à Pröculs à partir du 7 août
- Retour à Leipzig sans doute après le 10/20 août
- Arrivée à Genève fin août ou début septembre 1880

Meillet en Arménie, 1891 (F. Gandon)

- 5-17 avril: Paris-Lyon-Marseille
- 18-22 avril: Marseille-Athènes
- 22-25 avril: Athènes-Constantinople
- 26-29 avril: Constantinople-Batoum, par bateau russe
- · Pâques: Batoum
- 4 mai: Tiflis, voyage en chemin de fer
- 7-9 juin: Tiflis-Erevan, chemin de fer et charrette
- 9-10 juin: Erevan-Etchmiadzine
- 7-8 juillet: Etchmiadzine-Aschtarak (en droschka, forme populaire du russe drojki, voiture légère)
- 25-26 juillet: Aschtarak-Erevan et Erevan-Tiflis
- Août 1891: Tiflis-Vladikavkaz87 (une journée)

Le voyage de retour a été remanié de plusieurs façons. Un premier projet<sup>88</sup> envisageait: Vladikavkaz-Rostov-Tsaritsyn<sup>89</sup>-Novgorod-Moscou-Varsovie-Berlin-Paris, avec un retour à Paris le 30 ou le 31 août.

Meillet renonce ensuite à Moscou et Varsovie. Il programme: Lemberg [Lviv]-Cracovie-Breslau-Berlin, ce qui le ferait arriver le 15 août à Paris<sup>90</sup> (dans une lettre du 3 août, il précise: «vers le 20 au plus tôt», ce qui «[le] vexe beaucoup»<sup>91</sup>).

Nous ne sommes pas en mesure, en l'état actuel de nos connaissances, de préciser le trajet de retour, sinon une arrivée parisienne très vraisemblablement datable de la fin août.

Meillet: Journal du voyage au Caucase, 1903 (A.-M. Fryba-Reber)

Paris-Etchmiadzine (du 24 juin au 21 juillet 1903)

- 24 juin: entre Cologne et Cassel
- 25 juin: Berlin

• 26 juin: Lituanie

• 29 juin: Saint-Pétersbourg

• 30 juin: Moscou

• 2 juillet: Nijni Novgorod

• 3 juillet: Kazan. Entre Kazan et Simbirsk

• 6 juillet: Tsaritsyn (Volgograd)

7 juillet: Astrakhan10 juillet: Bakou

• 11 juillet: Choucha (11 juillet au 15 juillet)

• 16 juillet: Tiflis

• 21 juillet: Etchmiadzine

Etchmiadzine-Paris (du 11 au 21 août 1903)

11 août: Erevan-TiflisTiflis-Mleti: en voiture

• Mleti-Gorlaov: à pied et sur un siège

Piatigorsk. Rostov

• 17 août: Volochisk (frontière entre la Russie occidentale [Volynie] et l'Empire austro-hongrois)

• 20 août: 2 heures du matin. Gare d'Oderberg (au nord-est de Berlin)

## Annexe 2. Écrivains et journalistes arméniens rencontrés ou mentionnés par Meillet en 1891

Abovian, Khatchatour

Schirvanzadé, Alexander: Le feu dans la raffinerie (1883)

Raffi, Hakob: Salbi (1874), Khaspusch, Djallaleddine (1878), Le coq d'or (1879), Le fou (1881), Kaïtzer [Étincelles] (1886), Khatchagoghi Hichatakarane, David Bek (1882), Samuel (1886)

Sundoukian, Gabriel: Encore une victime (1869), Khatabala (1873)

Prochiantz, Perd: Question de pain (1880), Chahène (1883)

Ardzrouni, Grigori

#### **NOTES**

- 1. F. Gandon (éd.), Meillet en Arménie, p. 73-108.
- 2. Les lettres à Berthe se trouvent dans A. Meillet, *Lettres de Tiflis et d'Arménie* et dans F. Gandon (éd.), *Meillet en Arménie*, p. 109-195.
- 3. Le journal de 1903 est reproduit dans G. Bergounioux, Ch. de Lamberterie (dir.), *Meillet aujourd'hui*, p. 87-105 et dans F. Gandon (éd.), *Meillet en Arménie*, p. 197-221. Sur Meillet voyageur, on consultera aussi A.-M. Fryba-Reber, «Antoine Meillet, le chroniqueur et le voyageur à la lumière de deux manuscrits inédits».
- 4. F. Gandon (éd.), Meillet en Arménie.
- 5. Il y gagna le surnom de *Valvałaki*, de l'adverbe arménien *valvałaki*, «vite», tel était son désir d'accumuler le maximum de connaissances durant cette brève saison (cité par le père L. Mariès, «Le sens qu'avait Antoine Meillet de l'arménien classique», p. 31 *sq.* et par Ch. de Lamberterie, «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet», p. 156). Le père Mariès était un

ancien élève de Meillet. Fondé en 1701 à Constantinople, l'Ordre Mekhitariste, fruit de l'uniatisme, vit son catholicos, Mekhitar de Sébaste, forcé à l'exil, et presque «exfiltré» sur ordre de Louis XIV. L'ordre s'installa d'abord en Morée, puis à Venise. Un second centre fut créé en Autriche où il constitua au XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des foyers principaux de la culture arménienne en Occident. On y trouve notamment les premières bibles imprimées et des objets urartéens vieux de 2000 ans.

- 6. À la méthode «dangereuse» selon Meillet (LB, 9 juillet 1891).
- 7. Meillet en a la confirmation par une lettre de Bréal, reçue le 31 juillet à Tiflis. Il reste contrarié par la perspective que Duvau soit nommé professeur de germanique à l'École: il comptait assurer ce cours (*LB*, 31 juillet 1891).
- 8. LB, 10 juillet 1891.
- 9. Il ne fera que passer par Constantinople les 25 et 26 avril 1891.
- 10. Mais, autre contraste, sans relation avec la géopolitique et la religion.
- 11. Voir Annexes.
- 12. L'un des épisodes les plus sinistres est la déportation par le Chah Abbas I<sup>er</sup>, en 1604-1605, des Arméniens de l'Araxe dans des conditions effroyables. À noter que les Arméniens furent persécutés par les Perses sous une triple formule: zoroastrienne, puis islamique (conquête arabe achevée en 751), et même «chrétienne», les autorités perses ne se privant pas d'imposer aux Arméniens des prêtres nestoriens, considérés par ces derniers comme schismatiques.
- 13. On ne peut plus parler d'Arménie perse à partir du traité de Turmanchai de 1828. Demeurent néanmoins à Téhéran une cathédrale remontant à 1655-1664, ainsi que de nombreux manuscrits arméniens.
- 14. LB, 21 juin 1891.
- **15.** La biographie établie par J. Fehr continue à situer le voyage en 1889-1890. Il en va de même pour la première version française (J. Fehr, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, p. 238), entérinant ainsi la thèse de De Mauro.
- 16. Exposé de D. Petit, le 21 septembre 2012, à l'ITEM (ENS-CNRS). L'exposé précise le calendrier précis du voyage. Les dates sont: départ entre le 18 et le 23 juillet 1880, séjour à Paskalwen entre le 23 juillet et le 5 août, séjour à Pröculs à partir du 7 août, retour à Leipzig sans doute après le 10 ou le 20 août, arrivée à Genève fin août ou début septembre 1880.
- 17. J91, 7 mai 1891.
- **18.** Le lituanien illustre le paradoxe de l'écriture. Si cette dernière fixe les formes (composante conservatrice), l'inverse n'est pas vrai: son absence n'implique nullement une propension au changement.
- **19.** H. Hübschmann, «Ueber die Stellung des Armenischen im Kreise der indogermanischen Sprachen».
- **20.** R. Grousset, Histoire de l'Arménie des origines à 1071, p. 72 sq.
- 21. Ibid., p. 65.
- 22. A. Meillet, «Remarques étymologiques», p. 5.
- 23. Ibid.
- 24. A. Meillet, «[Compte rendu de:] G. Deeters, Armenisch und Sudkaukasich», p. 306.
- 25. La traduction de la Bible fixe très généralement l'orthographe des langues cibles. Ainsi en vat-il pour le malgache (1835). Meillet s'associera, le 29 mars 1936, aux cérémonies marquant le quinzième centenaire de la traduction de la Bible en arménien, avec une lettre publiée. Voir A. Meillet, «Lettre d'Antoine Meillet de l'Institut».
- 26. A. Meillet, «Lettre d'Antoine Meillet de l'Institut», p. 18. Il s'agit d'un extrait de la lettre destinée à la Célébration solennelle du quinzième centenaire de la traduction arménienne de la Bible, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, le dimanche 29 mars 1936, qui ne sera publiée qu'en 1938. Meillet mourra le 21 septembre 1936, soit quelques mois après cet ultime hommage.

- **27.** F.-A. Feydit, Considérations sur l'alphabet de Saint Mesrop et recherches sur la phonétique de l'arménien.
- 28. Communication personnelle d'Anaïd Donabedian à l'auteur de ces lignes.
- 29. Voir H. Bat-Zeev Shyldkrot, «Antoine Meillet et les langues romanes».
- **30.** *LB*, 17 juillet 1891.
- **31.** *LB*, 28 juillet 1891. Il y revient le 31: «Mon article sur les dialectes se cuit peu à peu dans ma tête. Tu sais que c'est mon procédé: je roule les choses longtemps avant de rien écrire.» Rien écrire, ce sera précisément le cas.
- **32.** A. Meillet, «Observations sur la graphie de quelques anciens manuscrits de l'Évangile arménien» et «De quelques évangéliaires arméniens accentués».
- 33. LB, 10 mai 1891.
- 34. LB, 9 juillet 1891.
- **35.** En réalité, le jeune Antoine est choyé, et même la presse relève sa présence. Il se retrouve dans des soirées de corporation, des anniversaires, des fêtes familiales, des concerts, des soirées culturelles, des cérémonies religieuses (voir, entre autres, *LB*, 31 mai et 6 juin 1891). On aimerait qu'il en allât de même pour les collègues étrangers invités en France.
- 36. LB, 9 mai 1891.
- 37. L'histologie est la partie de l'anatomie qui étudie les tissus.
- 38. LB, 15 mai 1891.
- 39. Pourtant le recensement impérial de 1897 ne poussera pas spécialement à la russification, puisqu'il fera dériver la «nationalité» de la langue maternelle déclarée. Ce sera l'inverse avec l'Union soviétique, pratique que conservera l'Ukraine, indépendante en 1991. Il s'ensuit que les statistiques de ce dernier pays divergent totalement selon que l'on dérive la langue de l'ethnie (peu en Ukraine s'affirmeront «ethniquement russes»), selon que l'on considère la langue maternelle, la langue d'usage préférentielle ou enfin la pratique du bilinguisme. La conception ethnique privilégiée réduit drastiquement le nombre de «russophones», ce qui a conduit à des interventions répétées du Haut-Commissariat aux minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Elle explique en partie la suppression du russe dans la Constitution de 1994 et les raisons du conflit actuel (juin 2022). Voir D. Stoumen, «Les populations russophones d'Ukraine».
- 40. LB, 15 mai 1891.
- 41. J91, 7 mai 1891.
- **42.** Meillet mentionne ce fait à deux reprises: *LB*, 8 et 13 mai 1891.
- **43.** *J*91, 24 mai 1891.
- **44.** LB, 5 juillet 1891.
- **45.** Schirvanzadé est l'auteur du *Feu dans la raffinerie* (1883), dans la lignée du réalisme français. L'action se passe à Bakou.
- **46.** Pourtant la bibliographie par exemple de Raffi est assez imposante: Salbi (1874), Djallaleddine (1878), Le coq d'or (1879), Le fou (1881), Kaïtzer [Étincelles] (1886), Khatchagoghi Hichatakarane, David Bek (1882), Samuel (1886)...
- 47. LB, 17 juillet 1891.
- 48. LB, 23 juillet 1891.
- 49. LB, 31 juillet 1891.
- 50. LB, 26 juillet 1891.
- **51.** *LB*, 25-26 juillet 1891.
- 52. A. Meillet, Lettres de Tiflis et d'Arménie, p. 97.
- **53.** LB, 24-25 mai 1891.
- **54.** Ibid.
- 55. J91, 24 mai 1891. Assez étonnamment, la transcription de Dumézil n'identifie pas le terme.
- **56.** LB, 28 juin 91.

- 57. A. Meillet, Lettres de Tiflis et d'Arménie, p. 89, n. 122.
- **58.** LB, 5 juillet 1891. Acceptant de mourir à la place de son mari (mais Héraclès l'arrachera aux enfers), Alceste incarne l'exemple du sacrifice conjugal accompli. Le thème donnera notamment lieu à une tragédie d'Euripide et un opéra de Gluck.
- **59.** Pour la petite histoire, on peut noter que la réception de Meillet fut facilitée par celle, antérieure, d'un illustre personnage: Nicolas Marr (*LB*, 14 juin 1891).
- **60.** Le manuscrit le plus ancien de l'Évangile arménien remonte à 887. Il se trouve alors à l'Institut Lazarian de Moscou.
- **61.** A. Meillet, «Observations sur la graphie de quelques anciens manuscrits de l'Évangile arménien» et «De quelques évangéliaires arméniens accentués».
- 62. LB, 13-14 juin 1891.
- **63.** Meillet mentionne régulièrement ses difficultés face à l'arménien moderne qu'il veut parler: *LB*, 14, 18, 24 et 29 mai, 13-14 juin 1891.
- 64. LB, 30 juillet 1891.
- **65.** Son séjour de 1903 se limitera à Etchmiadzine, où il se cantonne à la phonétique, la grammaire comparée, l'étymologie et le dépouillement de dictionnaires et de documents nouveaux. Peu de détails sont fournis sur l'ensemble.
- **66.** R. Grousset, Histoire de l'Arménie des origines à 1071, p. 177.
- **67.** É. Benveniste, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet»; P. Swiggers, «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet».
- **68.** La publication, à cette époque, de recherches en langues étrangères est exceptionnelle. On ne connaît, par exemple, pas un seul cas chez Saussure.
- 69. Ch. de Lamberterie, «Meillet et l'arménien», p. 221.
- 70. Ibid. Voir aussi Ch. de Lamberterie, «Sur la loi de Meillet».
- 71. J91, 2 mai 1891.
- **72.** Par exemple R. Grousset (*Histoire de l'Arménie des origines à 1071*), dont j'admire l'insondable érudition, cite des études de Meillet inconnues des bibliographies que j'ai pu consulter.
- **73.** A. Meillet, «Comment les mots changent de sens». Titre emprunté à un article de Littré de 1888.
- 74. LB, 8 mai 1891.
- 75. F. Gandon, La morale du linguiste, p. 53-63.
- 76. J03, 17 juillet 1903.
- 77. Les Anglais prenant le parti des Tatars et les Russes se donnant le luxe de rester neutres. Un «État arménien» repose sur des «[e]spérances folles» (J03, 17 juillet 1903). Quant aux projets de révolte en Turquie, elles sont «absurdes» (ibid.).
- **78.** *J*03, 17 août 1903.
- 79. A. Meillet, «Remarques sur la Grammaire de l'arménien de Cilicie de J. Karst».
- **80.** Il relève ainsi le mot d'un commerçant: «Les Turcs sont des loups, ils vous enlèvent un morceau de corps et s'enfuient; la Russie est un ours, elle vient en gambadant et vous suce l'âme» (*J91*, 26 mai 1891).
- **81.** «Le parti pris des hommes de ne pas voir ce qui les gêne: les Arméniens ignorent les Musulmans tout simplement. Il est odieux que les musulmans oppriment les Arméniens, mais les Arméniens pourraient très bien opprimer les Musulmans. Tout cela n'est pas très sérieux. Beaucoup de rhétorique [...]» (*J91*, 11 juillet 1891).
- 82. LB, 28 juin 1891.
- **83.** A. Meillet, «Le mot ekelec'i», p. 135. Voir aussi le mot terter, «prêtre», dans la lettre à Berthe du 21 juin 1891, et nahapet. L'affaire s'obscurcit encore du fait que ce vocabulaire devait au départ être de nature manichéenne...
- **84.** On notera que la date du 22 septembre 2023, qui est celle de la capitulation de la République d'Artstakh face aux Azéris, marque le début de la disparition du dialecte de la vallée de l'Ararat,

sur lequel avait tant misé Meillet, avec l'éviction de ses locuteurs (par massacres et déportation), capitulation préludant vraisemblablement, à l'élimination de l'Arménie elle-même, à plus ou moins long terme.

- **85.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] André N. Mandelstam, La Société des nations et les puissances devant le problème arménien, Paris (Pédone), 1926». Ce compte rendu est cité par Ch. de Lamberterie, «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet», p. 185. Ce traité revient sur celui de Sèvres et avalise la destruction de l'Arménie anatolienne. Voir aussi A. Meillet, «Le Traité de Lausanne».
- **86.** Ainsi l'arménien aura-t-il disparu d'Anatolie, de Cilicie, de Bakou, de Choucha en moins d'un siècle et demi. Excusez du peu... Le dialecte d'Aschtarak a failli disparaître à une date récente, et reste très menacé.
- **87.** Capitale de l'Ossétie du nord, Caucase central. (Perdra son nom entre 1954 et 1990 au profit d'*Ordjonikidze*).
- 88. «[J]'ai plaisir à faire des plans de retour. Le voyage projeté à Moscou est énormément long: plus de 6 jours rien que d'Astrakhan à Nijni. J'aurais d'ici Moscou près de 15 jours de chemin: 24 h[eures] jusqu'à Bakou, au moins 3 jours Bakou-Astrakhan, au moins un jour Nijni-Moscou; pour peu que je m'arrête en chemin les 15 jours seraient dépassés. Cela a beaucoup calmé mon ardeur. Je n'ai pas encore dit non, mais je combine d'autres systèmes. Je rêve pour le moment Batoum-Odessa-Berlin. Ce qui est sûr, c'est que j'éviterai Constantinople et Vienne, pour ne pas revenir sur ce que je connais déjà.» (LB, 9 mai 1891).
- 89. Ou Tsaritsyne. Un temps connue sous le nom de Stalingrad puis de Volgograd.
- 90. LB, 23 juillet 1891.
- 91. LB, 3 août 1891.

### RÉSUMÉS

En 1891, Meillet entreprend un voyage de trois mois au Caucase, pour mettre en pratique et asseoir ses connaissances d'arménien. Durant ce séjour (Tiflis, Etchmiadzine, plaine de l'Ararat...), il se plaint constamment, dans sa correspondance et son journal, de la pauvreté des échanges, de la langue corrompue des journaux, de la faiblesse de la littérature. Il n'est pas jusqu'aux manuscrits du couvent d'Etchmiadzine qui ne soient décevants. Concomitamment, le jeune chercheur adopte, concernant l'histoire de la région et les tensions qui la travaillent, le superbe isolement de l'intellectuel impartial, renvoyant dos à dos les parties en présence (Arméniens et Turcs, Arméniens et Russes). De là un double paradoxe: un séjour désenchanté, qui a pourtant forcément joué un rôle illuminateur et cathartique vu la carrière ultérieure du savant «auquel il faut toujours revenir en matière d'arménologie» (R. Grousset) et dont l'œuvre est imprégnée d'arménien de manière quasi chronique et souvent dans des travaux improbables; une antithèse entre une langue conçue comme un objet neutre (non problématique) et une conception ultérieure de la langue comme «objet social», la linguistique cousinant désormais avec la sociologie. Ce dernier paradoxe conduit en réalité à une contradiction à peu près inexplicable qui s'apparente plus à une schize analytique qu'à une aporie méthodologique.

In 1891, Antoine Meillet embarked on a three-month journey to the Caucasus to practise and solidify his knowledge of Armenian. During this stay (in Tiflis, Etchmiadzin, the Ararat Plain, etc.), he constantly complained in his private correspondence and diary about the poverty of

interactions, the corrupted language of newspapers, and the weakness of literature. Only the manuscripts of the Etchmiadzin monastery would finally please him. Simultaneously, the young researcher adopted, regarding the region's history and the tensions within it, the position of the impartial intellectual, putting the opposing parties (Armenians and Turks, Armenians and Russians) on equal footing. This leads to a double paradox: a disillusioning stay that nonetheless must have played an illuminating and cathartic role given the scholar's later career, "to whom one must always return in Armenian studies" (R. Grousset), and whose work is infused with Armenian almost pathologically and often in unlikely places. There is an antithesis between a language conceived as a neutral (non-problematic) object and a later conception of language as a "social object", where linguistics meets sociology. As it turns out, this latter paradox leads to an almost inexplicable contradiction, resembling more of an analytical disjunction than a methodological aporia.

### **INDEX**

**Mots-clés**: Antoine Meillet, premier séjour en Arménie, journaux et correspondance, linguistique, politique

Keywords: Antoine Meillet, first stay in Armenia, diaries and correspondence, linguistics,

politics

### **AUTEUR**

#### **FRANCIS GANDON**

Université de Caen

## Antoine Meillet et Matteo G. Bartoli: la langue comme outil de civilisation au service de l'idéologie nationale

Vladimir Jaboyedoff

- L'historiographie de la linguistique présente traditionnellement la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle comme un moment de diversification des méthodes, d'ouvertures théoriques et d'explorations pratiques<sup>1</sup>. Cette émergence «de vues neuves et de directions originales»<sup>2</sup> amène de plus en plus de chercheurs à porter attention aux dimensions socio-historiques du langage, sans se défaire pour autant des fondamentaux de la recherche comparatiste.
- Antoine Meillet (1866-1936) et Matteo G. Bartoli (1873-1946) sont aussi les instigateurs de perspectives enrichies d'horizons disciplinaires nouveaux. Ils offrent ainsi l'occasion de se pencher sur deux sillons originaux de la recherche, qui tendent à considérer la langue en tant qu'une activité largement influencée par diverses dispositions des populations qui les parlent. Le Français insistera sur le social, l'Italien sur le spatial, tendant tous deux à rendre la linguistique perméable à des considérations nouvelles. Observant les innovations de ces tendances par rapport au modèle néogrammairien dominant, Daniel Baggioni a souligné l'existence au début du XX° siècle d'une «voie franco-italienne» en linguistique, qui associe étroitement langue, histoire et civilisation dans son appréhension du changement linguistique:

Si on y regarde bien, le concept de «civilisation» cher aux linguistes français est plus proche de la conception ascolienne, puis «néolinguiste» des *centri di civiltà* [...] que celle-ci n'est compatible avec la vision plus ou moins organiciste de la langue porteuse d'une *Kultur* et liée à un *Volk* de manière irréversible. Les linguistes transalpins savaient, autant que leurs confrères français, que leur nation était née de la fusion de multiples ethnies qui avaient changé de langue au cours des siècles, et c'est à bon droit que la *Revue de linguistique romane* pourra placer en exergue sur sa page de couverture:

Le razze latine non esistano, esiste la latinità<sup>3</sup>.

En se penchant sur les travaux des deux linguistes, leurs interventions «hors chaire» et sur les conceptions théoriques qui y apparaissent, il est possible, à notre échelle, d'interroger l'existence d'un tel paradigme franco-italien au sein de la science linguistique. Dans ce champ, les acteurs paraissent de plus en plus interconnectés par des réseaux formels et informels favorisant la circulation des idées. Cette étude de cas, qui permet la mise en évidence de conceptions communes et de diverses implications glottopolitiques, ne doit toutefois pas éluder les différences dues à l'inscription dans des contextes nationaux.

## Au cœur d'un champ linguistique transnational

- Très intégrés à l'espace académique européen, les deux linguistes participent activement aux échanges des savoirs à l'échelle internationale. Matteo Bartoli représente à ce titre un exemple frappant: né en Istrie austro-hongroise, il étudie à Vienne auprès des romanistes Wilhelm Meyer-Lübke (1861-1936)<sup>4</sup> et Adolfo Mussafia (1835-1905)<sup>5</sup>, puis à Strasbourg (alors allemande) où il suit l'enseignement de Heinrich Hübschmann (1848-1908)<sup>6</sup>. Il se rend ensuite à Paris, profitant des cours dispensés par Gaston Paris (1839-1903) et Jules Gilliéron (1854-1926) qui aura bientôt un impact décisif sur sa linguistique. Quant à Meillet, s'il reste attaché toute sa vie à l'institution académique française, il intervient dans diverses revues étrangères<sup>7</sup>, écume les rencontres internationales<sup>8</sup> et correspond avec des collègues de tous pays<sup>9</sup>.
- Comme en attestent deux lettres envoyées par Bartoli à Meillet en 1910 et 1917<sup>10</sup>, les deux hommes se connaissent et s'échangent des travaux respectifs. Dans l'une d'entre elles, pleine de déférence, Bartoli sollicite notamment l'«opinion» de son collègue au sujet de plusieurs de ses recherches et le remercie pour ses précédents envois, parmi lesquels le «remarquable et bienvenu» Caractères généraux des langues germaniques<sup>11</sup>, dont il souhaite alors publier un compte rendu. Toutefois, le contenu de cette correspondance n'est pas strictement professionnel: le premier envoi contient une carte ethnolinguistique qui n'a pas été innocemment choisie, représentant les terres irrédentes encore sous domination autrichienne (Trentin, Trieste et Istrie) (fig. 1). La seconde, alors que la guerre dure toujours, se conclut par l'enthousiasme des «meilleurs vœux pour notre victoire»<sup>12</sup>.



Fig. 1 — Carte postale de Matteo Bartoli à Antoine Meillet en date du 29 mai 1910. Archives, Collège de France. Fonds Antoine Meillet, 83 CDF 6-19.

Ces échanges épistolaires - haut lieu de «discussion théorique, de transmission et de circulation d'informations scientifiques»<sup>13</sup> - participent plus largement d'une sociabilité professionnelle alors nécessaire au linguiste qui souhaite prendre part aux évolutions de la recherche, visibiliser sa production d'idées ou obtenir l'approbation de ses paires<sup>14</sup>. L'ampleur des correspondances d'Antoine Meillet, de Ferdinand de Saussure ou de Hugo Schuchardt renseigne à propos de cette exigence sociale. Par ailleurs, d'autres moyens existent pour assurer une visibilité européenne au linguiste. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mise en place de nouveaux dispositifs - sociétés savantes, revues et colloques - vient en effet soutenir l'institutionnalisation du champ de la linguistique européenne et permettre des rencontres ponctuelles entre ses praticiens<sup>15</sup>. Les deux linguistes appartiennent ainsi à deux mêmes sociétés de linguistique d'importance: la Société de linguistique de Paris (SLP) et la Société de linguistique romane (SLR). Meillet, qui succède à Michel Bréal à la direction de la SLP dès 1916, y présente Bartoli en mars 1929<sup>16</sup> avant que ce dernier n'en soit élu membre un mois plus tard<sup>17</sup>. Quatre ans auparavant, en 1925, tous deux étaient déjà membres de la SLR, comme le stipule le premier numéro de la Revue de linguistique romane<sup>18</sup>. Les «liens scientifiques étroits» existant entre les deux hommes<sup>19</sup> se nourrissent par ailleurs d'une bonne interconnaissance de leur œuvre respective: trois comptes rendus écrits par Meillet portent sur les ouvrages théoriques phares de Bartoli<sup>20</sup>, alors que les citations des travaux du professeur au Collège de France se multiplient chez le Cisalpin<sup>21</sup>. En 1926, Meillet collabore au vingtième volume de l'Archivio glottologico italiano dirigé par Bartoli, y publiant un article «Sur la valeur du mot français jument»<sup>22</sup>, dans lequel il invite à porter une meilleure attention aux importantes variations interindividuelles du lexique.

## Deux nouvelles voies de la linguistique

- S'ils sont formés à l'école du comparatisme Bartoli avec Meyer-Lübke, principal instigateur de la méthode comparée aux langues romanes, et Meillet avec Saussure et Bréal -, les deux linguistes n'en sont toutefois pas de stricts continuateurs. Au contraire, ils s'en distancient progressivement, tout en procédant diversement et de manière plus ou moins disruptive. En ce sens, Bartoli est le plus virulent: avec sa «néolinguistique» (ou «linguistique spatiale»), il s'attaque frontalement aux néogrammairiens et propose une tout autre acception du changement linguistique que celui du primat de la loi phonétique. Il la théorise pour la première fois en 1910: «chaque innovation dans la langue est création et naît de l'imitation d'une autre langue, c'est-à-dire de la langue d'un autre individu»23. Le contact linguistique prend ainsi une importance majeure dans l'explication des changements linguistiques. Ces premiers contours théoriques - notamment influencés par la philosophie esthétique de Benedetto Croce<sup>24</sup> - sont bien reçus par Antoine Meillet: «Nul savant, plus que M. Bartoli, n'a mis en évidence cette extrême complexité du développement linguistique»<sup>25</sup>. Le système bartolien, qui se précise en 1925<sup>26</sup>, attribue alors au linguiste la tâche de retracer la succession chronologique de l'innovation en se penchant sur son expansion géographique pour en déterminer le «centre d'irradiation»<sup>27</sup>. C'est à cette fin que Bartoli et son collègue Giulio Bertoni (1878-1942)<sup>28</sup> élaborent un cadre théorique qu'ils regroupent sous le nom de «normes des aires»29, rebaptisées plus tard «normes spatiales»30. Largement inspirées de la géographie linguistique de Jules Gilliéron, elles permettent d'expliquer les changements linguistiques selon la répartition des phénomènes sur la carte: la phase linguistique antérieure, par exemple, se conserve d'habitude dans la région la plus isolée.
- Meillet juge cette fois l'entreprise de manière nuancée. Dans un compte rendu, il reconnaît qu'«en posant une néolinguistique», son collègue italien «énonce une vérité certaine» et «a le charme des inventeurs et des apôtres»31, tout en lui reprochant le caractère péremptoire des critiques adressées au comparatisme indo-européen. Toutefois estime-t-il que «le différend est ailleurs» avec son collègue turinois. En effet, Meillet est loin de partager sa conception individualiste du changement linguistique qui «envisag[e] de préférence le sujet parlant», priorisant la recherche des «points de départ d'où les innovations s'irradient»32. Là est la principale scission théorique: pour Bartoli, la langue se diffuse verticalement dans le groupe par la force de l'imitation, tandis que, pour Meillet, elle est une «institution sociale»<sup>33</sup> préexistante qui s'impose horizontalement aux individus. La voie sociologique qu'il emprunte, originalité de sa linguistique largement commentée depuis34, adhère au sillon proto-structuraliste creusé par son ami Durkheim: «le langage est éminemment un fait social» puisqu'«une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent»<sup>35</sup>. Le ralliement de sa linguistique à la sociologie française - qui s'acte progressivement au tournant du siècle - constitue une proposition d'issue face au constat des «signes de déclin» de la grammaire comparée, «machine fatiguée par un long usage perda[nt] son rendement»<sup>36</sup>. Il s'agit alors pour Bartoli et son collègue français - qu'il considère comme l'«enseignant qui fait le plus autorité dans le domaine de la linguistique aryoeuropéenne» et un «érudit de grande valeur»<sup>37</sup> - de dépasser cet essoufflement.

## Faire de la place à l'extralinguistique: langue, race et civilisation

- La langue n'étant plus considérée comme explicable «uniquement à l'aide de considérations physiologiques et psychologiques»38, les deux linguistes insistent sur la nécessité de la prise en compte des facteurs extralinguistiques. Pour comprendre les causes des évolutions, il faut également se référer à autre chose, soit «sortir des faits de langues et ne pas se limiter à la linguistique pure»39. Pierre Swiggers a souligné la réception critique que Meillet réserve aux prémisses épistémologiques du Cours de linquistique générale, jugeant qu'en envisageant la langue «en elle-même et pour ellemême»40, Saussure prive le changement linguistique de réalité et le «réduit à une abstraction»<sup>41</sup>. Aussi, aux critères sociaux du Français et géographiques de l'Italien, s'ajoute chez eux un intérêt marqué pour l'histoire: «Une langue est une institution propre à une collectivité sociale, et les modifications qu'elle subit sont liées à l'histoire de cette collectivité»42 détaille Meillet, quand Bartoli affirme que «la linguistique est avant tout histoire, et s'apparente à l'histoire des coutumes...»<sup>43</sup>. Dès lors, les prérogatives du linguiste s'élargissent, outrepassant l'étude du seul cadre de la langue et se portant sur les «circonstances extérieures à la langue même»44. Cette perméabilité à l'extralinguistique entraîne naturellement les deux linguistes sur le terrain de grandes questions scientifiques plus largement traitées en cette première moitié de XX<sup>e</sup> siècle.
- D'abord, il y a la relation entre la langue et la race, thème que des philologues et linguistes francophones (Hovelacque, Renan, Pictet) et germanophones (Pott, Steinthal, Müller) s'étaient déjà activé à considérer, que ce soit positivement ou négativement<sup>45</sup>. Dans ce débat, Meillet et Bartoli se positionnent nettement, proscrivant toute possibilité de lien entre langue et traits phénotypiques. Leur réaction aux théories de Friedrich Müller de la fin du XIXe siècle est un rejet quasi total: «Frédéric Müller a classé les langues suivant le caractère physique des hommes qui les parlent. Il ne pouvait trouver un principe de classement moins heureux»46 juge Meillet, pour qui «[l]'aire occupée par des langues d'un même type ne dépend pas [...] de faits de race, mais seulement de circonstances historiques»<sup>47</sup>. Bartoli et son collègue Bertoni fustigent également son procédé d'«ethnologisation» des langues, «comme si leurs traits, transmissibles de personne à personne, pouvaient être confondus avec les caractéristiques ethniques des personnes aux cheveux crépus ou lisses»48. Comme pour Meillet, tout changement relève de l'histoire. Aussi, la langue ne relevant que de l'«activité mentale» et non d'«un élément organique passif»49, il se peut qu'un peuple entier adopte un nouvel idiome. Bartoli et Bertoni usent alors du concept de «réactions ethniques» pour qualifier les «différentes couleurs et stries que subit une langue lorsqu'elle est transmise à des personnes d'histoires différentes»50. Il s'agit là d'un «facteur historique»<sup>51</sup>, référence directe à la notion de substrat développée par Graziadio I. Ascoli (1829-1907), dont Bartoli se réclame fort volontiers de l'héritage<sup>52</sup>. Traitant du processus de différenciation des langues indo-européennes, Meillet n'affirme pas autre chose:

Les différences profondes qu'on observe entre les langues indo-européennes s'expliquent, sans doute pour une part, pour une large part peut-être, par le fait que des habitudes et des tendances provenant de langues pré-indo-européennes se seraient maintenues<sup>53</sup>.

Tributaire des vicissitudes de l'histoire, la langue apparaît ainsi comme une manifestation majeure des mouvements des sociétés humaines: «toute extension de langue, et toute influence d'une langue sur une autre, traduisent des actions de civilisation»54, puis plus loin: «Tout fait de langue manifeste un fait de civilisation»55. Cette notion de civilisation prend chez Meillet des contours variables, désignant tantôt de vastes ensembles historico-culturels (indo-européen ou hellénique, par exemple), tantôt les pratiques socio-culturelles associées aux sociétés européennes «qui marchent en tête du progrès»56. Parfois aussi, elle se trouve synonyme de «nation», aussi réduite démographiquement soit-elle. Sa définition en est ainsi quelque peu élargie par rapport à celle donnée en 1913 dans L'Année sociologique par ses collègues Durkheim, Mauss et d'autres, qui caractérisent la civilisation comme «un fond commun d'idées et d'institutions» soudé par des «systèmes complexes et solidaires» transnationaux, dont la langue est l'une des manifestations<sup>57</sup>. Pour eux, il s'agit donc de comprendre pourquoi «[i]l y a des langues qui se sont répandues sur de vastes territoires» tandis qu'«il y en a d'autres qui servent à caractériser des nationalités»58. Question à laquelle Meillet s'attèle à répondre: la singularité d'une langue est essentielle à son expansion et à sa survie, puisqu'«[u]ne langue ne vaut que si elle est l'organe d'une civilisation originale» qui «ait une personnalité»<sup>59</sup>. Cette personnalité consiste surtout, d'un point de vue de la langue, en une littérature capable de charrier termes, concepts et formes artistiques. Aussi, comme l'a montré John Joseph<sup>60</sup>, une langue ne peut être pérenne diachroniquement dans l'Europe contemporaine pour Meillet que si elle est véritablement porteuse de «la civilisation universelle»61. Compte tenu des préférences affichées par le linguiste pour l'approche sociologique des faits de langue, ce discours vague teinté d'un imaginaire colonial mérite d'être souligné. Apparaissent alors de fortes inégalités entre groupes ethnolinguistiques que Meillet, tout autant que Bartoli – moins prolixe sur la notion de civilisation -, n'hésitent pas à mettre en avant.

## Prestige et imitation: pierres angulaires d'une approche hiérarchisante

Durant l'entre-deux-guerres, une série de nouveaux États-nations se stabilisent en Europe, favorisés par le principe d'autodétermination des peuples sur lequel s'étaient appuyés les traités signés lors de la Conférence de la Paix de Paris de 1919<sup>62</sup>. Le moment est à l'essor politique pour de nombreuses langues nationales, promues langues officielles d'État: serbo-croate, tchèque, slovaque, estonien, etc.<sup>63</sup>. Constatant cette «multiplicité des petites langues»<sup>64</sup>, Meillet et son disciple spécialiste des langues finno-ougriennes Aurélien Sauvageot partitionnent les langues de l'Europe moderne «en deux groupes distincts»:

Les unes sont l'expression d'une civilisation à grand rayonnement. Ceux qui les parlent et les écrivent sont dotés du moyen le plus adéquat pour exprimer le contenu de la civilisation de notre temps.

Les autres idiomes sont parlés par des collectivités dans le sein desquelles la civilisation de notre temps ne s'élabore pas ou s'élabore moins intensivement. Ces collectivités sont plus ou moins tributaires des grands foyers de civilisation. Elles n'innovent pas ou n'innovent guère. Elles imitent<sup>65</sup>.

Dans la première catégorie se retrouvent surtout les grandes langues nationales européennes. La seconde comprend les «petites langues nationales» 66 telles que,

notamment, le finnois, le bulgare ou le roumain, qui sont une «étape par où passent les peuples peu cultivés pour s'approcher de la civilisation universelle»<sup>67</sup>. Ce sont des langues porteuses d'une «civilisation nationale» qui, toutefois, «n'est pas assez ample pour alimenter à elle seule la pensée de l'homme cultivé»<sup>68</sup>. Il est notable que, selon l'appréciation de Meillet – dont Ferenc Fodor a montré toute la subjectivité<sup>69</sup> –, ce déficit de civilisation propre est souvent total, comme c'est le cas, entre autres, pour le hongrois<sup>70</sup>, le provençal, le breton ou l'albanais:

L'albanais n'a jamais été l'organe d'une grande nation; il n'a jamais servi à exprimer une civilisation originale. On l'a écrit très tard [...]. Il n'a donc, à proprement parler, pas d'histoire. Les mots très nombreux qu'ils ont pris à toutes les langues qui les entourent montrent que les Albanais ont subi l'influence de la civilisation de tous leurs voisins; mais eux-mêmes n'ont jamais exercé une influence de civilisation ni fourni de mots aux langues voisines<sup>71</sup>.

Tout en bas de la hiérarchie civilisationnelle, les Albanais sont linguistiquement dépendants de «centres d'où la civilisation se répand»<sup>72</sup>. Outre l'importance du critère géographique mis en avant, la similitude avec le système bartolien est ici manifeste. Évoquant les substrats préromains, le romaniste turinois écrit par exemple:

Confrontons les substrats préromains d'Italie avec ceux de la Gaule, de l'Ibérie et de la Dacie. Les éléments lexicaux et non lexicaux d'origine osque, ombrienne, grecque et étrusque qui ont pénétré dans le latin sont beaucoup plus nombreux que ceux d'origine gauloise, ibère ou dace. [...] Le prestige de la civilisation grecque et de la civilisation étrusque était supérieur – il est superflu de le rappeler – à celui des civilisations gauloise, ibère et dace<sup>73</sup>.

La valeur d'une civilisation est corrélée à son prestige, garantie pour les peuples qui en disposent de constituer des modèles linguistiques, car ils «exercent un ascendant sur les imitateurs»<sup>74</sup>. C'est pourquoi, pour Bartoli, «on peut dire que les causes des innovations de la langue résident, en dernière analyse, dans l'imitation des autres langues, qui ont un plus qrand prestiqe»75. Parmi les inspirations de cette idée, Giancarlo Schirru a signalé un ouvrage de 1899 du philologue et latiniste belge Friedrich G. Mohl<sup>76</sup>. En ce premier quart de siècle, l'idée de prestige semble toutefois faire partie de l'air du temps de la recherche linguistique. Elle se trouve partagée par plusieurs linguistes et académiciens cités par Bartoli: Gilliéron, Densusianu<sup>77</sup>, Havet<sup>78</sup>, et, bien sûr, Meillet<sup>79</sup>. Dans un article de 1911 paru dans la revue italienne Scientia, ce dernier se penche sur la question d'un point de vue théorique en soutenant que la «préoccupation d'un mieux dire» conduit les locuteurs à «emprunter le langage de ceux qui sont censés parler mieux»80. Pour le démontrer, il convoque plusieurs exemples de langues de groupes «doués d'un prestige supérieur»81: le français, s'étant répandu depuis Paris de manière précoce grâce à l'administration royale et l'attraction exercée par les classes dominantes; la fulgurante expansion de l'arabe, porteur d'une civilisation particulière faisant alors encore reculer les parlers berbères; ou le russe, garant de la «civilisation occidentale»82, qui s'impose en Sibérie, en Asie centrale ou dans le Caucase. Il s'agit là de phénomènes d'expansion qui se font au détriment de «langues qui n'ont par elles-mêmes aucun prestige et qui sont sans grande défense»83, formulation dont se sert directement Bartoli84. Les emprunts lexicaux révèlent par ailleurs souvent des disparités plus profondes entre populations:

[...] il y a donc des influences visibles sur le vocabulaire, influences que déterminent ou la domination politique, ou la supériorité de civilisation, supériorité générale ou partielle, ou l'accord de la domination politique et de la supériorité de civilisation<sup>85</sup>.

- Dans un brûlot irrédentiste où il revendique l'italianité de l'Istrie et de la Dalmatie, Bartoli décrit le même type de dynamique:
  - [...] les éléments italiens des parlers slaves cisalpins sont de loin plus abondants que les éléments slaves dans nos parlers. Cela n'est pas étonnant à celui qui connaît le rapport spirituel entre les Italiens et les Slaves cisalpins, soit entre les imités et les imitateurs<sup>86</sup>.
- 17 Corrélée à sa valeur civilisationnelle, la langue des Slaves enregistre dans son vocabulaire et ses structures la relation de subordination et de dépendance entre les dialectes slovéno-serbo-croates et la censément supérieure langue italienne. Dès lors, le linguiste peut faire valoir un rapport de domination ethnoculturelle de plus large échelle qui sous-tend les relations entre ces populations en contact depuis des siècles. Bartoli n'hésite pas à en user afin d'alimenter un discours nationaliste italien friand d'arguments issus de production scientifique<sup>87</sup>.

## L'homogénéité linguistique comme résultat d'un processus de civilisation

- À l'image des linguistes français et italiens décrits par Baggioni<sup>88</sup>, Bartoli et Meillet sont donc conscients que le partage d'une langue commune au sein d'un groupe linguistique ne relève jamais d'un état de fait originel et irrémédiable. En usant du concept de centres de civilisation ou d'irradiation, ils cherchent au contraire à démontrer qu'à partir d'eux se réalise une homogénéisation des pratiques linguistiques des marges. Meillet insiste sur les «actions diverses» comme «l'existence de rapports sociaux» qui mènent des populations sans «unité d'origine» à former un ensemble cohérent, une «unité linguistique»<sup>89</sup>, produit d'une «unité de civilisation»<sup>90</sup>. C'est le cas, notamment, des unités linguistiques romane, indo-européenne ou arabe, résultats de l'assimilation de peuples très composites. Aussi, l'histoire témoigne que, si les conditions sociohistoriques sont réunies, rien n'empêche l'unité linguistique: «Jamais en Europe des différences de "race" n'ont été un obstacle à l'unité parfaite» puisque «presque toutes les populations d'Europe ont changé de langue une ou plusieurs fois»<sup>91</sup>. Néanmoins, les unités linguistiques ne représentent pas toujours un progrès civilisationnel.
- L'officialisation des langues des nouveaux États surgis après la Grande Guerre est par exemple jugée assez négativement par Meillet, ces dernières tendant à fragmenter l'unité linguistique de la «civilisation universelle» que portent les grandes langues européennes. Sa dépréciation de la langue ukrainienne, nouvellement choisie comme langue d'État au détriment du russe, est en ce sens significative: il s'agit d'un «idiome fondé sur le parler des paysans» qu'on «impos[e] aux populations urbaines» et donc qui «abaiss[e] la civilisation»<sup>92</sup>. Cette prise de position de Meillet outrepasse largement la seule linguistique et relève d'une appréciation socio-politique plus générale qui privilégie, dans un esprit positiviste, l'homogénéité à la diversité:

Les petites démocraties se complaisent aux petites langues nationales; comme les patois meurent aujourd'hui, ces petites langues mourront, et la démocratie universelle qui s'institue trouvera ses moyens universels d'expression<sup>93</sup>.

L'action civilisatrice et son objectif unificateur apparaissent aussi chez Bartoli comme une fin positive. Abordant les revendications nationales des Yougoslaves de la côte adriatique, dont il récuse le pouvoir d'attraction linguistique, comme on l'a vu, il écrit:

Mais encore aujourd'hui, et depuis des siècles, les Italiens de Vénétie julienne et de Dalmatie ont une «unité» de langue plus homogène que celle des Slaves cisalpins: unité de langue écrite mais aussi, en grande partie, unité de langue parlée.

En effet les Slaves cisalpins utilisent [...] au moins deux langues écrites: le slovène et le serbo-croate. Et tous les Italiens de Vénétie julienne [...] et de Dalmatie utilisent depuis des siècles une seule langue écrite, soit la langue nationale d'Italie.

Quant aux parlers, vous savez tout d'abord que les Slaves cisalpins [...] sont arrivés sur ces terres à des époques variées et depuis diverses patries. Vous savez en outre que l'école n'a exercé quasiment aucune action de nivellement sur les multiples parlers des Slaves cisalpins. Pour ces deux raisons donc, ces parlers slaves [...] sont très nombreux et très différents les uns des autres, par rapport aux nôtres d'aujourd'hui (vénitien, frioulan et istrien)<sup>94</sup>.

La désunion linguistique démontre l'absence de liens culturels, spirituels et nationaux entre ces populations. À ce titre, elle prouve aussi l'impossibilité pour les Slaves de l'Adriatique de s'émanciper par la formation d'un État-nation cohérent. L'examen de la situation linguistique auquel s'adonne Bartoli lui fait apparaître que «le soleil de la langue et de la civilisation» brillant sur ces régions n'était venu que d'Italie. Les conclusions lui sont claires: ces territoires à majorité slave reviennent davantage à l'Italie qu'à la Yougoslavie.

## Les effets des contextes nationaux

22 On l'a vu, les jugements de valeur et les affirmations de supériorité ethnoculturelle parsèment les travaux des deux linguistes. Conjugués à leur système théorique respectif, ces présupposés n'apparaissent cependant pas comme des sorties de route totales du discours scientifique, la non-distinction fondamentale entre le linguistique et l'extralinguistique étant revendiquée chez eux. Les incursions des facteurs externes à la langue sont pourtant si nombreuses que les frontières entre le scientifique et le non-scientifique sont poreuses. C'est à ce titre que Fodor Ferenc a souligné chez Meillet la «contamination de l'univers discursif scientifique par le politique et l'intime» et que Sandra Covino a décrit la «dévalorisation sociale et culturelle» impliquée «dans ses constructions idéologiques contraires au plurilinguisme». Il s'agit donc d'ébaucher quelques-uns des conditionnements d'époque, effets des «contextes extradisciplinaires» qui ont pu influencer la formation intellectuelle et les travaux des deux hommes.

Le champ de la linguistique au sein duquel travaillent Bartoli et Meillet, que nous avons décrit plus haut comme transnational, est aussi lourdement structuré par les effets d'un autre mouvement d'apparence contradictoire: la nationalisation des espaces scolaires et académiques. Progressivement et diversement, les États européens mettent en place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle des structures d'enseignement homogènes et coordonnées sur leur territoire, capables de former les élites dirigeantes et savantes de la nation. En France, la III<sup>e</sup> République acte définitivement l'instauration «d'un système scolaire universitaire cohérent et généralisé»<sup>100</sup>, tandis que le Royaume d'Italie tente, tant bien que mal, de réformer les universités du pays<sup>101</sup>. Les dates de naissance et de mort des deux linguistes couvrent quasiment toute la durée de ces deux régimes, dont ils restent toute leur vie tributaires des modes d'organisation sociaux et institutionnels.

Après un passage à Louis Le Grand, l'étudiant Meillet fréquente quelques-unes des plus hautes instances universitaires du pays: Université de Paris, École pratique des hautes

études (EPHE) et Collège de France. Il y suit les enseignements de figures majeures de la linguistique et de la philologie de l'époque, dont ceux de Louis Havet, Ferdinand de Saussure, Michel Bréal ou Gaston Paris. S'ils marquent tous le parcours intellectuel de Meillet, ces deux derniers linguistes ont également joué un rôle fondamental dans le processus d'institutionnalisation de la linguistique en France. Bréal, traducteur de Bopp et passeur de la science allemande, avait fait entrer la linguistique comparative au Collège de France, fondé la SLP, ainsi que dirigé la section des «sciences historiques et philologiques» de l'EPHE<sup>102</sup>. Paris avait introduit le souffle de la philologie romane de Friedrich Diez en France, enseigné au Collège de France, co-fondé la revue *Romania* et dirigé la même section que Bréal à l'EPHE<sup>103</sup>. Leur rôle dans l'orientation paradigmatique et idéologique de la science du langage en France est également déterminant, puisqu'ils s'attèlent à définir la nature du lien entre la langue et la nation. Partant de la langue, Gaston Paris fournit ainsi une lecture historique de l'émergence des nations romanes, distinguant leur essence civilisationnelle:

La Romania, ou l'union des nations romanes, n'a pas pour base une communauté de race. [...] il n'y a pas de races latines. La langue et la civilisation romaines ont été adoptées, plus ou moins volontairement, par les races les plus diverses [...]. C'est donc sur le sacrifice de la nationalité propre et originelle que repose l'unité des peuples romans [...]. Dans le sein de cette association, les peuples romans forment un groupe plus étroitement uni, auquel s'opposent, tenant à l'ensemble par un lien de plus en plus lâche, les deux grandes nations des Germains et des Slaves. Chez ces peuples, la nationalité est exclusivement le produit du sang; la Romania au contraire est un produit tout historique. Son rôle paraît donc être, en face des sociétés qui ne sont que des tribus agrandies, de représenter la fusion des races par la civilisation<sup>104</sup>.

Se retrouve ici l'idée de civilisation que généraliseront les travaux de Meillet et de Bartoli – ce dernier, rappelons-le, ayant également suivi l'enseignement de Paris. Élaboré dans un climat de «patriotisme brusquement surexcité»<sup>105</sup> par la défaite de 1871, son discours postule l'existence d'un «modèle fusionnel», matrice de la France et des nations romanes, antithétique des «nations-races»<sup>106</sup> que représentent les Slaves et, surtout, les Allemands. Cette proposition de Paris va progressivement constituer un socle théorique de référence pour les linguistes et philologues de l'école française, au détriment de la pensée racialiste portée par des anthropologues d'influence comme Paul Broca ou Abel Hovelacque, au sein de laquelle langue et race sont étroitement liées<sup>107</sup>. L'adhésion de son mentor et ami du Collège de France Ernest Renan (1823-1892), au même moment, est à ce titre significative. Pourtant jusqu'ici sensible au concept de race<sup>108</sup>, ce dernier contribue à ce que Gabriel Bergounioux appelle «la formation de la doxa nationale et républicaine en gestation dans le champ politique»<sup>109</sup> de la III<sup>e</sup> République. Ainsi, pour Renan:

Le Français n'est ni un Gaulois, ni un Franc, ni un Burgonde. Il est ce qui est sorti de la grande chaudière où, sous la présidence du roi de France, ont fermenté ensemble les éléments les plus divers [...]. Même aux origines, la similitude de langue n'entraînait pas la similitude de race [...]. Les langues sont des formations historiques, qui indiquent peu de choses sur le sang de ceux qui les parlent [...]<sup>110</sup>.

Un peu plus loin, il précise la réponse à sa question *Qu'est-ce qu'une nation?*:

Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. [...] Une nation est donc une grande solidarité [...]<sup>111</sup>.

Études de lettres, 322 | 2023

Ce paradigme historiographique et idéologique – déjà en germe chez Jules Michelet (1798-1874)<sup>112</sup> – imprègne l'ambiance intellectuelle dans laquelle se forme Meillet. Sa conception glottopolitique de l'espace national en est largement marquée:

En France, les parlers méridionaux sont inintelligibles à un Français du Nord; le provençal diffère du français à peu près autant que l'espagnol de l'italien. Néanmoins un Provençal ou un Gascon n'a pas le sentiment d'appartenir à une autre nation qu'un Français du Nord. Un Breton parle une langue d'autre famille que le français; mais il se sent de nation française. Bien que séparés politiquement de la France depuis 1871, beaucoup d'Alsaciens, qui emploient familièrement un parler alémanique, se sentent Français<sup>113</sup>.

Puis, il en tire des conclusions qui reformulent Renan:

Une nation n'est pas liée à tel ou tel soutien matériel, et pas même à la langue. Appartenir à une nation est une affaire de sentiment et de volonté<sup>114</sup>.

27 Cette reprise des motifs qui avaient permis l'élaboration d'un dogme national spécifique vis-à-vis de l'Allemagne nouvellement unifiée démontre le lien de filiation intellectuelle qui existe entre Meillet et plusieurs importants protagonistes de la linguistique universitaire française d'après 1871. Christophe Charle a montré tout l'impact que peuvent avoir les professeurs du Collège de France sur leurs successeurs à cette époque, en vertu de leur rôle central dans la transmission d'un habitus professionnel conforme au milieu intellectuel dans lequel ils évoluent<sup>115</sup>. Par ailleurs, l'implication professionnelle de Meillet au sein de structures de l'instruction publique fortement liées à l'État (Collège de France, EPHE) doit probablement être retenue comme l'une des circonstances déterminantes de sa stratégie de carrière – consciente ou non – qui le pousse à reconduire cette idéologie républicaine.

S'il naît en Istrie, au cœur du Küstenland autrichien, Bartoli élabore une pensée très liée au contexte socio-politique et intellectuel du Royaume d'Italie. Son système théorique est aussi à l'image de son parcours académique européen, au croisement d'influences diverses, qu'elles soient germanophones, françaises ou italiennes. Par exemple:

W. v. Humboldt [...] avait écrit: [...] le principe décisif [à l'œuvre] dans l'évolution des langues et de leur territoire est le mélange des nations, c'est-à-dire les «influences diverses» réciproques (cf. Meillet [...]) entre les différentes langues, qu'elles soient langues nationales ou dialectes. Ce principe n'exclut pas, et inclut même, le principe ascolien du substrat ethnique, qui est aujourd'hui admis par plusieurs chercheurs<sup>116</sup>.

Cette citation est caractéristique de la charpente des travaux de Bartoli, où les références à Ascoli et à sa notion de substrat côtoient celles issues du paradigme de la linguistique française, dont Meillet est le porteur<sup>117</sup>. Le fondateur de la revue *Romania*, Gaston Paris<sup>118</sup>, semble aussi participer de cette toile de fond théorique<sup>119</sup>. Il est à supposer que ce dernier a pu inspirer le linguiste italien par le caractère programmatique de son analyse de l'espace néolatin: les peuples romans ont vocation à soutenir la «tendance vers une civilisation commune»<sup>120</sup> face aux populations slaves et germaniques. Ces vues coïncident en effet avec celles décrites par Bartoli à propos de la dynamique des échanges linguistiques et culturels entre Italiens et Slaves. Car le linguiste istrien, porté par son sentiment national, vise toute sa vie durant à ce que l'État italien *de jure* recouvre aussi les populations des territoires «irrédents» comme la Dalmatie, le Quarnaro ou sa région natale. Ces terres, qu'il envisage comme dépendant de la civilisation romano-italienne, sont pourtant peuplées par une majorité de non-Italiens, des Slaves principalement. Pensées inférieures sur les plans linguistique et

civilisationnel, ces populations n'ont à terme vocation qu'à s'assimiler à la nation italienne. Ainsi, pendant la période d'intégration de l'Istrie et de la province de Zara/Zadar au Royaume d'Italie (1923-1944), Bartoli affirme qu'en Dalmatie «les Italiens constituent aujourd'hui une partie malheureusement réduite» mais «très élue» de la population, celle qui «tir[e] le sentiment national d'une source d'une exquise spiritualité» et «marque le caractère d'un pays»<sup>121</sup>. Du fait de son statut de linguiste respecté, il légitime en ce sens les politiques linguistiques discriminatoires du régime fasciste dans ces territoires<sup>122</sup>.

Foncièrement acquis à la cause irrédentiste, Bartoli soutient le projet nationaliste via des interventions discursives, mais également par un engagement volontaire actif au sein de l'armée italienne pendant la Première Guerre mondiale, en tant qu'attaché au bureau de révision de la toponymie des territoires occupés où il participe à l'entreprise d'italianisation concrète des noms des lieux conquis<sup>123</sup>. En 1931, il prête serment au régime, puis, deux ans plus tard, adhère au Parti national fasciste, comme il est exigé des fonctionnaires d'État<sup>124</sup>. En contrepartie, Bartoli peut continuer à exercer des fonctions d'importance, dont les financements sont garantis par l'État: directeur de l'*Atlante linguistico italiano*, président du Comité d'organisation et représentant du gouvernement italien au III<sup>e</sup> Congrès international des linguistes à Rome en 1933 et même remplaçant d'un professeur de philologie romane à l'Université de Turin, exclu pour des «motifs raciaux» en 1938<sup>125</sup>.

### Conclusion

- Au-delà des éléments qui singularisent leur système de pensée, le tronc théorique que partagent Meillet et Bartoli autour de la notion de civilisation permet de vérifier spécifiquement la validité de l'affirmation de Baggioni. Néanmoins, s'ils rejettent toute possibilité d'interaction entre la langue et la race, tous deux n'hésitent pas à activer un lien direct entre la langue et la nation: le Français affirme voir dans les langues le «seul caractère net auquel on reconnaît une nation ayant une culture propre»<sup>126</sup> quand Bartoli envisage la «langue littéraire ou utilisée d'habitude dans l'écriture privée ou publique» comme «le caractère le plus sûr qui distingue les nations»<sup>127</sup>. Mais le rapport langue-nation qu'ils établissent n'est ni permanent, ni irréversible: au fil du temps, les peuples perdent, acquièrent, imposent ou assimilent les langues selon les conditions historiques et les forces de leur civilisation.
- Aussi, là où l'engagement explicite de Bartoli relève d'une scientifisation du discours nationaliste expansionniste (ou d'une politisation du scientifique), le système Meillet esquisse les contours du récit national républicain, ciment discursif de la III<sup>e</sup> République. Les idées qu'ils professent correspondent donc aux grandes lignes des dogmes socio-politiques dominant l'air du temps de leur espace national respectif. Très intégrés au sein des tissus académiques français et italien, les deux linguistes répondent en ce sens à une «demande sociale»<sup>128</sup> des champs politiques et institutionnels. Davantage qu'une manière d'éviter de compromettre les financements des pouvoirs publics dont ils dépendent largement, l'adhésion à ces corpus idéologiques nationaux semblent chez eux profonde. C'est à ce titre que nous pouvons les qualifier de «linguistes d'État». Par ailleurs, Meillet et Bartoli sont eux-mêmes convaincus de l'utilité extrascientifique et civile de leurs activités. Le linguiste italien n'hésite pas à traiter de questions de relations internationales, car «la glottologie peut aider

l'histoire»<sup>129</sup>, rejoint par son collègue français qui affirme que «le rôle du savant» est «d'éclairer ceux qui ont la charge d'agir»<sup>130</sup>. C'est pourquoi, dans l'objectif de comprendre comment se construit cette légitimité à l'expression hors du cadre universitaire, leur rapport aux contextes socio-politiques au sein desquels ils évoluent mérite, selon nous, d'être approfondi.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

BAGGIONI, Daniel, Langues et nations en Europe, Paris, Payot & Rivages, 1997.

BÄHLER, Ursula, «De la volonté d'échapper au discours racial et des difficultés d'y parvenir. Le cas de Gaston Paris», in *Wort Macht Stamm. Rassismus und Determinismus in der Philologie*, dir. par Ottmar Ette, Markus Messling, München, Wilhelm Fink, 2013, p. 345-361.

BALCOU, Jean, «Renan et la notion de race», in *Lumières, ombres et trémulations*, dir. par Nicholas Dion, Jacques-Philippe Saint-Gérand, Paris, Hermann, 2022, p. 245-255.

BARTOLI, Matteo G., *Lettere giuliane. Per la storia dell'italianità nostra*, Capodistria, Tipografia Cobol-Piora, 1903.

BARTOLI, Matteo G., «Alle fonti del neolatino», in *Miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis*, Trieste, G. Caprin, 1910, p. 889-918.

BARTOLI, Matteo G., Le parlate italiane della Venezia Giulia e della Dalmazia. Lettera di M. G. Bartoli a un collega transalpino, Grottaferrata, Tipografia Italo-orientale, 1919.

BARTOLI, Matteo G., «Le parlate italiane della Venezia Giulia e della Dalmazia. Lettera di M. G. Bartoli a un collega transalpino», *La geografia*, 7 (1920), p. 194-204.

BARTOLI, Matteo G., Introduzione alla neolinguistica, Genève, Olschki, 1925.

BARTOLI, Matteo G., «Questioni linguistiche e diritti nazionali», Annuario della R. Università di Torino, 33 (1933), p. 15-26.

BARTOLI, Matteo G., «Studi sulla stratificazione dei linguaggi ario-europei», in *Archivio Glottologico Italiano*, vol. 26, dir. par Matteo G. Bartoli, Pier Gabriele Goidanich, Benvenuto A. Terracini, Torino, Giovani Chiantore, 1934, p. 1-42.

BARTOLI, Matteo G., Saggi di linguistica spaziale, Torino, Vincenzo Bona, 1945.

BARTOLI, Matteo G., Il Dalmatico. Resti di un'antica lingua romanza parlata da Veglia a Ragusa e sua collocazione nella Romània appennino-balcanica, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2000 [1906].

BARTOLI, Matteo G., BERTONI, Giulio, *Breviario di neolinguistica*, Modena, Società tipografia modenese, 1925.

BERGOUNIOUX, Gabriel, «La science du langage en France de 1870 à 1885: du marché civil au marché étatique», Langue française, 63 (1984), p. 7-41.

BERT, Jean-François, «Sociologie et linguistique. Penser la relation entre langue et société», in 1913. La recomposition de la science et de l'Homme, dir. par Christine Laurière, Paris, Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, 2015, p. 167-176.

BOUQUET, Simon, «Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France. Présentation et catalogue provisoire», *Histoire Épistémologie Langage*, 8 (1987), p. 113-140.

CAQUOT, André, «Renan et la notion de race», Études renaniennes, 40 (1979), p. 17-23.

CHARLE, Christophe, Les élites de la République (1880-1900), Paris, Fayard, 1987.

CHARLE, Christophe, VERGER, Jacques, *Histoire des universités. XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

CHEPIGA, Valentina, «Correspondre dans un espace socioculturel linguistique particulier. Exemple du fonds Lucien Tesnière», in *La correspondance entre linguistes: un espace de travail*, dir. par Valentina Chepiga, Estanislao Sofia, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmatan, 2017, p. 34-44.

CITRON, Suzanne, *Le mythe national. L'histoire de France revisitée*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2008 [1987].

COVINO, Sandra, Linguistica e nazionalismo tra le due guerre mondiali, Bologna, il Mulino, 2019.

DESCENDRE, Romain, ZANCARINI, Jean-Claude, «Le point de départ est national, mais la perspective est internationale», in *La France de Gramsci*, dir. par Romain Descendre, Jean-Claude Zancarini, Lyon, ENS Éditions, 2021, p. 9-38.

DIGEON, Claude, *La crise allemande de la pensée française* (1870-1914), Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

D'ORSI, Angelo, Allievi e maestri. L'Università di Torino nell'Otto-Novecento, Torino, Celid, 2002.

DOUTTÉ, Edmond, DURKHEIM, Émile, HUBERT, Henri, MARX, Jean, MAUSS, Marcel, «Note sur la notion de Civilisation», *L'Année sociologique*, 12/1909-1912 (1913), p. 46-50.

FODOR, Ferenc, «L'imaginaire des langues chez Meillet ou la contamination de l'univers discursif scientifique par le politique et l'intime», *Dossiers d'HEL* 6 (2014): *Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*, dir. par Émilie Aussant, Christian Puech, en ligne: <a href="https://shs.hal.science/halshs-01115141">https://shs.hal.science/halshs-01115141</a>.

HOUDEBINE, Anne-Marie, «Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme prescriptive», *La linguistique*, 52 (2016), p. 35-54.

JABOYEDOFF, Vladimir, Langues et linguistiques au service des nationalismes: entre Slavia et Romania, le cas de la Dalmatie (1900-1925), Lausanne, Faculté des lettres, UNIL, à paraître (coll. Epistemologica et historiographica linguistica Lausannensia).

JOSEPH, John E., «Structure, mentalité, société, civilisation: les quatre linguistiques d'Antoine Meillet», SHS Web of Conferences 78 (2020): 7º Congrès mondial de linguistique française, en ligne: <a href="https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_15002.pdf">https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_15002.pdf</a>.

KARADY, Victor, «L'émergence d'un espace européen des connaissances sur l'homme en société: cadres institutionnels et démographiques», in *L'espace intellectuel en Europe: De la formation des États-nations à la mondialisation. XIXe-XXIe siècle*, dir. par Gisèle Sapiro, Paris, La Découverte, 2009, p. 43-67.

KLEIN, Gabriela, La politica linguistica del fascismo, Bologna, Il Mulino, 1986.

KOERNER, E. F. Konrad, *Linguistic Historiography. Projects & Prospects*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 1999.

«Liste des membres de la Société au 31 mai 1925», Revue de linguistique romane, 1 (1925), p. vi-x.

LUCCHINI, Guido, «L'influence de Gaston Paris sur les philologues de son époque en Italie», in *Le Moyen Âge de Gaston Paris*, dir. par Michel Zink, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 243-288.

MEILLET, Antoine, «Comment les mots changent de sens», *L'Année sociologique*, 9 (1905-1906), p. 1-38.

MEILLET, Antoine, «Différenciation et unification dans les langues», Scientia, 9 (1911), p. 402-419.

MEILLET, Antoine, «Le langage», L'Année sociologique, 12 (1912), p. 850-856.

MEILLET, Antoine, «La linguistique», in La science française, Paris, Larousse, 1915, p. 117-124.

MEILLET, Antoine, «Les forces italiennes», in *Lettres à tous les Français. Patience, Effort et Confiance*, dir. par Émile Durkheim, Ernest Lavisse, Paris, Armand Colin, 1916, p. 111-118.

MEILLET, Antoine, Caractères généraux des langues germaniques, Paris, Hachette, 1917.

MEILLET, Antoine, Les langues dans l'Europe nouvelle, Paris, Payot, 1918 (2e édition en 1928).

MEILLET, Antoine, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», *Scientia*, 23 (1923), p. 263-270.

MEILLET, Antoine, La méthode comparative en linguistique historique, Paris, H. Champion, 1925.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Fr. Lorentz, Geschichte des pomoranischen (Kaschubischen) Sprache, 1923», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 80 (1925), p. 206-208.

MEILLET, Antoine, «Louis Havet», Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, (1925-1926), p. 107-112.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Giulio Bertoni, Matteo G. Bartoli, *Breviario di neolinguistica*, 1925», *Revue critique d'histoire et de littérature*, (1<sup>er</sup> septembre 1926), p. 334-335.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Giulio Bertoni, Matteo G. Bartoli, *Breviario di neolinguistica*, 1925», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 83 (1926), p. 7-8.

MEILLET, Antoine, «Sur la valeur du mot français jument», in Archivio Glottologico Italiano, vol. 20, sezione neolatina, dir. par Matteo Bartoli, Turin, Chiantore, 1926, p. 146-150.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] M. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, 1925», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 84 (1928), p. 4-10.

MEILLET, Antoine, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée» [1932], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1936, p. 160-168.

MEILLET, Antoine, «Linguistique et anthropologie» [1933], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1936, p. 84-89.

MEILLET, Antoine, «Le problème de la parenté des langues» [1914], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 76-101.

MEILLET, Antoine, SAUVAGEOT, Aurélien, «Le bilinguisme des hommes cultivés», in *Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*, II, Paris, Boivin et Éditeurs, 1934, p. 5-14.

MOUNIN, Georges, *Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

MUCCHIELLI, Laurent, La découverte du social. Naissance de la sociologie en France, Paris, La Découverte, 1998.

PARIS, Gaston, «Romani, Romania, lingua romana, romanicum», Romania, 1 (1872), p. 1-22.

PERROT, Jean, «Antoine Meillet et les langues de l'Europe: l'affaire hongroise», in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, dir. par Sylvain Auroux, *Histoire Épistémologie Langage*, 10/2 (1988), p. 301-318.

PRIEST, Robert D., «Ernest Renan's Race Problem», The Historical Journal, 58/1 (2015), p. 309-330.

PUECH, Christian, RADZYNSKI, Anne, «La langue comme fait social: fonction d'une évidence», *Langages*, 49 (1978), p. 46-65.

RENAN, Ernest, Qu'est-ce qu'une nation?, Paris, Flammarion, 2011 [1882].

SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris, Payot, 1987 [1916].

SCHIRRU, Giancarlo, Appunti di glottologia 1912-1913. Un corso universitario di Matteo Bartoli redatto da Antonio Gramsci, Roma, Instituto della Enciclopedia Italiana, 2015.

SCHRIJNEN, Joseph, «Le Premier Congrès International de Linguistes à la Haye du 10 à 15 avril 1928. Résumé, donné à la clôture du Congrès», *Anthropos*, 23/1-2 (1928), p. 259-262.

«Séance du 23 mars 1929», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 89 (1930), p. xviii-xx.

STANCATI, Claudia, «Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: entre théorie(s), histoire et société», in *La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production*, dir. par Didier Samain, Pierre-Yves Testenoire, Paris, SHESL, 2022, p. 69-90.

SVOLJŠAK, Petra, «La politica toponomastica dell'occupazione italiana 1915-1917 e la risposta slovena», in *La toponomastica della Grande Guerra. Sul fronte Carnico Isontino. Prospettive di tutela e valorizzazione*, a cura di Luca Caburlotto, Silvo Stok, Pasian di Prato, L'Orto della Cultura, 2021, p. 87-115

swiggers, Pierre, «Le problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet», in Antoine Meillet et la linguistique de son temps, dir. par Sylvain Auroux, Histoire Épistémologie Langage, 10/2 (1988), p. 155-166.

VENAYRE, Sylvain, Les origines de la France. Quand les historiens racontaient la nation, Paris, Seuil, 2013.

#### NOTES

- 1. G. Mounin, Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle, p. 220.
- 2. A. Meillet, «La linguistique», p. 122.
- 3. D. Baggioni, Langues et nations en Europe, p. 227.
- **4.** Linguiste suisse-allemand, professeur à Vienne, puis à Bonn, il applique la méthode comparative aux langues romanes en travaillant à l'examen de nombreux dialectes de l'ensemble roman.
- **5.** Linguiste italien originaire de Dalmatie, professeur de philologie romane à l'Université de Vienne. Outre la linguistique, son intérêt se porte sur les littératures italienne, latine et grecque.
- **6.** Indo-européaniste allemand et professeur à Strasbourg, Hübschmann travaille notamment à une description approfondie de la langue arménienne qui l'amène à lui attribuer une place indépendante au sein de la famille indo-européenne. À son sujet, voir dans ce même numéro l'article de R. Meyer, «Antoine Meillet, parrain de la linguistique arménienne».

- 7. À deux reprises dans *Scientia* par exemple, revue italienne de synthèse scientifique: A. Meillet, «Différenciation et unification dans les langues» et «Ce que la linguistique doit aux savants allemands».
- **8.** Il occupe par ailleurs une place importante dans l'organisation des Congrès internationaux des linguistes, dont il est membre du comité d'organisation dès la première édition. J. Schrijnen, «Le Premier Congrès International de Linguistes à la Haye du 10 au 15 avril 1928», p. 262.
- 9. S. Bouquet, «Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France».
- 10. Archives, Collège de France. Fonds Antoine Meillet, 83 CDF 6-19. L'une est en date du 29 mai 1910, l'autre du 9 mars 1917. La correspondance pourrait être complétée par les lettres que Bartoli a reçues de Meillet.
- 11. A. Meillet, Caractères généraux des langues germaniques, 1917 pour la première édition.
- 12. Vœux probablement bien reçus par Meillet qui, un an auparavant, s'était félicité que l'Italie ait embrassé «la cause commune des Alliés», à laquelle elle «apporte sans réserve toutes ses forces». A. Meillet, «Les forces italiennes», p. 118.
- 13. V. Chepiga, «Correspondre dans un espace socioculturel linguistique particulier», p. 34.
- 14. Ibid.
- **15.** V. Karady, «L'émergence d'un espace européen des connaissances sur l'homme en société», p. 63 *sq.*
- 16. «Séance du 23 mars 1929», p. xviii.
- 17. Procédure conforme aux articles 7 et 8 des statuts de la SLP. «Séance du 23 mars 1929», p. xx.
- 18. «Liste des membres de la Société au 31 mai 1925», p. vi et ix.
- 19. Récemment signalés par Romain Descendre et Jean-Claude Zancarini dans un ouvrage consacré aux rapports d'Antonio Gramsci qui fut un étudiant prometteur de Bartoli avec la France. R. Descendre, J.-C. Zancarini, «Le point de départ est national, mais la perspective est internationale», p. 15.
- 20. Deux sont consacrés au Breviario di neolinguistica et un à l'Introduzione alla neolinguistica: A. Meillet, «[Compte rendu de:] Giulio Bertoni, Matteo G. Bartoli, Breviario di neolinguistica, 1925» et «[Compte rendu de:] M. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, 1925». Sur les nombreux comptes rendus de Meillet et leur doublon, voir dans ce même numéro l'article de H. Bat-Zeev Shyldkrot, «Les comptes rendus doubles de Meillet».
- **21.** Voir par exemple M. G. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, «Studi sulla stratificazione dei linguaggi ario-europei» et *Saggi di linguistica spaziale* au sein desquels les travaux de Meillet sont abondamment mobilisés.
- 22. A. Meillet, «Sur la valeur du mot français jument».
- 23. M. G. Bartoli, «Alle fonti del neolatino», p. 889.
- **24.** M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, p. 63.
- 25. A. Meillet, «Le langage», p. 853 sq.
- 26. M. G. Bartoli, G. Bertoni, Breviario di neolinguistica; M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica.
- 27. M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, p. 17.
- **28.** Professeur de philologie romane à l'Université de Turin et de Fribourg, Bertoni s'est également formé à Paris auprès des dialectologues Paul Meyer et Jules Gilliéron. Il prend part au comité de rédaction de l'*Atlante linguistico italiano* porté par Bartoli.
- 29. M. G. Bartoli, G. Bertoni, Breviario di neolinguistica, p. 66.
- **30.** M. G. Bartoli, Saggi di linguistica spaziale, p. viii.
- 31. A. Meillet, «[Compte rendu de:] M. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, 1925», p. 4.
- 32. Ibid., p. 8.
- **33.** Ibid.
- **34.** Voir par exemple Ch. Puech, A. Radzynski, «La langue comme fait social»; L. Mucchielli, *La découverte du social*, p. 359-381; J.-F. Bert, «Sociologie et linguistique».
- 35. A. Meillet, «Comment les mots changent de sens», p. 1.

- **36.** A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 268.
- **37.** M. G. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, p. 102.
- 38. A. Meillet, «Comment les mots changent de sens», p. 2.
- 39. A. Meillet, «Le langage», p. 856.
- 40. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 317 [en italique dans l'original].
- **41.** P. Swiggers, «Le problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet», p. 158
- **42.** A. Meillet, «Le problème de la parenté des langues», p. 79. Sur la question, voir également Ch. Puech, A. Radzynski, «La langue comme fait social», p. 51 *sq.*
- **43.** M. G. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, p. 66.
- 44. A. Meillet, «Le langage», p. 850.
- 45. S. Venayre, Les origines de la France, p. 176-181.
- **46.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 86 (1918).
- 47. A. Meillet, «Linguistique et anthropologie», p. 87.
- 48. M. G. Bartoli, G. Bertoni, Breviario di neolinguistica, p. 48.
- 49. Ibid.
- **50.** Ibid.
- 51. Ibid.
- **52.** M. G. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, p. 1.
- 53. A. Meillet, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée», p. 167.
- 54. Ibid., p. 167 sq.
- 55. Ibid., p. 168.
- 56. A. Meillet, A. Sauvageot, «Le bilinguisme des hommes cultivés», p. 9.
- **57.** E. Doutté, É. Durkheim, H. Hubert, J. Marx, M. Mauss, «Note sur la notion de Civilisation», p. 47 sq.
- 58. Ibid., p. 49.
- **59.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 101 (1918).
- 60. J. E. Joseph, «Structure, mentalité, société, civilisation».
- **61.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 13 (1918).
- **62.** Occasion de rappeler que Meillet participe en tant qu'expert au Comité d'études chargé de clarifier et d'exposer scientifiquement diverses situations territoriales complexes à la diplomatie française en vue des négociations de la Conférence.
- **63.** Joseph a analysé le traitement plutôt négatif réservé par Meillet à la multiplication de ces langues stato-nationales. J. E. Joseph, «Structure, mentalité, société, civilisation».
- 64. A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 279 (1918).
- 65. A. Meillet, A. Sauvageot, «Le bilinguisme des hommes cultivés», p. 8.
- **66.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 279 (1918).
- 67. Ibid., p. 279.
- 68. A. Meillet, A. Sauvageot, «Le bilinguisme des hommes cultivés», p. 9.
- **69.** F. Fodor, «L'imaginaire des langues chez Meillet ou la contamination de l'univers discursif scientifique par le politique et l'intime».
- **70.** Sur les vues négatives de Meillet à propos du hongrois, voir J. Perrot, «Antoine Meillet et les langues de l'Europe».
- 71. A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 33 sq. (1918).
- **72.** A. Meillet, La méthode comparative en linguistique historique, p. 56.
- **73.** M. G. Bartoli, *Saggi di linguistica spaziale*, p. 107. Un pareil exemple se retrouve chez Meillet: «Si le latin a été accepté dans toute la partie occidentale de l'Empire romain, c'est qu'il portait avec lui une civilisation supérieure à celles des peuples soumis par Rome» dans A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, p. 18.
- 74. M. G. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, p. 38 [en italique dans l'original].

- 75. Ibid. [en italique dans l'original].
- 76. G. Schirru, Appunti di glottologia 1912-1913, p. xxiii.
- 77. Ovid Densușianu (1873-1938), linguiste et philologue roumain formé auprès de Meillet à l'École pratique des hautes études (EPHE), consacre l'essentiel de sa carrière à l'examen de sa langue maternelle. Il est l'auteur de l'importante *Histoire de la langue roumaine* parue en plusieurs volumes entre 1901 et 1938.
- **78.** Louis Havet (1849-1925) est professeur de philologie latine à l'EPHE, à la Sorbonne puis au Collège de France, où Meillet suit attentivement son enseignement. La nécrologie que ce dernier rédige en son honneur témoigne d'une profonde reconnaissance à son égard. A. Meillet, «Louis Havet».
- 79. M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, p. 78.
- 80. A. Meillet, «Différenciation et unification dans les langues», p. 413.
- **81.** Ibid.
- 82. Ibid., p. 410.
- **83.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Fr. Lorentz, *Geschichte der pomoranischen (Kaschubischen) Sprache*, 1923», p. 207.
- 84. M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, p. 78.
- **85.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 123 sq. (1918).
- 86. M. G. Bartoli, «Le parlate italiane della Venezia Giulia e della Dalmazia», p. 197.
- **87.** V. Jaboyedoff, Langues et linguistiques au service des nationalismes.
- 88. D. Baggioni, Langues et nations en Europe, p. 227.
- 89. A. Meillet, «Différenciation et unification dans les langues», p. 414 sq.
- 90. Ibid., p. 419.
- **91.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 89 (1918).
- 92. A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 232 (1928).
- 93. Ibid., p. 288.
- 94. M. G. Bartoli, Le parlate italiane della Venezia Giulia e della Dalmazia, p. 21.
- 95. M. G. Bartoli, Il Dalmatico, p. 3.
- 96. M. G. Bartoli, Le parlate italiane della Venezia Giulia e della Dalmazia, p. 20 sq.
- **97.** F. Fodor, «L'imaginaire des langues chez Meillet ou la contamination de l'univers discursif scientifique par le politique et l'intime».
- 98. S. Covino, Linguistica e nazionalismo tra le due guerre mondiali, p. 84.
- 99. E. F. K. Koerner, Linguistic Historiography, p. 40.
- 100. D. Baggioni, Langues et nations en Europe, p. 227.
- **101.** Ch. Charle, J. Verger, Histoire des universités, p. 129.
- 102. G. Bergounioux, «La science du langage en France de 1870 à 1885», p. 22.
- 103. Ibid., p. 41.
- 104. G. Paris, «Romani, Romania, lingua romana, romanicum», p. 20 sq.
- 105. C. Digeon, La crise allemande de la pensée française (1870-1914), p. 253.
- **106.** U. Bähler, «De la volonté d'échapper au discours racial et des difficultés d'y parvenir», p. 353 [en italique dans l'original].
- 107. S. Venayre, Les origines de la France, p. 180 sq.
- **108.** Question abondement traitée, notamment par J. Balcou, «Renan et la notion de race»; A. Caquot, «Renan et la notion de race»; R. D. Priest, «Ernest Renan's Race Problem».
- 109. G. Bergounioux, «La science du langage en France de 1870 à 1885», p. 38.
- 110. E. Renan, Qu'est-ce qu'une nation?, p. 65-69.
- 111. Ibid., p. 74 sq.
- 112. S. Citron, Le mythe national, p. 178.
- 113. A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 94 (1918).
- 114. Ibid., p. 96 (1918).

- **115.** Ch. Charle, Les élites de la République (1880-1900), p. 240.
- 116. M. G. Bartoli, Introduzione alla neolinguistica, p. 78 [en italique dans l'original].
- **117.** À titre d'exemple quantitatif, Ascoli est cité une quarantaine de fois dans l'*Introduzione alla neolinguistica*. Meillet y apparaît à 23 reprises.
- **118.** Dont G. Lucchini a décrit les divergences de vues avec Ascoli, notamment sur la question du substrat: G. Lucchini, «L'influence de Gaston Paris sur les philologues de son époque en Italie».
- 119. Cité à huit reprises dans l'Introduzione alla neolinguistica.
- 120. G. Paris, «Romani, Romania, lingua romana, romanicum», p. 22.
- 121. M. G. Bartoli, «Questioni linguistiche e diritti nazionali», p. 17.
- **122.** Sur les dispositions légales et règlements propres aux politiques linguistiques d'assimilation dans les «nouvelles Provinces pas encore devenues italiennes», voir G. Klein, *La politica linguistica del fascismo*, p. 169-172.
- 123. A. D'Orsi, *Allievi e maestri*, p. 174. Bartoli signale cette activité à Meillet dans sa lettre en date du 9 mars 1917, où il écrit devoir retourner «très bientôt à [s]on poste militaire» (Archives, Collège de France. Fonds Antoine Meillet, 83 CDF 6-19). À propos des tentatives d'italianisation toponymiques de la Slovénie, voir P. Svoljšak, «La politica toponomastica dell'occupazione italiana 1915-1917 e la risposta slovena».
- 124. A. D'Orsi, Allievi e maestri, p. 176.
- **125.** Archivio storico, Università degli Studi di Torino, IT ASUT Corrispondenza, Carteggio 1938, Professori incaricati. Pratiche generali, consultable en ligne: <a href="https://atom.unito.it/index.php/">https://atom.unito.it/index.php/</a> professor-incaricati-pratiche-generali>.
- **126.** A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 219 (1928).
- 127. M. G. Bartoli, *Il Dalmatico*, p. xiii. Une nuance existe entre ces deux acceptions, qui peut sembler peu évidente. Elle rappelle néanmoins les particularités historiques respectives des deux processus de constitution et de propagation de la langue française et de l'italien. La position de Bartoli révèle l'importance du rôle que joua la littérature en tant que vecteur d'une langue unifiée et normalisée dans la *questione della lingua*, qui agita longtemps les discussions des élites intellectuelles italiennes, en particulier au tournant de l'unification politique de la péninsule (C. Stancati, «Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», p. 75). Celle de Meillet, plus abstraite, s'apparente davantage à une incantation idéaliste. Il faut dire qu'en France, la question de la codification de la langue est depuis longtemps tranchée: elle suit les prérogatives édictées par les institutions de l'État centraliste, d'abord royales, puis républicaines. Il en va de même pour le processus d'unification linguistique. Par la généralisation de l'instruction publique, la III<sup>e</sup> République s'attèle à intensifier les efforts, poursuivant l'impératif de monolinguisme fixé dès après la révolution de 1789 (A.-M. Houdebine, «Le centralisme linguistique», p. 47).
- 128. G. Bergounioux, «La science du langage en France de 1870 à 1885», p. 26.
- 129. M. G. Bartoli, Lettere giuliane, p. 20.
- 130. A. Meillet, Les langues dans l'Europe nouvelle, p. 7 (1918).

## RÉSUMÉS

Antoine Meillet (1866-1936) en France et Matteo G. Bartoli (1873-1946) en Italie travaillent simultanément à l'élaboration de leur linguistique respective: grammaire comparée et

sociolinguistique pour le premier, et néolinguistique pour le deuxième. Revendiquant une certaine porosité à l'extralinguistique, ils apparentent la langue à un «instrument de culture nationale» identifiable à une civilisation spécifique. L'expansion, la régression ou la disparition d'une langue permettent dès lors au linguiste de témoigner des forces et des faiblesses des peuples, évaluables selon des critères souvent flous, comme l'unité et le prestige. En cette première moitié de XXº siècle mouvementée, ces conceptions communes structurent non seulement leur système théorique respectif, mais également des positions glottopolitiques. Il s'agit dès lors de saisir les modalités qui rendent l'avènement de ce type de discours possible. Quel impact les contextes nationaux et internationaux ont-ils? Quels présupposés théoriques communs sont à l'œuvre? L'examen de cette dialectique entre science et conditionnements d'époque offre l'occasion d'analyser et de mieux comprendre les accents semblables ou dissonants des raisonnements des deux linguistes.

Antoine Meillet (1866–1936) in France and Matteo G. Bartoli (1873-1946) in Italy concurrently worked to advance their respective linguistic frameworks: comparative grammar and sociolinguistics for Meillet and neolinguistics for Bartoli. Claiming a certain permeability to extralinguistics, they conceptualise language as an "instrument of national culture", identifiable with a specific civilisation. The expansion, regression or disappearance of a language thus provides the linguist with a lens to witness the strengths and weaknesses of peoples, appraised through often nebulous criteria like unity and prestige. In the tumultuous first half of the twentieth century, these shared conceptualisations not only shaped their individual theoretical constructs but also influenced their glottopolitical positions. It is therefore imperative to comprehend the intricacies facilitating the emergence of such discourse. How do national and international contexts impact these linguistic perspectives? What underlying theoretical assumptions do they hold in common? Exploring this dialectic between scientific inquiry and temporal conditioning offers a unique opportunity to scrutinise and gain a deeper understanding of the resonances, whether harmonious or discordant, within the reasoning of these two linguists.

### **INDEX**

**Mots-clés**: A. Meillet, M. Bartoli, langue, civilisation, nation, France, Italie **Keywords**: Meillet, Bartoli, language, civilisation, nation, France, Italy

#### **AUTEUR**

**VLADIMIR JABOYEDOFF** 

Université de Lausanne

## Les comptes rendus doubles de Meillet

Hava Bat-Zeev Shyldkrot

### Introduction

- Le nom d'Antoine Meillet (1866-1936) a toujours été réputé au sein de la communauté linguistique, surtout pour sa contribution à la linguistique historique et comparée des langues indo-européennes. Déjà à l'épreuve écrite de l'agrégation¹, alors qu'il n'avait que 23 ans, il soutient avec conviction la primauté des Allemands sur les Français en matière de grammaire, sujet qu'il abordera à maintes reprises et qui le touchera profondément². Quelques années plus tard, il est considéré comme l'autorité incontestée dans le domaine indiqué et est cité d'innombrables fois par ses collègues comparatistes et indo-européanistes dans le monde entier, ainsi que par les chercheurs d'autres familles de langues. Jusqu'à nos jours, les recherches de Meillet concernant divers aspects de la linguistique historico-comparée, la sociologie et les politiques linguistiques font l'objet de débats incessants³.
- Environ cinquante ans après sa disparition, au début des années 1980, grâce à l'attention portée à la linguistique historique et au changement linguistique aux États-Unis, le terme «grammaticalisation» qu'il avait forgé pour décrire le passage d'un mot autonome à un mot-outil<sup>4</sup> devient le mot clé pour la description de certains changements linguistiques. La grammaticalisation constitue un objet de recherche en Europe bien après s'être étendue dans les grands centres universitaires des États-Unis. L'Université de Stanford organise un colloque important en 1983 intitulé «Grammaticalisation» avec la participation d'éminents linguistes américains (E. C. Traugott, P. J. Hopper, B. Heine, W. P. Lehmann). Les chercheurs américains continuent d'ailleurs de citer Meillet abondamment, souvent même sans référence directe à son travail<sup>5</sup>. Il est vrai que des conceptions semblables concernant le processus de changement catégoriel ont été exprimées par Benveniste en 1968<sup>6</sup> et par Givón en 1971<sup>7</sup> sans qu'ils n'aient pour autant mentionné le nom de Meillet ni, non plus, le terme «grammaticalisation»<sup>8</sup>. C'est en effet à Meillet que l'on pense quand on évoque la

- grammaticalisation et c'est certainement à lui que l'on doit l'introduction d'une toute nouvelle terminologie concernant ce processus (regrammaticalisation, dégrammaticalisation, réanalyse, transcatégorisation, gradation, etc.). On peut effectivement considérer que c'est par le biais de la linguistique américaine que certaines idées de Meillet ont été reconnues en Europe et en particulier en France.
- À ce moment-là, plusieurs événements linguistiques consacrés à l'œuvre de Meillet ont eu lieu et un certain nombre d'ouvrages scientifiques, traitant de son héritage, ont été publiés9. Le colloque organisé par S. Auroux et K. Koerner à Nanterre10 a connu un grand succès et a accueilli des sommités linguistiques telles que Y. Malkiel et H. M. Hoenigswald<sup>11</sup>. Lors du colloque qui s'est tenu en Italie, C. Normand et Ch. Puech soulèvent quelques problèmes qui ne cessent de préoccuper les linguistes. À leurs yeux, Meillet reste une figure énigmatique et le désir de mieux le connaître n'arrête pas de les poursuivre. Pour eux, il incarne une certaine continuité française qui établit un rapport entre la philologie, la grammaire comparée, la linguistique historique et les aspects sociaux du langage. Ils voient dans l'importance attribuée par Meillet à l'autonomie de la langue - «la langue en elle-même» - un des principes fondamentaux de la linguistique<sup>12</sup>. Ces événements et la parution des ouvrages cités octroient à Meillet une grande autorité, incitent les chercheurs à comprendre, à explorer ses positions qui restent assez indéchiffrables, malgré les multiples efforts pour les analyser. Un autre colloque consacré à Meillet s'est tenu en 2000 à l'Abbaye de Noirlac. À cette occasion, outre les études meilletiennes des langues indo-européennes et indo-iraniennes, G. Bergounioux et A.-M. Fryba-Reber présentent les journaux de Meillet et P. Swiggers tente de compléter encore la bibliographie de ses travaux<sup>13</sup>.
- Une grande partie de ses écrits est constituée de comptes rendus qui avaient intéressé les linguistes, mais qui exigeaient un travail de recensement considérable. Or, en dehors de tentatives isolées<sup>14</sup>, les quelque deux mille comptes rendus de Meillet sont restés plutôt à l'écart. Il est vrai que leur nombre est si impressionnant, abordant des sujets si variés et figurant dans tant de revues qu'il est extrêmement difficile d'en dresser un inventaire complet. D'autant plus que certains ouvrages ont été recensés plus d'une fois sur des plateformes différentes et que certains comptes rendus ont été publiés dans des revues locales à accès compliqué. Ainsi É. Benveniste:

Il a fallu renoncer à dresser une liste, même approximative, des comptes rendus: ceux-ci ne remplissent pas seulement le fascicule bibliographique annuel du *Bulletin* depuis 1907; on en trouve beaucoup dans la *Revue Critique* (depuis 1890) et dans nombre de revues linguistiques ou philologiques françaises ou étrangères. Je n'ai fait exception que pour quelques recensions particulièrement développées, parues hors du *Bulletin* et publiées parfois en forme d'article<sup>15</sup>.

De même, A. Mazon, qui a recensé l'œuvre de Meillet pour le domaine slave, signale, lui aussi, que:

Il ne saurait être question de donner ici la bibliographie complète, même pour les *slavica*, de l'œuvre que laisse Antoine Meillet. Cette bibliographie sera publiée prochainement par les soins de la Société de linguistique, sous la direction de M. Benveniste, en même temps qu'une notice biographique détaillée due à J. Vendryes<sup>16</sup>.

Pourtant, un examen minutieux de ces comptes rendus pourrait éclairer quelques-unes de ses positions et déceler une certaine évolution dans ses conceptions. Certaines pensées qui ont été élaborées dans ces comptes rendus ont eu moins d'écho dans les autres travaux. En revanche, quelques idées significatives admises par la linguistique moderne ont été émises par Meillet il y a déjà plus d'un demi-siècle.

- Ainsi, J. Loicq<sup>17</sup>, qui a, il y a plusieurs années, dressé une liste des écrits de Meillet, s'est vite aperçu que certains travaux, notamment des comptes rendus, ont été laissés de côté et il a publié un complément à son mémorial en 2015<sup>18</sup>. Il semble qu'il y ait encore des difficultés à récupérer tous les écrits de Meillet, même si on arrive à en recenser de plus en plus<sup>19</sup>.
- Le but de cet article, qui constitue une partie d'un travail de longue haleine, est de scruter et d'analyser les écrits de Meillet que nous intitulons mineurs<sup>20</sup> et qui concernent les langues romanes, en particulier le français, à savoir les comptes rendus, les préfaces, les notes, les mélanges, les actes de conférences, les chroniques de journaux et quelques articles. Ce faisant, nous nous sommes aperçue que Meillet avait recensé certains livres plus d'une fois, quelques-uns même jusqu'à trois fois, soit sur la même plateforme à l'occasion d'une nouvelle édition ou de la parution d'un volume supplémentaire, soit dans des revues différentes, probablement pour faire connaître le livre à un public varié. Nous intitulons ces recensions «comptes rendus doubles». Un exemple de ce processus est mentionné par Meillet lui-même dans une lettre écrite à Charles Bally le 25 novembre 1916, à propos du livre de Saussure:

Je suis heureux que vous soyez content de mon compte rendu de Saussure. Je serai obligé d'en faire deux autres, l'un pour la Revue critique (il est fait), l'autre pour Scientia (la revue italienne) $^{2122}$ .

- On comprend qu'il se voyait obligé de faire une recension pour le *Bulletin de la Société de linguistique* de ce livre dont il disait qu'il «répond[ait] à un besoin»<sup>23</sup>, en écrire deux autres était vraisemblablement à la demande des revues, probablement pour faire connaître le livre aux lecteurs de celles-ci. Notons également que jusqu'en 1896 Meillet s'est contenté d'évaluer uniquement des ouvrages concernant la linguistique comparée indo-européenne. C'est à partir de cette date qu'il a commencé à analyser des écrits ayant trait au français et aux langues romanes<sup>24</sup>. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que Meillet, à lui seul, était chargé des comptes rendus pour le *Bulletin de la Société de linguistique* pendant une période assez longue et avait pris l'habitude de recenser même les livres dont le sujet ne faisait pas partie de sa spécialité. Signalons aussi qu'il lui arriva de recenser ses propres livres.
- G. Bergounioux<sup>25</sup> et J. E. Joseph<sup>26</sup> ont tous les deux essayé de commenter l'apport de Meillet au français. Bergounioux a retrouvé dans la bibliographie faite par Benveniste seulement dix-huit publications sur le français et attribue ce fait au partage universitaire rigide entre romanistes et indo-européanistes dû à la politique interne au sein des facultés françaises. Joseph<sup>27</sup> estime que Meillet a construit son cadre théorique avec sa connaissance d'un grand nombre de langues anciennes et modernes, mais c'est sûrement sa langue maternelle, le français, qui l'a informé plus qu'aucune autre. En effet, il écrit la plupart du temps dans sa langue maternelle et se sert essentiellement d'exemples français même quand il élabore des théories générales telles que le bilinguisme, la grammaticalisation, les aspects sociaux, l'évolution des langues, le sort des parlers locaux ou l'enseignement.
- La première partie de cet article sera consacrée à l'explication de la méthode adoptée pour la constitution du corpus et de son classement. Dans la seconde, nous analyserons, en guise d'exemples, quelques comptes rendus significatifs qui témoignent d'un double recensement et qui semblent démontrer certaines de ses orientations ou dispositions à l'égard de la famille des langues romanes. Dans la troisième et dernière partie, nous chercherons à démontrer que l'intérêt de Meillet pour les langues romanes, et pour le

français en particulier, était considérable, même s'il n'y a pas consacré un volume entier. Nous nous proposons d'analyser rétrospectivement ses conceptions telles qu'elles apparaissent dans les écrits mineurs, afin d'évaluer la contribution de ses idées à la linguistique contemporaine et dégager son originalité posthume.

## Constitution du corpus et classement

La première étape de ce travail a consisté à collecter et à répertorier tous ces comptes rendus. Nous avons donc dépouillé toutes les revues susceptibles d'avoir publié un compte rendu ou un écrit mineur quelconque se référant essentiellement aux langues romanes, laissant de côté les revues dédiées à d'autres familles linguistiques. Un corpus de plus de 400 comptes rendus et écrits mineurs a été constitué. La Revue critique (1890-1933), le Bulletin de la Société de linguistique de Paris (1908-1935)<sup>28</sup> et une trentaine d'autres plateformes qui abordent des problèmes touchant à ces langues ont été consultés et les recensions analysées selon divers paramètres. Voici la liste des revues inventoriées:

L'Année psychologique

Bulletin de la Société de linguistique de Paris

Bulletin de la Société française de pédagogie

Revue critique d'histoire et de littérature

Revue bleue

Revue bourquignonne de l'enseignement supérieur

Revue de philologie française

Revue internationale de sociologie

L'Année sociologique

Les Semailles [bulletin officiel du syndicat des membres de l'enseignement de la

Seine]

Scientia

Bulletin de l'Alliance française

Rivista di Scienza

The Romanic Review

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur

Revue de métaphysique et de morale

Revue des idées

Revue du mois

Revue philosophique de la France et de l'étranger

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Annuaire de l'École pratique des hautes études

Bulletin de l'Association Guillaume Budé

Iournal des savants

Revue internationale de l'enseignement

Archivio Glottologico Italiano

Germanisch-romanische Monatsschrift

Litteris

Revue belge de philologie et d'histoire

Revue de linguistique romane

Société d'émulation du Bourbonnais

Wörter und Sachen

La Science française

Le Temps [quotidien]

L'Europe nouvelle [revue hebdomadaire]

- La seconde étape suit deux axes distinctifs. Une liste des langues romanes mentionnées dans les écrits de Meillet est dressée. Cette tâche est assez complexe en raison des variations potentielles d'une telle liste selon le cadre typologique adopté<sup>29</sup>. Même à l'intérieur d'un cadre théorique similaire, les critères peuvent varier considérablement ce qui modifie le nombre de langues incluses. La classification indique également si chaque élément concerne l'unité romane dans son ensemble, plusieurs langues romanes ou une seule langue romane. Des sections distinctes couvrent le vieux français, que Meillet a souvent abordé, ainsi que les dialectes français contemporains à l'intérieur ou à l'extérieur de la France. Voici comment se présente le classement des langues:
  - A. Les langues
  - a. Toutes les langues romanes
  - b. Plusieurs langues romanes
  - c. Langue individuelle
  - c.1. Le français
  - c.1. A. Le vieux français
  - c.1. B. Dialectes sur le territoire français
  - c.1. C. Le français et une autre langue
  - c.1. D. Dialectes du français hors du territoire
  - c.2. L'italien
  - c.3. L'espagnol
  - c.4. Le portugais
  - c.5. Le roumain
  - c.6. Le catalan
  - c.7. Le provençal/l'occitan
  - c.8. Le sarde
  - c.9. Le dalmate
  - c.10. Le rhéto-roman
  - d. Langues romanes et une ou plusieurs autres langues
  - B. Langues de plusieurs familles linguistiques
- Le deuxième axe s'appuiera sur les branches de la linguistique traitées dans les écrits de Meillet. Sa perspective montrera que certaines disciplines linguistiques contemporaines n'existaient pas en tant que telles, certaines ont été étudiées comme faisant partie d'autres et leur importance relative a beaucoup changé depuis l'époque de Meillet. De même, les frontières entre les disciplines linguistiques (phonologie et phonétique; dialectologie et linguistique géographique) ont été transformées ou tout au moins modifiées, tout comme le rapport entre la linguistique et d'autres disciplines (anthropologie, littérature, histoire, sociologie, psychologie).
- Cette classification comprendra des disciplines linguistiques majeures telles que la syntaxe, la morphologie, la phonologie et la linguistique historique, ainsi que des domaines moins centraux tels que la versification et la stylistique, essentiels dans la pensée de l'époque. Certaines disciplines telles que la sémantique sont étudiées avec la lexicologie et ne forment pas un domaine théorique distinct. La sociolinguistique, qui à son époque n'en était qu'à ses débuts étudiée sous le titre «aspects sociaux de la langue» –, et l'étude de la dialectologie semblent avoir repris de l'importance avec la montée de l'intérêt pour les études culturelles et la conservation du patrimoine culturel local dont les langues et les dialectes régionaux. Compte tenu de cela, le classement que nous proposons représente une vision moderne de sa perspective, tout en tentant de refléter fidèlement les conceptions de Meillet. Voici la liste des rubriques mentionnées:

- C. Les rubriques
- I. Grammaire
- II. Grammaire historique et histoire de la langue
- III. Phonétique et phonologie
- IV. Morphologie
- V. Syntaxe
- VI. Sémantique et lexicologie
- VII. Étymologie
- VIII. Stylistique
- IX. Aspects sociaux de la langue
- X. Dialectes et géographie linguistique
- XI. Versification
- XII. Orthographe
- XIII. Onomastique
- XIV. Évolution de la langue et changements linguistiques
- XV. Enseignement et pédagogie
- XVI. Linguistique générale
- XVII. Histoire externe
- XVIII. Dictionnaires
- XIX. Bibliographie
- XX. Festschrift / Mélanges / Étrennes
- XXI. Nécrologies
- XXII. Actes de colloques et de conférences
- XXIII. Revues et périodiques
- XXIV. Préfaces et avant-propos
- Lors de notre recherche, nous avons trouvé un certain nombre de livres recensés deux fois et au moins trois ouvrages évalués trois fois, parmi lesquels le Cours de linguistique générale (1916) de Ferdinand de Saussure, analysé dans le Bulletin de la Société de linguistique de Paris, dans la Revue critique et dans Scientia. Parmi les livres qui ont bénéficié d'une critique double, on trouve Le vers français de Maurice Grammont (1895), analysé dans la Revue critique et dans la Revue du mois; et l'Essai de sémantique (1897) de Michel Bréal, recensé dans la Revue critique et dans L'Année sociologique.

# Exemples de comptes rendus

Dans cette partie, nous analysons certains comptes rendus des ouvrages de Charles Bally, de Ferdinand Brunot et de Michel Bréal, rédigés peu après leur parution. Nous avons choisi ces trois éminents chercheurs, vu que Meillet n'a pas manqué d'exprimer son avis à l'occasion de la publication de chacun de leurs écrits.

### Comptes rendus d'Antoine Meillet

Revues et livres	Tome	Pages	Titre	Année	Auteur et éditions	Thèmes	Langues	Commentaires de Meillet
Revue critique	61	16	Précis de stylistique. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du	1906	Ch. Bally, Genève, Eggimann	VIII. Stylistique	A.c.1. Le français	M. reconnaît que les questions qu'examine Bally ne sont pas entièrement nouvelles: la

			français moderne					valeur des mots, le langage figuré, les synonymes et l'expression des sentiments. La particularité du livre consiste à rapprocher ces données entre elles. L'auteur offre une méthode de travail plus qu'il n'expose un éventail de faits. Meillet signale qu'il y a autant de manières de s'exprimer que de groupes sociaux distincts. Ces considérations auraient dû être discutées.
L'Année sociologique	11° année	796-798	Traité di stylistique française. volumes	1909	Ch. Bally, Klincksieck, Paris, Winter, Heidelberg	VIII. Stylistique IX. Aspects sociaux de la langue	A.c.1. Le français	Cette publication pertinente montre comment tirer profit de la langue sans se focaliser sur la morphologie ou la grammaire. Bally évoque l'importance du groupe social et du contexte de situation. C'est la première fois que la langue est examinée systématiquement au point de vue de l'usage. Bally introduit par-là une science qui s'intitulera la sociolinguistique et qui sera plus tard appliquée à la linguistique

Bulletin de la Société de 16 118-122 stylistique française. Vol. 1	Ch. Bally, Klincksieck, Paris, Winter, Heidelberg  II. Grammaire historique et histoire de la langue	générale également.  Ce livre dédié à F. de Saussure est né de l'enseignement de Bally à l'Université de Genève. C'est l'un des ouvrages de linguistique les plus originaux des dernières années. Bally cherche une nouvelle façon d'observer la vie réelle des langues. Le mot stylistique dans le titre risque de tromper le lecteur français. Or, la langue A.c.1. écrite n'est Le nullement français  Arançais  Arançais  Or, la langue e'crite n'est le nullement français  Or, la langue e'crite n'est le nullement français  Or, la langue e'crite n'est le nullement français  Or, la langue c'crite n'est le langue dans ce livre dont l'objet est d'étudier la langue dans son fonctionnement actuel en faisant abstraction de l'histoire. Pour Bally, la stylistique est l'expression des faits de la sensibilité par le langage. Ce faisant, l'auteur engage une réelle révolution. À l'intérieur de la langue française, il y a autant de manières de parler que de
--	--	--

								traité de Bally souligne toutes ces différences. M. préconise que la forme est la seule chose précise et le seul point à partir duquel on puisse entamer une recherche rigoureuse.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	22	232	Traité de stylistique française. Seconde édition. II volumes	1920	Ch. Bally, Winter, Heidelberg	VIII. Stylistique	A.c.1. Le français	Ce livre est important tant pour l'étude du français que pour l'étude de la linguistique générale. Les difficultés d'impression ont obligé l'éditeur à réimprimer la première édition mécaniquement.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	32	123	La crise du français. Notre langue maternelle à l'école	1930	Ch. Bally, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris	I. Grammaire II. Grammaire historique et histoire de la langue	A.c.1. Le français	Meillet conteste la tentative de Bally de former une discipline pédagogique à partir de faits linguistiques. La démarche de l'auteur qui consiste à fixer comme point de départ l'usage courant de la langue risque de causer la perte du «français normal».
Bulletin de la Société de linguistique de Paris		84- 87	Linguistique générale et linguistique française	1932	Ch. Bally, Leroux, Paris	II. Grammaire historique et histoire de la langue	A.c.1. Le français	Le livre de Bally retrace l'histoire des langues pour mettre en évidence l'usage actuel du français et

								prédire le développement de la langue. L'objet principal de l'auteur est de présenter les faits de la langue française. Il y parvient d'une certaine manière. Bien que l'auteur soit parti du sens et non du signe, les résultats qu'il a obtenus sont intéressants.  L'auteur expose l'histoire du
la de	tin de Société istique iris	16	332-334	Histoire de la langue française des origines à 1900. T. III – La formation de la langue française (1600-1660). Partie I	1909	F. Brunot, Colin, Paris	II. Grammaire historique et histoire de la langue	français de 1600-1660 pour indiquer le moment où s'est fixé l'usage classique de la langue. Il suit l'histoire de la langue avec précision en faisant ressortir les grandes lignes du français de la Cour royale et de Paris sans toutefois mentionner l'information concernant l'état du français en dehors de ces salons. Le deuxième et le troisième chapitre permettent de comprendre à quel point la langue était déjà fixée. Brunot renvoie

								constamment aux auteurs spécialistes du français de la période étudiée. Les données sont conséquentes. Les dialectes les moins pertinents ne sont pas traités. L'amuïssement des désinences permet au français de devenir une langue à préfixation plutôt qu'une langue à suffixation.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	16	122-123	L'enseignement de la langue française (cours de méthodologie professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1908-1909)	1909	F. Brunot, Colin, Paris	I. Grammaire V. Enseignement et pédagogie	A.c.1. Le français	Ce petit livre expose l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires et suggère comment il devrait être. Toutes les notions abstraites y sont dénoncées. L'analyse logique est mise en lumière. L'auteur répète que la linguistique est une science historique et que le langage est un fait social.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	17	96- 99	Histoire de la langue française des origines à 1900. T. III – La formation de la	1911	F. Brunot, Colin, Paris	II. Grammaire historique et histoire de la langue	A.c.1. Le français	Cette deuxième partie du III <sup>e</sup> tome est l'une des plus importantes de l'ouvrage.

	I	ĺ	I	L'auteur examine
				la période où le
				français s'est fixé
				définitivement.
				Les faits de
				syntaxe qui y
				sont examinés
				sont ceux qui
				intéressent les
				gens qui ont fixé
				la langue. Brunot
				tente de
				montrer, à
				travers les
				opinions des
				grammairiens,
				quels étaient les
				critères qui ont
				permis à la
				langue de se
				développer dans
				cette direction.
				L'examen de
	,			certaines formes
	langue			telles que les
	classique			formes de
	(1600-1660).			prétérit est
	Partie II			négligé. En
				revanche,
				d'autres formes
				comme l'usage
				obligatoire des
				articles définis et
				indéfinis sont
				bien mises en
				évidence tout
				comme la
				cohésion de
				l'auxiliaire et du
				participe dans le
				groupe nominal.
				Les questions de
				syntaxe et de
				style sont liées
				les unes aux
				autres et une
				partie du livre
				touche à la
				formation du
				style français. Il
				importe que
				d'autres suivent

								langue de société. Pour mieux se rendre compte de l'histoire du français, il conviendrait de savoir quelle était, à ce moment-là, la situation des parlers locaux. L'ouvrage démontre comment les influences sociales ont déterminé la fixation de la langue.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	21	75-78	Histoire de la langue française des origines à 1900. T. V. – Le français hors de France au XVII <sup>e</sup> siècle	1917	F. Brunot, Colin, Paris	II. Grammaire historique et histoire de la langue	A.c.1.D. Le	pendant la guerre fait honneur à la France et à la langue nationale du peuple français, tout en démontrant comment le français est devenu «langue universelle».  Notons également que sous le règne de Louis XIV le français est

							les nobles exclut les habitants des campagnes et des petites villes, qui employaient des parlers locaux. M. regrette que le livre de Brunot, si riche en faits sur le français, ne prenne pas en considération le rapprochement avec l'histoire des langues voisines. La vie de Cour et des salons de France qui était la plus brillante de l'Europe a été pour beaucoup dans ce prestige.
Bulletin de la Société de linguistique de Paris	l	65-67	Histoire de la langue française des origines à 1900. T. VIII – Le français hors de France au XVIII <sup>e</sup> siècle. Partie I	1935	II. Grammaire historique et histoire de la langue	A. c.1. Le français A.c.1.D. Le français hors de France	F. Brunot étudie l'effet qu'exerce le français sur les langues voisines. Afin d'en mesurer l'impact, il conviendrait d'examiner les altérations qui s'y sont produites. Le livre pose des questions pertinentes et permet de considérer les principes d'expansion linguistique. Cependant Brunot n'a pas assez exploré l'effet produit par le français sur les différentes

				classes sociales ni sur les régions géographiques où celui-ci s'est	
				exercé.	

En ce qui concerne Charles Bally, sa correspondance avec Meillet<sup>30</sup> témoigne d'une grande estime mutuelle devenue avec le temps une amitié fidèle. Dans leurs lettres, on remarque bien que Bally le traite avec beaucoup de respect et que Meillet a de l'estime pour Bally. Leur relation se noue davantage lorsqu'ils préparent les *Mélanges Saussure* et s'écrivent régulièrement pour en discuter les détails. À plusieurs reprises, les commentaires rédigés dans les lettres évoquent et même développent certains désaccords exprimés dans les comptes rendus. Ainsi, à la suite de la parution du livre *Le langage et la vie*, Meillet explique dans une lettre (du 9 novembre 1913): «J'ai essayé d'y marquer en quoi nos avis diffèrent»<sup>31</sup>. De même, le 27 décembre 1913, Meillet déclare:

[M]ême si vos idées différaient des miennes beaucoup plus que ce n'est le cas, je ne serais nullement *indisposé* pour cela. J'ai tenu à vous dire franchement ma pensée quand nous sommes en désaccord, mais c'est parce que nos relations sont profondément amicales et confiantes. S'il en était autrement, je ne dirais rien du tout. Je vous prie donc instamment de ne voir dans mes réserves sur certaines de vos idées qu'un acte parfaitement amical<sup>32</sup>.

Les comptes rendus du Précis de stylistique ont paru en 1906 dans la Revue critique, en 1909 dans L'Année sociologique et en 1909, 1920, 1930 et 1932 dans le Bulletin de la Société de linguistique de Paris. À son sujet, Meillet<sup>33</sup> signale que les points abordés, dont la valeur des mots, le langage figuré, les synonymes et l'expression des sentiments, ne sont pas nouveaux. L'originalité du livre consiste, selon lui, en la tentative de rapprocher les données entre elles: «l'auteur offre une méthode de travail plus qu'il n'expose un éventail de faits»34. Meillet reproche à Bally de ne pas tenir compte de la variété des groupes sociaux distincts. En revanche, dans la recension écrite à propos du Traité de stylistique (1909) parue dans L'Année sociologique, Meillet félicite Bally pour sa publication pertinente qui démontre que d'autres facteurs en dehors de la syntaxe et de la morphologie permettent de procéder à l'analyse de la phrase. Les valeurs accordées au groupe social et au contexte de situation sont mises en relief. C'est la première fois, signale-t-il, que la langue est examinée systématiquement du point de vue de l'usage35. Dans une autre recension publiée dans le Bulletin de la Société de linquistique de Paris de la même année, rendant toujours compte du Traité, Meillet qualifie le livre de Bally comme «l'un des ouvrages de linguistique les plus originaux qui aient paru en ces dernières années»<sup>36</sup> et relève que Bally y cherche «une méthode nouvelle» «[p]our observer la vie réelle des langues»37. «L'unique objet du livre», dit Meillet38, «est d'étudier la langue dans son fonctionnement réel et actuel» en faisant «abstraction» «de l'histoire». Ce faisant, Bally engage une «véritable révolution»<sup>39</sup>. Meillet poursuit:

À l'intérieur d'une seule et même langue comme le français, il y a autant de manières de parler qu'il y a de groupes distincts. [...] Il y a des parlers distincts suivant les classes sociales. [...] Dans le *Traité*, M. B[ally] indique souvent toutes ces différences<sup>40</sup>.

9 Cependant, Meillet estime que la forme est la seule chose précise et le seul point à partir duquel on puisse entamer une recherche rigoureuse<sup>41</sup>, il rejette donc le lien que Bally cherche à établir entre la méthode historique et une étude basée sur la catégorie

grammaticale. Néanmoins, il conclut qu'il s'agit d'une étude poussée et profonde de la langue. Il réitère les mêmes éloges en 1920 dans un compte rendu de la seconde édition du *Traité*: «ce livre [est] si important à la fois pour l'étude du français et pour la linguistique générale»<sup>42</sup>. À propos du livre de Bally *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école* (1930) qui reprend un cycle de conférences données à l'Université de Genève, Meillet conteste la tentative de Bally de former une discipline pédagogique à partir de faits linguistiques. À son avis, considérer l'usage courant de la langue comme point de départ risque de causer la perte du français qu'il qualifie de «normal»<sup>43</sup>. Ce recueil constitue un objet de débats jusqu'à nos jours<sup>44</sup>. La priorité de la forme aux yeux de Meillet est répétée dans la recension de l'ouvrage *Linguistique générale et linguistique française* (1932) dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* en 1933: Bally retrace l'histoire des langues «pour mettre en évidence l'usage actuel»<sup>45</sup> du français et prédire le développement de la langue. Bien que l'auteur «part[e] du sens à exprimer et non du signe», les résultats qu'il obtient sont intéressants<sup>46</sup>. C'est «un livre plein d'idées qui pousse parfois à la contradiction [...], mais qui donne beaucoup à penser»<sup>47</sup>.

Plusieurs comptes rendus (treize retrouvés pour le moment) sont consacrés aux ouvrages de Ferdinand Brunot dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*<sup>48</sup>. Brunot, pour qui l'enseignement à tous les niveaux était un sujet d'importance capitale, a publié une grammaire dont le but est d'expliquer les règles du français aux enseignants. Cet ouvrage, intitulé *La pensée et la langue* (1922), est la première grammaire théorique du français moderne au XX<sup>e</sup> siècle en France. Il s'agit d'un livre monumental auquel Brunot a consacré, d'après lui, vingt ans de travail<sup>49</sup>. Cette grammaire est sévèrement critiquée par Meillet, qui dénonce les notions abstraites et les classifications:

Mais un lecteur qui n'aurait jamais vu de grammaire française ne pourrait rassembler ces éléments épars pour se former une idée d'ensemble de la structure du français. [...] [M]ais il est dommage que le plan du livre n'ait pas permis d'orienter le lecteur sur les divers types de français qu'utilise l'auteur [...]<sup>50</sup>.

### Meillet ajoute:

[Brunot] a désespéré de pouvoir enseigner le français tel que nous le sentons aujourd'hui en partant des formes de la langue; il a retourné le problème; il est parti des idées pour arriver au langage [...]<sup>51</sup>.

21 Il répète que le langage est un fait social et la linguistique une science historique. Il faut donc chercher les éléments concrets qui ont formé le langage. Pour ce qui est des comptes rendus des multiples volumes de l'Histoire de la langue française, Meillet les examine tous assidûment. En 1909 paraît la première partie du troisième volume qui expose la formation du français classique de 1600 à 1660. Meillet signale<sup>52</sup> que Brunot suit avec précision l'histoire de la langue en faisant ressortir les grandes lignes de la Cour royale et de Paris. Brunot renvoie constamment aux auteurs de la période étudiée. Les dialectes les moins pertinents sont mis à l'écart. L'amuïssement des désinences permet au français de devenir une langue à préfixation plutôt qu'une langue à suffixation. Meillet aurait souhaité que l'état du français en dehors des salons de Paris fût également examiné<sup>53</sup>. La seconde partie du troisième volume (1911) a une valeur particulière. Brunot y étudie la période où le français s'est définitivement fixé. Il tente de montrer à travers les opinions des grammairiens quels étaient les critères qui ont permis à la langue de se développer dans cette direction. L'usage obligatoire des articles devant le nom et la cohésion de l'auxiliaire et du participe sont bien démontrés. Les questions de style et de syntaxe sont reliées et une partie du livre touche à la formation du style français<sup>54</sup>. La première partie du quatrième volume (1660-1715) expose la période que Meillet appelle «proprement classique»<sup>55</sup>. À cette époque, dit Meillet, «[l]e français qu'on fixe est celui des gens qui n'ont aucune profession» et qui existent seulement dans la vie en société. Tous les termes vulgaires, techniques, des métiers, de la science, de l'art, les mots provinciaux et les parisianismes vulgaires sont évités<sup>56</sup>. Meillet insiste sur le fait que le langage français poli de la Cour s'est fixé vers 1660<sup>57</sup>. Quelque temps plus tard, Meillet écrira à Brunot: «J'admire une fois de plus la richesse de votre documentation et l'aisance avec laquelle vous vous mouvez dans une aussi aveuglante poussière de faits»<sup>58</sup>. Pourtant, d'après Meillet, Brunot n'a pas su totalement saisir cette langue. Pour mieux se rendre compte de l'histoire du français, dit-il, il faudrait savoir quelle était la situation des parlers locaux. L'ouvrage démontre comment les influences sociales ont déterminé la fixation de la langue<sup>59</sup>.

La parution du cinquième volume (Le français en France et hors de France au XVII<sup>e</sup> siècle) a lieu pendant la guerre et Meillet ne manque pas de signaler que le livre fait honneur à la France et à sa langue nationale<sup>60</sup>. Dans le compte rendu, il est répété que le français de Paris, parlé dans les cercles bourgeois, n'est pas celui des habitants des campagnes et des petites villes, qui emploient les parlers locaux. L'annexion des territoires alémaniques et catalans ne change pas la situation<sup>61</sup>. Il est regrettable que le livre, si riche en détails sur le français, ne prenne pas en considération le rapprochement avec l'histoire des langues voisines<sup>62</sup>. La vie de la Cour et des salons de France qui était la plus brillante d'Europe a contribué au prestige du français et l'a rendu langue diplomatique de l'époque<sup>63</sup>. Dans le tome VIII qui traite du Français hors de France au XVIII<sup>e</sup> siècle (première partie en 1934), Brunot étudie l'effet, difficile à évaluer selon Meillet, qu'exerce le français sur les langues voisines<sup>64</sup>. Le livre permet de considérer les principes d'expansion linguistique<sup>65</sup>. Il est précisé que Brunot n'a pas assez exploré l'effet produit par le français sur les différentes classes sociales ni sur les régions géographiques où celui-ci s'est exercé<sup>66</sup>.

Les relations entre Meillet et Bréal semblent plus complexes<sup>67</sup>. Au début de sa carrière, Meillet, qui appréciait beaucoup le travail de Bréal, le considérait comme un véritable soutien. Il le dit à plusieurs reprises dans ses lettres à sa cousine Berthe: «Moi, j'ai, ou plutôt j'avais l'appui des spécialistes: Saussure, Bréal, Darmesteter [...]»<sup>68</sup>; «aussitôt que j'ai su que c'est Duvau mon concurrent, j'ai écrit à Bréal. J'ai posé nettement ma candidature à la place que Duvau laisserait vacante à Lille [...]»<sup>69</sup>. Bréal lui-même semble plutôt encourageant à l'égard de Meillet: «Je ne suis bon à rien du tout, et, comme par une espèce d'ironie, je reçois une lettre de Bréal me disant que je suis choisi, et m'engageant à travailler tranquillement, sans me surmener»<sup>70</sup>. Cet échange de remarques, qui a lieu en 1891, témoigne d'une certaine confiance entre ces deux savants. Cependant, pour des raisons obscures, un peu plus de dix ans plus tard, Meillet écrit dans son journal le 28 novembre 1904:

[J]'ai rompu aujourd'hui avec le dernier désir extérieur qui me restait. Je suis libre désormais. Car il ne dépend plus de personne de troubler ma paix en m'accordant ou en me refusant quelque chose. Bréal, par sa manière de se comporter à mon égard, a atteint ce résultat; ce n'est sans doute pas le moindre service qu'il m'ait rendu<sup>71</sup>.

Une semaine plus tard (4 décembre 1904), il réitère:

J'ai dégagé Bréal de toutes ses promesses envers moi. Je me sens plus libéré que lui. Il faut choisir d'être quelqu'un ou quelque chose. Toute charge est une diminution de la liberté, et plus grande est la charge, plus grande la diminution d'indépendance<sup>72</sup>.

Cependant, dans deux nécrologies publiées, l'une dans Le Journal des débats du 21 décembre 1915 et l'autre, quinze ans plus tard, à l'occasion du quatrième centenaire du Collège de France<sup>73</sup>, Meillet fait l'éloge de Bréal tout en évoquant certains aspects de son travail qui se distinguent du sien. Il apprécie aussi bien son apport à la linguistique française qu'aux jeunes linguistes français (Havet, Darmesteter et Saussure). Bien qu'il ait pris une voie particulière dans la recherche, il a été très estimé par la communauté linguistique pour son libéralisme. Voilà ce que dit Meillet en 1915:

Et, tout en sachant que mes idées différaient notablement des siennes et que ma manière de travailler était autre, il a quitté, en 1905, quand il a commencé à se sentir vieillir, sa chaire du Collège afin d'y faire place à un homme plus jeune et de tempérament tout différent<sup>74</sup>.

- Meillet retrace l'état de la linguistique en France quand Bréal rentre de son séjour à Berlin auprès de Bopp et devient secrétaire de la Société de linguistique de Paris<sup>75</sup>: «Pour la première fois, dit Meillet, la grammaire comparée au sens moderne du mot était enseignée en France»<sup>76</sup>.
- Dans son article sur Bréal de 1930, dans le volume consacré au 400<sup>e</sup> anniversaire du Collège de France, Meillet signale encore que «Bréal était un humaniste qu'avait séduit la lumière projetée par la grammaire comparée sur les singularités des langues classiques»<sup>77</sup>. De même: «Tandis que l'on s'intéressait surtout aux formes régulières, Bréal reconnaissait l'importance des formes qui n'entrent pas dans le cadre de la déclinaison régulière»<sup>78</sup>. Pour conclure cet article, Meillet s'exprime en termes élogieux au sujet du travail de Bréal et de son *Essai de sémantique*:

M. Bréal avait porté l'effort sur l'essentiel. Son livre, qui est une œuvre d'art, demeure comme le plus sain de ceux qui doivent orienter les recherches. Parce qu'il pensait clairement et parce qu'il savait écrire et prenait la peine d'écrire, il a laissé un livre qui dure et qui durera<sup>79</sup>.

### Conclusion

- Les comptes rendus d'ouvrages de ces trois grands maîtres permettent déjà de révéler plusieurs positions de Meillet. L'importance attribuée au groupe social et au contexte de situation est clairement manifestée. D'ailleurs, certains sociolinguistes, dont Labov<sup>80</sup>, estiment que l'acte de naissance de la sociolinguistique a été signé par Meillet<sup>81</sup>. Ce dernier revient à plusieurs reprises sur cet aspect social et signale qu'à l'intérieur de la langue française, il y a plusieurs manières de parler et plusieurs groupes distincts, il y a des parlers suivant les classes sociales et les régions. La portée significative des parlers locaux est bien signalée. Il estime également que les influences sociales ont déterminé la fixation de la langue française. Même si la sociolinguistique moderne applique d'autres méthodes et varie dans ses buts, les citations relevées témoignent bien de l'attachement qu'il porte à la langue française d'une part et à la sociolinguistique de l'autre.
- Deux autres faits intéressants méritent d'être soulevés. Dans une recension de Bally, Meillet affirme que «[c]'est la première fois que la langue est examinée systématiquement au point de vue de l'usage»<sup>82</sup>. On retrouve donc une conception qui connaît actuellement un grand succès aux États-Unis et même dans certains endroits en Europe, conception intitulée *Usage-based approach* («approche fondée sur l'usage»). Cette approche est assez fréquente chez les adhérents des théories cognitives telles que

la psycholinguistique, la neurolinguistique, la sociolinguistique et l'acquisition des langues. Il s'agit de constituer des observables linguistiques à partir de données empiriques observables. Il n'est pas étonnant que Meillet ait favorisé une telle approche étant donné son intérêt pour les aspects sociolinguistiques. C'est le fait d'évoquer une telle nécessité à son époque qui semble pertinent.

Le deuxième fait est l'importance qu'il accorde à la forme au détriment du sens. En examinant le *Traité de stylistique* de Bally, Meillet déclare clairement que «la forme est la seule chose précise et rigoureusement déterminable» et «le seul point d'où l'on puisse partir pour une recherche rigoureuse»<sup>83</sup>. Cette même idée est répétée une seconde fois: bien que l'auteur «part[e] du sens à exprimer et non du signe», les résultats qu'il obtient sont intéressants<sup>84</sup>. On s'aperçoit donc que Meillet n'appartient pas à une certaine école d'après laquelle il forme ses opinions. Le sentiment qu'il éprouve pour le français, sa langue maternelle, celle qu'il maîtrise plus qu'aucune autre, la valeur qu'il attribue aux aspects sociaux et sa position sur l'importance de la structure et de la forme font de lui le linguiste qu'il est pour des générations à venir.

### **BIBLIOGRAPHIE**

AMACKER, René, «Correspondance Bally-Meillet (1906-1932)», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 43 (1989), p. 95-127.

AUROUX, Sylvain (dir.), Antoine Meillet et la linguistique de son temps, Histoire Épistémologie Langage, 10/2 (1988).

BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava, «Antoine Meillet devant la linguistique contemporaine», in *Penser l'histoire des savoirs linguistiques. Hommage à Sylvain Auroux*, dir. par Sylvie Archaimbault, Jean-Marie Fournier, Valérie Raby, Lyon, ENS Éditions, 2014, p. 643-656.

BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava, «Antoine Meillet précurseur de la linguistique moderne», in *De la diachronie à la synchronie et vice versa. Mélanges offerts à Annie Bertin*, textes réunis et édités par Julie Glikman, Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Sabine Lehmann, Frédérique Sitri, Thomas Verjans, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, 2022, p. 261-279.

BENVENISTE, Émile, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 38/1 (1937), p. 43-68.

BENVENISTE, Émile, «Les transformations des catégories linguistiques», in *Problèmes de linguistique qénérale II*, Paris, Gallimard, 1968, p. 126-136.

BERGOUNIOUX, Gabriel, Aux origines de la linguistique française, Paris, Pocket, 1994.

BERGOUNIOUX, Gabriel, «Meillet et les études sur le français», SHS Web of Conferences 78 (2020): 7<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, en ligne: <a href="https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_04006.pdf">https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_04006.pdf</a>.

BERGOUNIOUX, Gabriel, LAMBERTERIE, Charles de (dir.), *Meillet aujourd'hui*, Leuven/Paris, Peeters, 2006.

BOUTAN, Pierre, «Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la III<sup>e</sup> République», *Dossiers d'HEL, n°6: Linguistique d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*, 2014, en ligne: <a href="https://shs.hal.science/halshs-01115069">https://shs.hal.science/halshs-01115069</a>>.

BRÉAL, Michel, Essai de sémantique, Paris, Hachette et Cie, 1897.

CALVET, Louis-Jean, «Antoine Meillet, la politique linguistique et l'Europe: les mains sales», *Plurilinguismes*, 5 (1993), p. 40-56.

CALVET, Louis-Jean, «Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964)», Langage & société, 88 (1999), p. 25-57.

CHERVEL, André, Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire, Paris, Éditions Kimé, 1993.

CHEVALIER, Jean-Claude, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», Langages, 114 (1994), p. 54-68.

CHISS, Jean-Louis, PUECH, Christian, «De l'usage de la crise en matière linguistique: Charles Bally et la crise du français», Études de linguistique appliquée, 118 (2000), p. 211-226.

CHISS, Jean-Louis (éd.), Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, énonciation, crise du français, Louvain/Paris, Peeters Publishers, 2006.

GIVÓN, Talmy, «Historical Syntax and Synchronic Morphology: An Archaeologist's Field Trip», in *Papers from the Seventh Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 1971, p. 394-415.

GRAMMONT, Maurice, La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes, Dijon, Darantière, 1895.

HASPELMATH, Martin et al. (ed.), Language Typology and Language Universals, Berlin, De Gruyter, 2001.

JOSEPH, John E., «Structure, mentalité, société, civilisation: les quatre linguistiques d'Antoine Meillet», SHS Web of Conferences 78 (2020): 7<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, en ligne: <a href="https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_15002.pdf">https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf\_cmlf2020\_15002.pdf</a>.

KURYŁOWICZ, Jerzy, «L'évolution des catégories grammaticales», Diogène, 51 (1965), p. 54-71.

LABOV, William, Sociolinguistique, Paris, Minuit, 1976.

LOICQ, Jean, Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006), Bucarest, Société Roumaine d'études indo-européennes, 2006.

LOICQ, Jean, «Compléments au Mémorial Antoine Meillet», Anabases, 22 (2015), p. 242-247.

MAZON, André, «Antoine Meillet. L'œuvre», Revue des études slaves, 16/3-4 (1936), p. 211-213.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Précis de stylistique*, 1905», *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1 (8 janvier 1906), p. 16.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909», *L'Année sociologique*, 11 (1906-1909), p. 796-798.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, Traité de stylistique française, 1909», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 16 (1909-1910), p. cxviii-cxxii.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. T. III. La formation de la langue classique (1600-1660). Première partie, 1909», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 16 (1909-1910), p. cccxxxii-cccxxxiv.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome III. La formation de la langue classique (1600-1660). Partie II, 1911», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 17 (1911), p. xcvi-xcxix.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome IV. La langue classique (1660-1715). Première partie, 1913», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 19 (1914-1915), p. 76-79.

MEILLET, Antoine, «Michel Bréal», Journal des débats politiques et littéraires, 21 décembre 1915, p. 2.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome V. Le français en France et hors de France au XVII<sup>e</sup> siècle, 1917», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 21 (1918-1919), p. 75-78.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, Traité de stylistique française, 2º édition», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 22 (1920), p. 232.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, La pensée et la langue, 1922», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 23 (1922), p. 12-18.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, La crise du français. Notre langue maternelle à l'école, 1930», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 32 (1931), p. 123.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, Linguistique générale et linguistique française, 1932», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 34 (1933), p. 84-87.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome VIII. Le français hors de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Première partie, 1934», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 36 (1935), p. 65-67.

MEILLET, Antoine, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France» [1930], in Linquistique historique et linquistique générale II, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 212-227.

MEILLET, Antoine, «L'évolution des formes grammaticales» [1912], in *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, H. Champion, 1958, p. 130-148.

MEILLET, Antoine, *Lettres de Tiflis et d'Arménie. Du 29 avril au 3 août 1891*, présentées, annotées et publiées par Martiros Minassian, Vienne, Publication Mekhitariste, 1987.

MORET, Sébastien, «Un petit texte inédit d'Antoine Meillet: la notice nécrologique de Nikolaj Marr», Revue des études slaves, XCI/1-2 (2020), p. 199-206.

NORMAND, Claudine, PUECH, Christian, «Meillet et la tradition française», in *L'opera scientifica di Antoine Meillet. Atti del Convegno delle Società Italiana di Glottologia*, a cura di Adriana Quattordio Moreschini, Pisa, Giardini Editori e Stampatori, 1986, p. 11-35.

QUATTORDIO MORESCHINI, Adriana (a cura di), L'opera scientifica di Antoine Meillet. Atti del Convegno delle Società Italiana di Glottologia, Pisa, Giardini Editori e Stampatori, 1986.

ROUSSELOT, Jean-Pierre, Principes de phonétique expérimentale I, Paris, H. Didier, 1897.

RUHLEN, Merritt, A Guide to the World's Languages, Stanford, Stanford University Press, 1987.

SPITZER, Leo, «Bally, Charles. *La crise du français*», *Indogermanische Forschungen*, 49/1 (1931), p. 165-166.

SWIGGERS, Pierre, «La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet: théorie et méthode», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 39 (1985), p. 181-195.

swiggers, Pierre, «La linguistique historique devant la variation: le cas de Meillet», Recherches sur le français parlé, 7 (1986), p. 61-74.

swiggers, Pierre, «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet: additions et corrections», in *Meillet aujourd'hui*, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, 2006, p. 339-354.

### **NOTES**

- 1. A. Chervel, Histoire de l'agrégation, p. 281-285.
- **2.** Le sujet de sa dissertation était «On disait au siècle dernier: Les Français sont les grammairiens de l'Europe. En est-il de même aujourd'hui?». Il est reçu premier au concours.
- **3.** H. Bat-Zeev Shyldkrot, «Antoine Meillet devant la linguistique contemporaine» et «Antoine Meillet précurseur de la linguistique moderne»; L.-J. Calvet, «Antoine Meillet, la politique linguistique et l'Europe»; J. E. Joseph, «Structure, mentalité, société, civilisation»; P. Swiggers, «La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet» et «La linguistique historique devant la variation».
- 4. A. Meillet, «L'évolution des formes grammaticales».
- 5. H. Bat-Zeev Shyldkrot, «Antoine Meillet devant la linguistique contemporaine».
- 6. É. Benveniste, «Les transformations des catégories linguistiques».
- 7. T. Givón, «Historical Syntax and Synchronic Morphology».
- **8.** On trouve également ce terme dans J. Kuryłowicz, «L'évolution des catégories grammaticales», p. 69. Il n'est cependant pas évident qu'il se réfère au même processus.
- 9. A. Quattordio Moreschini (a cura di), L'opera scientifica di Antoine Meillet; S. Auroux (dir.), Antoine Meillet et la linguistique de son temps; G. Bergounioux, Aux origines de la linguistique française; G. Bergounioux, Ch. de Lamberterie (dir.), Meillet aujourd'hui; J. Loicq, Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006) et «Compléments au Mémorial Antoine Meillet».
- **10.** S. Auroux (dir.), *Antoine Meillet et la linguistique de son temps.*
- 11. Deux linguistes juifs de notoriété internationale qui se sont enfuis d'Allemagne pour s'installer aux États-Unis à cause de la guerre et qui ont personnellement réagi aux travaux d'Antoine Meillet.
- 12. C. Normand, Ch. Puech, «Meillet et la tradition française».
- 13. Pour les actes, voir G. Bergounioux, Ch. de Lamberterie (dir.), Meillet aujourd'hui.
- **14.** En particulier: É. Benveniste, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet»; A. Mazon, «Antoine Meillet»; J. Loicq, Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006) et «Compléments au Mémorial Antoine Meillet»; P. Swiggers, «La linguistique historique devant la variation» et «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet».
- 15. É. Benveniste, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet», p. 43.
- 16. A. Mazon, «Antoine Meillet», p. 211.
- **17.** J. Loicq, Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006).
- 18. J. Loicq, «Compléments au Mémorial Antoine Meillet».
- 19. S. Moret, «Un petit texte inédit d'Antoine Meillet».
- 20. Par écrits mineurs nous entendons tout ce qui n'est pas livre ou manuel de grammaire.
- **21.** Note d'Amacker: BSL 20 (n°64), 1916, 32-36; puis Revue critique d'Histoire et de Littérature 83, 1917/I, 49-51 (n°4, 27 janvier 1917); Scientia 22, 1917, 151-152.
- 22. R. Amacker, «Correspondance Bally-Meillet (1906-1932)», p. 111.
- **23.** Ibid.

- **24.** M. Grammont, La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes; M. Bréal, Essai de sémantique; J.-P. Rousselot, Principes de phonétique expérimentale I.
- 25. G. Bergounioux, «Meillet et les études sur le français».
- 26. J. E. Joseph, «Structure, mentalité, société, civilisation».
- 27. Ibid
- **28.** Plusieurs ouvrages ont été évalués dans la Revue critique et dans le Bulletin de la Société de linguistique de Paris.
- **29.** M. Ruhlen, A Guide to the World's Languages ou M. Haspelmath et al. (ed.), Language Typology and Language Universals, entre autres.
- 30. R. Amacker, «Correspondance Bally-Meillet (1906-1932)».
- 31. Ibid., p. 105.
- 32. Ibid., p. 107; souligné dans l'original.
- 33. A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, Précis de stylistique, 1905».
- 34. Ibid.
- **35.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909», dans *L'Année sociologique*.
- **36.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909», dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, p. cxviii.
- **37.** *Ibid.*, p. cxx.
- **38.** Ibid.
- **39.** Ibid.
- **40.** *Ibid.*, p. cxxi.
- **41.** *Ibid.*, p. cxxi sq.
- **42.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 2<sup>e</sup> édition».
- **43.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, La crise du français. Notre langue maternelle à l'école, 1930».
- **44.** Voir à ce sujet J.-L. Chiss, Ch. Puech, «De l'usage de la crise en matière linguistique»; J.-L. Chiss (éd.), *Charles Bally* (1865-1947); L. Spitzer, «Bally, Charles. *La crise du français*».
- **45.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, Linguistique générale et linguistique française, 1932», p. 85.
- **46.** Ibid.
- 47. Ibid., p. 87.
- **48.** Volume 16 (1910), p. 332-334; volume 17 (1911), p. 96-99; volume 19 (1914-1915), p. 76-79; volume 21 (1918-1919), p. 75-78; volume 25 (1924), p. 90-93; volume 26 (1925), p. 119; volume 27 (1926-1927), p. 96-99; volume 28 (1928), p. 148-150; volume 30 (1930), p. 142; volume 31 (1931), p. 125-129; volume 33 (1932), p. 78-81; volume 34 (1933), p. 92-93; volume 36 (1935), p. 65-68.
- 49. J.-C. Chevalier, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», p. 55.
- **50.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, La pensée et la langue, 1922», p. 13 et 15.
- **51.** *Ibid.*, p. 13.
- **52.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900. T. III. La formation de la langue classique (1600-1660). Première partie, 1909*», p. cccxxxiii.
- **53.** *Ibid.*, p. cccxxxiv.
- **54.** A Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome III. La formation de la langue classique (1600-1660). Partie II, 1911», p. xcvii sq.
- **55.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome IV. La langue classique (1660-1715). Première partie*, 1913», p. 76.
- 56. Ibid., p. 77.
- 57. Ibid., p. 76.
- 58. J.-C. Chevalier, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», p. 55.

- **59.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome IV. La langue classique (1660-1715). Première partie, 1913», p. 78.
- **60.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome V. Le français en France et hors de France au  $XVII^e$  siècle, 1917», p. 75.
- 61. Ibid., p. 76.
- 62. Ibid., p. 77.
- 63. Ibid., p. 78.
- **64.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome VIII. Le français hors de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Première partie, 1934», p. 65.
- 65. Ibid., p. 65 sq.
- 66. Ibid., p. 66 sq.
- **67.** Voir aussi l'article de P. Boutan, «Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la III<sup>e</sup> République».
- 68. A. Meillet, Lettres de Tiflis et d'Arménie, p. 111.
- 69. Ibid., p. 120.
- 70. Ibid., p. 140.
- 71. G. Bergounioux, Ch. de Lamberterie (dir.), Meillet aujourd'hui, p. 80.
- 72. Ibid.
- **73.** Cet article est reproduit dans le deuxième tome de *Linguistique historique et linguistique qénérale*; voir la bibliographie.
- 74. A. Meillet, «Michel Bréal».
- 75. Ibid.
- 76. A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 212.
- 77. Ibid., p. 222.
- 78. Ibid., p. 224.
- 79. Ibid., p. 227.
- 80. W. Labov, Sociolinguistique, p. 259.
- **81.** Sur la filiation idéologique entre Labov et Meillet, voir L.-J. Calvet, «Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964)», p. 32 et J. E. Joseph, «Structure, mentalité, société, civilisation», p. 6.
- **82.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909», dans *L'Année sociologique*, p. 798.
- **83.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909» dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, p. cxxi sq.
- **84.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1932», p. 85.

## RÉSUMÉS

Le but de cet article qui fait partie d'un travail de longue haleine est d'analyser les écrits de Meillet en nous focalisant sur ce que nous appelons ses «écrits mineurs». Ce terme inclut les comptes rendus, les préfaces, les notes, les actes de conférence, les chroniques de journaux, qui, tous, concernent les langues romanes et le français en particulier. Ce faisant, nous mettons en avant l'idée de «compte rendu double» qui concerne des livres que Meillet a recensés plus d'une

fois, soit sur la même plateforme à l'occasion d'une nouvelle édition ou de la parution d'un volume supplémentaire, soit dans des revues différentes, probablement pour faire connaître le livre à un public varié. Nous expliquerons les raisons pour lesquelles un livre a été évalué plusieurs fois, démontrant ainsi l'importance que Meillet accordait à certains sujets ou chercheurs, définissant ainsi le domaine de la linguistique de son époque.

This article, part of a broader project, aims to analyse the writings of Antoine Meillet, focusing specifically on what we term his "minor writings". This category encompasses reviews, prefaces, notes, conference proceedings and newspaper columns, all pertaining to Romance languages, with a particular emphasis on French. In doing so, we highlight the concept of "dual reviews", referring to books that Meillet assessed more than once – either on the same platform with a new edition or the release of an additional volume, or in different journals, likely to broaden the exposure of the book to a diverse audience. We will elucidate the reasons behind the multiple evaluations of a book, thereby demonstrating the significance Meillet attributed to certain subjects or scholars, thus shaping the landscape of linguistics in his era.

### **INDEX**

**Keywords**: reviews, Antoine Meillet, Romance languages, grammaticalisation, corpus **Mots-clés**: comptes rendus, Antoine Meillet, langues romanes, grammaticalisation, corpus

### **AUTEUR**

HAVA BAT-ZEEV SHYLDKROT

Université de Tel Aviv

# Meillet historien de la linguistique

### Sébastien Moret

- Le fait que, entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, des linguistes se retournent sur l'histoire et l'évolution de leur discipline n'est pas exceptionnel<sup>1</sup>. On se souvient notamment du «Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique» qui ouvre le Cours de linguistique générale de Saussure<sup>2</sup>. Mais d'autres ouvrages peuvent être rappelés<sup>3</sup>. Il y a les quatre premiers chapitres de Nature, évolution et développement du langage (1922) d'Otto Jespersen<sup>4</sup>, l'Histoire de la linguistique<sup>5</sup> (1902) de Vilhelm Thomsen ou deux études<sup>6</sup> d'Holger Pedersen. Auparavant, au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut mentionner, entre autres titres, l'histoire de la linguistique et de la philologie orientale en Allemagne de Theodor Benfey<sup>7</sup>, des travaux sur l'histoire de la philologie classique<sup>8</sup> ou de la philologie germanique<sup>9</sup>, ou l'Outline of Linguistic Science (1875) de W. Whitney, sous-titre de son ouvrage The Life and Growth of Language<sup>10</sup>. Le néogrammairien Delbrück apporta lui aussi une contribution à l'histoire de sa discipline<sup>11</sup>.
- Sans entrer dans des réflexions épistémologiques de méthode, de contenu ou de but de ces travaux<sup>12</sup> qui élargiraient par trop le cadre de nos propos, quelques commentaires s'imposent. Les premiers de ces retours rétrospectifs apparaissent au cours du XIXe siècle<sup>13</sup>, époque de l'institutionnalisation et de l'«officialisation» de la linguistique comme discipline scientifique, et participent de ce fait au franchissement de ce que Dan Savatovsky a appelé «le seuil de disciplinarisation»<sup>14</sup>: quand une discipline s'instaure et s'impose dans un paysage académique institutionnalisé, le genre de l'histoire disciplinaire apparaît à côté de la création de chaires, de sociétés savantes ou de revues<sup>15</sup>. On remarquera aussi que les premiers travaux sont l'œuvre de comparatistes «germaniques», allemands, puis danois, avec le trio Jespersen, Thomsen et Pedersen: au XIXe siècle, l'étude comparée des langues indo-européennes constitue la «référence unique de scientificité»<sup>16</sup> de la linguistique, et elle est d'abord une science «germanique», avec la figure fondatrice de l'Allemand Franz Bopp, auquel on doit ajouter – mais on l'oublie souvent – le Danois Rasmus Rask<sup>17</sup>; d'où cet intérêt «germanique» pour l'histoire de la discipline et, côté danois, la volonté de faire sortir Rask de l'ombre de Bopp, en mettant «en valeur une tradition nationale»<sup>18</sup>. On a dit aussi que «l'historiographie réflexive»19 que constate la linguistique à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle était le révélateur de la crise des fondements qu'elle traverse à cette

- époque, avec, notamment, la querelle des lois phonétiques des néogrammairiens, les premiers travaux rétrospectifs «coïncid[ant] avec la remise en cause de l'enseignement des néo-grammairiens avec un même souci d'inventaire et de mise au point»<sup>20</sup> et «contribu[ant] à clarifier la question des fondements»<sup>21</sup>.
- À partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la parution d'ouvrages d'histoire de la linguistique faite par des linguistes se poursuivra à travers plusieurs pays<sup>22</sup>; on signalera en France l'ouvrage, en 1963, de Maurice Leroy<sup>23</sup>, mais surtout l'Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle de Georges Mounin et les trois tomes de l'Histoire des idées linguistiques sous la direction de Sylvain Auroux. Ces ouvrages témoignent de l'intérêt croissant de l'époque pour le retour historique sur les disciplines scientifiques<sup>24</sup>.
- Dans le domaine de l'histoire de la linguistique, Antoine Meillet n'est pas en reste. Il publie en 1903, comme appendice à son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, un «Aperçu du développement de la grammaire comparée», probablement le premier survol disciplinaire en français, dont on a dit qu'il avait influencé les histoires ultérieures de la linguistique<sup>25</sup>. Ce texte, qui fut plusieurs fois retouché et mis à jour<sup>26</sup>, n'est pas le seul dans lequel Meillet fait montre d'un intérêt pour l'histoire et le développement de la linguistique. On peut citer aussi son article «Ce que la linguistique doit aux savants allemands» (1923), ainsi qu'une série de textes nécrologiques de plusieurs linguistes de son époque: Saussure, Havet, Bréal, par exemple. Mais d'autres textes encore témoignent de cet intérêt rétrospectif et seront mobilisés ici.
- Cette volonté de retour historique sur sa discipline n'est pas pour surprendre quand on connaît l'intérêt de Meillet pour tout ce qui était linguistique. À sa mort, ses collègues le rappelleront «dépassant le cadre des langues indo-européennes, faisa[nt] le point des études linguistiques de tout ordre»<sup>27</sup>, «examina[n]t avec le plus grand soin tout ce qui paraissait sur l'immense domaine de la linguistique»<sup>28</sup>. Si on survole la liste<sup>29</sup> de ses (très) nombreux comptes rendus, on y verra recensés des ouvrages sur les langues et la linguistique indo-européennes, bien sûr, mais aussi sur d'autres familles de langues, d'autres domaines de la linguistique, y compris sur des sciences annexes. Rien d'étonnant donc de le voir s'intéresser à l'histoire de la discipline «dont les intérêts [lui] sont confiés», comme il l'avait dit en 1906 dans sa leçon d'ouverture au Collège de France<sup>30</sup>. Signalons aussi que Meillet avait, d'une certaine manière, commencé sa carrière avec une question d'histoire de la linguistique, puisque le sujet de composition française qu'il dut traiter à l'agrégation de grammaire en 1889 était «On disait au siècle dernier: Les Français sont les grammairiens de l'Europe. En est-il de même aujourd'hui?»<sup>31</sup>.
- Deux recherches ont déjà été consacrées au rapport de Meillet à l'histoire de la linguistique. La première visait à rendre compte des vues de Meillet sur deux figures fondatrices allemandes de la linguistique indo-européenne, Franz Bopp et Wilhelm von Humboldt, tout en révélant «son propre horizon théorique»<sup>32</sup>. L'autre, d'orientation épistémologique, rendait compte du «type d'histoire des sciences mis en œuvre par Meillet dans son Aperçu sur le développement de la grammaire comparée»<sup>33</sup>. Le présent texte, qui se veut complémentaire des deux études citées, proposera un panorama plus large et plus général des réflexions de Meillet sur l'histoire, le développement et l'orientation de la discipline linguistique, qui fournira aussi des pièces pour reconstituer la vision qu'il avait d'une science et de ses serviteurs.

# Une histoire épistémologiquement non neutre

Depuis la reconnaissance de l'histoire de la linguistique comme discipline à part entière dans les années 1970, les travaux sur le sujet tiennent à conserver ce que Sylvain Auroux a appelé la «neutralité épistémologique» selon laquelle «il n'est pas dans [le] rôle [de l'historien de la linguistique] de dire si ceci est une science, plutôt que cela»<sup>34</sup>. Meillet n'aura pas cette précaution, comme l'a relevé un de ses commentateurs:

Globalement, l'histoire des théories proposée par Meillet est sans conteste de type positiviste. Son histoire, c'est l'histoire sanctionnée. À la lumière des exigences contemporaines de la science et des critères modernes auxquels l'étude des langues doit désormais se conformer, la tâche de l'historien se réduit à passer au crible les théories antérieures: les traits retenus par l'évolution ultérieure seront déclarés valides et rejetées les thèses qui s'en écartent<sup>35</sup>.

- Il y aura donc dans son histoire de la linguistique du valide et du non valide, du vrai et du faux, du bon et du mauvais, «au terme d'une arithmétique de l'actif et du passif»<sup>36</sup>. Les exemples seraient nombreux, en voici quelques-uns. Dans sa nécrologie de Saussure, Meillet parle de l'«admirable sûreté» avec laquelle l'auteur du Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes citait les faits nombreux qu'il mobilisait<sup>37</sup>. Quant à Hübschmann, Meillet rappelle son «résultat le plus brillant», celui d'avoir «montré [...] que l'arménien renfermait un élément original irréductible à l'indo-iranien»38. À l'inverse, à propos de Schleicher, Meillet relève qu'il «a eu le tort de voir dans [l']évolution [des langues indo-européennes] une pure décadence»39. Tout comme il mentionnera «la grave infériorité [de Rask] de ne pas faire intervenir le sanskrit»40 dans ses recherches. Meillet parle aussi de l'«éminent linguiste italien»41 Ascoli, de la «rare finesse» 42 de Bréal et de ses «introductions lumineuses» 43 qui ouvrent ses traductions de Bopp, des «belles recherches de M. Thomsen»<sup>44</sup> ou de Saussure<sup>45</sup>, de la grammaire lituanienne de Schleicher qui est «vraiment admirable»<sup>46</sup> ou de cette recherche qui a «moins d'éclat»<sup>47</sup> qu'une autre. Il note également que Thomsen fut «l'un des premiers qui ait renoncé aux théories imaginaires sur la constitution "primitive" de la langue indo-européenne commune»48. Dans l'article «Aryens et Indo-Européens», il est question des premiers linguistes «[n]aïvement convaincus que la langue indo-européenne commune [...] était une langue primitive, le type parfait dont les formes postérieures sont des reproductions déformées, mutilées, altérées»<sup>49</sup>.
- C'est donc une histoire de la linguistique faite de prises de position, de jugements de valeur, qui trouvera du sens quand on la rapprochera de l'idée que Meillet se faisait de la science, mais aussi du savoir et de la vérité. Cette conception le conduira à faire un tri dans les idées, les théories et les œuvres. Par exemple, sont ainsi «caduques» certaines des œuvres de jeunesse de Saussure, tout comme «la partie "romantique" de l'œuvre de Bopp» celle qui tentait «d'expliquer les formes en en déterminant l'aspect le plus ancien, le moins mutilé, le plus primitif qu'il est possible» Quant aux «ouvrages de Bopp et de Schleicher», ils n'avaient plus guère d'utilité après «1880» quand l'école néogrammairienne s'attache à «formuler des règles aussi rigoureuses que possible et [à] éliminer de la recherche tout arbitraire» Et à la fin de son Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, quand il s'agira d'orienter le lecteur vers «les principaux ouvrages [...] pour compléter et vérifier les notions», Meillet précisera qu'«on a omis les publications antérieures au dernier quart du XIX siècle, qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique» 55.

## L'air du temps

Si Meillet n'est pas neutre dans sa façon de présenter l'histoire de la linguistique, il intègre en revanche une variable prise en compte et souhaitée par l'histoire de la linguistique actuelle: ce qu'on peut appeler un «air du temps»<sup>56</sup> ou ce que lui nomme «les idées générales [du] temps»<sup>57</sup>. Dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», il intègre ainsi l'apparition de l'étude comparée des langues indoeuropéennes dans une évolution plus générale qui prend désormais en compte «une idée nouvelle», l'«examen méthodique des antécédents historiques»<sup>58</sup>:

[L]a méthode de l'explication historique a été au contraire une création du XIX<sup>e</sup> siècle (et déjà, en quelque mesure, de la fin du XVIII<sup>e</sup>). L'écorce terrestre, les êtres organisés, les sociétés et leurs institutions sont apparus comme les produits de développements historiques dont le détail ne pouvait jamais être deviné a priori, et dont on ne pouvait rendre compte qu'en observant et en déterminant exactement la succession des faits particuliers par lesquels ils se sont réalisés. Et c'est seulement à l'aide des observations ainsi réunies qu'on commence à poser les théories générales relatives au développement des êtres organisés et des sociétés<sup>59</sup>.

#### Et il poursuit:

La grammaire comparée n'est qu'une partie du grand ensemble des recherches méthodiques que le XIX<sup>e</sup> siècle a instituées sur le développement historique des faits naturels et sociaux<sup>60</sup>.

Mais si «[1]a théorie sortait naturellement des idées générales du temps»<sup>61</sup>, les premiers développements de la discipline nouvelle sont encore marqués par «des idées anciennes»<sup>62</sup> qui limitent la portée des recherches. Ainsi, par exemple, de Bopp, «le fondateur de la grammaire comparée»63. S'«[i]l s'est attaché presque exclusivement à la morphologie et, dans la morphologie, à l'analyse de la flexion», s'«il a toujours négligé l'étude de l'évolution phonétique et les règles précises qui y président» et s'«il n'a examiné ni l'emploi des formes, ni la structure de la phrase, ni le vocabulaire»<sup>64</sup>, c'est parce qu'il était resté «un homme du XVIIIe siècle 65 [qui] prétend[ait] remonter au commencement même des choses»66. Il pratiqua ainsi «l'analyse imaginaire, mais alors usuelle, du verbe en copule et prédicat», en étant convaincu de pouvoir «parvenir à une forme assez ancienne pour être susceptible de s'analyser en ses éléments premiers»67. Après Bopp, on finit par «éliminer toutes les spéculations vaines sur les origines»68, à oublier «peu à peu la vieille idée que l'explication des formes serait l'objet essentiel des recherches linguistiques»69 et «la scission» se fit «entre les conceptions du XVIIIe siècle et celles de la grammaire comparée»70. Puis, «[a]u fur et à mesure que les connaissances se sont complétées, que les données philologiques sont devenues plus sûres et plus variées»71, des «idées nouvelles»72 apparurent, entraînant avec elles les «progrès»73 de la discipline, pour aboutir à la construction de «l'édifice solide de la grammaire comparée des langues indo-européennes»74 qui «repose sur l'examen des faits du passé et du présent [et qui] cherche à déterminer non pas comment le langage s'est formé, mais seulement dans quelles conditions, suivant quelles lois constantes et universellement valables les faits observés coexistent et se succèdent»<sup>75</sup>.

12 Cette implication d'un air du temps déterminant telle ou telle orientation scientifique est présente dans d'autres contextes encore. Par exemple, pour Meillet, c'est parce que «la notion du développement historique» est «complètement ignorée» à l'époque que Grecs et Hindous «n'[...]ont rien tiré» de leurs rencontres et contacts avec d'autres langues<sup>76</sup>; nous aurons l'occasion d'y revenir. De même pour les conceptions

linguistiques d'Ernest Renan qui «a fixé ses idées» à une époque où «on croyait couramment à la pérennité des espèces»<sup>77</sup>; dès lors Renan, convaincu de «la fixité des types linguistiques»<sup>78</sup> «a été conduit ainsi à se représenter l'histoire des langues sémitiques d'une manière trop schématique, qui, on le sait aujourd'hui, n'était pas conforme à la réalité»<sup>79</sup>.

En guise de dernier exemple, rappelons que c'est aussi par les idées du temps que Meillet expliqua ce que Mounin avait appelé le «silence des Français», évoquant par-là la quasi-absence «de la science française en matière de grammaire comparée, durant plus de cinquante ans»<sup>80</sup>. Ainsi, pour Meillet, s'«il n'était pas question en France d'expliquer par l'histoire les faits linguistiques», c'est parce que «l'étude de la langue était toute dominée par des théories logiques, venues de Condillac»<sup>81</sup>, par l'idée «d'une grammaire générale qui ne se développait pas»<sup>82</sup>. En Allemagne, au contraire:

Le romantisme allemand s'intéressait à un passé indépendant de la culture grécoromaine, et il profitait de tout ce que l'histoire du passé et l'exploration du monde faisaient pour élargir les vues étroites du classicisme. Pour les langues comme pour la littérature, pour le droit, pour les institutions, les Allemands ont alors étudié à fond autre chose que la Grèce et Rome<sup>83</sup>.

C'est ce qui explique que «[l]es idées nouvelles [= la grammaire comparée] ont rapidement pris en Allemagne une large extension; en France, elles n'ont pendant longtemps rien donné. Ce n'est pas un hasard. La France ne les a pas ignorées; elle n'a pas voulu les connaître [...]»<sup>84</sup>.

## «Par malheur»: une histoire de regrets

15 Si nous avons dit précédemment que l'histoire de la linguistique faite par Meillet était une histoire de jugements et de prises de position, elle sera aussi une histoire de regrets. Par exemple, on ne peut qu'être interpellé par la fréquence, dans ses textes à visée rétrospective, de l'expression «Par malheur»<sup>85</sup>, expression qui renvoie aussi à une histoire non neutre. Ainsi, ce passage de son article «Sur l'état actuel de la grammaire comparée»:

Les différences profondes qu'on observe entre les langues indo-européennes s'expliquent, sans doute pour une part, pour une large part peut-être, par le fait que des habitudes et des tendances provenant de langues pré-indo-européennes se seraient maintenues. *Par malheur*, ces langues sont partout inconnues<sup>86</sup>.

De tels regrets, sous différentes formes, parcourent les textes dans lesquels Meillet se retourne sur le passé de la linguistique. Voici la toute première page de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée»:

Les Grecs ont été en rapports étroits avec une foule de peuples étrangers dont la langue avait avec la leur les ressemblances les plus frappantes; ils n'y ont prêté aucune attention, ou, s'ils les ont remarquées, ils n'y ont vu que de pures curiosités et n'ont tiré de ces observations isolées aucune doctrine. La perte qui résulte de là est immense et irréparable: les Grecs auraient pu observer et fixer des langues qui ont disparu plus tard sans laisser de traces et qui se sont gravement altérées par la suite<sup>87</sup>.

17 Un regret de même ordre suit à propos des «Hindous» et de leur contact avec «l'iranien» dont «ils n'[...] ont rien tiré»<sup>88</sup>. Et c'est aussi dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» que Meillet exprime les raisons de ces regrets:

Si l'on avait des notions précises sur les dialectes iraniens, phrygiens, arméniens, thraces, illyriens, italiques, celtiques, du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la grammaire comparée des langues indo-européennes serait tout autrement exacte et complète qu'elle ne l'est et ne pourra l'être jamais<sup>89</sup>.

- 18 Ce sont des regrets face à ce qui aurait pu advenir de la science linguistique si les choses s'étaient déroulées différemment.
- Sous ce même rapport, les articles consacrés à des collègues disparus sont aussi intéressants en ce qu'ils montrent également un Meillet comptant les pertes subies là par la linguistique et la science en général. Dans sa nécrologie de Saussure aux «trop rares publications»<sup>90</sup>, Meillet relève «que sa mort, prématurée certes, mais survenue cependant après de longues années d'activité, a privé les linguistes d'un grand nombre de vues capitales»<sup>91</sup>. Retenons encore ce passage sur un point très précis de la linguistique indo-européenne que seul Saussure aurait pu combler, l'accentuation en lituanien:

Mais rien ne remplacera l'exposé que F. de Saussure aurait pu faire lui-même et qui aurait mis un ordre définitif dans un sujet particulièrement embrouillé. F. de Saussure redoutait par-dessus tout de voir gâcher les questions de ce genre par des indications partielles qui, ne portant que sur des détails du sujet, présentent tout sous un faux jour. [...] Faute de l'exposé de F. de Saussure, l'accentuation lituanienne et l'accentuation slave demeurent dans une pénombre<sup>92</sup>.

On retrouve ce même genre de propos dans toutes les autres nécrologies que nous avons utilisées, comme s'il fallait à chaque fois relever ce qui manquera à jamais. Louis Havet: «il faut avoir été son élève, avoir travaillé près de lui, pour savoir ce que la linguistique y a perdu»<sup>93</sup>. Vilhelm Thomsen: il fait partie de ces hommes dont on peut dire que «[s]i leur œuvre avait manqué, on se représente mal ce que serait la linguistique d'aujourd'hui»<sup>94</sup>. Ici c'est l'expression d'un soulagement face à ce qui a heureusement été, ce qui est d'une certaine manière le pendant du regret. L'évocation du linguiste danois s'accompagne de quelques lignes sur son compatriote Rask et sur ce que la linguistique aurait pu devenir si elle l'avait suivi lui au lieu de Bopp et ses «spéculations»<sup>95</sup> hypothétiques:

Mais la netteté, la sobriété, la précision des vues de Rask donnent lieu de croire que si la grammaire comparée des langues indo-européennes avait suivi son impulsion, et non celle de Bopp, bien des constructions vaines n'auraient pas été élevées<sup>96</sup>.

Le décès de Robert Gauthiot, mort en 1916 des suites du choc d'un obus, laisse Meillet désemparé sur le plan personnel (Gauthiot avait été son élève), comme cela se ressent au début de la nécrologie qu'il écrit pour le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*<sup>97</sup>. Mais pointent aussi bientôt dans ses propos des regrets moins intimes, qui font écho à ceux relevés précédemment. Il est question de la mauvaise santé de Gauthiot qui a pris des années à la science: «Par malheur, il traversait une période de dépression maladive qui, durant plusieurs années, a ralenti, presque paralysé son activité» mais également de ses recherches inachevées sur les parlers iraniens: «Des textes sogdiens qu'il avait déchiffrés, deux seulement ont été publiés; les autres ne sont pas au point» Il y a aussi des notes de terrain, à jamais perdues pour les chercheurs, car d'une transcription toute personnelle («Les relevés de parlers faits en Asie ne sont pas utilisables pour d'autres que pour l'auteur» Bref, «[u]n obus aveugle a frappé» et c'est toute une «œuvre, que personne n'est en état de reprendre, [qui] demeure interrompue» 102.

Quelques mots enfin sur les propos qui suivent le décès du scandinaviste Maurice Cahen. Si Meillet mesure bien «ce que la science a perdu»<sup>103</sup> avec sa mort prématurée,

ce sont aussi des regrets que l'on pourrait dire d'ordre administratif et institutionnel qui sont évoqués. À destination de la «rigidité» de l'université française:

Quand, en 1912, il est revenu de Copenhague, il n'avait rien publié, mais il avait tout ce qui fait un maître: la rigueur de la méthode, l'ampleur des connaissances et, avec cela, sur un sujet capital, une documentation immense qu'une longue vie n'aurait pas suffi à épuiser. Si à ce moment on lui avait fait confiance, comme on a fait autrefois aux fondateurs de l'École des Hautes Études [...], et si on l'avait invité à donner un enseignement scientifique et à se consacrer tout entier à la recherche, on aurait aujourd'hui plus qu'une série de mémoires originaux, on aurait toute une méthode neuve dont la valeur serait établie par les résultats qu'elle aurait donnés 104.

- 23 Et dans la suite de sa carrière encore, Cahen fut «empêché de donner toutes ses forces à la science»<sup>105</sup>. D'abord «parti enseigner l'allemand dans de lointaines provinces» pour gagner sa vie dans le secondaire, il avait, «[p]ar malheur» «une conscience scrupuleuse, et son enseignement le prenait»<sup>106</sup>. Plus tard, des postes de lecteur de français à Uppsala et de suppléant d'allemand à Strasbourg «n'[eurent] rien de commun avec ses recherches personnelles»<sup>107</sup>. Et quand enfin «il était désigné pour une direction d'études de philologie germanique», «il mourait d'une crise subite, au moment où il avait posé sa doctrine, fixé sa méthode et où il allait mettre en œuvre la masse des données qu'il avait recueillies et des connaissances qu'il avait acquises»<sup>108</sup>. Et Meillet de conclure sur «la perte que la philologie germanique et la linguistique ont faite par [sa] mort»<sup>109</sup>.
- En évoquant, dans sa nécrologie de Gauthiot, d'autres étudiants et collègues disparus au combat, Meillet dit qu'ils ont été «pris à l'École des Hautes Études, à la linguistique»<sup>110</sup>. La perte pour la science, c'est là la raison essentielle des regrets qui parcourent certains textes rétrospectifs ou commémoratifs: des regrets face à ce que la linguistique aurait pu être dans un monde idéal<sup>111</sup>. Le reste l'intéresse peu ou n'est pas de sa compétence. À la fin de sa nécrologie de Cahen, il écrit: «Ce qu'ont perdu ceux qui l'aimaient, je ne saurais le dire»<sup>112</sup>.

# Une histoire de rigueur

25 Un autre trait saillant qui transparaît à la lecture des textes historiques de Meillet concerne la rigueur atteinte par la méthode linguistique au fur et à mesure de son développement. Le mot «rigueur» et ses dérivés apparaissent dans pratiquement tous les textes de notre corpus. Pour se faire une idée, survolons les dix pages de la nécrologie de Saussure: l'adjectif «rigoureux» y apparaît quatre fois<sup>113</sup>, le substantif «rigueur» deux fois114 et l'adverbe «rigoureusement» une fois115. Comme ici à propos des cours de Saussure à l'École des hautes études: «l'auditeur était suspendu à cette pensée en formation qui se créait devant lui et qui, au moment même où elle se formulait de la manière la plus rigoureuse et la plus saisissante, laissait attendre une formule plus précise et plus saisissante encore»116. Il y a aussi Louis Havet qui a «pratiqué avec une rigueur mathématique l'étude des langues et des textes anciens»<sup>117</sup> ou «la rigueur de la méthode»118 de Cahen. Dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», Meillet mentionne, entre autres, les Grundzüge der Phonetik d'Eduard Sievers (1876) qui abordent «la phonétique avec une rigueur jusqu'alors inconnue»119. Ce que fait Meillet, c'est de montrer à quel point la recherche linguistique s'est améliorée et à quel point elle est devenue, d'une certaine manière, irréprochable.

On a vu précédemment, à propos de Bopp notamment, qu'au début de la grammaire comparée régnaient encore des «idées anciennes»<sup>120</sup>, «des idées a priori»<sup>121</sup>; «on ne recourait pas à l'observation des faits»<sup>122</sup>, mais à des «analyse[s] imaginaire[s]»<sup>123</sup>. Puis les idées ont changé, on s'est mis «à éliminer toutes les spéculations vaines»<sup>124</sup> et à regarder les «choses telles qu'elles sont»<sup>125</sup>, menant à une nouvelle vision des choses:

D'une manière générale, on a été amené à reconnaître que la grammaire comparée ne se fait pas en confrontant les langues historiquement attestées avec un système originel idéal, mais en envisageant des états de langues successifs dont aucun n'a, par rapport aux autres, une dignité particulière. On a compris que la grammaire comparée était simplement un procédé pour tracer, entre deux dates données, l'histoire des langues appartenant à une même famille<sup>126</sup>.

C'est cette «étude positive des faits»<sup>127</sup> qui «a abouti à la création d'une science»<sup>128</sup> «qui a pris tous les jours plus de précision et de rigueur»<sup>129</sup>, à la création «de *la* méthode linguistique»<sup>130</sup>. Cette marche vers la rigueur est donc aussi une marche vers la science, vers la scientificité: «Partie, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, de la grammaire comparée, la linguistique revient à poser des principes généraux, qui seuls peuvent en effet être des objets de science»<sup>131</sup>.

## Une histoire collective

Meillet tient à montrer aussi que l'histoire de la linguistique a été une histoire collective. D'ailleurs, en 1906, en inaugurant son enseignement de grammaire comparée au Collège de France, il rappelait l'«amitié fraternelle»<sup>132</sup> qui unissait les linguistes français et disait sa volonté de poursuivre à «coordonner [leurs] efforts»<sup>133</sup>. Dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», Meillet tient à souligner «le mérite» de Curtius qui a «fai[t] connaître la grammaire comparée aux philologues classiques»<sup>134</sup>, alors que ces derniers ne s'y intéressaient pas «ou même lui ont été hostiles»<sup>135</sup>; c'est lui aussi qui a «introdui[t] en linguistique les résultats bien établis que les hellénistes avaient obtenus»<sup>136</sup>, réunissant ainsi des gens qui ne se parlaient pas, mais qui étaient complémentaires. Meillet relève aussi la collaboration qui a fait avancer les recherches sur les voyelles indo-européennes depuis le *Mémoire* de Saussure: «Les travaux publiés depuis sur le vocalisme, notamment par M. Hübschmann et M. Hirt, ont précisé beaucoup de détails, mais laissé intacte la doctrine posée par M. F. de Saussure»<sup>137</sup>. C'est aussi un travail collectif qui a permis de dépasser Bopp:

Au fur et à mesure que les connaissances se sont complétées, que les données philologiques sont devenues plus sûres et plus variées, que les correspondances phonétiques ont été mieux établies, qu'on a disposé d'un plus grand nombre de dialectes divers, il a été possible de rectifier à bien des égards les vues de Bopp relatives aux concordances des formes grammaticales des langues indoeuropéennes<sup>138</sup>.

Un travail collectif qui transcende les différences:

Divers groupes de savants rivaux travaillent alors tous dans ce même sens. Les uns, disciples de Schleicher, s'attachent à un examen minutieux des faits établis par la philologie de chaque langue; [...] D'autres, disciples d'Ernest Curtius<sup>139</sup> [...], ont surtout cherché à formuler des règles, à constituer des systèmes d'explication complets et bien ordonnés, et ont abouti à donner des manuels clairs et commodes de chaque partie de la grammaire comparée<sup>140</sup>.

Des propos sur Bréal, dont Meillet retient «une rare vertu: le libéralisme»<sup>141</sup>, éclaireront sur ce travail en collaboration:

Chez les jeunes qui venaient le trouver, il ne cherchait que les promesses de talent, pour mettre à leur service son influence qui, durant longtemps, a été puissante. Il ne leur demandait pas de penser comme lui, de suivre les voies où il s'engageait, pas même de tenir compte de ses idées propres, souvent riches d'avenir. Il cherchait à faire avancer la science, non à faire école<sup>142</sup>.

«Faire avancer la science». Pour Meillet aussi, là réside la raison essentielle de cette mise en avant du travail collectif. La science ne peut se faire en solidaire, on a forcément besoin des autres:

Aucune philologie ne se suffit à elle-même. Et, si l'indianiste est obligé de demander à la Grèce et à la Chine les dates que les textes sanskrits lui refusent, le linguiste qui étudie une langue est souvent aussi obligé de demander des témoignages à la philologie des langues étrangères: ce sont les mots arméniens empruntés à l'iranien qui ont permis d'écrire la phonétique historique du persan<sup>143</sup>.

Et c'est grâce aux collègues, aux collaborations que s'est érigé «l'édifice, devenu par la suite imposant, de la linguistique historique»<sup>144</sup>. On peut rappeler ici sous ce rapport sa conception de la linguistique générale comme «venant couronner l'étude d'un grand nombre de langues»<sup>145</sup>. Meillet l'avait dit le 22 novembre 1924 devant la Société de linguistique de Paris, «la linguistique a [...] besoin [...] de faits nouveaux, bien observés, bien décrits»<sup>146</sup>. Le travail en commun doit donc se poursuivre. Mais tous doivent aller «dans [le] même sens»<sup>147</sup>, celui donné par «la méthode linguistique»<sup>148</sup>. Et c'est justement ce qu'il reprochera, par exemple, au linguiste soviétique Nikolaj Marr, de faire cavalier seul, hors des sentiers battus de la linguistique comparée<sup>149</sup>. Comme nous le verrons dans la conclusion, dans l'esprit de Meillet, seule cette collaboration de tous les linguistes dans le respect de *la* méthode permettra d'atteindre à la Vérité.

## Une histoire «où tout se tient» 150

Dans son article sur «Meillet historiographe du comparatisme», Dan Savatovsky remarquait que «les travaux historiographiques auxquels se sont essayés les comparatistes ont ceci de particulier que ces linguistes portaient aux faits historiques en général un intérêt en quelque sorte prescrit par les approches qu'ils avaient l'habitude de mettre en œuvre dans l'analyse des faits de langue»<sup>151</sup>. Cette constatation s'appliquera aussi à Meillet et à la partie rétrospective de son œuvre. Prenons deux citations, une de la nécrologie de Saussure (à propos du *Mémoire*), l'autre de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée»:

Le vocalisme indo-européen était ainsi réduit à un système rigoureux où toutes les alternances régulières employées dans les formes grammaticales trouvaient leur place naturelle, et qui s'impose par là même à l'esprit avec la clarté de l'évidence<sup>152</sup>. [L]es inscriptions grecques, indiennes, etc., qu'on découvre de temps à autre trouvent naturellement leur place dans les séries établies et n'apportent que des nouveautés de détail<sup>153</sup>.

La première de ces citations renvoie à une idée qu'on connaît bien, à savoir «que chaque langue forme un système où tout se tient»<sup>154</sup>, expression dont on a interrogé l'origine et la paternité<sup>155</sup>. Plus intrigante, la seconde laisse entrevoir une conception de l'histoire de la discipline où les découvertes, les idées et les théories finissent par aboutir à la constitution d'un autre système «où tout se tient», où chaque nouvelle découverte finit par trouver sa «place naturelle». Par exemple, dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» encore:

En même temps que la grammaire comparée était créée, plusieurs philologies se constituaient: celle du sanskrit, de l'iranien ancien, du germanique, du slave, etc.; elles ont profité des nouvelles méthodes linguistiques et ont contribué chacune pour leur part au rapide progrès de la nouvelle discipline<sup>156</sup>.

Meillet nous représente ainsi une histoire de la linguistique faite de découvertes qui en impliquent, en provoquent ou en imposent d'autres:

L'application des idées relatives à la constance des lois phonétiques, au système vocalique, à l'analogie et aux emprunts et les découvertes qui en avaient été la conséquence obligeaient d'ailleurs à reprendre entièrement la grammaire comparée de chaque langue et à en réviser tous les détails<sup>157</sup>.

- 34 Il en va de même avec «l'accentuation lituanienne» étudiée par Saussure qui a «illuminé du même coup l'intonation lette et l'accentuation slave»<sup>158</sup>.
- Dans cette histoire «où tout se tient», des personnages ressortent, à l'«esprit capable d'ordonner toutes les trouvailles de détail et d'en faire un système»<sup>159</sup>, que Meillet distingue. Il y a Saussure:

En même temps qu'il résumait toutes les découvertes antérieures sur le vocalisme, le *Mémoire* apportait, par une innovation capitale et vraiment décisive, un système cohérent qui embrassait tous les faits, mettait à leur véritable place les faits connus et en révélait une foule de nouveaux<sup>160</sup>.

- 36 Il y a aussi Robert Gauthiot qui, «[à] l'intérieur d'un même parler, [...] voyait tout le système des faits, et n'essayait jamais d'interpréter un détail isolé, sans le situer dans l'ensemble»<sup>161</sup>.
- À la fin, au fil des recherches et des implications de recherches, c'est donc tout un édifice stable et cohérent qui se constitue, où chaque chose finit par trouver sa juste place. Meillet le dit à de nombreuses reprises. Grâce à la grammaire de Schleicher, le lituanien trouve «la place qui lui revient dans la comparaison des langues indoeuropéennes»<sup>162</sup>. De même pour l'albanais et l'arménien qui finissent aussi par «occup[er] [...] la place exacte qui leur revient»<sup>163</sup>. Avec l'élargissement des points de vue en direction de la syntaxe, ce sont les «questions de sens» qui s'insèrent «enfin» dans l'édifice, à «la place qui leur revient»<sup>164</sup>. De ces justes places, découle aussi le fait qu'il y a donc une façon «correct[e]»<sup>165</sup> d'interpréter les faits.
  - Sous ce même rapport, une remarque de Joseph Vendryes au moment du décès de Meillet sera intéressante. À propos de ses étudiants, on lit: «L'art qu'avait Meillet de discerner les talents et de les utiliser à leur juste place était chez lui une qualité exceptionnelle»<sup>166</sup>. On sait que Meillet imposa des domaines linguistiques à certains de ses élèves prometteurs, le sémitique à Marcel Cohen, le finno-ougrien à Aurélien Sauvageot<sup>167</sup>. Selon Vendryes, cette répartition des fiefs respectait «la personnalité de ses disciples pour obtenir d'eux le maximum de profit dans la voie et suivant la méthode qui convenaient à chacun»<sup>168</sup>. On retrouve ici, chez Meillet, la volonté de constituer un système efficace où chacun donnerait le meilleur de lui-même, à la place qui est la sienne.
  - En 1903, année de la première publication de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», le système formé par la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais aussi par son histoire, semble complet, définitif<sup>169</sup>, stable:

En un sens au moins, il semble qu'on soit parvenu à un terme impossible à dépasser: il n'y a pas de langue, attestée à date ancienne ou récente, qui puisse être ajoutée au groupe indo-européen; rien non plus ne fait prévoir la découverte de textes plus anciens des dialectes déjà connus; [...] seule, une trouvaille d'espèce inattendue

pourrait apporter des faits qui renouvellent l'idée qu'on se fait de l'indo-européen; il ne vient plus à la grammaire comparée des langues indo-européennes de matériaux vraiment neufs<sup>170</sup>.

Des trouvailles inattendues, des faits nouveaux finiront pourtant par apparaître peu après: les langues anatoliennes, d'abord, avec le hittite notamment, puis les langues tokhariennes. À partir de la cinquième réédition en 1922 de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (dont l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» est un appendice, on le rappelle), Meillet intègre ces découvertes et met en même temps à jour son survol historique. Mais il faut s'étonner de l'«hésitation»<sup>171</sup> avec laquelle il rend compte de ces nouveaux faits à disposition. Ainsi, dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» revu de 1934:

La découverte imprévue de textes d'Asie centrale qui ont révélé un nouveau groupe indo-européen, celui du «tokharien» (dont aucune forme n'est plus vivante, du reste), n'ajoute pas autre chose que des détails ou des confirmations – précieux les uns et les autres – aux théories déjà établies. Même une trouvaille d'espèce inattendue, et qui fournit des données sensiblement plus anciennes que celles offertes par les anciens textes védiques, iraniens ou grecs, n'a pas renouvelé l'idée que l'on se fait de l'indo-européen; le hittite déchiffré par M. Hrozný n'oblige à rien changer d'essentiel aux doctrines exposées ici; il éclaire nombre de faits, mais il ne transforme pas la théorie générale; d'ailleurs la comparaison avec le reste de l'indo-européen n'en est pas encore achevée<sup>172</sup>.

Ces «minoration[s]»<sup>173</sup>, surtout celle relative au hittite, interrogent:

[La] découverte [du hittite] ne «transforme pas la théorie générale», mais elle permet de penser à nouveau frais à la fois son ontologie et son statut de savoir empirique. [...] Le cas du hittite est en effet le seul où la méthode comparée, telle qu'elle avait été mise en œuvre par Saussure dans son *Mémoire*, avait permis de prédire l'existence d'une langue non attestée. Question décisive quant au statut des reconstructions car la découverte par Kuryłowicz des laryngales en hittite dans les mots où les prévoy[ait] la théorie saussurienne sur l'apophonie indoeuropéenne, vérifiait cette assomption ontologique<sup>174</sup>.

C'est comme si Meillet avait pu craindre que «l'édifice solide»<sup>175</sup> qui s'était constitué fût perturbé par ces découvertes «imprévue[s]» et «inattendue[s]»<sup>176</sup>. Comme s'il craignait de voir tanguer et se dérober le système fait d'ordre, de rigueur et d'enchaînements qu'il avait mis en avant (on l'a vu) dans ses textes à visée rétrospective. Car, il l'a dit, «[i]l n'y a pas de vérité scientifique hors d'un système complet où tous les faits sont mis à leur place juste»<sup>177</sup>. Et en même temps, on le voit regretter «que le hittite ne rend[e] pas tous les services qu'on souhaiterait»<sup>178</sup>.

# Une histoire à poursuivre

Mais, «si les limites de l'indo-européen sont fixées en l'état actuel des documents connus»<sup>179</sup>, le système, stable, n'apparaît pas figé pour autant. Comme Meillet le relevait en 1923, «le nombre et l'importance des questions à étudier [par la linguistique] sont infinis»<sup>180</sup>. Et à la fin de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», il présente certaines des tendances qui émanent en linguistique en ce début de XX<sup>e</sup> siècle: «[o]n démêle peu à peu les actions et réactions multiples et complexes qui sont dues aux événements historiques» (comme «l'extension du christianisme et de la civilisation gréco-latine»<sup>181</sup>), mais aussi aux «conditions d'existence et de développement des sociétés»<sup>182</sup>; la méthode comparée s'ouvre vers d'autres familles de langues et, partant, cela permet d'«étudier les conditions générales de l'évolution du

langage»<sup>183</sup>; la «physiologie des mouvements articulatoires» se fait plus précise, la «phonétique expérimentale» se perfectionne; «la psychologie perd son caractère abstrait» et donne «la possibilité de ne plus recourir à des faits d'association psychique sans principe défini»<sup>184</sup>. Dans l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée» de 1934, Meillet ajoutera la géographie linguistique qui montre qu'«[i]l faut déterminer les conditions dans lesquelles s'est transmis chaque mot, chaque forme»<sup>185</sup>. Bref, la linguistique cherche désormais à savoir – c'est la dernière phrase – «dans quelles conditions, suivant quelles lois constantes et universellement valables les faits observés coexistent et se succèdent»<sup>186</sup>.

L'existence de ces «voies nouvelles»<sup>187</sup> en linguistique donnera lieu à un nouvel aperçu, en 1937, premier chapitre d'un article posthume intitulé «Structure générale des faits linguistiques», probablement «la dernière des œuvres d'Antoine Meillet»<sup>188</sup>. La «grammaire comparée» n'y est qu'un petit paragraphe, le premier. Suivront sept autres – «La phonétique expérimentale», «La géographie linguistique», «La linguistique générale: F. de Saussure», «Influence des idées de F. de Saussure» (avec des références à Bally, Séchehaye, Baudouin de Courtenay et Troubetzkoy), «La langue comme objet d'étude», «En Allemagne: l'influence de la philosophie», «Quelques isolés», comme Jespersen –, décrits comme «des disciplines particulières» issues des «tendances» de la grammaire comparée et ayant donné à cette dernière «plus de rigueur et plus de réalité»<sup>189</sup>. On retrouve ce développement par successivité. En conclusion à cet autre aperçu, écrit probablement peu de temps avant sa mort, Meillet quittera ses habits d'historien pour imaginer un futur possible à la science dont les «intérêts [lui furent longtemps] confiés»<sup>190</sup>:

Si divergentes que soient les tendances résumées ici, elles montrent néanmoins que, de plus en plus, la linguistique théorique cherche à définir sa méthode et son domaine, et que les philosophes comme les linguistes s'accordent à reconnaître la position centrale du problème linguistique et le caractère irréductible du fait linguistique. C'est probablement par l'effort convergent des deux disciplines que pourra un jour s'organiser une doctrine valable qui restituera la langue dans sa nature spécifique, définira son rôle dans la vie mentale et la vie sociale<sup>191</sup>.

## Conclusion

Pour terminer, nous donnons cet extrait tiré de la nécrologie consacrée par Meillet à Louis Havet:

Chacun [des] maîtres [fondateurs de l'École des hautes études] a eu son originalité propre, mais tous avaient en commun un respect religieux de la méthode scientifique; ils n'estimaient possible de rien sacrifier de la rigueur de cette méthode; ils étaient convaincus qu'en l'appliquant exactement on est assuré de parvenir à la vérité<sup>192</sup>.

- On y retrouve certains des points que nous avons voulu relever de notre lecture des textes d'historien de la linguistique de Meillet. Il y a d'abord l'existence d'une méthode, «de la méthode» pour reprendre un passage déjà cité ici. Il y a la rigueur, gage, on l'a vu, de scientificité. Il y a le travail commun et collectif. Mais il y a aussi deux points nouveaux, à partir desquels nous conclurons: le «respect religieux» et la «vérité».
- L'idée qui semble poindre à la fin de ce survol, c'est qu'il y aurait pour Meillet comme une vérité préexistante, immanente que la science a charge de révéler (dans un texte il est d'ailleurs question de «la découverte de la grammaire comparée»<sup>194</sup>). Pour ce faire,

on a besoin de toutes les forces d'un travail collectif et de gens qui travaillent tous dans le même sens, selon les mêmes principes et la même méthode. D'une certaine dévotion aussi de la part de serviteurs dévots et désintéressés. Joseph Vendryes l'avait noté dans sa nécrologie, Meillet «avait la conviction» «qu'il ne peut y avoir de progrès scientifique sans une loyale et féconde collaboration» 195, nous soulignons «loyale». Mais nous ne sommes pas dans un monde idéal: il y a les méandres de l'histoire, les hasards des vies, Saussure emporté qui «n'avait pas rempli toute sa destinée»196, des collègues, comme Marr, qui s'égarent. L'exhaustivité qui permettrait de tout savoir, de tout connaître est inaccessible et des regrets surgissent face à «l'impossibilité où l'on est de rien expliquer sans poser une doctrine qui embrasse tous les faits»<sup>197</sup>. Apparaît ici ce qui semble être une opposition avec l'épistémologue qu'était Saussure pour qui «c'est le point de vue qui crée l'objet»198. Alors même que dans un de ses comptes rendus du Cours de linguistique générale saussurien Meillet avait admis que «la langue est une réalité [...] que celui qui l'étudie doit poser lui-même, constituer par un acte de sa volonté»199, il se révèle ici comme posant que les faits préexistent à l'investigation. Il y a les déclarations et il y a la pratique.

Demandons-nous enfin, considérant «que l'histoire du développement de la pensée de Meillet se confond avec l'histoire de la linguistique»<sup>200</sup>, si sa conception de l'histoire de sa discipline qui ressort de ses textes n'est pas due au fait qu'il avait été et était encore alors une partie prenante essentielle de cette histoire.

## **BIBLIOGRAPHIE**

AUROUX, Sylvain, «Introduction», in *Histoire des idées linguistiques. Tome 1: La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, dir. par Sylvain Auroux, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989, p. 13-37.

AUROUX, Sylvain (dir.), Histoire des idées linguistiques, 3 tomes, Liège/Bruxelles, Mardaga, 1989-2000.

BAGGIONI, Daniel, «Le débat Schuchardt/Meillet sur la parenté des langues (1906-1928)», in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, dir. par Sylvain Auroux, *Histoire Epistémologie Langage*, 10/2 (1988), p. 85-97.

BENFEY, Theodor, Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeit, München, J. G. Cotta, 1869.

BOYER, Paul, «Antoine Meillet. L'homme et le savant», Revue des études slaves, 16/3-4 (1936), p. 191-198.

BURSIAN, Conrad, Geschichte der klassischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart, München/Leipzig, R. Oldenburg, 1883.

CHERVEL, André, Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire, Paris, Éditions Kimé, 1993.

CHEVALIER, Jean-Claude, Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750), Genève, Droz, 1968.

COMTET, Roger, «L'histoire de la science du langage et la didactique des langues», in *Approches épistémologiques pour l'histoire des sciences du langage*, éd. par Ekaterina Velmezova, Sébastien Moret, *Cahiers du CLSL*, 65 (2021), p. 105-131.

DELBRÜCK, Berthold, Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen. Ein Beitrag zur Geschichte und Methodik der vergleichenden Sprachforschung, Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1880.

FEBVRE, Lucien, «Avant-propos», in *Encyclopédie française. Tome 1: L'outillage mental*, Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1937, p. 1'30-3-1'30-4.

HARRIS, James, Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle. Traduction et remarques par François Thurot (1796), édition, introduction et notes par André Joly, Genève/Paris, Librairie Droz, 1972.

JESPERSEN, Otto, Nature, évolution et développement du langage, Paris, Payot, 1976 [1922].

LEROY, Maurice, *Les grands courants de la linguistique*, Bruxelles/Paris, Presses universitaires de Bruxelles/Presses universitaires de France, 1963.

LOICQ, Jean, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)», *Studia indo-europæa*, 3 (2006), p. 5-169.

MEILLET, Antoine, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», in *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette, 1903, p. 383-414.

MEILLET, Antoine, «L'état actuel des études de linguistique générale» [1906], in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, H. Champion, 1958, p. 1-18.

MEILLET, Antoine, «Aryens et Indo-Européens», *La revue de Paris*, novembre-décembre 1907, p. 599-614.

MEILLET, Antoine, «Ferdinand de Saussure» [1913-1914], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 174-183.

MEILLET, Antoine, «Robert Gauthiot» [1916], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 194-199.

MEILLET, Antoine, «[Compte rendu de:] F. de Saussure, Cours de linguistique générale [...], 1916», Revue critique d'histoire et de littérature, 27 janvier 1917, p. 49-51.

MEILLET, Antoine, «Vilhelm Thomsen» [1922], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 184-193.

MEILLET, Antoine, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands» [1923], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 152-159.

MEILLET, Antoine, «Renan linguiste» [1923], in Linguistique historique et linguistique générale II, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 169-173.

MEILLET, Antoine, «Louis Havet» [1925], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 200-205.

MEILLET, Antoine, «Maurice Cahen» [1926-1927], in Linguistique historique et linguistique générale II, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 206-211.

MEILLET, Antoine, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France» [1930], in Linguistique historique et linguistique générale II, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 212-227.

MEILLET, Antoine, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée» [1932], in *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, C. Klincksieck, 1952, p. 160-168.

MEILLET, Antoine, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, septième édition refondue, Paris, Hachette, 1934.

MEILLET, Antoine, «Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934]», in *Introduction* à *l'étude comparative des langues indo-européennes*, septième édition refondue, Paris, Hachette, 1934, p. 453-483.

MEILLET, Antoine, «Structure générale des faits linguistiques. Aperçu historique», in *Encyclopédie française. Tome 1: L'outillage mental*, Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1937, p. 1'32–1-1'32–16.

MORET, Sébastien, «Meillet et Marr», in Histoires des linguistiques, histoires des idées: Mélanges offerts à Patrick Sériot / Istorija lingvistiki, istorija idej: Festšrift v čest' Patrika Serio, dir. par Sébastien Moret, Anastassia de La Fortelle, Moskva, OGI, 2019, p. 361-399.

MOUNIN, Georges, *Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France, 1996 [1967].

PEDERSEN, Holger, A Glance at the History of Linguistics with Particular Regard to the Historical Study of Phonology, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamin, 1983 [1916].

PEDERSEN, Holger, *The Discovery of Language. Linguistic Science in the Nineteenth Century*, Bloomington/London, Indiana University Press, 1967 [1924].

PAUL, Hermann, «Geschichte der germanischen Philologie», in *Grundriss der germanischen Philologie*, hrsg. von H. Paul, Strassburg, Karl J. Trübner, 1896, p. 19-158.

RAUMER, Rudolf von, Geschichte der germanischen Philologie, München/Leipzig, R. Oldenburg, 1870.

ROUSSEAU, Jean, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», in *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, dir. par Sylvain Auroux, *Histoire Epistémologie Langage*, 10/2 (1988), p. 319-335.

SANDOZ, Claude, «Aperçu d'une histoire de la linguistique neuchâteloise (1873-1997)», in *Travaux de linguistique*. *Claude Sandoz*, *Cahiers de l'ILSL*, 19 (2005), p. 221-229.

SAUSSURE, Ferdinand de, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 2001 [1916].

SAUVAGEOT, Aurélien, Souvenirs de ma vie hongroise, Budapest, Corvina, 1988.

SAVATOVSKY, Dan, «Meillet historiographe du comparatisme», Histoire Épistémologie Langage, 28/1 (2006), p. 89-104.

SÉRIOT, Patrick, Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

THOMSEN, Vilhelm, *Sprogvidenskabens historie: En kortfattet fremstilling*, Kobenhavn, G. E. C. Gad, 1902 [traduction russe: V. Tomsen, *Istorija jazykoznanija do konca XIX veka: kratkij obzor osnovnyx momentov*, Moskva, URSS, 2021 (1938 pour la 1<sup>re</sup> traduction russe)].

TOMAN, Jindřich, «Not from 1903, not from Meillet. A final (?) remark on "où tout se tient"», *Historiographia linguistica*, 14/3 (1987), p. 403-406.

VENDRYES, Joseph, «Antoine Meillet», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 38 (1937), p. 1-42.

WHITNEY, William D., The Life and Growth of Language. An Outline of Linguistic Science, New York, Appleton, 1875.

#### **NOTES**

- 1. Même si on a pu dire que cet intérêt rétrospectif s'est révélé tardivement (voir R. Comtet, «L'histoire de la science du langage et la didactique des langues», p. 108).
- 2. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 13-19.
- **3.** Les quelques références choisies qui suivent proviennent de trois travaux présentant une recherche bibliographique fouillée sur la question: R. Comtet, «L'histoire de la science du langage et la didactique des langues»; G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*; D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme».
- 4. O. Jespersen, Nature, évolution et développement du langage, p. 21-98.
- **5.** V. Thomsen, *Sprogvidenskabens historie*. G. Mounin (*Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, p. 7) considère cet ouvrage comme «la première tentative d'histoire de la linguistique, vraiment moderne sur plus d'un point».
- **6.** H. Pedersen, A Glance at the History of Linguistics with Particular Regard to the Historical Study of Phonology et The Discovery of Language.
- 7. Th. Benfey, Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts mit einem Rückblick auf die früheren Zeit.
- 8. C. Bursian, Geschichte der klassischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart.
- **9.** H. Paul, «Geschichte der germanischen Philologie»; R. von Raumer, *Geschichte der germanischen Philologie*.
- 10. W. D. Whitney, The Life and Growth of Language.
- 11. B. Delbrück, Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen.
- **12.** Voir les réflexions dans G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, p. 6 sq. ou D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 90-92.
- **13.** Pour certains auteurs (R. Comtet, «L'histoire de la science du langage et la didactique des langues», p. 108 et G. Mounin, *Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, p. 6), on peut remonter plus loin et trouver une histoire de la discipline qui s'occupe des faits du langage déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le *Discours préliminaire* de François Thurot qui ouvre sa traduction de l'*Hermès* de James Harris (1796).
- 14. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 101.
- 15. Ibid.
- 16. J. Rousseau, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», p. 320.
- **17.** A. Meillet («Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 383) le rappelle: «La grammaire comparée a été créée au début du XIX<sup>e</sup> siècle par des savants allemands et danois.»
- 18. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 90.
- 19. Ibid., p. 92.
- 20. R. Comtet, «L'histoire de la science du langage et la didactique des langues», p. 109.
- 21. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 90.
- **22.** G. Mounin, Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle, p. 7 sq.
- 23. M. Leroy, Les grands courants de la linguistique.
- 24. Il convient de rappeler ici la place de l'Université de Lausanne dans la recherche en histoire de la linguistique, avec, à l'origine, à partir du milieu des années 1980, les travaux fondateurs du linguiste Patrick Sériot, ancien titulaire de la chaire de linguistique slave. Le groupe de chercheurs et de chercheuses (avec notamment Ekaterina Velmezova, Elena Simonato et l'auteur de ces lignes) qu'il a formé autour de lui à partir du début des années 2000 continue aujourd'hui de mener des recherches dans le domaine. Signalons également qu'un ancien professeur de linguistique diachronique de l'Université de Lausanne s'était aussi intéressé à l'histoire de sa discipline (voir C. Sandoz, «Aperçu d'une histoire de la linguistique neuchâteloise (1873-1997)»).
- 25. J. Rousseau, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», p. 320.

- **26.** Sur les révisions de l'«Aperçu du développement de la grammaire comparée», voir D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98-101.
- 27. P. Boyer, «Antoine Meillet», p. 196.
- 28. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 41.
- **29.** J. Loicq, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)», p. 73-107.
- 30. A. Meillet, «L'état actuel des études de linguistique générale», p. 1.
- **31.** Le texte de la composition de Meillet est reproduit dans A. Chervel, *Histoire de l'agrégation*, p. 280-285.
- 32. J. Rousseau, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», p. 320.
- 33. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 89, dans le résumé.
- 34. S. Auroux, «Introduction», p. 16.
- 35. J. Rousseau, «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», p. 323.
- 36. Ibid.
- 37. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 177.
- 38. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 408 sq.
- **39.** Ibid., p. 397.
- 40. Ibid., p. 391.
- 41. Ibid., p. 405.
- 42. Ibid., p. 410.
- 43. Ibid., p. 400.
- 44. Ibid.
- 45. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 180.
- 46. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 396.
- 47. Ibid., p. 399.
- 48. A. Meillet, «Vilhelm Thomsen», p. 185; nous soulignons.
- **49.** A. Meillet, «Aryens et Indo-Européens», p. 609. Voir aussi *ibid.*, p. 602 sur «l'illusion» qu'avaient «Bopp et ses contemporains [...] que les formes grammaticales du sanskrit étaient assez proches de l'état originel pour qu'on pût les analyser et en retrouver les éléments composants».
- 50. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 175.
- 51. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 154.
- **52.** A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 388.
- 53. Ibid., p. 409.
- **54.** A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 156.
- **55.** A. Meillet, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, p. 483.
- **56.** De J.-C. Chevalier (*Histoire de la syntaxe*, p. 11) pour qui «[l]e développement des théories grammaticales ne se conçoit que très confusément, si on ne le rapporte pas aux systèmes des idées alors en cours» jusqu'aux recherches de P. Sériot (*Structure et totalité*) sur l'histoire du structuralisme qui fait intervenir les facteurs d'«air du temps» et d'«air du lieu», l'histoire des idées linguistiques intègrent ces dernières dans leurs conditions de production et d'apparition. Voir aussi S. Auroux, «Introduction», p. 16.
- 57. A. Meillet, «Renan linguiste», p. 170.
- 58. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 385.
- **59.** *Ibid.*, p. 386. Voir aussi A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 217.
- 60. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 386.
- **61.** A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 212.
- 62. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 391.
- 63. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 152.

- 64. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 390 sq.
- **65.** Sous ce même rapport, relevons ce que Meillet dit de Georg Curtius, le maître des futurs néogrammairiens et comparatiste de la génération précédente, qu'il était étonné par «les idées nouvelles» (A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 174), comme s'il ne pouvait les entendre.
- 66. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 388.
- 67. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 154.
- 68. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 391.
- 69. Ibid., p. 400 sq.
- 70. Ibid., p. 401.
- 71. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 154.
- 72. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 174.
- 73. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 401.
- 74. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 159.
- 75. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 414.
- 76. Ibid., p. 384.
- 77. A. Meillet, «Renan linguiste», p. 169.
- 78. Ibid., p. 170.
- 79. Ibid., p. 171.
- 80. G. Mounin, Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle, p. 186.
- 81. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 152 sq.
- 82. A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 217.
- 83. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 153.
- 84. A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 213.
- **85.** Cette expression se retrouve notamment dans A. Meillet, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée», p. 167; «Robert Gauthiot», p. 196; «Maurice Cahen», p. 207; «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 404.
- 86. A. Meillet, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée», p. 167; nous soulignons.
- 87. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 383.
- 88. Ibid., p. 384.
- 89. Ibid., p. 383.
- 90. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 180.
- 91. Ibid., p. 174.
- **92.** *Ibid.*, p. 182. Dans le même temps, Meillet semble content de ce qu'on a sur le sujet, malgré ce qui aurait pu être: «il est permis de se demander si les belles recherches sur les déplacements de l'accent lituanien auraient jamais été même indiquées au public, sans le Congrès des orientalistes de Genève où F. de Saussure, l'un des organisateurs, se jugeait obligé de faire une communication» (*id.*, p. 180).
- 93. A. Meillet, «Louis Havet», p. 202.
- 94. A. Meillet, «Vilhelm Thomsen», p. 193.
- 95. Ibid., p. 185.
- **96.** Ibid.
- 97. A. Meillet, «Robert Gauthiot», p. 194.
- 98. Ibid., p. 196.
- 99. Ibid., p. 198.
- **100.** Il faut noter que Meillet regrettera également un autre système de transcription trop personnel, celui de Nikolaj Marr pour les textes cunéiformes urartéens de Van (voir S. Moret, «Meillet et Marr», p. 374 et 378 sq.).
- 101. A. Meillet, «Robert Gauthiot», p. 199.
- 102. Ibid.
- 103. A. Meillet, «Maurice Cahen», p. 207.

```
104. Ibid., p. 207.
105. Ibid., p. 209.
106. Ibid., p. 207.
107. Ibid., p. 208.
108. Ibid., p. 209.
109. Ibid., p. 211.
110. A. Meillet, «Robert Gauthiot», p. 197.
111. Sur Meillet et un autre regret d'un «monde idéal», voir S. Moret, «Meillet et Marr», p. 382 sq.
112. A. Meillet, «Maurice Cahen», p. 211.
113. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 176, 177 et 179 (deux occurrences).
114. Ibid., p. 181 et 182.
115. Ibid., p. 180.
116. Ibid., p. 179.
117. A. Meillet, «Louis Havet», p. 201.
118. A. Meillet, «Maurice Cahen», p. 207.
119. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 403.
120. Ibid., p. 391.
121. Ibid., p. 385.
122. Ibid., p. 384.
123. Ibid., p. 388.
124. Ibid., p. 391.
125. Ibid., p. 392.
126. A. Meillet, «Sur l'état actuel de la grammaire comparée», p. 161.
127. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 156.
128. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 392.
129. A. Meillet, «Aryens et Indo-Européens», p. 599.
130. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 395; nous soulignons.
131. Ibid., p. 413.
132. A. Meillet, «L'état actuel des études de linguistique générale», p. 2.
134. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 399.
135. Ibid., p. 394.
136. Ibid., p. 399.
137. Ibid., p. 407.
138. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 154.
139. Il s'agit du frère de Georg Curtius [nda].
140. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 156 sq.
141. A. Meillet, «Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France», p. 220.
142. Ibid.; nous soulignons.
143. A. Meillet, «L'état actuel des études de linguistique générale», p. 5.
144. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 152.
145. D. Baggioni, «Le débat Schuchardt/Meillet sur la parenté des langues (1906-1928)», p. 89.
146. Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 1925, t. 26, p. iii.
147. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 156.
148. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 395; nous soulignons.
```

149. S. Moret, «Meillet et Marr», p. 377 sq.

152. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 176.

150. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 407.

153. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 411.

151. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 102.

- 154. Ibid., p. 407.
- 155. Voir J. Toman, «Not from 1903, not from Meillet».
- 156. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 394.
- **157.** *Ibid.*, p. 409. Voir aussi p. 408: «Le principe de la constance des lois phonétiques obligeait donc à analyser avec soin toutes les influences historiques dont chaque langue a conservé les traces.»
- 158. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 182.
- 159. Ibid., p. 175.
- 160. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 407.
- 161. A. Meillet, «Robert Gauthiot», p. 197.
- 162. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 396.
- **163.** *Ibid.*, p. 410.
- **164.** Ibid.
- 165. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 176.
- 166. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 35; nous soulignons.
- **167.** On relira Sauvageot racontant le jour où Meillet lui annonça qu'il serait finno-ougriste. A. Sauvageot, *Souvenirs de ma vie hongroise*, p. 10.
- 168. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 35.
- **169.** Voir A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 405 *sq.*: Saussure «a tiré toutes les conclusions des découvertes des dernières années et posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen».
- 170. Ibid., p. 411.
- 171. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98.
- 172. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934]», p. 479 sq.
- 173. D. Savatovsky, «Meillet historiographe du comparatisme», p. 98.
- 174. Ibid.
- 175. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 159.
- 176. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934]», p. 479.
- 177. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 182.
- **178.** A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* [1934], p. 56.
- 179. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 411.
- 180. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 157.
- 181. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 412.
- 182. Ibid., p. 413.
- 183. Ibid., p. 412 sq.
- 184. Ibid., p. 413.
- 185. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée [1934]», p. 482.
- 186. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 414.
- 187. A. Meillet, «Ce que la linguistique doit aux savants allemands», p. 157.
- **188.** L. Febvre, «Avant-propos», p. 1'30-4.
- 189. A. Meillet, «Structure générale des faits linguistiques», p. 1'32-1.
- 190. A. Meillet, «L'état actuel des études de linguistique générale», p. 1.
- 191. A. Meillet, «Structure générale des faits linguistiques», p. 1'32-3.
- 192. A. Meillet, «Louis Havet», p. 200.
- 193. A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 395; nous soulignons.
- 194. A. Meillet, «Aryens et Indo-Européens», p. 599.
- 195. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 9.
- 196. A. Meillet, «Ferdinand de Saussure», p. 183.
- **197.** A. Meillet, «Aperçu du développement de la grammaire comparée», p. 412. Pour une autre manifestation de cette envie (ce rêve?) d'embrasser «tous les faits», on pourra lire dans ce même

numéro la retranscription des deux enregistrements de Meillet effectués dans le cadre des *Archives de la parole* (voir S. Moret, R. Meyer, «La voix de Meillet»).

198. F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 23.

**199.** A. Meillet, «[Compte rendu de:] F. de Saussure, Cours de linguistique générale [...], 1916», p. 50 sa.

200. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 13.

## RÉSUMÉS

Meillet s'est intéressé à tout ce qui touchait à la linguistique. Au sein de la linguistique indoeuropéenne d'abord, où ses intérêts, compétences et publications touchaient l'ensemble des langues de la famille. Mais plus généralement aussi au sein de la discipline linguistique – comme le montrent ses très nombreuses recensions – dont il a suivi les différentes orientations de recherche. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans sa bibliographie plusieurs coups d'œil rétrospectifs sur l'histoire de la linguistique. Si son «Aperçu du développement de la grammaire comparée» publié pour la première fois en 1903 est bien connu, de nombreux autres textes existent, qui témoignent d'une réflexion sur l'histoire, le développement et l'orientation de sa discipline. On pense par exemple à son article «Ce que la linguistique doit aux savants allemands» (1923) et à plusieurs textes sur des confrères disparus (Saussure, Thomsen, Louis Havet). À partir de ces publications (et d'autres encore), nous tenterons de dégager la vision la plus panoramique et la plus précise possible que Meillet se faisait de l'histoire de la linguistique.

Meillet was interested in everything related to linguistics. Initially focused on Indo-European linguistics, his interests, skills and publications expanded to encompass the entirety of the language family. Beyond this, Meillet demonstrated a broad engagement with the linguistic discipline, evident in his numerous reviews where he tracked diverse research directions and pondered the evolving role of linguistics within the scientific landscape. Therefore, it is not surprising to find in his bibliography several retrospective insights into the history of linguistics. While his Aperçu du développement de la grammaire comparée, first published in 1903, is well known, numerous other texts exist that reflect his contemplation on the history, development and trajectory of his discipline. Examples include his article "Ce que la linguistique doit aux savants allemands" (1923) and various writings on departed colleagues (Saussure, Thomsen, Louis Havet). Through an examination of these publications (and others), we endeavour to distil the most comprehensive and precise vision that Meillet held regarding the history of linguistics.

## **INDEX**

**Mots-clés :** Antoine Meillet, histoire de la linguistique, conception de la science, épistémologie,

Keywords: Antoine Meillet, history of linguistics, conception of science, epistemology, truth

## **AUTEUR**

## SÉBASTIEN MORET

Université de Lausanne

# La voix de Meillet: sur deux enregistrements des *Archives de la* parole

Sébastien Moret et Robin Meyer

Au décès de Meillet, les nécrologies qui paraissent sont nombreuses¹ et certains de leurs auteurs, des collègues, des amis, d'anciens étudiants, ont quelques lignes parfois sur la voix du savant. Une voix frêle, insuffisante, qui n'était pas «d'un timbre prenant»², mais qui semblait faire partie de la caractérisation du personnage et qui marquait ses enseignements. Dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, Joseph Vendryes fera un portrait détaillé du Meillet orateur et de l'impression qu'il laissait sur la salle:

Ses moyens oratoires étaient réduits. Il avait la voix faible et comme voilée. Quand il s'abandonnait par hasard à la fougue pour affirmer une doctrine ou répondre à une contradiction, il y avait un contraste saisissant entre l'ardeur de conviction dont on le sentait animé et l'insuffisance de sa voix. Mais de pareils moments étaient rares. Le plus souvent, la leçon s'écoulait tranquille, sans éclat ni mouvement, sans qu'aucun sacrifice n'ait été fait à l'action oratoire. L'articulation était nette, et on ne perdait rien des mots essentiels, surtout quand Meillet parlait dans une salle de dimensions restreintes. D'ailleurs, le respect dont on l'entourait répandait dans la salle une atmosphère d'intimité quasi-religieuse, faite de dévotion et de recueillement. Chacun retenait son souffle. Rien ne venait troubler le silence du lieu, si ce n'est le grincement des plumes qui couraient sur le papier. Nombreux étaient les auditeurs qui s'appliquaient à recueillir les moindres paroles du maître et à se faire une copie intégrale de ses leçons<sup>3</sup>.

Il reste aujourd'hui une trace de la voix de Meillet, sous la forme de deux enregistrements effectués dans le cadre du projet des Archives de la parole. Ce projet, on le doit au linguiste et historien de la langue française Ferdinand Brunot<sup>4</sup>. Inspiré par les archives phonographiques de Vienne et avec l'aide technique de la maison Pathé<sup>5</sup>, Brunot s'attelle, dès 1911, à collecter sur supports sonores (disques) le plus de manifestations possible de la langue parlée, faisant ainsi entrer la linguistique parmi les «disciplines à outillage technique et pas seulement conceptuel»<sup>6</sup>. Son but est de répertorier «toutes sortes de réalisations orales de la langue (et des "patois"), dans des situations aussi différentes que possible, et avec des locuteurs appartenant eux aussi à

des mondes très différents, du paysan du Berry à l'actrice de la Comédie-Française Cécile Sorel»<sup>7</sup>. Pour ce faire, «Brunot enregistre [...], à la Sorbonne, des hommes politiques, des poètes, des habitants de son quartier ou, à la campagne, [...] des paysans répondant à des questionnaires, [...] racontant des histoires, imitant les appels aux bêtes»<sup>8</sup>. De ces campagnes d'enregistrements, il reste une bonne centaine de disques, conservés à la Bibliothèque nationale de France et accessibles sur le site Gallica<sup>9</sup>.

- Parmi les personnalités qui passèrent devant le micro de Brunot, on trouve Meillet, enregistré à la Sorbonne le 10 mars 1927. Il en est résulté un disque double-face, également accessible sur Gallica<sup>10</sup>, avec, sur la face A, une improvisation autour de «L'histoire des langues» et, sur la face B, trois minutes intitulées «La carte linguistique du monde». Ces deux productions sonores de Meillet n'ont pas été intégrées aux différents essais de bibliographie de son œuvre11 et n'ont pas non plus, à notre connaissance, été retranscrites. Nous nous proposons de le faire dans la présente contribution. Mais, comme l'ont déjà expérimenté d'autres chercheurs, «aller au contact des enregistrements laissés par Brunot n'est pas chose facile», «[l]a qualité sonore [étant] souvent très médiocre»12. Si l'on ajoute à cela, la voix frêle de Meillet, mais aussi les différentes habitudes de l'époque «en termes de pose de voix, de hauteurs, de débit, d'articulation, d'accentuation, de réalisations phonétiques ou mélodiques»13, on comprendra que les retranscriptions proposées ci-après ne seront pas complètes, malgré le grand travail de «nettoyage» de l'enregistrement effectué par Robin Meyer<sup>14</sup>. Mais les mots ou propos manquants n'empêchent aucunement de saisir les idées centrales de ces deux productions sonores de Meillet qui sont dans le prolongement l'une de l'autre.
- Dans les retranscriptions, nous indiquons par des points de suspension entre crochets ([...]) les passages inaudibles; il peut s'agir d'un mot, d'une phrase entière, voire plus, ce qui n'est pas précisé. Les mots entre crochets sont des mots que nous pensons avoir identifiés, mais sans certitude. La barre oblique (/) indique que nous ne pouvons trancher entre deux possibilités. Enfin, les choix de ponctuation sont les nôtres.

# Face A: «Improvisation. L'histoire des langues» (3m04)

«Il n'y a pas d'autre moyen de faire l'histoire des langues que d'examiner les états de langue [anciens]. Mais, [très tristement, c'est illusoire.] Dans le passé nous n'avons que des textes. Or on n'écrit jamais exactement comme on parle. Pour le présent, c'est presque pire encore: personne ne prend la peine d'observer la façon dont nous parlons. Les linguistes de l'avenir seront émerveillés de constater que nous nous sommes donné toutes les peines du monde pour interpréter, péniblement, avec toutes sortes de réserves, toutes sortes d'aspects des textes passés, qui ne nous apprennent souvent que très peu de choses, et que nous avons laissé, sans les examiner, sans, pour ainsi dire, les livrer à nos successeurs, tous les faits du présent [...]. [Il est sûr que] nos successeurs trouveront que nous avons omis l'essentiel [de notre tâche/part]. Ce qu'ils attendent de nous, ce serait que nous leur livrions la façon dont on parle aujourd'hui. Ce serait que nous fassions une carte linguistique du monde. Ils se trouveront un jour obligés de faire l'histoire des langues au XXe siècle sans avoir les faits que nous pouvons aujourd'hui examiner librement et qui auront disparu pour toujours lorsqu'ils voudront eux [les prendre en compte.] [...] la science linguistique sera [obligée], en voyant tout ce qu'elle avait, d'examiner au moins des états de langue successifs dans des périodes [...] fortement [observables...]. [...] ils se plaindront de nous que nous n'avons pas examiné par exemple la façon dont se comportent les langues dans les grandes villes [d'Europe/d'aujourd'hui]. C'est dans des villes comme Athènes ou Rome que se sont constituées les langues que nous parlons. C'est dans des villes comme Londres ou Paris que s'élabore le parler de l'avenir. Eh bien, nous serions très heureux de savoir comment on parlait à Rome; [las/là] nous ne le saurons jamais. Nous aurions voulu savoir comment on parlait à Athènes; nous ne le saurons jamais. Mais nous [devons] laisser à nos successeurs une description précise de la façon dont on parle aujourd'hui à Paris, dont on parle aujourd'hui à Londres. Si nous le faisons, [...]»

# Face B: «La carte linguistique du monde» (3m)

Il est urgent de dresser la carte linguistique du monde. Nous ne savons absolument pas comment on parle aujourd'hui dans quelque pays que ce soit. Pas plus dans nos pays de civilisations que dans les pays lointains. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous et nous pouvons [...] il est urgent de réparer les dégâts. On a, il y a une vingtaine d'années fait des relevés des parlers de la Suisse romande. Les relevés qu'on a faits alors, on ne pourrait plus les faire aujourd'hui. Il a fallu, il y a vingt ans, [...] des vieillards. Aujourd'hui les vieillards sont morts et il ne reste que des gens qui parlent le français [normal]. Si nous laissons passer le moment, nous ne trouverons plus dans la plus grande partie de l'Europe que des langues de civilisation [généralisées]. Et si nous sortons de l'Europe, alors le problème devient plus grave encore. Maintenant que les Européens se sont installés partout, maintenant que les pays [...] entrés en relation [qui] autrefois étaient séparés du reste du monde, il faut que ces [pays] aient une langue commune. Il faut [s'entendre] entre eux et les langues locales [...] à céder la place de plus en plus à ces langues [...]. Si nous ne faisons pas le relevé de toutes les langues dans les années toutes prochaines, si nous laissons passer les quelques années dont nous disposons, nous ne retrouverons plus les données que nous pouvons encore aujourd'hui [observer]. [Nous devons, pour cette raison,] entreprendre cette exploration systématique du monde entier. Il faudrait que l'on dresse des organisations dans tous les pays du monde pour faire des relevés d'une manière systématique, d'une manière complète et surtout de manière à ce que les relevés [soient] [exactement] comparables entre eux. [...] cette carte complète, nous [aurons] laissé à nos successeurs le moyen de travailler. Il leur suffirait de reprendre la même exploration pour que l'on puisse [comparer] [...].

## Conclusion

Comme le signalent Joëlle Ducos et Gilles Siouffi, Brunot «déplorait dans l'Histoire de la langue française [...] qu'on ne disposât d'aucun témoignage de ce qu'a été dans l'histoire la langue orale, alors qu'il jugeait que c'était là que se trouvaient les éléments essentiels permettant de rendre compte de l'évolution des langues»<sup>15</sup>. Le projet des Archives de la parole avait été justement conçu avec cette ambition de conserver un «maximum de témoignages de ce qu'était la langue française (et ses variantes)»<sup>16</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, un tel projet tenait «encore quasiment de la magie»<sup>17</sup>, tant la technique était nouvelle et paraissait révolutionnaire.

C'est aussi l'idée générale que contiennent ces deux enregistrements de Meillet que nous avons présentés, à savoir l'importance qu'a la langue orale pour le linguiste dans son travail de description et de compréhension de l'évolution des langues et, découlant de là, la nécessité absolue pour lui de garder trace, pour les linguistes qui viendront après, de la langue parlée, non seulement en France, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. À notre époque où les moyens d'enregistrement et de stockage sont plus que facilités, où on trouve à disposition sur le net des archives audiovisuelles et des productions personnelles dans (pratiquement) toutes les langues, qu'elles soient toujours utilisées ou non, on peut dire que nous avons désormais la carte linguistique du monde que Meillet appelait de ses vœux dans ces deux enregistrements de 1927.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

#### Sources

BRUNOT, Ferdinand, Archives de la parole, enregistrements réalisés entre 1911 et 1914, disponibles en ligne: <a href="https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914">https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914</a>.

MEILLET, Antoine, «L'histoire des langues: [improvisation]; La carte linguistique du monde», in Archives de la parole, éd. par Hubert Pernot, Paris, Université de Paris, La Sorbonne, 10 mars 1927, disponible en ligne: <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k129121h">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k129121h</a>.

#### Travaux

BENVENISTE, Émile, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 38 (1937), p. 43-68.

CHEVALIER, Jean-Claude, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», Langages, 114 (1994), p. 54-68.

DUCOS, Joëlle, SIOUFFI, Gilles, «Préface», in Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour des Archives de la parole de Ferdinand Brunot, éd. par Joëlle Ducos, Gilles Siouffi, Diachroniques, 6 (2016), p. 7-14.

LEGRAS, Jules, «Antoine Meillet», Le monde slave, IV (octobre 1936), p. 1-8.

LOICQ, Jean, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)», Studia indo-europæa, 3 (2006), p. 5-169.

LOICQ, Jean, «Compléments au Mémorial Antoine Meillet», Anabases, 22 (2015), p. 242-247.

SOUTET, Olivier, «Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre», in Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour des Archives de la parole de Ferdinand Brunot, éd. par Joëlle Ducos, Gilles Siouffi, Diachroniques, 6 (2016), p. 15-21.

swiggers, Pierre, «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet: additions et corrections», in Meillet aujourd'hui, dir. par Gabriel Bergounioux, Charles de Lamberterie, Leuven/Paris, Peeters, p. 339-354.

VENDRYES, Joseph, «Antoine Meillet», Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 38 (1937), p. 1-42.

### **NOTES**

- 1. J. Loicq, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)», p. 123-130.
- 2. J. Legras, «Antoine Meillet», p. 2.
- 3. J. Vendryes, «Antoine Meillet», p. 29 sq.
- **4.** Il est l'auteur d'une gigantesque *Histoire de la langue française* «en vingt fascicules, dix mille pages grand format» (J.-C. Chevalier, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», p. 54), publiée entre 1905 et sa mort.
- 5. O. Soutet, «Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre», p. 16.
- 6. Ibid.
- 7. J. Ducos, G. Siouffi, «Préface», p. 8.
- 8. J.-C. Chevalier, «F. Brunot (1860-1937), la fabrication d'une mémoire de la langue», p. 64.
- **9.** <a href="https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914">https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914</a>.
- 10. <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k129121h">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k129121h</a>.
- 11. É. Benveniste, «Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet»; J. Loicq, «Mémorial Antoine Meillet publié à l'occasion du centenaire de sa nomination au Collège de France (1906-2006)» et «Compléments au Mémorial Antoine Meillet»; P. Swiggers, «La bibliographie des travaux d'Antoine Meillet».
- 12. J. Ducos, G. Siouffi, «Préface», p. 9.
- 13. Ibid.
- 14. Le «nettoyage» a d'abord été fait à la main, en utilisant des logiciels comme Audacity qui sont capables de déduire le bruit de fond du reste de l'enregistrement sur la base d'un ou plusieurs échantillons sélectionnés. Des outils de l'intelligence artificielle ont également été mobilisés (par exemple LALAL.AI), qui essaient de séparer explicitement la voix des autres sons enregistrés. Même si les versions «nettoyées» étaient de meilleure qualité que les originales en ce qui concerne la compréhensibilité de la voix de Meillet, certains passages n'étaient pas récupérables.
- 15. J. Ducos, G. Siouffi, «Préface», p. 7.
- 16. Ibid.
- 17. O. Soutet, «Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre», p. 16.

## RÉSUMÉS

La voix d'Antoine Meillet n'a pas définitivement disparu. Il en reste aujourd'hui une trace sous la forme de deux enregistrements sonores effectués en mars 1927 dans le cadre du projet des *Archives de la parole* et disponibles sur Gallica. Sur ce disque double-face se laisse entendre la voix

frêle de Meillet qui parle de «L'histoire des langues» et de «La carte linguistique du monde». Ces deux productions sonores du savant n'ont pas été recensées dans les essais de bibliographie de son œuvre et sont retranscrites ici pour la première fois à notre connaissance.

The voice of Antoine Meillet has not permanently disappeared. Today, its trace remains in the form of two sound recordings made in March 1927 as part of the Archives de la parole project, available on Gallica. On this double-sided disc, Meillet's frail voice discusses "The History of Languages" and "The Linguistic Map of the World". These two sound productions by the scholar have not been catalogued in bibliographic essays on his work and are transcribed here for the first time to our knowledge.

## **INDEX**

**Mots-clés**: Antoine Meillet, enregistrements sonores, Archives de la parole, histoire des langues, carte linguistique du monde

**Keywords**: Antoine Meillet, sound recordings, Archives de la parole, history of languages, linguistic map of the world

## **AUTEURS**

#### SÉBASTIEN MORET

Université de Lausanne

#### **ROBIN MEYER**

Université de Lausanne